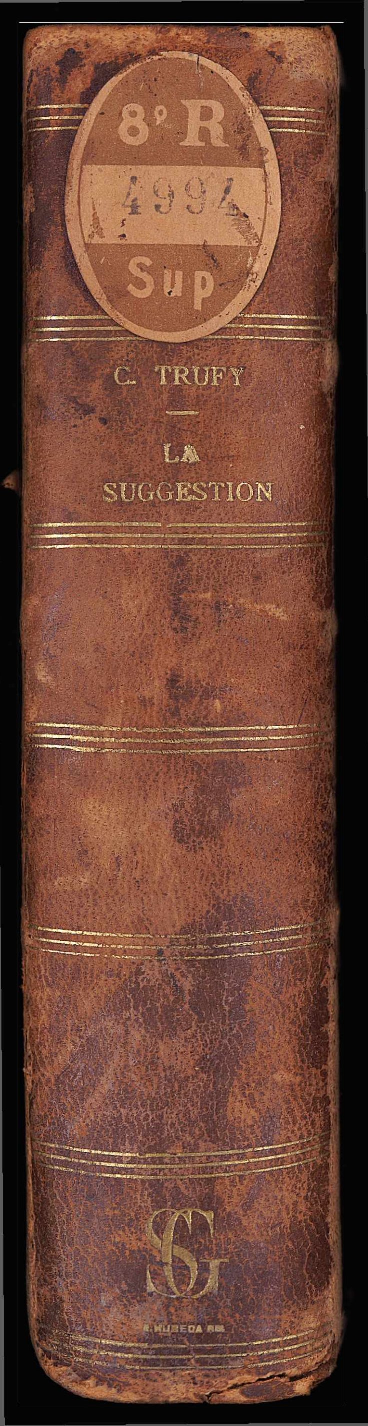
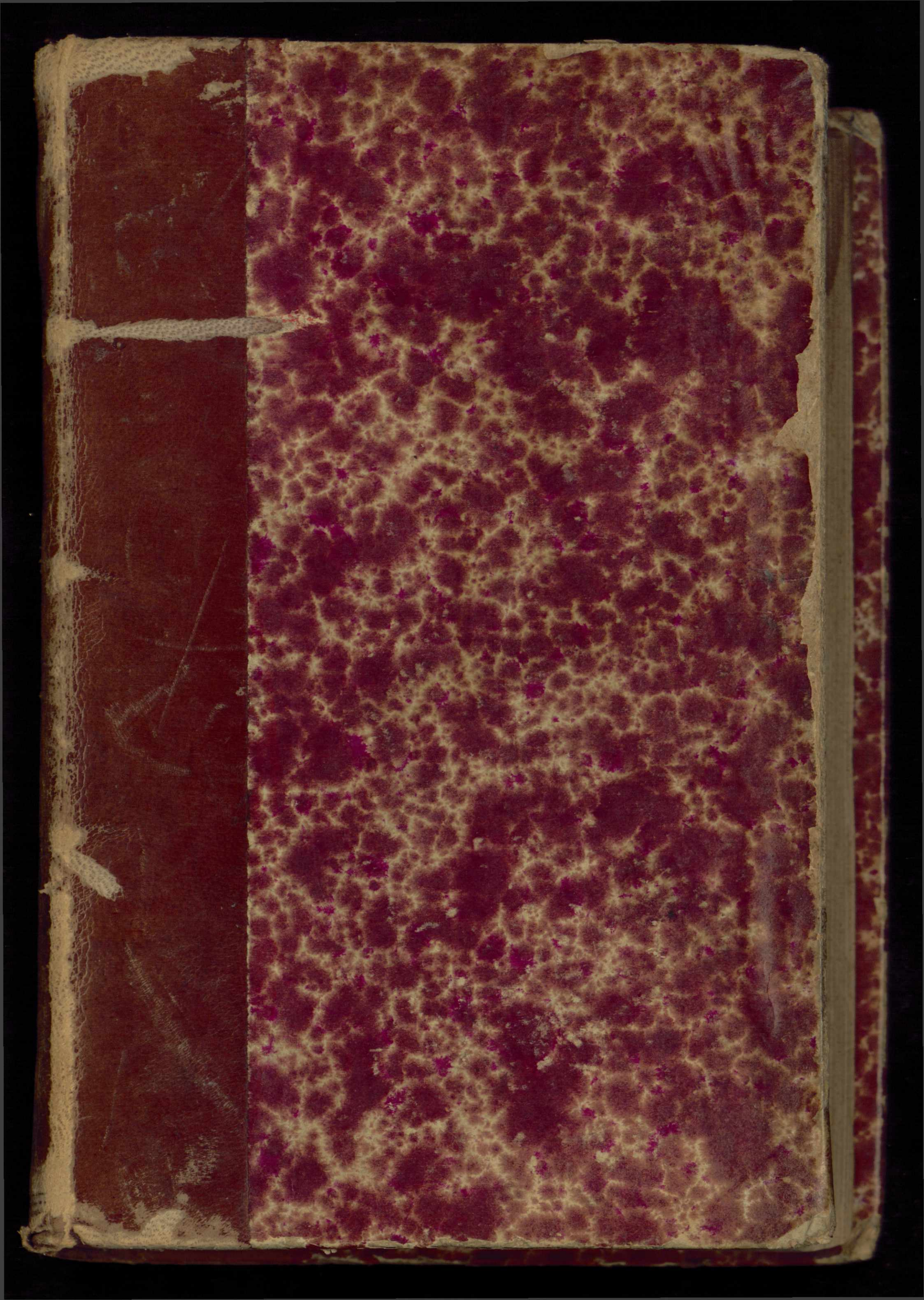
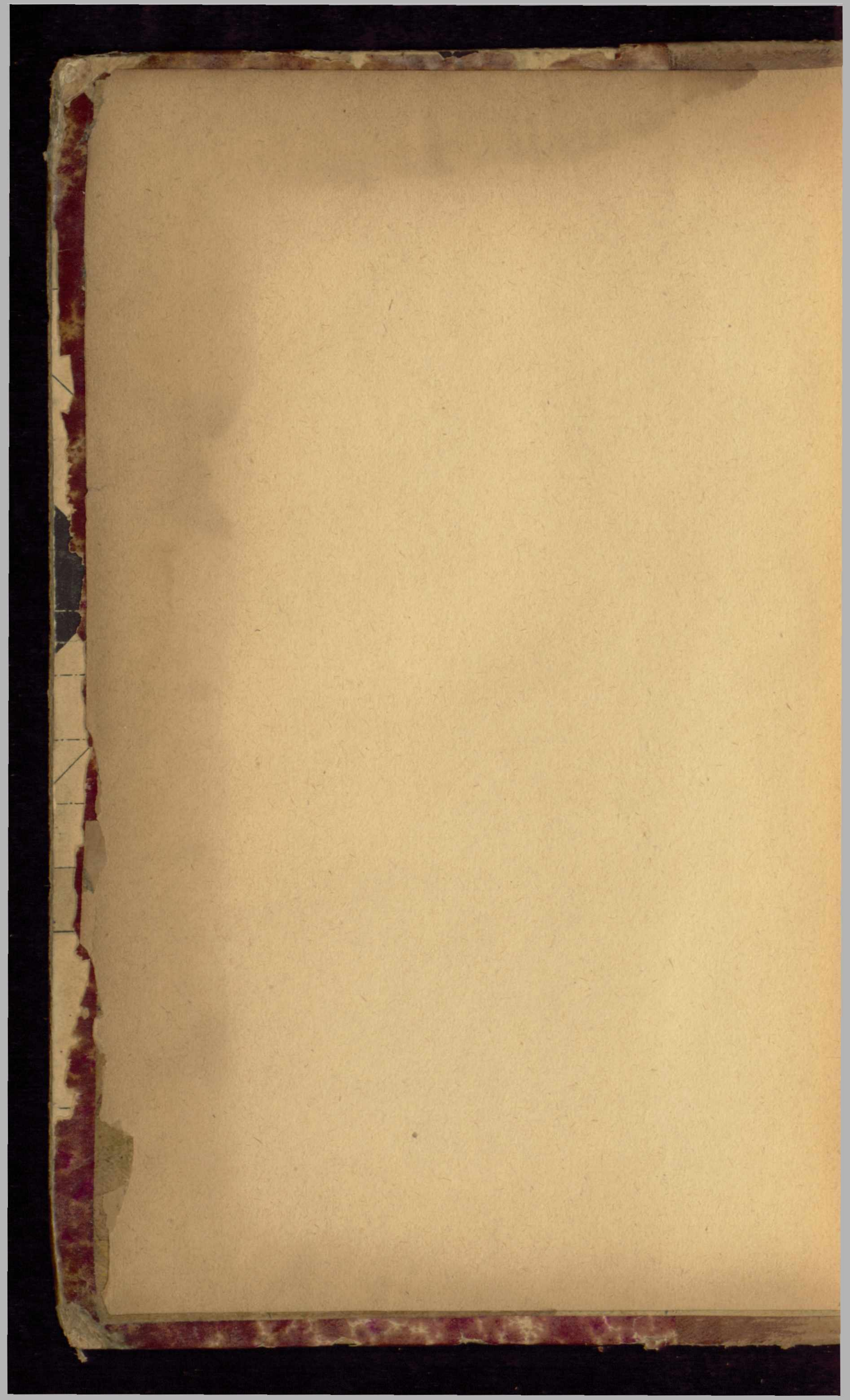


8° R
4994
Sup
C. TRUFY
LA
SUGGESTION







LA SUGGESTION

Au point de vue

SPIRITUALISTE ET SPIRITE

CHARLES TRUFY

LA SUGGESTION

Au point de vue SPIRITUALISTE ET SPIRITE

« Il est antiscientifique d'affirmer que les réalités s'arrêtent à la limite de nos connaissances et de nos observations.

« Tout est dans la nature, l'inconnu comme le connu, et le surnaturel n'existe pas.

« L'inconnu d'hier est la vérité de demain ».

CAMILLE FLAMMARION.

" L'Inconnu et les Problèmes psychiques "
Chap. I.

PARIS
VIGOT FRÈRES, ÉDITEURS
23, PLACE DE L'ÉCOLE DE MÉDECINE

AVANT-PROPOS

Charles Debacq, docte mathématicien, qui vécut et mourut presque obscur, parce qu'il fut homme trop modeste, a dit, en 1884, à la première page de l'une de ses études sur le *Calcul différentiel* : « Le plus souvent, le progrès dans les sciences marche lentement. Du moins, les acquisitions, faites et acceptées par les savants les plus compétents et les mieux posés pour leur donner leur sanction, s'accumulent, se transmettent et font, à la suite des siècles, un faisceau considérable dont l'intelligence humaine a le droit de s'enorgueillir. »

Je me permets d'ajouter que, selon moi,

le *Progrès général* s'impose, aujourd'hui, à toute l'humanité, comme une force inéluctable à laquelle elle est obligée de se soumettre.

Les idées nouvelles — ou réputées telles, car rien n'est nouveau ; le nouveau c'est l'inconnu — d'abord repoussées par les hommes timorés, comme dangereuses, ou dédaignées par les vieux savants plus ou moins diplômés, comme portant atteinte à leur chère routine, finissent ensuite, quand même, par se faire jour.

Le siècle dernier, que l'on nommera plus tard, que l'on nomme déjà, à juste titre, le siècle de lumière et de science et qui, cependant, n'aura été que le précurseur de siècles plus lumineux et plus féconds en découvertes scientifiques, ce siècle, dis-je, a vu se dissiper les brumes de l'ignorance, de l'erreur et de la superstition, et, derrière les quelques nuages qui le voilent partiellement encore, le soleil de la vérité, dardant déjà quelques-uns de ses rayons d'or sur l'humanité, resplendira bientôt de tout son éclat, prodiguant ses flots de lumière et de chaleur au monde émerveillé, lequel, transformé par eux, d'après les lois immuables qui régissent

l'avancement de la matière et de l'esprit, s'élancera dans la voie du Progrès, à travers l'infinité des temps et des espaces.

Or, ici-bas, à chacun de nous s'impose un devoir rigoureux, celui de favoriser par tous les moyens possibles l'éclosion ou le développement des idées nouvelles, d'en recueillir précieusement les fruits et d'en répandre la bonne semence sur la terre, afin d'aider à leur reproduction et à leur multiplication.

A celui-ci de chercher, à celui-là de découvrir, à cet autre d'accepter, à tous de confondre leurs bonnes volontés pour s'unir et, courageusement, la main dans la main, marcher de l'avant.

Modeste chercheur, m'appuyant sur les découvertes de mes devanciers, et acceptant, comme autant d'idées acquises, toutes les idées nouvelles que l'expérience, basée sur l'évidence et le raisonnement, offre à mes recherches de la vérité, je crois qu'il est aujourd'hui de mon devoir de publier, ainsi que je l'ai annoncé au lecteur dans le chapitre III de mes *Causeries spirites* (1), sur l'*Aliénation mentale*, le

1. *Causeries spirites*. — Ouvrage in-18, Jés. paru chez Chamuel, éditeur, 5, rue de Savoie, Paris.

résultat de mes propres études sur une question humanitaire et sociale du plus haut intérêt.

Je veux parler de la *suggestion.*

Beaucoup d'écrivains, et des plus autorisés, ont déjà traité cette question, les uns au point de vue *matérialiste* (1), les autres au point de vue *spiritualiste* (2).

C'est à ces derniers que, comme *spirite* (3), je veux me joindre, non pas avec la vaine prétention de faire et dire plus et mieux qu'eux, mais dans le simple but d'ap-

1. *Matérialiste.* — Qui est relatif à la matière. Celui qui n'admet que la matière dans la constitution de l'être humain, à l'exclusion de l'*esprit* ou *âme.* Le *matérialiste* croit que la mort du corps entraîne la mort complète et absolue de l'être humain tout entier et que rien en lui ni de lui ne peut survivre.

2. *Spiritualiste.* — Qui est relatif à l'esprit. Celui qui, tout én admettant la matière dans la constitution de l'être humain, admet aussi l'*esprit* ou *âme*, indépendamment de la matière. Le *spiritualiste* croit que la mort du corps n'entraîne pas la mort complète et absolue de l'être humain tout entier, que l'esprit survit et que son existence est éternelle.

« *L'esprit est la force psychique, le principe pensant qui anime l'homme.* » Camille Flammarion.

3. *Spirite.* — Partisan du *Spiritisme.* « Le *Spiritisme*, dit *Allan Kardec*, est une doctrine fondée sur la croyance à l'existence des *esprits* ou *âmes* et à leurs *manifestations.* Tout *spirite* est nécessairement *spiritualiste*, mais on peut être *spiritualiste* sans être *spirite.* »

porter ma part de collaboration, si petite qu'elle soit, à leurs travaux, et d'associer mes efforts aux leurs pour la propagation d'une idée philosophique et scientifique de la plus grande importance.

A vrai dire, c'est plutôt l'exposé d'une étude qu'une étude même que je présente au lecteur.

A l'appui de cet exposé je cite des faits, des exemples, des documents puisés aux bonnes sources, que j'encadre, en un style simple, souvent familier, exempt de toute prétention littéraire et scientifique, dans un ensemble d'observations, de réflexions personnelles, et que je livre et soumets à l'attention, l'appréciation et l'étude de qui de droit.

Telle qu'elle est, la tâche que je me suis imposée est déjà lourde ; peut-être même est-elle au-dessus de mes forces ?

Me reprochera-t-on de l'avoir entreprise?

Non, je l'espère.

Le lecteur me sera indulgent en raison de ma bonne intention.

Dans cet ouvrage, comme dans mes *Causeries spirites*, je m'adresse à tous, aux *spiritualistes*, partisans ou non du *spiritisme*, ainsi qu'aux *matérialistes* et aux

sceptiques, voire même aux *indifférents*.

J'ai la presque certitude d'être lu et approuvé par les uns et j'ai l'espérance d'être lu, sans être blâmé, par les autres. Mon grand désir est de ne déplaire à personne, d'intéresser tout le monde et surtout — pardon de l'ambition — d'être utile à chacun.

En tout cas, je m'estimerai très heureux si ma faible voix est entendue et si, dans la mesure de mes forces et de mes moyens, je parviens à remplir, en ce monde, l'un des devoirs dont je parlais tout à l'heure, devoirs qui incombent à tout homme en général et à tout *spirite* en particulier.

Je fais humblement appel à la bienveillance du lecteur et, s'il veut bien me l'accorder, je le prie, par anticipation, d'en agréer ma vive et sincère reconnaissance.

CHAPITRE I

Du Libre Arbitre

Sa raison d'être et sa valeur. — Le libre arbitre fait l'homme responsable et justiciable. — La suggestion peut développer, augmenter, ou diminuer, supprimer, ou modifier d'une façon quelconque le libre arbitre.

Avant de parler de la *suggestion*, je tiens à proclamer d'abord mon grand respect pour le *libre arbitre*, cette « *faculté par laquelle*, dit le Dictionnaire de l'Académie, *l'âme se détermine à une chose plutôt qu'à une autre* ».

Que l'on ne m'accuse pas de le vouloir ici escamoter ou même amoindrir au profit de l'idée que je prends à tâche de vous présenter, cher lecteur. D'ailleurs, sans le libre arbitre, mon étude n'aurait ni sa raison ni son moyen d'être, puisqu'il en est la base.

Je déclare donc bien haut que je consi-

dère le libre arbitre comme le plus beau don que Dieu ait fait à l'homme. J'estime que, sans le libre arbitre, l'homme ne serait qu'un être plus ou moins inconscient, subissant plus ou moins sottement ou lâchement les influences des choses extérieures, des faits, des pensées qui l'entourent ; il ne serait, si j'ose m'exprimer ainsi, qu'une sorte de pâte molle, pétrie par le temps, au gré ou au hasard des événements.

Je crois que, seul, le libre arbitre a fait de l'homme le roi de la terre, l'être qui, malgré sa faiblesse physique relative, s'est rendu maître de forces physiques supérieures et les a soumises à sa domination, celui qui a su dévoiler les mystérieux phénomènes de la nature, se préserver de leurs dangers et en asservir les causes et les effets au bien de son existence.

J'ajoute que, à mon sens, seul, le libre arbitre fait de l'homme un être responsable et, par conséquent, justiciable, que les lois et les gouvernements qui régissent les sociétés n'auraient pas lieu d'être, si l'homme n'était pas le maître de ses pensées et de ses actes.

Je rends donc hommage au *libre arbi-*

tre et je m'incline devant la grandeur de sa souveraineté et de sa puissance.

Mais, pour souverain et puissant qu'il soit, le libre arbitre n'en est pas moins susceptible de subir les effets d'influences diverses, bonnes ou mauvaises, et de se trouver ainsi, par elles, développé, augmenté, ou diminué, supprimé, ou modifié d'une façon quelconque, momentanée, intermittente, ou chronique.

L'expérience et l'observation nous en fournissent chaque jour de multiples exemples.

D'une part, parmi les causes qui développent, augmentent le libre arbitre, il faut constater, au point de vue matériel, le bon état de santé, la pratique des lois de l'hygiène, l'équilibre général de l'organisme physique et, au point de vue spirituel, l'indépendance et la culture de l'esprit, la pureté des sentiments et l'équilibre général des facultés intellectuelles. *L'homme, sain de corps et d'esprit, est en complète possession de son libre arbitre.*

D'autre part, le libre arbitre est susceptible d'être diminué, supprimé ou modifié par les causes contraires. D'un côté, la vieillesse, les maladies, les tares hérédi-

taires, la luxure, l'alcoolisme, la folie — je parle ici de la folie qui est le résultat d'un trouble cérébral, c'est-à-dire matériel, et non d'un trouble psychique, c'est-à-dire spirituel — et d'autres atteintes que peut subir l'organisme matériel de l'homme sont préjudiciables à la force, à l'existence du libre arbitre. En effet, l'homme affecté dans son corps, dans sa matière, n'a plus la liberté de sa pensée ; *il n'est qu'en possession incomplète ou n'est plus en possession de son libre arbitre*. D'un autre côté, indépendamment de la matière, la faiblesse psychique, l'infériorité, la perversité et les défauts naturels de l'esprit, l'aliénation mentale — je parle là du trouble spirituel — sont également préjudiciables à la force, à l'existence du libre arbitre. En effet, l'homme, affecté dans son esprit, *n'est pas non plus en possession complète ou n'est plus en possession de son libre arbitre.*

Eh bien, outre toutes les causes de ces effets, outre ces influences nombreuses et de genres différents, cherchées et trouvées par les savants et philosophes matérialistes ou spiritualistes, il existe une autre cause, déjà découverte et reconnue par certains psychologues à la voix desquels

je veux, comme spiritualiste et spirite, unir la mienne.

Cette autre cause, d'un genre tout spécial, c'est la *suggestion.*

La suggestion peut aussi, peut surtout développer, augmenter, ou diminuer, supprimer, ou modifier d'une façon quelconque, momentanée, intermittente, ou chronique, le libre arbitre.

Joignant mon affirmation à celle de mes devanciers dans l'étude de la question, je l'appuie sur des expériences, observations, inductions et déductions qui me sont personnelles et dont j'ai l'honneur de présenter le résultat au lecteur.

CHAPITRE II

De la Suggestion au point de vue général

Définitions et étymologies. — Clauses et effets. — Plusieurs catégories de suggestions.

« *Suggestion.* S. f. : instigation : ne se « dit qu'en mauvaise part, — pernicieuse, « dangereuse suggestion, etc. »

« *Suggérer.* V. a : mettre, insinuer, « faire entrer dans l'esprit de quelqu'un, « — inspirer à une personne quelque « chose, quelque dessein, etc. »

Ainsi s'exprime le Dictionnaire de l'Académie Française, publié en 1835.

A cette époque *suggérer* pouvait, paraît-il, être dit en bonne part, mais *suggestion* ne se disait qu'en mauvaise part... Pourquoi ? Mystère !...

Aujourd'hui, le progrès, faisant naître des idées nouvelles, impose à la langue fran-

çaise des acceptions nouvelles de mots ou crée des mots nouveaux.

Je prendrai donc la liberté d'employer, par anticipation, le mot *suggestion* en lui attribuant un sens général aussi bien en bonne qu'en mauvaise part. De plus, contraint par la force des choses et pour l'intelligence de mon étude, d'être néologiste, j'emploierai, entre autres, les mots *suggestionner* pour exprimer l'action par laquelle on exerce la suggestion sur quelqu'un, on lui suggère une pensée ou un acte, *suggestionneur* pour désigner celui qui exerce la suggestion, et *suggestionné* pour désigner celui qui subit la suggestion, persuadé d'ailleurs que, dans cent ans, si le nouveau Dictionnaire de l'Académie est achevé, grâce au travail assidu de nos illustres et laborieux *Immortels*, la docte assemblée aura ratifié et consacré cette nouvelle acception, mes néologismes et beaucoup d'autres avec eux.

Le mot *suggérer* a une étymologie latine. Il dérive du verbe latin *suggerere*, suggérer, qui se compose lui-même de la préposition latine *sub*, sous, et du verbe également latin *gerere*, porter.

Reprenant la définition donnée par le

Dictionnaire de l'Académie de 1835 au verbe *suggérer*, j'y trouve le sens du mot tel que je l'emploierai dans le cours de cet ouvrage, lui donnant, d'ailleurs, la plus grande extension possible et entendant par *suggestion* l'ensemble de toutes les influences bonnes ou mauvaises que les *incarnés* (1) et les *désincarnés* (2) peuvent exercer les uns sur les autres.

Suggérer, au point de vue des académiciens spiritualistes ou matérialistes, comme au point de vue des spirites, veut bien dire : *mettre*, *insinuer*, *faire entrer dans l'esprit de quelqu'un*, *inspirer à une personne quelque chose*, *quelque dessein*.

*
* *

Tout effet a une cause ; mais toute cause — hormis la *première*, la *seule et*

1. *Incarné.* — Être humain, vivant sur la terre ou sur l'un des mondes disséminés dans l'espace, dont l'*esprit* — ou *âme* — est dans son enveloppe *matérielle* — ou *corporelle.* — On dit d'un *homme vivant* qu'il est un *esprit incarné.*

2. *Désincarné.* — Être humain, ayant vécu sur la terre ou sur l'un des mondes disséminés dans l'espace, dont l'*esprit* — ou *âme* — n'est plus dans son enveloppe *matérielle* — ou *corporelle.* — On dit d'un *homme mort* qu'il est un *esprit désincarné.*

unique cause de tout — est elle-même l'effet d'une autre cause antécédente.

Dans le cours de mon étude, j'examinerai avec vous, cher lecteur, les effets de la *suggestion*, laquelle je qualifierai de cause ; mais je dois d'abord reconnaître que cette cause est elle-même un effet d'une ou de plusieurs autres causes.

La suggestion a donc pour cause la volition, manifeste ou non, spontanément déterminée chez un esprit incarné ou désincarné, dans le but d'exercer une influence spirituelle quelconque sur un autre esprit.

Dans certains cas, la suggestion peut être aussi l'effet d'une influence exercée *involontairement* par un esprit sur un autre.

Les causes de la suggestion varient selon les sentiments variables ou variés qui font qu'un esprit a la volonté d'exercer une influence quelconque sur un autre esprit, ou qu'il exerce involontairement cette influence sur un autre esprit.

La sympathie et l'antipathie, l'amour du bien et celui du mal déterminent dans un esprit la volonté d'exercer une influence bonne ou mauvaise sur un autre esprit, ou lui font exercer involontairement cette influence.

D'autres fois, la suggestion est l'effet d'une autre suggestion, antérieure et supérieure, subie par l'esprit suggérant qui a été ainsi, d'abord, suggestionné lui-même et qui, ensuite, *résuggère* — pardon de ces redondances peu euphoniques mais nécessaires — volontairement ou forcément, dans l'esprit de l'être qu'il veut ou qu'il doit suggestionner, la pensée qu'il veut suggérer ou qui doit être suggérée.

Lorsqu'ils cherchent à pénétrer les mystères qui nous enveloppent, le savant et le philosophe, procédant, par induction, du connu à l'inconnu, sont tous deux contraints par la logique, en constatant les effets, de remonter aux causes des causes et, ainsi de suite, ils parviennent fatalement jusqu'à la *Cause première*, devant laquelle, quelles que soient la forme, la nature, l'idée que chacun en conçoive sans pouvoir les définir, l'univers entier doit s'incliner et s'incline, c'est-à-dire jusqu'à *Dieu*.

Dans cet ouvrage, votre serviteur, restreignant aujourd'hui le cercle de son étude et le confinant dans les limites de ce qu'il lui est permis, pour le moment, de penser et de dire, ne parlera de la suggestion que

comme d'une cause, parfois elle-même effet d'une autre cause antérieure et supérieure ; mais, lorsqu'il s'élèvera jusqu'à la *Cause première*, ce ne sera que pour la nommer et s'humilier devant son infinité absolue !... Ne cherchant que des vérités susceptibles d'être étudiées, il restera dans le domaine spirituel *explorable* — pour peu *exploré* qu'il soit — de notre monde, de notre humanité, de notre société.

*
* *

La suggestion peut être exercée :

1° *Par un esprit incarné sur un autre esprit incarné.*

2 *Par un esprit incarné sur un esprit désincarné.*

3° *Par un esprit désincarné sur un esprit incarné.*

4° *Par un esprit désincarné sur un autre esprit désincarné.*

5° *Par un esprit incarné sur lui-même.*

Ce cinquième genre de suggestion prend alors le nom d'*autosuggestion*.

La suggestion peut produire des effets multiples et différents.

Dans la production de ses effets elle est bonne ou mauvaise, selon que l'esprit incarné ou désincarné qui exerce la suggestion est bon ou mauvais, qu'il veut ou ne veut pas, qu'il doit ou ne doit pas produire d'effets bons ou mauvais.

Si vous voulez bien me suivre, cher lecteur, je vais vous conduire dans les différentes parties de l'étude que j'ai faite des nombreux effets de la suggestion d'après l'ordre que j'ai établi et énoncé ci-dessus.

CHAPITRE III

De la Suggestion exercée par un esprit incarné sur un autre esprit incarné

Classification des différentes influences.

La suggestion exercée par un esprit incarné sur un autre esprit incarné est la plus générale et la plus répandue.

Elle peut s'exercer :

1° *Par la bonne influence d'un esprit incarné sur un autre esprit incarné sans les moyens magnétiques.*

2° *Par la mauvaise influence d'un esprit incarné sur un autre esprit incarné sans les moyens magnétiques.*

3° *Par la bonne influence d'un esprit incarné sur un autre esprit incarné avec les moyens magnétiques.*

4° *Par la mauvaise influence d'un esprit*

incarné sur un autre esprit incarné avec les moyens magnétiques.

L'esprit incarné, en possession naturelle de son libre arbitre, est susceptible de subir l'influence bonne ou mauvaise d'une suggestion émanant d'un autre esprit incarné. Son libre arbitre peut alors se trouver développé, augmenté, ou diminué, supprimé, ou modifié, selon l'influence bonne ou mauvaise, forte ou faible, qu'il subit.

*
* *

§ 1. — De la bonne influence d'un esprit incarné sur un autre esprit incarné sans les moyens magnétiques

---

Influences directes et indirectes. — Les bons conseils. — Exemples. — Guérison d'un jeune homme qui se croyait condamné à mourir à vingt-deux ans. — Visite à la Salpêtrière. A travers les services du docteur Voisin. Quelques cas curieux. Le musée Charcot (X.). — L'air ambiant. — La bonne suggestion dans l'instruction et l'éducation. — Les fous *spirituels*, *matériels*, *spirituo-matériels*. — La suggestion peut guérir certains fous. — Moyens de moraliser les prisonniers et les forçats. — Hommage au Christ.

Cette bonne influence peut s'exercer de façons nombreuses et différentes.

Le simple bon conseil donné par un ami est déjà l'effet d'une suggestion.

Je prends un exemple :

Un homme se trouve dans une situation difficile, embarrassante ou embarrassée ; son libre arbitre est flottant parce qu'il ne sait quelle direction prendre. L'homme s'adresse à un ami qui n'est intéressé dans la situation que par la sympathie et l'amitié qui les unissent réciproquement l'un à l'autre. L'ami, directement désintéressé de la situation, mais indirectement intéressé à cette situation, est en mesure de peser plus justement le pour et le contre relativement aux intérêts de l'homme embarrassé. De sang-froid, libre en sa pensée, il envisage froidement et librement la situation telle qu'elle est. Il l'étudie, tire des conclusions de son étude et indique à l'homme hésitant la direction que doit prendre son libre arbitre conformément à ses intérêts.

Il lui donne, comme j'ai dit, un bon conseil. Cette suggestion s'exerce, donnée d'une part et acceptée de l'autre volontairement.

Dans d'autres circonstances, la suggestion peut s'exercer volontairement et indi-

rectement de la part de l'esprit qui suggère, sur un esprit qui est suggestionné involontairement.

Un esprit suggestionneur peut, en effet, accumuler autour de l'esprit qu'il veut, pour le bien de celui-ci, soumettre à sa suggestion indirecte, des idées, des faits, des événements qui déterminent le suggestionné à prendre une décision conforme à ses intérêts.

La bonne suggestion est aussi quelquefois le résultat d'une influence volontaire émanant d'esprits incarnés *en mission sur la terre* (1).

1. « Les hommes étant en expiation sur la terre, Dieu, en bon père, ne les a pas livrés à eux-mêmes sans guides. Ils ont d'abord leurs *esprits protecteurs* ou *anges gardiens* qui veillent sur eux et s'efforcent de les conduire dans la bonne voie ; ils ont encore les *esprits en mission sur la terre*, esprits supérieurs incarnés parmi eux pour éclairer la route par leurs travaux et faire avancer l'humanité.

« Bien que Dieu ait gravé sa loi dans la conscience, il a cru devoir la formuler d'une manière plus explicite ; il leur a d'abord envoyé Moïse ; mais les lois de Moïse étaient appropriées aux hommes de son temps ; il ne leur a parlé que de la la vie terrestre, de peines et de récompenses temporelles.

« Le Christ est venu ensuite compléter la loi de Moïse par un enseignement plus élevé : la pluralité des existences, la vie spirituelle, les peines et les récompenses morales. (Evang.

La bonne suggestion, émanant d'un incarné bienveillant, peut encore agir efficacement sur un autre incarné, affecté dans son corps ou son esprit, par l'influence que le suggestionneur exerce, volontairement aussi et directement, sur cet autre incarné subissant involontairement cette suggestion.

Et c'est ici que s'ouvre une question des plus intéressantes au point de vue physiologique et psychologique. Que de pensées, que d'actes, que d'événements peuvent être heureusement empêchés ou inspirés ou modifiés par la bonne suggestion, indépendamment de la volonté de celui qui pense et agit sous l'influence du suggestionneur !...

Votre serviteur a ainsi obtenu, par le seul fait de sa volonté dirigée par le seul sentiment du bien, d'heureux effets physiques et moraux, c'est-à-dire matériels et spirituels, dont sa conscience s'est félicitée et réjouie.

saint Matthieu, chap. XVII, vers. 10 et suiv. — Saint Jean, chap. III, vers. 2 et suiv.

« Moïse conduisait les hommes par la crainte, le Christ par l'amour et la charité. »

Allan Kardec

Je me suis trouvé en présence d'enfants, d'adultes et de vieillards sur qui j'ai exercé avec succès de bonnes suggestions, à leur insu et, par conséquent, indépendamment de leur volonté.

Permettez-moi, cher lecteur, de vous raconter un fait dont j'ai été l'auteur il y a quelques années :

Pendant un séjour que je fis en Algérie, j'étais reçu dans une famille dont le plus jeune membre, un fils unique, un garçon de dix-neuf ans — que j'appellerai X... — doué d'une intelligence supérieure, était hanté par une idée fixe, bizarre, par l'idée qu'il mourrait à l'âge de vingt-deux ans !...

A mon point de vue spirite, je crus tout d'abord qu'il était *obsédé* (1), suggestionné par un esprit désincarné. J'observai et j'étudiai avec soin, avec persistance, l'état psychique du jeune homme et j'acquis bientôt la certitude qu'il ne subissait que l'effet de sa propre pensée, de sa propre suggestion. C'était un *autosuggestionné* (2).

1. *Obsédé.* — Celui qui est tourmenté par l'*obsession*. L'*obsession* est l'action d'un esprit désincarné qui exerce d'une façon intermittente ou chronique une mauvaise influence sur un esprit incarné.

2. *Autosuggestionné.* — Celui qui se suggestionne soi-même. — Voir chap. VII. De l'Autosuggestion.

Sa famille était désespérée, car X..., certain de sa fin prochaine, négligeait ses études — on le destinait au barreau —, ne faisait aucun projet d'avenir et restait, le plus souvent, plongé dans une sombre et silencieuse mélancolie dont il ne sortait que pour entrer dans les accès d'une gaieté folle qui le jetaient dans les plaisirs grossiers et énervants de la débauche.

— « Aujourd'hui, disait-il, vivons et jouissons!... demain nous mourrons! »

Son état physique se ressentait de son état moral. X... s'étiolait rapidement et marchait droit au dépérissement général.

Chaque fois que je faisais visite à ses parents, je recevais leurs doléances. Ils se lamentaient sur la mauvaise santé et surtout sur l'état mental de leur enfant qu'ils considéraient, à leur point de vue et selon leur expression, comme un *détraqué*.

Le médecin de la famille ne donnait comme remèdes au jeune homme que de bons conseils et se refusait à le considérer comme atteint d'aliénation mentale.

Le jeune homme remerciait le docteur, demandait pardon à ses parents des chagrins qu'il leur causait, mais, aux conseils et exhortations des uns et des autres,

il répondait en souriant tristement :

— « Je ne demande qu'un peu d'indulgence, j'ai si peu de temps à vivre !... »

J'eus l'audace de tenter de le guérir ; bien m'en prit, car j'y réussis.

J'avais observé que X... écoutait volontiers et presque attentivement ma conversation. Je crus donc pouvoir exercer une influence sur lui et c'est ce qui m'encouragea dans ma tentative.

Désireux, tout en essayant de guérir ce jeune homme, de faire une expérience dont je pusse profiter plus tard et faire profiter les autres, je gardai un silence absolu sur mon projet d'action et n'en fis part à personne par crainte d'une indiscrétion.

Je voulais, en effet, que X... ne conçût pas la moindre idée de l'expérience que j'allais tenter sur lui, afin qu'il n'y fût ni docile ni réfractaire et que rien ne l'y préparât en aucune façon.

Un jour, j'étais dans le salon de sa famille, en compagnie de son père, de sa mère et de quelques amis. X... vint nous rejoindre, arrivant de sa chambre dans laquelle il s'était enfermé pendant près de trois heures. Comme presque toujours, il était pâle et mélancolique. Je répondis à

son salut d'une façon plus cordiale et plus affectueuse qu'à l'ordinaire et, tout en évitant son regard qu'il fixa un instant sur moi, comme s'il eût deviné ma pensée, je fis en sorte que la conversation générale ne roulât que sur des sujets complètement étrangers à X... et à son idée fixe.

On vint à parler de courses de chevaux et de taureaux et, tandis que plusieurs interlocuteurs étaient aux prises, chacun défendant sa manière de voir, je profitai de mon isolement momentané pour concentrer ma volonté et en diriger l'action sur X... Je le fis, en mettant mon front dans l'une de mes mains et en fermant les yeux. Dans ce court instant, je voulus simplement, mais fermement, que mon esprit entrât en communication avec celui de X..., mais à son insu, c'est-à-dire que X... eût conscience de cette communication, mais sans qu'il pût toutefois se douter ni de qui elle émanait, ni comment il la recevait.

Ce que j'avais voulu et prévu arriva. X... suivait presque avec intérêt la fameuse discussion sur les courses de chevaux et de taureaux, sans cependant y prendre part, lorsque, tout à coup, il se leva brusquement, regarda un instant autour de lui,

comme s'il cherchait quelqu'un ou quelque chose, et, se dirigeant vers le piano, il s'y accouda, songeur, tournant le dos aux personnes présentes.

Ce mouvement et cette attitude ramenèrent l'attention générale sur X... ; on devint presque silencieux et, après quelques paroles échangées à voix basse, on se sépara.

J'avais obtenu un premier résultat et je m'en trouvai fort satisfait.

Les jours suivants, sous des prétextes quelconques, je multipliai mes visites chez X... et, chaque fois que je me trouvai en sa présence, je renouvelai, toujours dans les mêmes conditions, l'expérience tendant à mettre l'esprit de X... en communication avec le mien et toujours à son insu.

J'y réussis chaque fois de plus en plus facilement et, enfin, je crus arrivé le moment de tenter la cure projetée.

Un soir, X... était assis, lisant un journal, dans un coin du salon, un peu éloigné de son père et de sa mère qui jouaient aux cartes ; moi, j'étais au piano, exécutant, au hasard, des phrases d'une banalité quelconque.

Soudainement, je me mis à jouer quelques mesures d'une complainte langoureuse de ma composition exhalant comme des gémissements.

J'essayais d'exprimer l'angoisse et la désespérance d'une âme troublée qui va quitter son corps, sans savoir où elle ira, lorsque la mort aura tranché le fil qui la retient encore à la matière.

Arrivé aux derniers accents de ma complainte, au moment où, d'après le sentiment musical que j'exprimais, l'âme abandonne son enveloppe mortelle pour entrer dans l'erraticité, j'observai X... à la dérobée. Il ne lisait plus : il m'écoutait, la tête basse, inclinée sur sa poitrine, l'œil empli d'une sombre tristesse.

Alors, brusquement, je changeai le rythme de ma composition. Dans ma pensée, l'âme, délivrée de ses entraves matérielles, s'envolait joyeusement vers les espaces éthérés en compagnie d'esprits amis venus pour la chercher et la conduire !...

C'était comme un chant d'allégresse, une hymne de félicité qui s'échappait de mes doigts ! X..., se levant subitement, s'approcha de moi et écouta la fin de ma composition, le visage comme transfiguré et illu-

miné. Mon dernier accord était à peine frappé qu'il me prit la main avec transport, presque avec violence, et, plongeant ses yeux dans les miens, il me dit ce seul mot : « Merci ! »

Puis, comme ses parents nous regardaient l'un et l'autre avec un étonnement qui frisait la stupéfaction, X..., un peu gêné, reprit sa place dans son fauteuil et se replongea dans sa lecture. Je fis signe aux parents de continuer leur partie de cartes comme si rien ne s'était passé et, moi-même, je me remis à jouer du piano, tout en ayant soin de n'exécuter, comme au commencement de l'expérience, qu'un morceau d'une musique banale, mais légère, et toute différente de la précédente.

Quelques minutes après, la soirée étant terminée, je pris congé de mes hôtes. X..., la figure éclairée d'un bon sourire, s'empara de la main que je lui tendais, la serra affectueusement, puis se détourna rapidement pour rentrer dans sa chambre.

Parvenu à la porte de sortie, j'entraînai un peu au dehors du seuil le père de X..., et, lui recommandant de ne pas parler à son fils de ce qui s'était passé, je le priai de me recevoir tous les jours et de me don-

ner carte blanche à l'égard de son fils pour essayer d'obtenir une guérison dont je lui laissai entrevoir l'espérance.

Liberté pleine et entière d'agir me fut aussitôt accordée.

Je revins le lendemain à la même heure.

A mon entrée dans le salon, j'observai X... ; son visage était radieux. Il n'était pas sorti de la journée et s'était remis avec ardeur à ses études de droit dont il voulait suivre de nouveau et assidûment le cours. Aux heures des repas, il s'était montré enjoué, causant librement de tout et de tous.

C'est ce que me raconta rapidement et à voix basse sa mère avec une joie manifeste.

La soirée se passa gaiement et, avant de nous séparer, je proposai à X... de venir me voir, le lendemain, dans l'après-midi, chez moi, après sa sortie du cours, ce qu'il accepta avec empressement.

Le lendemain, il vint et nous causâmes du présent et de l'avenir. Sans faire aucune allusion à la sombre pensée qui l'avait hanté et dont il paraissait presque délivré, je lui parlai de la carrière d'avocat qu'il allait embrasser, de ses futurs succès oratoires et, tout en parlant, je concentrai ma

volonté sur son esprit, voulant résolument et opiniâtrément qu'il oubliât ses tristes idées d'autrefois, pour ne plus penser qu'au bonheur du présent et aux espérances de l'avenir.

Je fis ainsi pendant huit jours consécutifs. Puis, sous prétexte de travaux absorbant tout mon temps, je restai cinq jours sans le voir.

Le sixième jour, je fis visite à ses parents, en son absence, et j'appris, avec le plaisir que vous devez comprendre, que X... était absolument et radicalement guéri, physiquement et moralement.

Il se portait à merveille, était d'humeur égale, gai, studieux, heureux de vivre et se promettait de devenir une petite gloire du barreau.

X... s'est presque tenu promesse, car, aujourd'hui, il est docteur en droit et a déjà brillamment gagné plusieurs procès.

Je ne vous parlerai pas de la reconnaissance que les parents de X... me témoignèrent, mais je puis dire combien je fus heureux du succès de mon expérience et de la cure obtenue.

Je puis affirmer que, quoique magnéti-

seur, je n'ai exercé sur X... aucune influence magnétique.

D'ailleurs, X... est aujourd'hui magnétiseur lui-même et sa passivité eût été certainement nulle ou presque nulle si j'avais tenté de le magnétiser.

Dans la circonstance, j'ai été un simple suggestionneur sans les moyens magnétiques et X... a subi, involontairement d'abord, volontairement ensuite, ma suggestion qui l'a délivré de son autosuggestion.

Voilà, ce me semble, un fait qui prouve irréfutablement l'influence et les effets d'une bonne *suggestion exercée par un esprit incarné sur un autre esprit incarné.*

Depuis, j'ai obtenu, par la suggestion également non magnétique, des guérisons plus difficiles, aussi probantes et non moins réussies à l'avantage des intéressés.

Par la suggestion magnétique j'en ai obtenu d'autres dont je parlerai au paragraphe 3 de ce chapitre.

Ici, je crois devoir faire faire une observation au lecteur. Dans cet ouvrage, il m'arrivera souvent de citer, à l'appui de mes idées personnelles, à propos des maladies mentales, des écrits, des théories, des

systèmes émanant de docteurs-médecins, soit spiritualistes, soit matérialistes. Tous ces médecins agissent, dans certains cas de démence, au moyen de la suggestion, sur l'*esprit* de leurs malades.

Quelques-uns d'entre eux ne voient dans l'*esprit* que la résultante du système nerveux attenant et aboutissant au cerveau. Pour eux, matérialistes, leur action suggestive se porte sur la matière; pour moi, spiritualiste, elle se porte sur le principe psychique, immortel, uni à la matière, pendant la vie du corps, mais existant, néanmoins, indépendamment de la matière. Or, dans l'expérience, il appert que, quelle que soit l'idée que l'on se fasse de la nature de l'esprit, l'effet de la suggestion est presque toujours le même ; d'où l'on peut conclure que médecins spiritualistes et médecins matérialistes, faisant application de la suggestion, n'agissent tous que sur le seul et même esprit. Mais là où le spiritualisme triomphe du matérialisme, c'est lorsque le médecin spiritualiste obtient des soulagements, des guérisons que le médecin matérialiste est incapable de produire, ce que l'expérience a démontré.

Parmi les hommes de science, spiritua-

listes ou matérialistes, qui se sont distingués dans la psychothérapie, il convient de nommer au premier rang le docteur Jules Voisin dont les innombrables cures à la Salpêtrière attestent l'heureuse efficacité de la bonne suggestion.

A propos de ce célèbre médecin, permettez-moi, cher lecteur, de vous communiquer le très intéressant récit publié par un rédacteur au *Matin* dans le numéro du 14 août 1900, relatant une visite qu'il fit à la Salpêtrière, en compagnie des membres du *Congrès d'Hypnotisme*.

Ce récit vous fera mieux connaître et apprécier l'illustre savant et le philanthrope éclairé qu'est le docteur Voisin.

*
* *

A la Salpêtrière

Le congrès d'hypnotisme. — A travers les services du docteur Voisin. — Quelques cas curieux. — Le musée Charcot. (X).

« Il nous a été donné, hier matin, de visiter avec les membres du congrès d'hyp-

notisme, une ville dans la ville : l'hospice de la Salpêtrière, et, de cette ville, l'un des quartiers les plus curieux, le plus curieux peut-être, le service du docteur Jules Voisin.

« Tout d'abord, dès l'arrivée, ce savant veut bien nous montrer deux de ses malades, singulièrement améliorées par l'hypnotisme : une femme de quarante ans, atteinte, en 1889, de manie ambulatoire, que le docteur soigne par la suggestion et qui est restée récemment deux années sans recourir à lui et sans que la suggestion ait cessé de produire son effet ; puis, une jeune fille, ouvrière d'imprimerie, atteinte de *basedow* entraînant une incapacité de travail absolue, et que le docteur, en la traitant au corps thyroïde frais, a mise en état de travailler, comme elle le fait actuellement, dix heures par jour.

« M. Jules Voisin et ensuite M. Montreuil, directeur de la Salpêtrière, qui est venu nous rejoindre, nous conduisent dans le service de M. Raymond, le successeur de Charcot. C'est M. Janet qui fait aux congressistes les honneurs du service spécial de M. Londe.

« M. Philippe, chef de laboratoire, nous

montre et nous explique ses salles de travail, ses solutions, ses instruments, ses plaques microscopiques ; et M. Cestan, chef de clinique, avec une bonne grâce vraiment méritoire, donne à tous, spécialement dans les salles de cinématographie, autant de détails, sur toutes choses, qu'il est possible d'en faire entendre à la petite foule agitée et bavarde, bruyante et diverse d'aptitudes, qui grouille et se bouscule à travers les portes.

« Nous sommes introduits ainsi d'abord dans le musée Charcot. On se presse devant les collections anatomiques du *tabes*, devant les documents sur le cerveau, etc., mais plus encore devant un portrait du maître, peint par Tofano en 1881, et encore bien davantage devant les dessins signés « Charcot », caricatures de collègues ou jeux d'imagination, exécutés pour la plupart durant les heures ennuyeuses du concours d'agrégation.

« Et quelqu'un dit : « Ne verra-t-on pas des malades ? » Nous entendons cette réponse, dont il y a lieu de féliciter l'auteur : « Il y a vraiment trop de monde !... Ce serait contraire à l'humanité ! » Voici pourtant que, en petit nombre, on jette un

coup d'œil, dans le musée même, sur une hystérique qui aboie, puis sur une jeune hystérique affligée de tremblements de la mâchoire et d'accès de sommeil subits qui la prenaient en pleins champs, puis encore sur une femme atteinte d'une contracture des pieds qui la fait marcher sur les pointes. On nous montre quelques autres malades, mais peu : le mot d'ordre est évidemment de ne pas troubler celles que notre visite pourrait agiter.

Chez M. Raymond

« Mais nous voici dans un autre bâtiment, dans le service de M. Raymond. Nous traversons les salles d'électrisation, toutes pleines d'appareils ingénieux, dans quelques-uns desquels l'électricité remplace tout simplement l'eau des appareils à douche ordinaires. Ensuite, un spectacle des plus intéressants retient les congressistes dans la salle suivante : M. Cestan, d'abord, fait voir des objets avalés par des enfants et que l'on a découverts dans leurs organes, au moyen de la radiographie ; puis quelques planches radiographiques de lésions et de déformations ; enfin, sur un

écran, le cinématographe nous montre divers exemples de marches nerveuses, de spasmes, de crises hystériques.

Les Arriérées de M. Voisin

« Une cour encore : une cour d'enfants.

— Vous ne verrez pas la droite de mon service, dit le docteur ; elle est isolée, à cause de l'épidémie d'oreillons que j'ai eue dernièrement. Mais voici la gauche que vous verrez tout entière.

« M. Voisin, alors, sur le seuil d'une porte, s'arrête et donne des explications très intéressantes sur son service d'enfants ou d'adultes retardées. Les moins inintelligentes sont chargées de veiller sur les autres ; on leur en confie une ou deux ; et ce système d'excitation de leur responsabilité, qu'elles arrivent presque toutes à comprendre peu à peu, leur fait un bien énorme.

« Ce n'est pas tout : pour compléter les effets dus à l'excitation de la responsabilité, à l'hydrothérapie qui produit la propreté et en même temps le renforcement des muscles, voici l'école ! Mais oui, une

école, où l'on donne à ces pauvres petites retardées, ou même aux idiotes et aux démentes, d'habiles leçons de choses. Et elles comprennent... quelquefois, presque toujours à la longue. M. Voisin et ses collaborateurs et collaboratrices sont d'une patience inaltérable, d'une persistance forcément triomphante. On commence par faire son lit ; et puis, on fait un peu de couture, du brochage, etc., etc. L'amélioration est la loi, dans cet asile de misère, une amélioration progressive, rapidement sensible, physiquement et moralement bienfaisante.

« Mais nous n'avions encore rien vu ! Nous sommes maintenant dans une cour occupée par des enfants, assises, les unes à l'ombre d'un mur, en une longue rangée, tandis que les autres jouent (!) ou causent (!!) ou se promènent un peu plus loin, sous l'œil des surveillantes. Cruel, certes, ce tableau ; mais il est difficile, impossible peut-être, de rien voir de plus soigné, de mieux tenu que cette cour remplie d'idiotes et de démentes. M. Voisin explique aux membres du congrès le cas de quelques-unes de ces malheureuses enfants. Nous ne pouvons reproduire tous ces détails. Signa-

lons pourtant un de ces sujets qui ne sait pas et ne peut pas parler, mais dont l'oreille est si musicale qu'elle rend « juste » tous les sons qu'elle entend, et qu'elle chante ainsi toute la journée.

Section des adultes

« Des dortoirs et encore des dortoirs : ce sont ceux des adultes. Vides? Parfaitement. « Tout le monde travaille ici », dit le docteur Voisin avec une juste fierté. Il paraît que toutes ses malades s'occupent et même gagnent quelques sous.

« Une cour énorme. — « Rien de plus
« apaisant pour une agitée, fait notre
« savant guide, que de la mettre, seule,
« dans cette immensité ; elle s'y calme
« très vite. — Mais ces fleurs, ces gazons ?
« — Elles n'y touchent jamais ! »

« Puis des cellules. — « Rien de plus
« apaisant pour une agitée, dit M. Voisin,
« que de la mettre en cellule, dans l'obs-
« curité ; cela la calme très vite. — Et la
« grande cour ? Le docteur sourit : — L'un
« et l'autre moyens sont bons, suivant les
« cas, et parfois pour le même cas, expli-
« que-t-il. Il faut avoir la grande cour,

« mais il faut avoir aussi *quelques* (et « il appuie sur ce mot) cellules ; je ne con- « seillerai jamais de les supprimer com- « plètement .»

« Dans la cour, cependant, dans la cour grillée, l'une des agitées expliquait son cas à un congressiste ; elle semblait même prise d'une vive sympathie pour lui...

— « Allons-nous-en ! dit alors le docteur « Voisin, en entraînant tout le monde ; « quand elles sont ainsi excitées, c'est que « la crise est proche. »

« Et l'on s'en fut déjeuner, non sans que les congressistes, ayant à leur tête M. le docteur Voisin, entre M. Montreuil, à gauche, et M. Achille, conseiller municipal, à droite aient été photographiés dans un coin de cour de la Salpêtrière.

« Or, il fut excellent et très gai le lunch offert au congrès par l'Assistance publique. Les discours même ne lui firent point de tort ; car ils furent courts et charmants, de simples toasts, parmi lesquels nous devons signaler ceux du docteur Voisin, de M. Montreuil, du docteur Bérillon, du docteur Schlencknotsing, de Munich, en allemand ; de M. Achille, du docteur Paul Farez (avec une double réplique de

Mme Sorgues, fille de Durand de Gros, et de M. Bérillon), enfin du président de la Société médico-légale de New-York, M. Clark Bell, en anglais. Vers deux heures on se séparait, comme à regret, en se donnant rendez-vous pour les travaux du congrès. »

X.

*
* *

Il est évident qu'un être humain, enfant, adulte ou vieillard, subit, au point de vue moral, l'influence bonne ou mauvaise du milieu où il vit.

Sans vouloir, ici, chercher querelle à l'atavisme, tel qu'il est compris, défini et présenté par certains psychologues, je crois cependant que beaucoup de philosophes affirmeront avec moi que la nature spirituelle d'un individu est modifiable par l'éducation qu'il reçoit, par les mœurs et les habitudes de ceux qui l'entourent, par les conversations qu'il entend et les exemples dont il est témoin.

Prenons, par exemple, dès sa naissance

et dans son pays d'origine, un enfant de race et de nationalité différentes des nôtres ; transportons cet enfant au milieu de nous et faisons son éducation. Je crois pouvoir prétendre que, à de rares exceptions près, malgré l'influence que l'essence même de la nature physique exerce toujours sur l'esprit, cet enfant, élevé, instruit, inspiré, *suggestionné* par nous, sentira, pensera, agira comme les enfants de notre race et de notre nationalité et que, plus tard, adulte et vieillard, l'individu, s'il reste au milieu de nous, aura les mêmes mœurs, habitudes et caractères que nous.

Ces effets de l'ambiance étant constatés et admis, quelle grave responsabilité incombe aux pères de famille dans l'éducation de leurs enfants ! Quelle constante préoccupation que celle de veiller, dès le berceau, avec vigilance et sollicitude, sur l'éclosion des idées nouvelles et le développement des facultés morales !

Avec quel soin et quel scrupule un père doit fouiller dans les profondeurs de sa propre âme, pour y chercher, recueillir ce qu'elle contient de plus pur et en composer comme un solide tuteur sur lequel vien-

dront s'appuyer pour croître, s'élever et grandir, les premières pensées de l'enfant !

L'œuvre de la bonne suggestion est déjà commencée ; mais elle va être continuée, plus considérable dans ses moyens, plus importante dans ses effets, lorsqu'elle va s'exercer sur l'adolescent. C'est alors que, émondant sans hésitation le jeune arbuste, retranchant et taillant les branches tortues et faibles pour donner de la force aux tiges droites et vigoureuses qui formeront l'arbre à venir, le père, luttant, sans sévérité inutile mais aussi sans faiblesse nuisible, contre les défauts et les mauvais penchants et parvenant à les détruire, pour fortifier les qualités et les bons instincts, pour favoriser l'épanouissement des bonnes idées innées, inculquera dans l'esprit de l'adolescent, lui *suggèrera* les principes d'équité et de charité, de vertu et d'honneur qui feront de lui, plus tard, l'un des meilleurs et plus utiles membres de la grande famille humaine.

En présence de ces devoirs d'un père et des effets produits par l'éducation, quelles salutaires réflexions sur les effets produits par l'enseignement dans les écoles, et surtout dans les pensions et collèges où la vie

est en commun, s'imposent aux instituteurs et professeurs de l'Université ! Car, outre l'instruction déterminée par les programmes officiels qu'ils doivent donner à l'intelligence, ils ont aussi une direction morale à donner à la pensée des enfants qui leur sont confiés ; car ils ne doivent pas seulement emplir la mémoire de leurs élèves de connaissances littéraires et scientifiques, ils doivent aussi s'occuper de la culture de leur esprit et de leur cœur, leur inspirer le sentiment des devoirs qu'ils ont et auront à remplir, d'abord, envers leurs parents, leurs camarades et maîtres, et, plus tard, envers la société et leur pays.

Il faut donc qu'ils s'appliquent à ne parler devant eux que le langage qui convient à la vraie éducation morale, à ne leur *suggérer* que des sentiments nobles et élevés ; ils faut qu'ils veillent à ce que ces sentiments soient, autant que possible, inspirés à tous leurs élèves, à ce que, dans le troupeau, il ne se trouve pas de brebis galeuse, en un mot, à ce que tous ces enfants, vivant et respirant dans une même atmosphère saine et pure, soient amenés forts, vigoureux et honnêtes à l'entrée de

la route plus ou moins longue qu'ils auront à parcourir dans la vie de ce monde.

Et, plus tard, lorsque les enfants sont devenus adultes, lorsque ces adultes sont appelés à servir, à défendre leur pays, les obligations des chefs de l'Armée ne sont-elles pas les mêmes que celles des professeurs de l'Université ? Ne faut-il pas aussi que ces chefs inspirent, *suggèrent* aux jeunes soldats, si ceux-ci ne sont pas ou s'ils sont mal préparés à leurs devoirs, ou fortifient dans leur cœur, s'ils y sont préparés, avec le respect de la discipline, l'amour du drapeau, le culte de la patrie ?

*
* *

Dans le troisième chapitre de mes *Causeries spirites*, sur l'*Aliénation mentale*, j'ai divisé les fous en trois catégories : celle des fous *spirituels*, celle des fous *matériels* et celle des fous *spirituo-matériels*.

J'ai dit que trois genres de remèdes différents devaient être apportés à ces trois genres de folie différents et que, quant à l'ordonnance des soins à donner, je cédais

la place aux maîtres de la doctrine spirite et de la science médicale.

Dans le cours de cet ouvrage je me départirai peut-être un peu de ma réserve. Pour le moment, je me permettrai seulement de formuler un vœu.

Je souhaiterai que, dans toutes les maisons d'aliénés, des médecins pratiquant la savante méthode du docteur Jules Voisin et des médecins spirites soient admis à donner leurs soins aux fous *spirituels*, c'est-à-dire dont l'esprit seul est malade, et aux fous *spirituo-matériels*, c'est-à-dire dont l'esprit et le cerveau sont à la fois malades.

Je ne parlerai pas ici, bien entendu, des fous *matériels*, c'est-à-dire dont le cerveau seul est malade et qui appartiennent tout entiers à la science médicale matérialiste.

Dans le premier cas, celui des fous *spirituels*, il est de toute évidence que les remèdes donnés au cerveau et à toutes les parties de l'organisme qui en dépendent, c'est-à-dire à la matière, ne peuvent être d'aucune efficacité, puisque c'est l'esprit seul qui est malade. Pour employer une expression vulgaire, mais exacte, c'est

comme si l'on mettait *un cautère sur une jambe de bois.*

Même sans les moyens magnétiques et à l'exclusion de tout remède matériel, un médecin *suggestionneur* obtiendrait certainement des résultats, des soulagements appréciables, voire même des guérisons complètes, comme celles qu'obtient le docteur Jules Voisin.

Ainsi que je l'ai dit au commencement de ce chapitre, j'ai fait moi-même quelques expériences que le succès est venu couronner.

Il est incontestable que le fou *spirituel* est, de par sa faiblesse d'esprit, prédisposé à subir la bonne suggestion d'un homme dont l'esprit est fort, dont toutes les facultés intellectuelles sont en état de parfait équilibre, et qui, de plus, est animé de l'ardent désir de faire le bien et de soulager, de guérir, si possible, son semblable.

J'ai dit, dans mes *Causeries spirites*, que parmi les fous *spirituels* on trouvait :

1° Certains *crétins* ou *idiots*, dont l'esprit est inférieur, c'est-à-dire n'est pas encore

assez *avancé* (1) pour agir régulièrement sur un cerveau humain.

2° Les *extatiques*, dont l'esprit, s'abstrayant des choses de ce monde, ne met les facultés intellectuelles qu'au service de chimères, de rêves irréalisables.

3° Les *monomanes*, dont l'esprit concentre les mêmes facultés sur un seul objet ou sur une idée fixe — généralement erronée —, soit par le fait d'une obsession intermittente ou chronique émanant d'un esprit désincarné (2), soit par le fait de leur propre suggestion, c'est-à-dire de l'autosuggestion (3).

4° Les *autosuggestionnés*, qui se suggèrent à eux-mêmes une ou plusieurs idées fausses, contraires à ce qui est ou doit être.

5° Les *obsédés*, dont l'esprit subit, d'une façon intermittente ou chronique, la mauvaise influence d'un esprit incarné ou désincarné.

1. Esprit *non avancé* ou *peu avancé*. — Esprit qui n'est encore qu'aux premiers degrés de la hiérarchie spirituelle, qui n'a pas encore eu le temps ou les moyens de progresser. — Voir chap. IV.

2. Voir chap. V, § 2. — De la mauvaise influence d'un esprit désincarné sur un esprit incarné.

3. Voir chap. VII. — De l'autosuggestion.

6° Les *médiums* (1) *à incarnation* (2), qui, au point de vue spirituel, cessent momentanément, pour ainsi dire, d'être eux-mêmes.

Chez tous ces aliénés, dont le genre de folie serait reconnu par les moyens que j'ai indiqués dans mes *Causeries spirites*, les soins donnés par un médecin spirite *suggestionneur* seraient, sans nul doute, très efficaces.

Le suggestionneur, favorisant l'avancement de l'esprit des uns, ramenant l'esprit

1. *Médium.* — Tout être humain ayant la faculté d'entrer en communication avec les désincarnés et, par cela même, de servir d'intermédiaire entre les désincarnés et les incarnés. Les moyens employés par les médiums diffèrent selon les différentes facultés médianimiques dont ils sont doués.

2. Le *médium à incarnation* est un médium dont l'organisme matériel, ou enveloppe corporelle, est momentanément abandonné par son propre esprit, lequel cède, de gré ou de force, sa place à un esprit étranger.

Cet autre esprit, qui se substitue ainsi à l'esprit du médium, est toujours un esprit désincarné. Il s'empare volontairement ou involontairement de tout l'organisme matériel du médium, au moyen duquel il manifeste et exprime ses pensées, ses volontés et produit des actes. Cette incarnation momentanée peut avoir lieu, soit en état de veille, soit pendant le sommeil naturel ou magnétique du médium. Au départ de l'esprit étranger, l'esprit du médium reprend sa place dans son organisme matériel, et le médium se retrouve alors dans l'état normal qui lui est propre.

des autres à la perception et à l'intelligence exactes des réalités, délivrant ceux-ci de leur idée fixe et fausse, et ceux-là de leur obsession ou des mauvais esprits qui s'incarnent en eux, par le seul ascendant de sa volonté exercé par les moyens qu'il jugerait convenables, obtiendrait certainement la guérison *spirituelle* des fous *spirituels*.

Dans le deuxième cas, celui des fous *spirituo-matériels*, ceux-ci recevraient à la fois les soins *spirituels* comme les fous *spirituels* et les soins *matériels*, selon le genre d'affection matérielle dont leur cerveau serait atteint.

Puisse mon vœu être compris et réalisé par qui de droit pour la guérison et le bonheur de tant d'infortunés dont regorgent les asiles d'aliénés !

*
* *

J'ai dit que tout être humain subit l'influence morale, bonne ou mauvaise, de l'air ambiant au milieu duquel il vit ; c'est un fait incontestable et incontesté. Qu'il me soit donc permis, à cet égard, de présenter quelques réflexions et même

de risquer la proposition d'une petite réforme sociale.

Lorsqu'un homme, entraîné par les mauvaises fréquentations ou les mauvaises suggestions, ou devenu mauvais par soi-même, commet, pour la première fois un délit ou un crime et qu'il en est puni par la justice humaine, il subit sa peine soit dans une prison, soit dans un bagne. Là, il se trouve en contact quotidien avec d'autres délinquants ou d'autres criminels quelquefois plus coupables que lui. Qu'arrive-t-il alors ? Il arrive le plus souvent que cet homme qui, bien que coupable, pouvait ne pas être un endurci dans le mal, le devient par l'effet de l'influence néfaste qu'il subit de la part de certains de ses compagnons de prison ou de bagne. Ne pourrait-on remédier à ce déplorable état de choses ? La justice sociale doit elle se contenter de châtier sans se soucier de savoir si l'homme déjà mauvais, qu'elle châtie pour une première faute commise ne deviendra pas, par le fait même du genre de châtiment infligé, plus mauvais et, par conséquent, capable de commettre plus tard d'autres fautes, et des fautes plus graves que la première ? Ne devrait-

elle pas, au contraire, tout en punissant un coupable, s'appliquer non seulement à le rendre moins mauvais, mais même à le rendre bon ?

Comment ?...

D'abord, en établissant des divisions et des subdivisions dans les catégories de condamnés, en séparant les mauvais d'avec les pires ; puis, en faisant un choix judicieux des geôliers et des gardes-chiourme ; enfin, en instituant, à côté des enseignements religieux très appréciables et très respectables des aumôniers, des cours de morale naturelle et sociale qui seraient faits par des hommes d'une compétence reconnue, tels que des professeurs de philosophie ou de législation.

Ensuite, quand la faute est expiée, quand l'homme a payé sa dette à la société, que se passe-t-il ? L'homme sort de la prison ou du bagne et le voici rendu à la société ; mais la société ne veut plus de lui. Le malheureux a beau frapper à toutes les portes pour demander du travail et gagner honnêtement sa vie, il est repoussé de partout ; alors, s'il s'est corrigé, s'il a voulu sincèrement sortir du mal pour entrer dans le bien, ses bonnes résolutions s'évanouis-

sent, il retombe dans le mal, mais, cette fois, il s'y enfonce et n'en peut plus sortir ; il est perdu à tout jamais !

Consultez les statistiques, vous verrez que les grands criminels sont presque tous des repris de justice, des récidivistes, comme on dit au Palais.

Eh bien, la société ne pourrait-elle créer des chantiers, des ateliers, dans lesquels les prisonniers et les forçats libérés les mieux notés seraient admis sur leur demande ? Là, encore, il y aurait une classification à établir. Il ne faudrait pas mêler les bons avec les moins bons ; il faudrait, si je puis m'exprimer ainsi, observer le thermomètre moral de chacun d'eux, non pas une fois, mais plusieurs fois, et, à mesure que le thermomètre monterait, faire passer l'amélioré dans une division supérieure, et, ainsi de suite, jusqu'à complet amendement.

Dans ces chantiers et ateliers seraient aussi admis des travailleurs n'ayant subi aucune condamnation, commis aucune infraction aux lois et incapables de corruptibilité. De la fréquentation, du contact de ces hommes honnêtes il ne pourrait résulter qu'une influence favorable au

relèvement général des pauvres déchus.

Bien entendu, des cours de morale naturelle et sociale, mais d'un ordre plus élevé, seraient aussi institués dans ces chantiers et ateliers.

Alors, l'ancien coupable, réellement et complètement purifié dans ses sentiments, transformé, métamorphosé par sa bonne conduite, ne serait plus un objet de répulsion pour la société ; ses relations avec les travailleurs honnêtes lui rouvriraient les portes de maisons où il pourrait gagner honnêtement sa vie ; il reconquerrait avec l'estime des autres la sienne propre ; une existence nouvelle, honorable et heureuse recommencerait pour lui.

Ne serait-ce pas là la seule et vraie réhabilitation ?

Par ces moyens, combien d'être mauvais deviendraient bons !

La bonne suggestion ainsi comprise et pratiquée serait comme la greffe du bien sur le mal, laquelle, en se développant, produirait, par la moralisation, le relèvement complet des êtres tombés.

Ne serait-ce pas l'acheminement vers le bien général, conformément aux lois du progrès ?

Que le lecteur veuille bien me pardonner l'invasion que je viens de faire dans un domaine de choses instituées et établies par des savants et des législateurs d'un temps déjà éloigné, certainement très compétents et animés des meilleures intentions, ainsi que la petite révolution que j'ai tenté d'y apporter. Mais, au-dessus des lois faites par les hommes, il y a la loi de nature, instituée par Dieu, et cette loi commande de favoriser, par tous les moyens possibles, l'éclosion et le développement des idées nouvelles et des réformes sociales qui permettront à l'humanité de marcher vers la perfection.

Certes, la route est encore longue, car le but est encore lointain. Mais doit-on perdre courage et s'arrêter ?

Non, à mon avis.

Chacun de nous doit, selon ses forces, concourir au mouvement général vers l'avant.

C'est pourquoi je me crois autorisé à travailler, à chercher, et, si peu que j'aie produit et trouvé, à le proclamer à haute voix et à le soumettre à l'examen et à l'étude des maîtres en science et en jurisprudence, les priant de vouloir bien me

prêter une oreille attentive et favorable.

D'ailleurs, je n'ai pas fini, et, si aux yeux du lecteur je mets tant d'insistance à m'excuser de mes hardiesses et à protester de mon unique désir de faire, si petite qu'elle soit, une œuvre utile et profitable, c'est pour me concilier ses bonnes grâces ; car, dans le cours et jusqu'à la fin de cet ouvrage, j'aurai encore souvent besoin de sa patiente attention et de son indulgente bienveillance.

Je n'ai fait qu'exposer ici, sommairement, quelques-uns des avantages que l'on peut tirer de la bonne suggestion exercée par un esprit incarné sur un autre sans les moyens magnétiques. Je prie donc les pères de famille, les médecins, les magistrats, les législateurs, tous ceux qui veulent bien me lire, de combler par un travail personnel les lacunes de mon étude. J'ose espérer que ce sera pour le plus grand profit de tous ceux qu'ils sont appelés à élever, à soigner, à juger et à conduire dans la voie du vrai, du juste et du bon.

*
* *

Avant de terminer ce paragraphe, je

veux saluer ici, publiquement, le plus grand suggestionneur des temps passés et présents, le *Christ*, cette noble et pure victime de la plus grande des iniquités humaines.

Dans la suite, j'aurai souvent à parler de lui.

Qu'il me soit permis, dès maintenant, de m'incliner respectueusement devant ce géant, et de payer mon tribut d'admiration à son œuvre colossale.

Esprit supérieur, venu sur la terre pour l'accomplissement d'une mission sublime, il a fait la plus grande révolution morale que l'on puisse imaginer.

Sa doctrine, uniquement basée sur les principes de justice, d'amour et de charité, s'est répandue sur le monde, prodiguant à l'humanité angoissée et chancelante la consolation, la force et l'espérance sans lesquelles elle semblait près de défaillir et de périr !

Certes, les bienfaits de l'œuvre du Christ n'ont pas été acquis au monde entier en un seul jour ; sa vie, trop courte, n'y a même pas suffi, mais il avait semé et la récolte a couvert la terre.

Et comment a-t-il semé ? Et pourquoi la récolte a-t-elle été abondante ?

Il a semé par la parole, c'est-à-dire par l'expression de la pensée, et, par la bonne influence de son esprit, il a soulevé et vivifié le monde.

La récolte a été abondante parce qu'il avait semé le pur froment, lequel, en se multipliant, est devenu la nourriture spirituelle nécessaire à l'existence de l'humanité.

Il a parlé et ceux qui l'écoutaient ont été saisis d'admiration et comme ravis en extase !

Son ascendant sur les masses était tel que les foules, à sa voix, se précipitaient pour tomber à ses genoux et boire à longs traits les flots d'éloquence persuasive qu'il déversait sur elles.

Il entrait dans les cœurs, pénétrait dans les plis et replis les plus cachés des âmes, consolant l'affligé, relevant le pécheur, insufflant à tous la foi en Dieu, la croyance à l'immortalité de l'esprit et l'espérance en l'avenir.

Il *suggérait* !!!...

Gloire et hommage soient rendus à l'illustre *suggestionneur*, au sauveur du monde !

---

§ 2. — De la mauvaise influence d'un esprit incarné sur un autre esprit incarné sans les moyens magnétiques

Le mal. — Les mauvais conseils. — Les mauvaises fréquentations. — Funestes influences d'un esprit dément sur un esprit sain. — La folie neurasthénique. M. et Mme Daniel Dupuis. Suicide d'un médecin aliéniste. (Félix Duquesnel). — Note sur la contagion de la folie. (Docteur Léon L'Hoest).

En commençant ce paragraphe, il me faut rendre justice à l'humanité en général, et, en particulier, aux différentes sociétés qui la composent. Elles sont moins mauvaises qu'on ne serait porté à le croire.

La preuve en est dans le but poursuivi et atteint par les institutions qui les régissent et dans la soumission plutôt volontaire qui est faite à ces institutions.

S'il en était autrement, d'ailleurs, les choses de ce monde, quoique n'allant pas très bien, iraient encore moins bien qu'elles ne vont, et les sociétés, déjà souvent et violemment ébranlées dans leurs bases par des cataclysmes peut-être nécessaires — quoique ou parce que destructifs —, se

seraient englouties depuis longtemps dans les gouffres insondables du néant.

J'accorde que le Code pénal et le gendarme sont pour un peu dans le respect des lois et la pratique des vertus ; mais je veux croire que la conscience y est pour beaucoup, et que, en somme, le bien a presque toujours librement prévalu sur le mal.

C'est une des conséquences du progrès qui apparaît nettement aux yeux d'un observateur, s'il considère le chemin parcouru par le monde, dans le domaine de la civilisation, depuis ses origines connues jusqu'à nos jours.

*
* *

Dans le paragraphe précédent, je me suis appliqué, me basant sur des exemples, à montrer tout le bien que l'on pourrait faire, en plus de celui qui est déjà fait, si l'on voulait accepter l'importance des heureux effets produits par la bonne suggestion, c'est-à-dire par la bonne influence d'un esprit incarné sur un autre esprit incarné, sans les moyens magnétiques.

Ici, je ne parlerai de la mauvaise influence que pour mettre la majorité des bons en garde contre la minorité des mauvais.

Le mal existe, et son influence est pernicieuse, quelquefois mortelle.

Le mal est semblable à l'ivraie qui croît au milieu du blé, aux mauvaises herbes qui poussent parmi les fleurs.

Le bon agriculteur et le bon jardinier les arrachent, car si elles se multipliaient, elles étoufferaient le blé et les fleurs.

De même, lorsqu'un membre du corps humain est gangrené, le chirurgien l'ampute, car si la gangrène s'étendait à tout le corps, ce serait la mort du corps.

On coupe, comme on dit, le mal dans la racine.

Ce moyen violent est presque toujours nécessaire, surtout lorsque le mal est fortement enraciné, et lorsqu'il n'est ni réductible ni curable.

Or ce mal, ainsi extirpé ou coupé, n'était pas caché ; il s'offrait aux regards.

Justice a été faite et la contagion a été évitée ou arrêtée.

Mais souvent le mal se cache pour agir dans l'ombre, ou bien il se promène au jour, mais déguisé et fardé.

En tout cas, on ne le reconnaît pas et, librement, il jette son venin, infectant tout ce qui l'entoure, empestant tout ce qui l'approche, contaminant tout ce qui le touche.

Il parle ou il agit ; souvent il lui suffit de regarder, et sa victime, entraînée, séduite ou fascinée, ne peut lui échapper.

Il *suggère* donc par la parole, par l'acte ou par le regard, et l'être suggestionné lui appartient corps et âme.

Le mal est comme l'autour qui plane sur sa proie, comme le fauve qui caresse sa victime, comme le serpent qui fascine l'oiselet.

Le mal, c'est le libertin qui ment à la vierge en lui parlant d'un amour éternel, d'une union indissoluble, d'un bonheur sans fin, tandis qu'il ne pense qu'à la séduire, à la déshonorer et à l'abandonner ensuite à sa honte.

C'est la courtisane, véritable sirène, qui attire l'innocent dans ses bras, pour le garder infâme ou le rejeter, plus tard, loin d'elle, avili, ruiné et mourant.

Le mal, c'est encore les faux honnêtes, les faux vertueux, les faux bienfaisants, qui, frauduleusement, hypocritement, lâ-

chement, envahissent, sous des dehors trompeurs, la pensée, l'esprit de ceux qu'ils veulent duper, corrompre, ou à qui ils veulent nuire.

Le mal, c'est enfin les mauvais et les endurcis qui entraînent les bons et les faibles dans la faute la plus légère comme dans le crime le plus odieux.

Ceux qui se laissent aller à commettre le mal à l'instigation d'une mauvaise influence, d'une pernicieuse suggestion, sont certainement coupables et méritent une punition; mais leur culpabilité est atténuée par le fait de l'entraînement qu'ils ont subi et ils ont droit à l'indulgence de ceux, quels qu'ils soient, qui sont appelés à les juger et à les punir, car ils n'ont plus été en possession complète de leur libre arbitre, car leur responsabilité n'est plus entière.

Ainsi le veut la justice naturelle qui est la justice de Dieu.

Mais, hélas ! trop souvent, la justice sociale confond dans la même réprobation et dans le même châtiment le sugestionné et le suggestionneur, alors que ce dernier, selon la gravité de la faute commise à son instigation, devrait seul subir toutes les

rigueurs et toutes les sévérités du châtiment encouru.

Gens de bien, gardez-vous et gardez les vôtres des attaques et des embûches des gens de mal ! Défiez-vous des paroles insidieuses, des discours captieux ; n'écoutez pas les conseils perfides, les conversations malsaines.

Enfants, adultes, vieillards, évitez les liaisons suspectes, fuyez les mauvaises fréquentations, redoutez les entraînements passionnels.

Quel que soit votre âge, quelle que soit votre expérience, n'oubliez pas que l'esprit du mal est là qui vous guette et qui cherche à s'insinuer dans le vôtre par tous les moyens en son pouvoir.

Craignez la suggestion d'une faute même légère, car, derrière cette faute, se cache souvent le crime.

La pente du mal est glissante. Si vous y engagez le pied, le vertige s'empare de vous et la chute est inévitable.

Que d'existences brisées, que d'honneur englouti, que de bonheur à tout jamais perdu, parce qu'une oreille a écouté un mauvais conseil !

Consultez les annales judiciaires, vous

verrez combien d'êtres honorables sont tombés dans l'infamie parce qu'ils ont subi l'influence d'une pernicieuse suggestion.

Lisez dans les feuilles publiques le récit des délits et des crimes ; vous y verrez le mal commis par des hommes et des femmes dont le seul premier tort a été d'avoir de mauvaises fréquentations.

Chefs de famille, ne laissez pas entrer le loup dans la bergerie, il y commettrait ses ravages.

Educateurs de la jeunesse, chefs d'armées, vous tous qui avez charge d'âmes, qui avez la direction morale d'une collectivité d'individus, enseignez le respect du bien, le culte de l'honneur, mais aussi prêchez d'exemple !

Magistrats, gardiens de l'ordre public, faites vigilance ! Cherchez, découvrez les mauvais parents qui donnent à leurs enfants l'exemple du vice et de la débauche, ou qui les y incitent dans un but de lucre abominable ! Enlevez aux bourreaux leurs victimes et sauvez les pauvres innocents de la fatale contagion et de la honte ineffaçable ! Fouillez ces taudis où croupissent, dans une fange ignominieuse, de malheureux petits êtres, volés peut-être à

leur famille par d'infâmes ravisseurs qui, par avance, les vouent au mal, au crime! Arrachez-les-en vite, sinon vous les exposez à la dégradation physique et morale, vous les condamnez à nuire plus tard à la société et à peupler les prisons et les bagnes!

Je n'insisterai pas davantage, ici, sur les effets désastreux de la mauvaise influence d'un esprit incarné sur un autre sans les moyens magnétiques. Ils sont multiples en leurs divisions et subdivisions. J'ai simplement voulu indiquer du doigt le danger.

Que chacun se prémunisse !

Il y va de l'honneur et du salut des familles, des nations, de l'humanité entière !...

*
* *

Pour compléter et finir ce paragraphe il me reste à signaler l'influence néfaste que certains esprits déments peuvent exercer sur certains esprits sains.

En effet, dans le paragraphe précédent, j'ai essayé de montrer de quelle efficacité peut être la bienfaisante influence d'un

esprit sain sur un esprit dément, quel soulagement, quelle guérison même, un homme dont les facultés intellectuelles sont en état de parfait équilibre, qui est animé de l'ardent désir de faire le bien, peut procurer à un autre homme dont l'esprit est malade.

Or, dans de certaines conditions et en de certaines circonstances, l'effet contraire se produit.

De nombreux exemples attestent la facilité avec laquelle un fou peut faire partager ses idées délirantes à un esprit sain et, par conséquent, lui transmettre, lui *suggérer* sa folie.

C'est encore un cas de la mauvaise influence d'un esprit incarné sur un autre esprit incarné.

A ce propos, permettez-moi, cher lecteur, de vous donner connaissance :

1° D'un très curieux article paru dans le *Petit Journal* du 20 novembre 1899, sous le titre de *La Folie Neurasthénique*, et signé de l'érudit chercheur, du savant universel qui a nom Félix Duquesnel.

2° D'une étude très intéressante, publiée à Liège, en 1897, sous le titre de

Note sur la contagion de la folie, par un profond observateur des phénomènes de l'aliénation mentale, par l'éminent docteur belge Léon L'Hoest, médecin en chef de l'établissement Sainte-Agathe.

*
* *

La Folie Neurasthénique

« La mort tragique du graveur Daniel Dupuis — tué par sa femme alors qu'il était dans la pleine maturité de son talent et ayant à peine touché la cinquantaine — épouvante comme ces catastrophes imprévues qui font crouler le bonheur des plus heureux, au moment où ils se croient en sécurité et à l'abri de toute infortune.

« La maison est de belle apparence, solide, bien construite sur ses bases, heureuse d'aspect ; elle inspire la confiance par la puissance de ses assises ; mais une lézarde est là dans un coin obscur, — on ne la soupçonne pas — une fine lézarde, grosse comme un fil, et qui courait du pied au faîte de l'édifice ; elle s'agrandit

tout à coup, et la maison s'écroule avec fracas. Cela n'est vraiment pas pour donner le goût du néant des choses humaines.

« Daniel Dupuis était l'un des artistes les plus en vue de notre époque ; il avait atteint lentement la renommée, et cela tenait à ce que la gravure sur médailles consacre ses maîtres avec moins d'éclat et de promptitude que les arts, plus accessibles à tous, de la peinture et de la sculpture. D'abord admiré seulement d'un cénacle d'amis et de camarades, qui estimaient sa haute valeur, il fut récemment connu de tous, devint presque populaire, quand on mit au jour la nouvelle monnaie de billon dont chacun goûta la hautaine et pure simplicité.

« Il avait donc la gloire que donne le succès ; il avait les honneurs, il possédait une fortune suffisante, et venait d'acheter un petit hôtel, Villa Spontini, qu'il avait aménagé avec sollicitude, et voilà que brusquement il disparaît, avant d'avoir connu le triomphe définitif.

« C'est qu'auprès de lui vivait une femme qui le chérissait tendrement, cela est certain, mais une malheureuse malade qu'il soignait avec une sollicitude de toutes les minutes, et qui, dans une crise de folie,

devait lui trouer la tempe d'un coup de revolver, et se brûler la cervelle à elle-même, ensuite, auprès du cadavre ensanglanté de son mari.

« Et c'est là que le drame est horrible, lorsqu'on peut le reconstituer psychologiquement d'après les vagues renseignements des journaux, et vivre, pendant un court espace de temps, la navrante intimité de ces deux êtres unis d'une affection touchante : voyez plutôt.

« Ils habitent là, dans cet hôtel, précédé d'un jardinet ; et, lorsque le graveur travaille dans son atelier, il sent autour de lui la crainte inquiète de cette femme, consumée par une maladie de nerfs qui peuple son imagination de terreurs chimériques ; elle vit dans cette sorte de tremblement, d'angoisse qui semble précéder les malheurs ; elle croit, à chaque instant, que va surgir un événement funeste ; elle suit sur elle-même les progrès d'un mal presque imaginaire, qui lui fait songer à la mort; si Daniel Dupuis s'enrhume, elle le bourre de tisanes pectorales, l'entoure de couvertures, s'exagère le mal, agite devant ses yeux le spectre de la fluxion de poitrine dont elle est hantée ; s'il tousse, elle l'ausculte ; elle

écoute avec air grave le creux de la toux, lui parle de la phtisie galopante.

« Quand il se lève, le matin, elle l'approche de la fenêtre, pour le voir plus au jour, et c'est toujours l'inquiétude qui la domine.

« — Tu as bien mauvaise mine aujou-
« d'hui... — dit-elle tremblante d'émotion
« craintive — enfin, s'il t'arrive malheur,
« nous partirons ensemble ...»

« Car c'est là l'idée fixe qui l'obsède ; elle en parle à tout le monde, aux amis, aux fournisseurs, aux domestiques.

« Elle dit à son père, M. Bernard :

« — Je sens que je vais mourir et je trem-
« ble à l'idée que Daniel va rester seul ;
« que deviendra-t-il sans mes soins atten-
« tifs, sans ma présence continuelle à ses
« côtés ? Il sera tellement frappé qu'il
« en aura du malheur pour tout ce qui lui
« restera à vivre. Quand je pense à tout
« cela, je me demande s'il ne vaudrait pas
« mieux qu'il mourût avec moi. —

« On la calme, on la console à force de soins affectueux, on tâche de lui faire comprendre que l'indisposition dont elle souffre n'est nullement mortelle. Elle simule, elle agit comme si elle avait oublié son idée ; mais dans le fond, dans le coin obs-

cur de son âme, celle-ci est restée tapie, et elle fait des progrès formidables comme un chancre rongeur ; elle devient la préoccupation de toutes les heures de la journée...

« Et, peu à peu, sa folie — c'en était bien une — *gagne son mari lui-même*, c'est comme une *contagion* redoutable !

« Car s'il est une maladie plus contagieuse que la peste, que la tuberculose, contre lesquelles on a au moins des moyens d'action, des antiseptiques préventifs, c'est bien la folie, qui fait son chemin sourdement, sans qu'on s'en aperçoive, et éclate tout à coup dans une crise imprévue.

« Il est évident que les terreurs nerveuses de Mme Dupuis avaient envahi aussi l'esprit de son mari ; car, chaque soir, à la nuit tombée, les deux époux faisaient le tour de la maison, scrutant les coins avec une bougie, regardant sous les meubles, ouvrant les placards, plongeant dans les coffres à bois et secouant les rideaux qui prenaient, à leurs yeux prévenus, des formes bizarres.

« Quand ils avaient terminé leur visite, ils gagnaient leur chambre à coucher et s'enfermaient à triple tour, à peine rassurés par cette mesure contre l'invasion des

malfaiteurs et des fantômes imaginaires.

« Au moindre craquement du bois, l'un ou l'autre se dressait dans l'obcurité et demandait à l'autre à voix basse :

« — As-tu entendu ?

« Et les cœurs sautaient dans la poitrine, et les dents claquaient sourdement.

« Pour compléter leur assurance, ils avaient chacun à portée de la main un revolver chargé.

« C'est dans ces circonstances que le drame s'est accompli. On le connaît...

« L'acte de Mme Dupuis a été mis sur le compte de la neurasthénie. La neurasthénie est une formule vague, et assez élastique, qui sert à classer toutes les névroses mal déterminées ; c'est la maladie à la mode, inconnue de nos pères, qui a remplacé la vieille terminologie de *vapeurs*, d'*hypocondrie* et même de *spleen* ; c'est une maladie qui a bon dos, et dont il fut, à un moment, presque de bon ton de se parer ; mais il faut précisément distinguer entre l'affectation nerveuse, que prennent certaines personnes—les femmes surtout— et la vraie maladie, qui n'est, en somme, qu'une forme de la folie, car celle-ci ne dérive pas toujours d'une affection totale

du système nerveux, et peut n'être que le fait d'une affection partielle avec une explosion fatale et presque inévitable.

« Certains fous, les maniaques ou, pour parler plus exactement, les monomaniaques, en dehors de leur *monomanie* particulière, raisonnent avec la plus grande lucidité et se conduisent dans la vie comme des êtres doués de jugement. On ne les distingue des autres individus qu'au moment précis où ils sont en proie à leur crise transitoire ; mais, comme on l'a vu dans le cas de Mme Dupuis, ils ne sont pas moins dangereux que les déments ou les furieux qui sont enfermés. »

« Je me souviens d'un fait tragique qui s'est passé presque sous mes yeux, il y a des années, et qui semble confirmer la proposition que j'avance.

« J'avais eu pour camarade d'école un homme des plus distingués, qui m'avait quitté à la sortie du collège, se dirigeant vers les études de médecine, alors que j'avais pris le chemin de l'Ecole de droit. Ses études terminées brillamment, après

un stage de plusieurs années, comme interne des hôpitaux, il avait pris comme spécialité les maladies mentales et avait porté de ce côté tout son travail et ses efforts d'investigation.

« Passionné pour ces études, cherchant les *causes des choses*, il avait pris la direction d'un grand asile d'aliénés. Il y resta plusieurs années, jouissant, comme spécialiste, d'une très grande réputation.

« Il fut pris, certain jour, de je ne sais quelle affection nerveuse qui semblait lui donner de la tristesse, mais n'avait rien de commun, en apparence, avec la folie, et rien, dans ses agissements, n'annonçait un changement d'équilibre ; il donnait ses consultations habituelles avec la plus admirable lucidité, et celles-ci étaient fort recherchées.

« Une seule fois, en causant avec ses internes — il parlait de la contagion de l'exemple — et, faisant allusion à la contagion du suicide, qui se constate parfois dans une collectivité, un régiment, par exemple, où, comme disait le baron Larrey : « il n'y a jamais de suicide isolé, et il faut « brûler, sans hésiter, la guérite ou s'est « suicidé un factionnaire, car il faut crain-

« dre la contagion pour ceux qui y mon-
« teraient la garde après lui, la hantise étant
« mauvaise conseillère », il leur dit qu'il ne voudrait pas avoir de suicide dans la maison, auprès de lui, parce qu'il avait le pressentiment qu'il serait atteint de contagion.

« Quelque temps après, un fou, ayant trompé la vigilance des gardiens, déroba une lame de zinc apportée par des couvreurs qui réparaient la toiture, et se coupa la gorge, dans un accès de folie furieuse.

« Le lendemain, le docteur neurasthénique, sans ombre d'apparence de folie, se suicida avec son rasoir, ainsi qu'il l'avait pressenti. »

« La question de la demi-folie, ou folie neurasthénique — qui peut devenir rapidement folie réelle et complète — mérite l'attention de tous, au point de vue social, et, puisqu'il y a péril pour tous, il faut s'en préoccuper et la discuter avec la philosophie nécessaire qui, dans les formes d'affection, a sa place à côté de la pathologie.

« Sans recourir au moyen brutal de l'in-

ternement — inefficace et douloureusement cruel, en pareil cas —, il semble que l'entourage du malade — quand il donne de tels symptômes — doit se préoccuper du *traitement moral*, qui est alors plus effectif que le traitement physique, lequel doit se borner à une surveillance étroite. Sans entrer, plus qu'il ne convient, dans des détails de technicité, et sans spécifier les différents traitements moraux expliqués tout au long dans les traités spéciaux, le simple bon sens indique, en cette occurrence, que le remède le plus urgent est l'éloignement du milieu où peuvent germer ces terreurs chimériques, *l'imposition d'idées différentes*, le voyage, ou même une autre manie substituée, inoffensive celle-là, en un mot — et en employant le terme dans toute la force de son étymologie latine *dis-trahere*, ce qui est *tirer dehors* — la distraction.

« Car il ne faut pas s'y tromper, la neurasthénie, qui se transforme en idée fixe, peut devenir, accidentellement, une folie d'ordre spécial, et c'est à ceux qui entourent le malade menacé à faire tous leurs efforts pour empêcher l'explosion, en détournant la pensée, et en la portant,

même violemment, sur un autre point que celui dont l'obsession est malheureusement trop visible. »

FÉLIX DUQUESNEL

Le terrible drame qui a mis fin aux jours de M. et Mme Dupuis est probablement une conséquence de la mauvaise suggestion exercée involontairement par Mme Dupuis sur son mari qui la subissait également involontairement. Mme Dupuis a tué son mari et s'est tuée ensuite, voilà qui est certain ; mais M. Dupuis, subissant la contagion des idées délirantes de sa femme, a peut-être volontairement consenti à ce double meurtre qui devait les délivrer tous deux de leurs terreurs et de leurs angoisses. Cette mauvaise suggestion était elle-même déterminée par la neurasthénie ou, comme le dit si bien M. Félix Duquesnel, par la demi-folie de Mme Dupuis, agissant par contagion sur l'esprit de M. Dupuis. C'est le cas de la mauvaise influence d'un esprit dément sur un esprit sain.

Le même cas de contagion s'est pré-

senté dans le suicide du docteur neurasthénique.

Je prie M. Félix Duquesnel de me pardonner la liberté que j'ai prise de m'emparer de son article. Il voudra bien trouver mon excuse dans la vive reconnaissance que je lui exprime très sincèrement d'avoir fourni, dans ses observations personnelles, un puissant argument aux conclusions de mon étude.

*
* *

Note sur la contagion de la folie

« Dans le courant du mois d'août dernier, on amenait à l'établissement Sainte-Agathe une aliénée dont les symptômes morbides se traduisaient surtout par une dépression mélancolique avec hallucinations de la vue et de l'ouïe, des idées de persécution, le tout accompagné d'obnubilation légère de la conscience.

« Le même jour, le mari de cette personne était colloqué à l'hospice des aliénés, présentant des symptômes analogues à ceux de sa femme. D'abord, il paraissait

abattu, répondait d'une façon peu précise aux questions, se disait poursuivi pour vols et s'attendait à une arrestation imminente.

« Cet homme exerçait le métier de cordonnier, sa femme était journalière. Le ménage n'avait pas été heureux dans les débuts, la conduite de la femme n'ayant pas toujours été régulière ; depuis, la paix semblait s'être rétablie entre les conjoints jusqu'à l'apparition du délire.

« Malgré la multiplicité des renseignements recueillis auprès de l'entourage, l'origine des troubles mentaux n'a pu être précisée. Les voisins déclarent cependant que la femme a déliré la première. Le mari, faible de caractère, peu intelligent et très défiant, n'aurait pas tardé à la suivre dans ses idées délirantes et ses hallucinations.

« Dans les premiers jours du mois d'août, on les a entendus se plaindre d'être poursuivis par la police ; ils prétendaient que des agents, postés sur les toits, surveillaient leurs actes. Ils avaient remarqué que les voisins chuchotaient entre eux, les calomniaient, cherchaient à leur nuire, etc., etc. En proie à ces hallucinations, les deux époux circulaient toute la nuit dans la maison,

troublant ainsi le sommeil des voisins. De plus, le mari accusait d'adultère sa femme qui, lasse de ses soupçons, alla déposer une plainte à la police, laquelle provoqua sa collocation. Le mari, surexcité lui-même par ces conceptions délirantes, dut être, de son côté, dirigé sur l'asile d'aliénés.

« Chez tous deux une amélioration se fit sentir dès les premiers jours ; le mari fut mis en liberté au bout d'un mois, la femme ne tardera pas à sortir également de l'hospice.

« Dans cette observation, il est difficile de déterminer lequel des conjoints a commencé à délirer, mais la contagion n'est pas douteuse : s'il s'était agi de simultanéité de folie, l'amélioration à l'asile n'aurait pas été aussi rapide pour tous les deux.

« C'est que la séparation avait détruit l'influence du sujet actif sur le sujet passif.

« Il n'est pas rare de rencontrer de semblables exemples de contagion de la folie. Je vais résumer ici brièvement trois autres cas que j'ai eu l'occasion d'observer.

« Le deuxième exemple concerne un ménage sans enfants, les époux W., âgés tous deux d'une cinquantaine d'années et qui vivaient en bonne intelligence, lors-

que, sous l'influence d'un délire de persécution, la femme fut internée en janvier 1893 et, quelques mois plus tard, la même mesure fut prise à l'égard du mari. La contagion fut ici bien manifeste ; la femme, hantée par les idées de persécution, poursuivie par les hallucinations de l'ouïe, avait fait admettre par son mari que des malveillants venaient l'insulter en criant dans la rue des grossièretés à son adresse.

« Entrée à l'hospice, elle se plaignit qu'on la privait de nourriture, qu'elle y mourait de faim ; bien qu'on eût montré au mari, lors de ses visites, qu'après avoir pris un repas copieux, elle recommençait le cours de ses récriminations, lui s'en allait toujours convaincu que sa femme était affamée. J'ai reçu plus d'une plainte de cet homme protestant contre cet état de choses. Les visites qu'il fut autorisé à faire à sa femme augmentèrent ses conceptions délirantes ; devenu agressif, il fut colloqué aux Frères-Célites. Il n'y fit pas long séjour ; il se calma, fut rendu à la liberté, mais ses idées délirantes ne l'ont pas abandonné ; il n'est rien de plus qu'amélioré.

« Le troisième cas de contagion a trait à

deux conjoints assez âgés, soixante-quinze à quatre-vingts ans. La victime paraît être encore le mari.

« L'épouse Ch... commença, vers 1893, un bruyant délire de persécution avec légère incohérence dans les idées ; elle fut de ce chef internée à Sainte-Agathe en avril 1894. Entre temps, le mari, accablé par l'âge, assailli de mille tracasseries que lui suscitaient les extravagances de sa femme, versa peu à peu dans la démence et fut interné à la même époque. Tandis que sa démence était calme, celle de sa femme était et reste toujours bruyante et expansive.

« La quatrième observation concerne une dame vivant seule et qui communiqua sa folie à ses deux bonnes. Aucune des trois ne fut séquestrée.

« Cette dame, très instruite et déjà d'un certain âge, à la suite de chagrins domestiques, se considéra un jour comme persécutée par sa famille. A l'instigation de celle-ci, disait-elle, les voisins avaient établi des *miroirs* pour voir, même à travers les murs, ce qu'elle faisait chez elle. Des *téléphones*, installés dans l'épaisseur des murs, recueillaient ses paroles qu'elle

entendait ensuite répéter dans la rue. Peu après, il lui parut qu'on envoyait par les égouts de mauvaises odeurs ; ces odeurs furent perçues par les deux bonnes. Personne autre qu'elles n'a pu attester ces faits. La seule odeur constatée fut celle de l'acide phénique qu'on avait étalé partout avec profusion dans de petits plateaux, et rien n'était plus singulier que de voir, en entrant dans cette maison luxueuse, cet abondant déploiement d'antiseptiques.

« Cette dame se plaignit bientôt de douleurs intercostales qu'elle attribua aux odeurs; les bonnes ne tardèrent pas à éprouver les mêmes symptômes. D'après elles, les aliments, dès qu'ils entraient dans la maison, prenaient un mauvais goût, le vin bouché à la cire se corrompait lui-même sous la même influence malfaisante.

« Toutes ces impressions furent partagées par les bonnes. Lasse de ces tracas, l'une de ces deux dernières quitta le service et fut débarrassée de ses idées délirantes. Elle avoua plus tard qu'elle doutait de ses anciennes impressions: elle les attribuait à l'influence des affirmations formelles de son ancienne maîtresse.

« Tels sont, exposés sommairement, les

quatre faits de contagion que j'ai eu l'occasion d'observer.

« Dans le premier exemple (celui des époux F.), dans le second et dans le quatrième, la transmission du délire a été directe c'est-à-dire ce dernier a été partagé. Dans le troisième exemple, celui des époux Ch., la transmission a été indirecte, c'est-à-dire que le délire expansif de la femme Ch.., apportant le désordre des idées et l'incohérence chez le mari, y a provoqué une autre forme d'aliénation mentale.

« L'étude de la contagion de la folie ne date pas d'aujourd'hui : *Calmeil* a décrit en 1845 la folie épidémique.

« *Lasègue* et *Fabret* ont le mérite d'avoir précisé les conditions requises pour la transmission du délire ; il faut, disent ces auteurs :

« 1° Une vie aussi intime que possible entre les futurs codélirants et une action incessante du malade sur l'individu sain ;

« 2° Un caractère de vraisemblance du délire (délire de persécution) ;

« 3° Que l'agent actif soit d'une intelligence supérieure à celle de l'élément passif.

« *Marandon de Montyel* a ajouté à ces

conditions celle d'une prédisposition héréditaire marquée chez l'élément sain, prédisposition affaiblissant sa résistance cérébrale.

« La première de ces conditions est indispensable pour la communication du délire à un élément sain ; elle se réalise le mieux dans l'habitation privée, chez des personnes vivant en petit nombre, deux à trois au plus, et ayant peu de relations avec le monde extérieur.

« Cette notion réduit à néant la crainte que professent certaines personnes, voire même et surtout des médecins, de contracter une maladie mentale en fréquentant des fous. On a, d'ailleurs, remarqué que les gardiens d'asiles, toujours en contact avec eux, ne versent jamais dans leur délire.

« D'après la deuxième condition de *Lasègue* et *Fabret*, il est peu de maladies mentales qui donnent lieu à la contagion ; le plus vraisemblable des délires est celui de la persécution ; le contrôle de sa nature pathologique n'est pas toujours facile. Au contraire, celui qui affirme des idées de grandeur, de richesse et de puissance ne donne à son entourage aucune

illusion sur son état : on le plaint, mais on ne partage pas ses conceptions délirantes.

« La troisième condition veut que l'agent actif soit d'une intelligence supérieure à celle de l'élément passif. Nous reviendrons plus loin sur ce sujet.

« Pour *Marandon de Montyel*, l'influence héréditaire chez le passif est indispensable.

« Ces deux dernières conditions ne nous paraissent pas bien démontrées. Ainsi, d'après le troisième terme de *Lasègue* et *Fabret*, une intelligence supérieure atteinte d'aliénation pourrait imposer ses conceptions pathologiques à une intelligence moyenne. Cette proposition nous paraît inexacte ; nous préférons dire que l'élément passif doit être un cerveau faible.

« *Marandon de Montyel*, d'autre part, admet comme nécessaire l'hérédité chez le passif. Cette opinion n'est pas toujours conforme à la réalité.

« En fusionnant ces deux conditions, nous aboutirions à la conception d'un élément passif *dégénéré*. Ce terme *dégénéré* qui englobe à la fois les héréditaires et les cerveaux affaiblis nous paraît mieux s'adapter comme troisième condition que

nous exprimerions plus volontiers en ces termes :

« *Le sujet passif doit être un dégénéré.*

« Disons, en passant, que la débilité mentale semble fournir les éléments les plus favorables à la contagion.

« Appliquons maintenant ces trois facteurs étiologiques aux quatre observations présentées plus haut.

« 1° *La vie intime et l'action incessante du sujet malade sur le sujet sain.*

« *a*) Les époux T... (première observation) fréquentaient peu leur voisinage ; confinés dans leur chambrette, ils se communiquaient leurs impressions ; le mari contracta les hallucinations de sa femme, le travail fut dès lors impossible ; il quitta l'atelier et, soumise à l'influence des divagations de sa compagne, sa raison ne tarda pas à sombrer.

« *b*) Les époux W... n'avaient pas d'enfants ; la femme se plaignait constamment à son mari des persécutions des voisins ; elle entendait des voix qui l'insultaient dans la rue ; le mari, après avoir adopté ces idées délirantes, éprouva les mêmes hallucinations. Bien que séquestrée, la femme entretint chez son époux un délire

de persécution qui provoqua son internement.

« *c*) Dans le troisième ménage, le mari, psychiquement affaibli par l'âge et peut-être par l'hérédité, ne peut réagir contre les récriminations de sa femme qui l'accuse comme persécuteur ; n'entendant, pour toute conversation, que les propos incohérents de sa femme, il tombe lui-même dans la démence.

« *d*) Enfin, dans la quatrième observation, nous voyons les deux bonnes vivant de la même vie que leur maîtresse, celle-ci leur confiant ses misères et leur faisant partager, d'abord, ses conceptions délirantes et, bientôt après, ses hallucinations.

« 2° Le deuxième facteur étiologique est la *vraisemblance du délire*.

« *a*) Les malades de notre première observation prétendent avoir volé des objets à leur patrons, être surveillés de ce chef par la police, et leur conduite être commentée par les voisins.

« *b*) Les seconds (époux W.) sont insultés dans la rue, la femme se plaint à son mari d'être privée de nourriture.

« *c*) L'épouse Ch.. prétend que son mari gaspille l'argent du ménage et que ses

enfants cherchent à la faire mourir pour partager sa fortune.

« *d*) Dans la quatrième observation, la maîtresse de maison inculque à ses bonnes que sa famille cherche à lui nuire parce qu'elle lui est intellectuellement supérieure et quelle dispose d'une fortune considérable.

« Y a-t-il dans tous ces délires une note d'invraisemblance ? Non ; tous rentrent dans les choses possibles de la vie. Pour en apprécier le caractère pathologique il faut en connaître l'inexactitude ou en avoir constaté la nature hallucinatoire.

« 3° Le troisième facteur étiologique, la *dégénérescence chez le sujet passif*, se rencontre chez les deux conjoints de notre première observation ; tous deux sont peu développés intellectuellement et moralement. L'un de leurs enfants est idiot.

« Chez les époux W... (deuxième observation) la femme paraît avoir été très intelligente, mais le mari, sujet passif, est un homme borné, sans jugement.

« Dans la troisième observation, l'époux Ch. était, par son âge, un affaibli au point de vue des fonctions intellectuelles ; le

délire de la femme n'a certes pas relevé les facultés de son conjoint.

« Pour la quatrième observation, la plus ancienne en date, je ne possède pas de documents certains.

« Sauf pour F., de la première observation, qui est un héréditaire, nous n'avons relevé nulle part d'hérédité chez les sujets passifs.

« Nous voyons que les trois conditions de contagion se sont généralement réalisées dans l'histoire des quatre ménages précités.

« *Ball*, dans ses *Leçons sur les maladies mentales*, rapporte l'histoire intéressante d'un officier qui, après avoir servi de longues années dans l'artillerie, se maria à l'âge de quarante-huit ans. Le ménage était heureux, lorsqu'à l'époque de la ménopause, la femme donna des signes non équivoques d'aliénation mentale ; elle s'entendait appeler *voleuse*, lisait sur le visage des gens des intentions malveillantes. Le mari s'étonne d'abord de ces faits, mais les assertions répétées de sa femme finissent par ébranler son jugement ; il croit qu'on attaque la probité de sa compagne, il entend des voix qui l'insultent. Il en-

tame des dialogues avec des interlocuteurs invisibles et, finalement, exaspéré, les provoque en duel; ce duel est accepté, on fixe l'endroit et l'heure de la rencontre, il arrive exact au rendez-vous et n'y trouve personne : on lui avait manqué de parole. Pour échapper aux persécutions, il déménage, change de quartier; là, les mêmes inconvénients l'attendent. Il change encore une fois : mêmes persécutions. Poussé à bout, il dépose à la police, à l'instigation de sa femme, une plainte à la suite de laquelle il est conduit au dépôt de la Préfecture et, de là, à l'asile.

« Ce malade, qui n'avait aucune tare héréditaire, s'améliora rapidement, ses hallucinations disparurent, il douta bientôt de la réalité des persécutions et considéra sa femme comme plus malade que lui. Malheureusement, celle-ci fut autorisée à le voir, et sa visite ralluma le délire qui ne cessa que par la suppression des visites.

« *Ball* fait remarquer que le délire du mari était ici mieux systématisé; cet homme était, d'ailleurs, d'une intelligence supérieure et n'avait, nous l'avons dit, aucune tare héréditaire.

« Ces remarques de *Ball* confirment

l'opinion que le sujet passif ne doit pas être nécessairement inférieur intellectuellement au sujet actif et qu'il ne doit pas non plus être un héréditaire.

« Comment s'opère la contagion de la folie ?

« On peut considérer trois modes de contagion qui se présentent isolément, successivement ou simultanément, ce sont : 1° l'affaiblissement psychique ; 2° l'adoption des conceptions délirantes ; 3° le partage des hallucinations.

« 1° Le prédisposé ne succombe pas d'emblée à l'influence d'un aliéné ; pour passer de la raison à la folie, il faut franchir une étape assez longue. C'est pendant cette étape que se réalise l'affaiblissement des facultés, favorisé par la concentration progressive de l'esprit vers les idées délirantes.

« Notre troisième exemple montre le sujet passif subissant, sous l'influence du délire de la femme, une désorganisation intellectuelle et versant ainsi rapidement dans la démence. Ici, la ruine intellectuelle a été le seul aboutissant de l'action néfaste d'un délire plus ou moins coordonné.

« 2° L'adoption des conceptions déli-

rantes n'est pas étonnante si l'on connaît la crédivité parfois extraordinaire des dégénérés. Il s'agit, d'ailleurs, d'une sorte de *suggestion* à l'état de veille, suggestion s'opérant lentement et progressivement.

« 3° C'est par gradation que le sujet passif adopte les hallucinations du sujet actif. Avant d'en arriver là, il éprouve des illusions auxquelles il ne croit pas d'abord, mais qui, à la faveur des interprétations fausses, l'emportent à la fin sur la raison. Cette phase des illusions indique la transition entre la raison et la folie.

« *Marandon de Montyel* raconte l'histoire de deux sœurs vivant seules : l'une d'elles, très hallucinée, entendait la nuit des gens marcher dans le salon pour enlever un portrait de famille d'une grande valeur. Bientôt la seconde crut entendre aussi : « elle devint, dès lors, très inquiète, « prêta une oreille plus attentive aux « propos de sa sœur, aux murmures de « la nuit et, finalement, aboutit aux mêmes « hallucinations et aux mêmes conceptions « délirantes que sa cadette ».

« Les *murmures de la nuit* représentent ici la phase des illusions où l'interprétation, fausse, des bruits vagues de la

nuit sert de marchepied à l'invasion des hallucinations.

« Au point de vue du *traitement*, il n'est pas douteux que lorsqu'une personne, vivant avec une persécutée, se trouve dans les conditions voulues pour subir l'influence de celle-ci, la séparation s'impose; elle s'impose avec d'autant plus d'urgence que le délire de persécution est plus intense.

« Il est utile de placer cette personne dans un milieu calme ; les visites à l'aliénée lui seront absolument interdites ; cette proscription s'étendra même à la correspondance qui, seule, peut parfois suffire à réveiller les idées délirantes.

« Nous n'avons fait qu'effleurer ici cette question si importante de la contagion de la folie et des conditions dans lesquelles elle peut se réaliser; les exemples que nous avons pu observer ont confirmé l'opinion que nous avons exprimée à cet égard. »

D[r] Léon L'Hoest

A mon humble avis, la plupart des fous dont parle le docteur Léon L'Hoest étaient de ceux que j'appelle fous *spirituels*.

Selon moi, l'épouse T., l'épouse W., l'épouse Ch.. et la dame aux deux bonnes étaient des monomanes ou des obsédées. Elles suggéraient, celles-ci à leurs époux, celle-là à ses bonnes, leurs idées délirantes dont la plupart pouvaient n'être elles-mêmes que la conséquence d'obsessions ou de mauvaises suggestions exercées sur elles par des esprits désincarnés (1).

Les victimes de ces quatre démentes subissaient leur pernicieuse suggestion et devenaient également folles *spirituelles*.

Quant aux époux T., de fous *spirituels* qu'ils étaient, ils étaient sans doute devenus, l'un ou l'autre, ou l'un et l'autre, ceux que j'appelle fous *spirituo-matériels*, c'est-à-dire des fous chez qui l'esprit, malade par le fait de l'obsession ou de la suggestion, influe d'une façon funeste sur le cerveau et l'ensemble de l'organisme matériel. C'est peut-être ce qui explique pourquoi ils avaient un enfant idiot.

La femme de l'officier dont parle *Ball* était peut-être obsédée, c'est-à-dire folle *spirituelle* ; je croirai plutôt, cependant,

1. Voir chapitre V, § 2. — De la mauvaise influence d'un esprit désincarné sur un esprit incarné.

qu'elle devait son aliénation mentale à des troubles cérébraux, c'est-à-dire matériels. Dans ce cas, elle était de celles que j'appelle folles *matérielles*, et son mari, quoique d'une intelligence supérieure et sans aucune tare héréditaire, subissant, par la suggestion, l'influence spirituelle de sa femme, était devenu fou *spirituel*.

L'aînée des deux sœurs dont parle *Marandon de Montyel* était probablement une folle *spirituelle* dont le désordre mental était dû, non à des obsessions ou à des suggestions émanant d'esprits désincarnés, mais à la déviation spontanée de ses propres idées. C'était une autosuggestionnée. Elle inculquait son délire à sa cadette qui le partageait et devenait ainsi folle *spirituelle* sous l'influence de la suggestion exercée par sa sœur, esprit incarné.

Je regrette de ne pas avoir l'honneur de connaître M. le docteur Léon L'Hoest.

Je crois avoir compris, en lisant sa *Note sur la contagion de la folie* que, tout en pratiquant la médecine uniquement selon les lois de la *matière*, il accorde cependant à l'*esprit* son droit d'existence en dehors de la dite matière, admettant, par conséquent, la dualité de l'être

humain au double point de vue physique et psychique. S'il en est ainsi, qu'il me soit permis de lui adresser mes plus vives félicitations.

Allant plus loin, oserai-je souhaiter, sans l'offenser, que le docteur Léon L'Hoest devienne spirite ?

A la science consommée qu'il possède des choses de la matière, indépendamment de l'esprit, s'il joignait la connaissance et la pratique des choses de l'esprit, indépendamment de la matière, et si, dans une observation parallèle des unes et des autres, conforme aux exigences de l'harmonie qui les relie en ce monde et des lois qui les séparent dans l'autre, il mettait sa haute intelligence au service de la double médication matérielle et spirituelle, quels autres soulagements merveilleux n'apporterait-il pas aux maux des pauvres déments confiés à ses soins !... quelles autres guérisons miraculeuses n'obtiendrait-il pas !...

En tout cas, grand merci à M. le docteur Léon L'Hoest de sa précieuse collaboration, si involontaire qu'elle soit.

---

§ 3. — De la bonne influence d'un esprit incarné sur un autre esprit incarné avec les moyens magnétiques

Le magnétisme et l'hypnotisme. (Marius Decrespe). — Expériences diverses. — Pédagogie médicale. (X.). — Cures diverses. — La folie de G. T. — Guérison possible de certains fous. — La suggestion. (Docteur Ox). — Réflexions sur le magnétisme. (Marius Decrespe). — Les miracles du Christ.

« *Magnétisme* — dit le Dictionnaire de « l'Académie de 1835 —, doctrine dont « les partisans croient qu'on peut produire « sur le corps humain, par des attouchements ou par certains mouvements, des « impressions propres à guérir les maladies. »

« *Magnétisme* — disent Noël et Chapsal « dans leur dictionnaire de 1857 —, fluide « qui paraît agir sur les imaginations vives « et sur les sens des personnes nerveuses, « et dont un des principaux effets est le « *somnambulisme artificiel*. »

Le lecteur me permettra de ne pas entrer ici, à propos du magnétisme, dans des explications scientifiques qui me feraient

sortir du terrain psychologique sur lequel je me suis placé pour traiter de la suggestion au point de vue spiritualiste et spirite.

Qu'il me suffise d'affirmer que d'illustres savants ont démontré ces faits indéniables :

1° Que le magnétiseur peut plonger son sujet dans une sorte de sommeil artificiel, pendant lequel il est le maître absolu de sa pensée, de sa volonté, en un mot de toutes ses facultés intellectuelles.

2° Que, par l'*hypnotisme* (1), le magné-

1. « *Hypnotisme* ». — « L'hypnotisme est une partie du magnétisme, mais l'hypnotisme n'est pas plus le magnétisme que l'électrothérapie n'est la thérapeutique. Le magnétisme est une des modalités de la *Force*, agent universel ; il existe partout où il y a une manifestation quelconque d'une force quelconque : on le trouve dans l'homme, dans les animaux, dans les plantes, dans la pile, etc.

« L'hypnotisme est, d'une façon générale, la science de l'hypnose et la connaissance des procédés pour la provoquer et pour en diagnostiquer les différentes phases. Or, l'hypnose est un état de déséquilibre des forces nerveuses de l'organisme, caractérisé par la surexcitation anormale de certaines fonctions et la suspension de certaines autres. C'est, si l'on veut, une sorte d'ivresse en laquelle la pensée de l'hypnotiseur prend la place de celle du sujet, s'empare de sa volonté, et, par le moyen de cette volonté soumise, projette dans l'organisme de ce même sujet toutes les forces laissées disponibles par le sommeil de la pensée et des autres fonctions momentanément abolies. »

Marius Decrespe

tiseur peut également provoquer le sommeil artificiel.

3° Que l'hypnotiseur peut, sans provoquer le sommeil, influer avec autant d'autorité et de puissance sur l'esprit de son sujet.

4° Que, par la magnétisation, au moyen de passes magnétiques opérées dans des conditions déterminées et voulues, on peut obtenir le soulagement et même la guérison de beaucoup de maux.

Le lecteur peut donc juger de l'effet qu'un magnétiseur spiritualiste est capable de produire sur un sujet prédisposé à subir son influence, et de quelle heureuse efficacité peut être l'influence de ce magnétiseur uniquement animé du désir, de la volonté de faire le bien.

Dans ce paragraphe, je vais pouvoir développer l'étude de la suggestion, grandie, dans ses causes et ses effets, par la puissance même de ses moyens.

Ici l'action est directe, précise, certaine.

Le magnétiseur tient en ses mains les rênes de toutes les facultés intellectuelles de son sujet ; il en est le maître absolu ; il

les dirige, les développe, les modifie à son gré.

Certainement alors, le libre arbitre du sujet est momentanément diminué, pour ne pas dire supprimé ; mais aussi, combien curieuses et intéressantes, appréciables et tout à la fois profitables et salutaires en sont les conséquences !

Les phénomèmes et les bienfaits de la bonne suggestion magnétique sont innombrables ; à eux seuls, ils fourniraient la matière à plusieurs volumes.

Dans cet ouvrage, je devrai forcément me borner à n'en citer que quelques-uns. Ils suffiront, je pense, à édifier le lecteur sur leur importance et sur la nécessité qui s'impose de les multiplier.

Pour me faire mieux comprendre et pour rendre plus intéressante l'exposition de mon étude, je procéderai par exemples, c'est-à-dire par récits de faits dont j'ai été, pour la plupart, ou l'auteur ou le témoin.

Tout d'abord, je dois dire que tous les résultats, cherchés ou obtenus par la bonne influence de la suggestion *sans les moyens magnétiques*, seraient certainement, toujours et promptement obtenus *avec le*

moyens magnétiques. Je ne reviendrai donc pas sur les exemples cités dans le paragraphe I de ce chapitre ; j'en prendrai d'autres.

*
* *

J'ai dit dans mes *Causeries spirites* que, dans mes propres expériences de magnétisme, j'avais rencontré des sujets qui perdaient, en état de sommeil, à ma seule volonté, tout sentiment des choses et d'eux-mêmes, toute initiative, toute spontanéité, et qui, tant était grande leur passivité, devenaient, physiquement et moralement mes esclaves. Ilsne pensaient, n'agissaient, ne sentaient et ne voulaient que d'une façon conforme à ma volonté.

C'est ainsi que je donnais à boire un verre d'eau à l'un de mes sujets endormi, lui disant que c'était une coupe de vin de champagne, et le sujet buvait en s'extasiant sur la qualité du prétendu champagne. Quand il avait bu, je lui affirmais qu'il était ivre et, immédiatement, le sujet se mettait à divaguer et à tituber comme un homme en état d'ébriété.

A un autre je persuadais qu'il se trouvait au milieu d'un parterre de fleurs. De suite, il le constatait lui-même avec grand plaisir et se penchait vers une fleur imaginaire pour en admirer les formes et les couleurs et en respirer le parfum.

A ce moment, je lui faisais remarquer que, au pied de la fleur, se tenait un crapaud, et, aussitôt, le sujet se reculait avec dégoût.

A une jeune fille j'affirmais qu'elle était un jeune garçon. Elle en était immédiatement convaincue, se plaignait qu'on l'eût costumée en fille et se fâchait presque de son travestissement, réclamant, avec impatience, des habits masculins.

J'ajoute que je répétais ces mêmes expériences, sans faire usage de la parole. Je n'agissais sur l'esprit des sujets que par la pensée, et mon action mentale produisait l'effet voulu aussi complètement et aussi rapidement que ma parole.

J'étais arrivé, d'ailleurs, à produire ces faits et d'autres à distance. Par la transmission de ma pensée dirigée par la volonté et à l'insu du sujet, je provoquais le sommeil et j'obtenais les mêmes résultats.

Parmi mes sujets, j'avais à ma disposi-

tion deux jeunes filles, les deux sœurs, que j'appellerai ici C... et M.. ; C... était l'aînée. C'étaient de modestes ouvrières qui travaillaient dans un atelier situé au cinquième étage d'une grande maison d'industrie.

Je les avais présentées dans une réunion d'amis où se trouvaient des professeurs et des médecins qui s'intéressaient à mes expériences.

Un soir, l'un des médecins, le docteur P., me prit à part et, parlant de C., me dit :

— Croyez-vous pouvoir, pendant le sommeil magnétique, lui donner un ordre qu'elle exécuterait, quelques jours après, à un moment déterminé?

— Certainement, répondis-je, et nous allons en faire l'expérience. Dites-moi vous-même l'ordre que je devrai lui donner.

— Eh bien, reprit-il, commandez-lui, mentalement, de quitter son atelier, tel jour, dans l'après-midi, à telle heure, puis de se rendre chez vous, où je me trouverai en compagnie du professeur Z... et, dès son arrivée, de se diriger vers moi et de me donner un soufflet !

Ce qui fut dit fut fait. J'endormis C... et je lui donnai, mentalement, l'ordre convenu.

Je dois dire que, pour éviter toute indiscrétion de nature à compromettre la sincérité de l'expérience, le médecin P... et moi nous ne fîmes part à personne de l'épreuve tentée et que nous nous promîmes réciproquement d'observer le silence le plus absolu. Cependant, pour rendre l'un de nos amis témoin de l'expérience, j'écrivis l'ordre que j'avais donné sur une feuille de papier, mise ensuite sous pli cacheté par le docteur P., et qui fut confiée, sans autre explication, au professeur Z... Celui-ci s'engagea, sur notre demande, à la garder et à ne l'ouvrir que devant nous, à la prochaine réunion qui devait avoir lieu le soir du mercredi suivant, jour fixé par moi pour l'expérience.

Le dit mercredi donc, à quatre heures de l'après-midi, le professeur Z.., toujours ignorant de l'objet de l'expérience, et le docteur P... étaient chez moi. A quatre heures quarante-cinq minutes, on sonnait à ma porte ; j'ouvrais, et la jeune C., très grave, mais très résolue, se dirigeait immédiatement vers le docteur P... et lui appli-

quait sur la joue un énergique soufflet, au grand ébahissement du professeur Z., puis, très simplement, mais comme soulagée par l'accomplissement d'un devoir, elle venait prendre place à mes côtés et restait immobile, ses yeux plongés dans les miens.

D'après l'ordre donné, C... devait quitter son atelier à quatre heures et demie. De son atelier à mon domicile elle avait environ un quart d'heure de chemin à faire.

Le soir, à la réunion, P... et Z... racontèrent le fait aux assistants et Z. décacheta le pli.

Nous apprîmes par M., la sœur de C., que, à l'atelier, à partir de quatre heures, C... s'était à plusieurs reprises informée de l'heure. A quatre heures et demie précises, elle s'était levée soudainement et, au milieu de l'étonnement général de ses compagnes et sans répondre aux observations et questions qui lui étaient faites sur son départ précipité et non motivé, elle avait rapidement gagné la porte.

On sait le reste.

L'expérience avait réussi. On rit un peu de la gifle reçue par le docteur P. ; mais, des faits obtenus, on tira des conclusions

qui servirent de bases à d'autres expériences d'un intérêt plus grand.

Permettez-moi de vous citer la suivante :

Rencontrant un jour le docteur P., je fus invité par lui — sans qu'il m'expliquât d'abord pourquoi — à me rendre, en sa compagnie, dans la rue où travaillaient les deux sœurs. Arrivés au seuil de la maison d'industrie — il était environ dix heures du matin —, P... me dit :

— Voulez-vous essayer, sur-le-champ, de l'endroit où nous sommes :

1° D'endormir la jeune M..?

2° De lui suggérer d'embrasser, dans l'après-midi, à trois heures, toutes ses camarades d'atelier ?

3° De la réveiller de même que vous l'aurez endormie, c'est-à-dire toujours à distance ?

— Je vais essayer, répondis-je.

Franchissant alors l'huis pour me soustraire aux regards des passants, je me mis le front dans les mains et je concentrai ma volonté, en en dirigeant l'action vers le but à atteindre.

Au bout de deux minutes, je jugeai l'expérience terminée.

Pour connaître le résultat de l'expé-

rience, nous remîmes au lendemain, jour ordinaire de la réunion.

Je ne devais pas revoir les jeunes filles avant. Nous prîmes alors congé l'un de l'autre, le docteur et moi, nous promettant encore réciproquement le secret sur la tentative de cette nouvelle expérience.

Le lendemain, à la réunion, nous apprîmes, par les deux sœurs, que tout s'était passé ainsi que je l'avais voulu et suggéré. M., la veille, vers dix heures cinq minutes du matin, avait subitement interrompu son travail ; elle s'était ensuite assoupie pendant près d'une minute, puis réveillée.

Dans l'après-midi, à trois heures précises, elle s'était brusquement levée de son siège et, sans prononcer une parole, elle avait embrassé, à tour de rôle, toutes ses camarades d'atelier, stupéfaites de cette marque de tendresse inattendue...

*
* *

Les expériences précitées, pour instructives qu'elles fussent, étaient plutôt amusantes et sans aucune utilité pour les sujets.

J'en fis d'autres, profitables et utiles, et dont j'eus lieu de me féliciter.

Un de mes amis, V..., me présenta, un jour, à une jeune veuve dont il était vivement épris, qu'il eût désiré épouser, mais qui ne répondait à son ardent amour que par une amitié réservée, excluant tout projet d'union entre eux.

La jeune veuve, Mme D., ne voulait pas se remarier. Sombre, mélancolique, elle avait pris la vie en dégoût et était hantée par une idée fixe, l'idée du suicide. Mais, maîtresse d'elle-même, dans les salons où elle était obligée de fréquenter, elle savait se donner le masque d'une femme heureuse et avoir pour chacun un aimable sourire. Elle n'avait confié qu'à sa mère et à quelques amis sa ferme résolution d'en finir le plus tôt possible avec la vie.

Sa famille et mon ami V... étaient dans la désolation et ne savaient comment l'arracher à ses sinistres pensées.

On avait essayé de tout : distractions, voyages, lectures ; rien n'y avait fait.

C'est alors que V... eut l'idée de venir me trouver, me priant de tenter de *suggérer* à Mme D... l'abandon de son fatal projet. Je fis bon accueil à sa prière ; mais

la chose était délicate, et, pour mener à bien mon entreprise, je dus l'entourer de mille précautions, toutes plus utiles les unes que les autres. Ce fut donc sous un prétexte des plus banals que V... m'introduisit pour la première fois chez Mme D.. Bien entendu, je me gardai de dire à la jeune femme que j'étais magnétiseur, et la conversation roula sur des sujets quelconques et n'ayant aucun trait au magnétisme. Dans cette première entrevue, je ne m'appliquai, d'ailleurs, qu'à ne pas être antipathique, ce qui n'était pas chose commode, Mme D... étant une absolue misanthrope. Il paraît cependant que je ne lui déplus pas, car, lorsque je pris congé d'elle, elle me tendit gracieusement la main en me disant : « Au revoir ».

Je vous fais grâce, cher lecteur, de l'exposé de tous les moyens que j'employai pour me rapprocher d'elle, entrer de plus en plus dans son intimité et, enfin, pour qu'elle apprît, par d'autres que moi, que je faisais des expériences de magnétisme.

Qu'il vous suffise de savoir que j'étais déjà devenu presque son ami, lorsque, dans une soirée mondaine où V... nous fit nous rencontrer, Mme D... me dit :

— Vous m'aviez caché que vous étiez magnétiseur !...

— Moi, madame ?

— Oui, vous ! Il paraît que vous endormez les dames et que, lorsqu'elles sont endormies, vous exercez sur leur esprit une autorité absolue ! Me permettez-vous de croire et de vous dire que l'on a peut-être exagéré votre pouvoir ?

— Mais certainement, madame.

— Ainsi moi, je suis sûre que vous ne pourriez pas m'endormir.

— Je ne le pourrais peut-être pas, en effet...

— Et je vous défie d'y parvenir. C'est vous dire que, certaine de ma victoire, je veux me soumettre à l'expérience. Acceptez-vous ?

— Je suis à vos ordres, madame.

— Eh bien, venez demain chez moi. Ma mère et M. V... seront des nôtres et, par conséquent, les témoins de votre défaite ! Est-ce convenu ?

— C'est convenu.

Le lendemain, je me rendis chez Mme D... et, en présence de sa mère et de quelques intimes, je commençai l'expérience. Au bout de quelques minutes, après une résis-

tance vaine, Mme D... était complètement endormie. Je me bornai, cette première fois, à lui faire écrire sur une feuille de papier la phrase suivante : « Ce jourd'hui, telle date, à telle heure, j'ai été endormie magnétiquement par M. Trufy. Je dors et m'en trouve très bien. » Signé : Vve D...

Puis, je la réveillai.

Vous jugez de son étonnement lorsque, sans mot dire, souriant et très humble, je lui glissai sous les yeux ce qu'elle avait écrit. De fort bonne grâce elle s'avoua vaincue, constata qu'elle éprouvait un grand calme physique et moral et, enfin, insista pour que je renouvelasse souvent l'expérience.

Vous comprenez que je ne me fis pas prier.

Dans les huit séances qui suivirent, à courts intervalles, je lui suggérai, d'abord verbalement, puis mentalement, de renoncer à ses projets de suicide, et j'y réussis complètement.

Dans une neuvième et dernière séance, pendant son sommeil, je lui demandai pardon d'avoir fait violence à ses pensées. Au réveil, sa figure s'illumina d'un doux sourire et, sans prononcer une parole, elle

me tendit une main que je sentis tout imprégnée de reconnaissance.

Aujourd'hui, Mme D... et mon ami V... sont mariés. Ils sont très heureux et ont déjà beaucoup d'enfants.

*
* *

Le docteur P.., déjà nommé, aujourd'hui suggestionneur presque célèbre, a fait la cure morale suivante dont je fus témoin.

Le fils d'un de ses amis, un jeune garçon de seize ans, était un être vicieux, pervers, méchant dans ses pensées et dans ses actes. P... entreprit de faire de lui un être vertueux, sage, bon, et il y réussit.

Dans les premières séances, il se contenta de prendre complète possession de l'esprit du jeune homme. Puis, lorsqu'il eut acquis sur lui l'autorité nécessaire, lorsqu'il se crut le maître absolu de son esprit, il s'entretint d'abord avec son sujet endormi de son état d'âme. Lui parlant sévèrement, il lui dit qu'il connaissait ses vices, sa perversité, sa méchanceté ; il lui en montra tout l'odieux, lui affirma que, tel qu'il était,

il était haïssable et que, s'il ne changeait pas, il s'exposerait inévitablement plus tard au mépris et même au châtiment des hommes.

Le jeune garçon, endormi, se soumit à sa censure et confessa que le docteur P... avait pleinement raison.

Alors, P... le pria, en termes amicaux, de vouloir bien essayer de réagir sur lui-même, de s'appliquer à devenir vertueux, sage et bon, et le sujet promit d'obéir au docteur.

Les séances se succédèrent ; dans les intervalles, à l'état de veille, P... observa attentivement le jeune homme, mais, autant que possible, sans que celui-ci y prît garde, évitant de lui parler des expériences auxquelles il se livrait sur lui, et surtout de ne pas lui en laisser soupçonner le véritable but.

P... constata alors que le moral du jeune garçon se modifiait. Dans les séances qui suivirent, toujours lorsque le sujet était endormi, il le félicita des progrès accomplis, l'exhorta à persévérer dans la voie du bien, et lui démontra tout le profit qu'il tirerait certainement de sa conversion.

La transformation morale du jeune homme fut rapide et complète.

Dans une dernière séance, le docteur remercia son sujet de s'être rendu à son amicale prière, d'avoir compris le sentiment de sympathie qui l'avait amené à exercer sur lui son influence de magnétiseur, et de s'y être docilement soumis. Enfin, il obtint du jeune homme la promesse formelle qu'il resterait désormais dans la voie du bien.

La promesse fut tenue.

Par la bonne suggestion magnétique, le docteur P... a fait d'un être mauvais un être bon.

*
* *

Un article non signé parut, il y a longtemps déjà, dans le *Petit Journal*, sous ce titre : *Pédagogie Médicale* .

Je demande à son auteur anonyme, que je regrette de ne pas connaître mais que je félicite bien sincèrement, la permission de le reproduire *in extenso*. Il vient à l'appui de ce qui précède.

*
* *

Pédagogie Médicale

« La question de l'enfance a été traitée théoriquement par un grand nombre de savants qui ont préconisé les méthodes les plus diverses pour empêcher le développement des vices ou des défauts du jeune âge.

« Nous parlions ici, il y a quelque temps, de l'inauguration de l'Ecole de psychologie de la rue Saint-André-des-Arts, dispensaire neurologique et pédagogique, absolument gratuit, largement ouvert à tous ceux qui souffrent, et dirigé par le docteur Edgard Bérillon.

« Dans cet institut psycho-physiologique affluent, depuis son ouverture, sous la conduite de leurs parents, des enfants doués par la nature d'instincts pervers ou dénués absolument de toutes les qualités qui rendent si chers les petits êtres qui font la joie de nos foyers.

« Curieux par profession et un peu sceptique au début, nous devons le dire, nous

avons visité ce grand centre de guérisons qui nous semblaient tenir du prodige.

« Un de ces derniers matins, nous pénétrions donc dans la grande salle des consultations gratuites et, dès le seuil, nous restions surpris, indécis même, en présence d'un spectacle peu banal.

« Sur les fauteuils disposés le long des murs, une vingtaine de personnes, des hommes, des femmes, des enfants surtout, reposaient en silence, le visage calme, les traits comme détendus en une parfaite quiétude. Et, par la large baie vitrée, un rayon de soleil étendait sur une partie de la vaste pièce une clarté dorée.

« Dans un groupe, où se distingue le tablier blanc des docteurs, on cause à voix basse. Il y a là, autour du docteur Bérillon et de ses collaborateurs, des médecins venus étudier l'application de l'hypnotisme à la thérapeutique, puis des étudiants qui prennent leur part des observations faites en leur présence.

« Mêlé à la foule et considéré comme un malade, nous pouvons assister aux expériences auxquelles préside une extrême rigueur scientifique.

« Le docteur Bérillon lance un nom et

d'un groupe se détache un enfant auquel la bienveillante bonhomie du directeur de l'institut inspire la plus large confiance.

« M. Bérillon le fait asseoir et, par une simple apposition des mains sur les hanches, provoque chez le jeune sujet le sommeil hypnotique qui poussera l'enfant à agir d'accord avec la suggestion.

« Car c'est par la suggestion que le docteur obtient ses merveilleux résultats :

« — Eh bien ! mon enfant, tu es poltron ;
« tu crains les voleurs couchés sous les
« lits, l'obscurité ?

« Sans effort, dans son sommeil léger, le petit répond :

« — Oh ! non, monsieur ; je suis trop
« grand garçon pour être un capon ! »

« C'est là la réponse que lui a suggérée le docteur. L'enfant l'a faite sienne et se réveille guéri, nouveau chevalier sans peur.

« Au tour d'un autre qui dérobait chez ses parents des sous, des friandises, tous les objets excitant sa convoitise :

« — Tu voles tes parents ; tu prends des
« figues et des pruneaux chez l'épicier.
« C'est très mal ce que tu fais, il ne faut
« pas recommencer.

« — Je ne vole rien, car c'est défendu.
« Je ne veux point passer pour un voleur
« qu'on montre au doigt, répond l'en-
« fant. »

« Le défilé continue :

« Un grand garçon de six ans s'oubliait dans son lit, comme un bébé de deux mois.

« Le docteur lui enlève radicalement cette habitude.

« Et voici la note comique :

« Un enfant de six ans battait sa sœur, du même âge que lui. Il a été traité.

« — Quel résultat avons-nous obtenu ? dit M. Bérillon à la maman qui semble navrée.

« — Mon enfant est un ange de douceur,
« mais, hélas ! maintenant c'est sa sœur
« qui le bat ! »

« On a guéri la sœur.

« Une jeune fille brune, aux yeux ardents, s'avance à son tour. Son histoire est étrangement poignante. La pauvre enfant est hantée, depuis un an, par un cauchemar qui trouble ses nuits, ne lui permettant pas une heure de sommeil. Le résultat de cette idée fixe s'est traduit matériellement par la paralysie d'un côté du visage.

« Elle déclare que le sommeil est un peu

revenu et qu'elle n'a plus que rarement le cauchemar si redouté.

« Les médecins du dispensaire, qui ont reconnu en elle une extrême sensibilité, souhaitent que cette jeune fille ait le bonheur de ne pas tomber sous la main d'un charlatan, qui pourrait faire le plus détestable usage de ses rares facultés de *sujet*.

« Un pochard qu'on jugeait inguérissable ne boit plus que de l'eau, boisson qui pour lui remplace maintenant le vin très avantageusement.

« Nous sommes totalement édifié. Venu comme l'incrédule apôtre Thomas, nous sortons de l'institut émerveillé de ces résultats.

« Vices et défauts, chez les grands comme chez les petits, disparaissent comme par enchantement et sans danger de retour.

« N'est-elle pas admirable cette œuvre où l'on prodigue des soins dévoués sans autre objet que la réalisation de progrès scientifiques, couronnement de longues études et gratuitement profitables à tous ? »

X.

*
* *

Désireux, dans mes expériences, d'étendre l'action de la suggestion magnétique, j'ai cherché à obtenir en l'état de veille du sujet, les mêmes effets que ceux obtenus en l'état de sommeil. J'y suis parvenu par les moyens hypnotiques.

Dans ces expériences, mon sujet, quoique éveillé, subissait passivement l'influence de ma volonté qui se substituait à la sienne.

L'ensemble de mes pensées pouvait envahir son esprit qui n'était plus que le reflet du mien. A mon gré, cependant, faisant une division de mes pensées, je pouvais ne laisser pénétrer dans son esprit que certaines pensées à l'exclusion de toute autre. A mon gré aussi, le sujet, endormi ou non, oubliait ou se rappelait, après la séance, ce que je lui ordonnais d'oublier ou de se rappeler. C'est ce qui explique comment et pourquoi, dans certains cas, le sujet, obéissant à la suggestion, agit selon les ordres qu'il reçoit, sans savoir qui les lui a donnés.

Dans les cures que j'ai entreprises, je commandais au sujet de ne pas oublier et d'exécuter les ordres que je lui donnais, mais je lui défendais de se rappeler qui les lui avait donnés. Il pensait ou agissait,

avec une obéissance aussi absolue qu'inconsciente, indépendante d'ailleurs du désir d'obéir, selon que je lui suggérais de penser ou d'agir. Si on l'interrogeait sur l'origine ou la cause de ses pensées ou de ses actes suggérés, il répondait qu'il *fallait* qu'il pensât ceci ou qu'il fît cela. Il n'aurait jamais pu dire pourquoi ni qui le lui avait ordonné, parce que je l'avais suggestionné à son insu.

Parmi les guérisons morales que j'ai obtenues par la suggestion magnétique, avec ou sans sommeil, je citerai celle d'une jeune femme que, sur sa demande, j'ai délivrée d'un amour fatal qui l'entraînait dans l'inévitable perte de son honneur ou de sa vie.

Par contre, j'ai obtenu celle d'un jeune homme possédé de la passion folle que lui inspirait une vile courtisane à qui il eût tout sacrifié, fortune, honneur, famille !

Dans un autre ordre de faits, j'ai débarrassé un homme du meilleur monde d'un tic grotesque qui faisait de lui la risée de tous ceux qui l'approchaient, et une vieille femme d'un goût immodéré qu'elle avait pour les liqueurs fortes. J'ai pu aussi sau-

ver un joueur de la ruine, un morphinomane de la mort, etc., etc.

Toujours par les mêmes moyens j'ai eu le bonheur de guérir des malades de maux imaginaires ou réels.

Pour ce qui est des maux matériels, j'ai obtenu des résultats complets et concluants au moyen du magnétisme par le seul ascendant de ma volonté s'exerçant sur celle des sujets pendant leur sommeil artificiel. A mon avis, leur volonté, heureusement modifiée et renforcée par la mienne, réagissait sur leur organisme matériel et lui rendait son fonctionnement régulier et normal. C'était, de la part des sujets, une sorte d'*autosuggestion* (1) ayant pour cause ma propre suggestion.

Je ne parlerai pas ici de la magnétisation exercée et agissant directement sur le siège même du mal matériel. Ce genre de médication magnétique donne aussi d'excellents et probants résultats mais n'est pas du domaine de la suggestion au point de vue spiritualiste.

*
* *

1. *Autosuggestion*. — Voir chapitre VII.

J'ai eu la tristesse de passer à côté d'une grande souffrance sans qu'il me fût permis d'essayer d'y apporter sinon une guérison, du moins un soulagement.

La jeune G.., fille d'un de mes cousins, T., décédé depuis peu, est, au moment où j'écris ces lignes, internée dans une maison de santé.

Elle est folle incurable.

G... atteignit péniblement l'âge de la puberté. Une sensibilité nerveuse excessive avait fait d'elle, à son insu, un médium inconscient. Elle croyait entendre une voix qui lui disait des choses extraordinaires, bizarres!... Elle répétait ces choses à sa mère qui, ignorante des phénomènes spirites, s'en étonnait sans les comprendre et les attribuait à des hallucinations. La prétendue voix tantôt lui disait des obscénités, tantôt lui défendait de manger (1).

Cette voix était, disait-elle, celle d'un Arabe !...

Les paroles obscènes qu'elle croyait enten-

1. A mon avis, G..., au commencement de sa maladie, était *obsédée* et subissait la mauvaise suggestion d'un esprit désincarné. — Voir chap. V, § 2.

dre surexcitaient son imagination et ses sens de jeune fille. Elevée dans les austères principes de la religion, son âme pure s'indignait de ces suggestions malsaines, et son corps de vierge en souffrait.

La défense de manger lui était imposée d'une façon si impérieuse et si obsédante qu'elle s'y soumettait, au grand détriment de sa santé. Aux repas, elle avouait avoir faim, mais elle refusait les aliments pour ne pas désobéir à la voix.

Bientôt des troubles cérébraux se manifestèrent, tandis que le corps anémié s'étiolait.

Incessamment, tout l'organisme matériel fut ébranlé et, par conséquent, déséquilibré. Les soins multiples dont elle était l'objet de la part de son médecin et de sa famille ne purent avoir raison de son mal qui s'aggrava rapidement.

Désespérés, ses parents se virent contraints de la mettre dans une maison d'aliénés.

Subitement, la maladie entra dans une phase nouvelle. G... n'entendait plus la voix ; elle mangeait avec appétit et ses forces physiques revinrent, mais elle eut bientôt un accès de folie épouvantable.

« Te dire les crises auxquelles elle est en
« proie, m'écrivait son père, est impossible.
« C'est quelque chose de navrant : elle
« pousse des cris qui n'ont plus rien d'hu-
« main, se roulant à terre, se frappant vio-
« lemment. Au milieu de tout ce désordre,
« elle a comme une affreuse vision de son
« état qu'elle juge perdu avec une lucidité
« sentie et, malgré ce désespoir si doulou-
« reusement exprimé, elle reste toujours
« sous l'influence de manies qui lui font faire
« des choses ridicules et même répugnantes,
« déchirant ses vêtements, négligeant toute
« tenue, ne se mouchant plus, s'oubliant
« sous elle et manipulant ses excréments !...
« Et je ne te répète pas là les dires de la
« maison où elle est ; j'ai pu moi-même
« être le malheureux témoin de ces terri-
« bles crises ! Quand je sors de l'établisse-
« ment, je suis brisé... »

T... dut d'ailleurs renoncer à faire visite à sa pauvre enfant, G... ne voulant plus recevoir ni voir personne. Seule, la présence d'une femme, attachée depuis longtemps à son service, était tolérée par elle.

Enfin, l'horrible accès a cessé et un calme relatif lui a succédé.

Maintenant, G... ne semble plus souffrir ;

mais le cerveau est irrémédiablement affecté et, par conséquent, l'esprit, subissant ce contact funeste, restera malade jusqu'à sa désincarnation.

G... a d'abord été folle *spirituelle* et est ensuite devenue folle *spirituo-matérielle*.

Or, j'estime que j'aurais pu sauver l'infortunée G... pendant la première phase de son mal, alors qu'elle croyait entendre la voix.

Par des moyens que j'expliquerai au chapitre IV, j'aurais éloigné d'elle l'esprit obsesseur. Puis, je l'aurais endormie magnétiquement et, pendant son sommeil, je lui aurais suggéré : d'abord, d'oublier ce que lui disait la voix, par conséquent de chasser de son imagination les pensées obscènes qui l'assiégeaient, puis, d'oublier également la défense de manger, et de satisfaire librement aux exigences de son estomac.

Comme premier résultat, le calme serait revenu dans ses sens et le corps n'aurait plus été anémié.

L'équilibre physique étant ainsi rétabli, je lui aurais donné, toujours par le magnétisme et la suggestion, les moyens et la force de réagir contre les dernières faibles-

ses du corps et de l'esprit, et j'aurais ainsi graduellement ramené dans tout l'être l'ordre normal, matériel et spirituel.

C'était la guérison.

G... se serait mariée, serait peut-être devenue mère et, présentement, elle serait heureuse à tous points de vue, pour le plus grand bonheur de toute sa famille.

J'avais offert mes bons offices à ses parents ; ceux-ci, soit par défiance, soit par crainte, soit par manque de résolution, soit enfin pour cause d'empêchement quelconque, ne les ont pas accueillis.

Aujourd'hui, G... est à jamais perdue pour les siens sur cette terre. Seule, la mort du corps délivrera son esprit et lui rendra la liberté !...

*
* *

Il est de toute évidence que si un médecin spirite, admis dans les maisons d'aliénés pour soigner les fous soit *spirituels*, soit *spirituo-matériels*, obtenait, *a priori*, de bons résultats sans les moyens magnétiques, *a fortiori*, avec les moyens magnéti-

ques, il en obtiendrait d'autres plus complets et plus nombreux.

Reprenant la catégorie des fous *spirituels* mentionnée au paragraphe 1 de ce chapitre, dans lequel je conseillais comme remède curatif la bonne suggestion sans les moyens magnétiques, je me retrouve en présence de certains *crétins* et *idiots*, des *extatiques*, des *monomanes*, des *autosuggestionnés,* des *obsédés* et, parmi ces derniers, de certains *médiums à incarnation* (1).

Assurément, le médecin spirite, par la suggession magnétique, favoriserait l'avancement de l'esprit de certains *crétins* et *idiots* chez lesquels le cerveau, faiblement ou mal dirigé, ne produit que des pensées et des actes incohérents.

Par les mêmes moyens, il ramènerait les *extatiques* à la perception et à l'intelligence exacte des réalités, délivrerait les *monomanes* et *autosuggestionnés* de leurs idées fixes et fausses, les *obsédés* de leurs obsesseurs et les *médiums à incarnation* des mauvais esprits qui les tourmentent.

Je prends l'exemple de ce fou de Bicêtre,

1. *Médium à incarnation.* — Voir paragraphe 1 de ce chapitre.

dont j'ai parlé dans mes *Causeries spirites*, qui se croyait le *Christ* et avec qui j'ai pu converser pendant quelques minutes.

Ce fou était un *monomane*. A mon avis, sa monomanie n'était que le résultat d'une obsession.

Si un médecin spirite avait été autorisé à lui donner des soins, il eût certainement fait pour lui ce que j'eusse voulu faire pour la jeune G...

Après avoir chassé l'esprit obsesseur, il se serait appliqué à rétablir l'ordre dans les pensées du fou ; il aurait facilement obtenu ce résultat en lui suggérant, pendant le sommeil magnétique, l'abandon et l'oubli des idées erronées dont l'obsesseur avait empli sa pauvre âme.

Combien d'autres monomanes ou obsédés, que j'ai visités aussi, qui avaient volé, incendié, assassiné, ou qui se croyaient, celui-ci le président de la République, celui-là le ministre de la Guerre, ou qui s'imaginaient avoir un postérieur en verre, ou une tête en bois, ou une jambe en métal, eussent été par les mêmes moyens également guéris (1) !...

1. La plupart de ces fous devaient être des monomanes

Quant aux fous *spirituo-matériels*, ils recevraient, aussi par les moyens magnétiques, les soins spirituels comme les fous *spirituels*, et les soins matériels selon le genre d'affection matérielle dont leur cerveau serait atteint.

*
* *

Le journal *Le Matin* publiait le 23 avril 1900, sous la signature du docteur Ox, une très intéressante causerie sur la suggestion.

Avec l'autorisation du docteur Ox, je me permets, cher lecteur, de la mettre sous vos yeux.

*
* *

Suggestion

« Parmi les innombrables congrès inter-

ayant été ou étant obsédés, ou suggestionnés par des esprits incarnés ou désincarnés. — (Voir même chap. § 4 et chap. V).

Les autres étaient peut-être des autosuggestionnés. — Voir chap. VII).

nationaux — on en compte bien cent cinquante au moins — qui tiendront, cet été, leurs assises dans le blanc palais du Cours-la-Reine, nous aurons un *Congrès de l'hypnotisme expérimental et thérapeutique*. Ce congrès consacrera sans doute le triomphe de l'Ecole de Nancy, triomphe d'autant plus facile que l'Ecole de la Salpêtrière, depuis la mort de son chef, le professeur Charcot, s'est, en quelque sorte, désintéressée de la question.

« Au reste, les ardeurs combattives de la première heure se sont calmées. De la phase théorique on est passé dans la phase pratique. Et la suggestion hypnotique, qui a conquis sa place au soleil, s'affirme, surtout aujourd'hui, comme une méthode thérapeutique s'adressant à l'âme ou plutôt au cerveau dégénéré de nos contemporains, dont elle s'attache à redresser les travers et à corriger les aberrations. Y réussit-elle avec autant de succès que le prétendent ses adeptes ? On pourrait en douter si les comptes rendus de la Société d'hypnologie que préside le docteur Voisin, n'enregistraient chaque mois des exemples de guérisons psychiques non moins curieux que probants.

« J'en citerai quelques-uns qui pourront vous donner une idée des étranges aberrations qui se dissimulent dans les plis de nos circonvolutions et qui montreront en même temps le rôle de la psychothérapie.

« Un homme de trente ans, soigné par le docteur Studelmann, de Wurzbourg, était torturé depuis sa jeunesse par les préoccupations les plus singulières. Il ne pouvait voir une mouche qui vole, une allumette, la cendre d'un cigare, les taches de bougie tombées à terre, une carte d'entrée à un concert, un morceau de fer trouvé dans la rue, sans se demander avec angoisse ce que deviendraient dans l'avenir ces divers objets dont le sort n'intéresse pas, en général, le commun des mortels. Les choses les plus insignifiantes étaient pour lui la source d'obsessions continuelles qui lui rendaient la vie fort difficile. M. Studelmann le soumit pendant quatorze jours à une cure de suggestion hypnotique répétée deux fois par jour. Aujourd'hui le malade est complètement guéri ; le sort des mouches ne le préoccupe plus et, depuis quinze mois, la guérison ne s'est pas démentie.

« Une dame de trente-huit ans, sujette

depuis longtemps à des troubles nerveux, fut prise, un jour, en traversant un tunnel, d'une crise d'angoisse avec sensation d'étouffement, constriction à l'épigastre, palpitations. Le trajet dans le tunnel fut heureusement de courte durée, car la malade allait ouvrir la portière pour sauter sur la voie. Ce fut sa première crise de *claustrophobie*. Dès lors, elle n'entre plus dans une église, au musée, au théâtre, sans être prise immédiatement d'une crise analogue qui disparaît dès qu'elle se trouve dehors. Il faut qu'elle sorte, qu'elle s'échappe, rien ne saurait la retenir. Il lui semble qu'elle mourrait si on l'empêchait de sortir. De même, elle ne peut se trouver dans une foule, au milieu d'une fête publique, sans éprouver la même sensation d'angoisse et d'étouffement. Grâce à l'hypnotisme, cette malade fut guérie en un mois par le docteur Gorodichze.

« La suggestion verbale peut être aidée dans certains cas par différents agents physiques qui réussissent mieux que la parole seule. C'est ce que M. Bérillon appelle la *suggestion armée*.

« M. Voisin a rapporté l'histoire d'une jeune fille qui, depuis trois jours, était

atteinte de spasmes rythmés du diaphragme, sorte de hoquet convulsif, qui l'empêchait presque complètement de parler et d'avaler. Comme elle refusait de se laisser hypnotiser, M. Voisin lui annonça qu'il allait recourir à un médicament d'une puissance extraordinaire. En moins d'une heure, ce médicament allait colorer les urines en bleu et la guérison serait immédiate. Il prescrivit une pilule contenant cinq centigrammes de bleu de méthylène. Quarante minutes après l'ingestion de la pilule, les urines devenaient bleues, en effet, et aussitôt les secousses convulsives du diaphragme disparaissaient pour ne plus revenir.

« Van Gebuchten a réussi de même à arrêter net des vomissements incoercibles, au moyen d'applications sur la peau de l'épigastre de bleu de méthylène dissous dans du collodion.

« Je dois dire que, si l'emploi du bleu de méthylène comme moyen suggestif est d'une application récente, le *coup de la fécule* est connu depuis longtemps. Et Briquet guérissait jadis les spasmes et les vomissements de ses hystériques en leur prescrivant gravement une pilule fulmi-

nante *e micâ panis*, c'est-à-dire, en bon français, une simple boulette de mie de pain. Mais il faisait alors de l'hypnotisme sans le savoir.

« Au reste, les personnes suggestibles n'ont pas besoin, en général, de pilules. La parole suffit. Et chez les bons sujets, la suggestion peut même se faire par correspondance. M. Bernheim a cité le cas d'une Brésilienne qui jadis avait été débarrassée par l'hypnotisme d'un tic de la face, survenu à la suite d'une émotion. Reprise de son tic, elle vint trouver M. Bernheim qui la guérit cette fois par simple suggestion. Elle retourna au Brésil, mais, à la suite d'une émotion, les tics reparurent. Désespérée, elle écrivit à son médecin qui, courrier par courrier, lui affirma qu'elle était guérie. Et la lecture de cette lettre suffit, en effet, à faire de nouveau disparaître le tic. Une autre fois encore, la même suggestion par lettre débarrassa cette malade d'obsessions et d'impulsions au suicide.

« M. Bérillon ne fut pas moins heureux avec un jeune homme atteint d'incontinence d'urine, et qui venait d'être reçu à l'Ecole Navale. Très affecté de son infirmité, craignant d'être réformé, ce jeune

homme vint le trouver l'avant-veille de son entrée au *Borda*, et il put le guérir en une seule séance. Mais, trois mois après, l'incontinence reparaît. Lettre éplorée du jeune marin. M. Bérillon écrit quelques mots suggestifs sur sa carte de visite et la lui envoie, en lui recommandant de lire attentivement ces mots chaque soir, avant de se coucher. L'effet fut radical, et l'incontinence cessa définitivement.

« On voit que le traitement par suggestion n'est pas d'un maniement très compliqué et que, à la rigueur, on peut le suivre avec succès, même en voyage. »

Docteur Ox.

*
* *

Pour terminer ce paragraphe je ne crois pas mieux faire que de citer quelques-uns des *miracles*, opérés par le Christ avec les moyens magnétiques, tels qu'ils sont rapportés dans le Nouveau Testament.

Mais, à ce propos, permettez-moi, cher lecteur, de vous donner auparavant connaissance de quelques réflexions présentées par le savant Marius Decrespe dans

le chapitre I de son remarquable ouvrage sur le *Magnétisme*.

« Au plus loin qu'atteignent, dans la nuit du passé, les investigations de l'histoire, on trouve des hommes qui, soit isolément, soit comme membres de sociétés plus ou moins secrètes, guérissaient les malades par l'imposition des mains, par le regard, par la parole ou par certains gestes que nous avons, depuis, appelés *passes*.

« Les livres sacrés des Hindous sont pleins de récits de ce genre et contiennent les règles de cette mystérieuse thérapeutique ; les vieilles légendes chinoises racontent les miracles des saints du Bouddhisme, du Confucianisme ou des doctrines antérieures ; la théogonie chaldéenne abonde en exemples de cures magnétiques ; de la bible moïsiaque on pourrait presque extraire un cours complet de magnéto-thérapie ; et, dans les ruines magnifiques de l'ancienne Egypte, on retrouve à chaque instant des groupes représentant les magnétiseurs dans l'exercice de leurs fonctions sacrées.

« En Gaule, en Grèce, au Mexique, au Pérou, partout où s'affirme l'activité de l'homme, des traditions subsistent qui

démontrent plus ou moins nettement, mais d'une façon irréfutable par leur ensemble, que le magnétisme fut connu de tout temps et en tout pays.

« Faut-il rappeler les guérisons accomplies par Jésus et ses apôtres ?

« C'était par le magnétisme qu'ils opéraient. Et qu'on ne crie pas au blasphème, car nous avons la conviction expérimentale que la puissance magnétique si extraordinaire qu'ils avaient atteinte, ne s'obtient que par la sainteté de la vie...

« D'ailleurs, Jésus lui-même ne donna-t-il pas à entendre que le magnétisme est une des propriétés essentielles de l'humanité, lorsqu'il dit à ses disciples : « Si vous aviez la foi, vous pourriez faire ce que je fais ! »

« Reste à savoir si cette *foi* dont il parlait est la crédulité aveugle et superstitieuse de l'ignorant ou la confiance imperturbable basée sur la connaissance et l'intuition ; à coup sûr, ce n'est pas la science, dans son acception exclusivement matérialiste, attendu que la science ainsi conçue est incomplète et ne peut reproduire que quelques-uns des moindres *miracles* qu'on peut attendre de la foi. »

Le Christ, tant était grande sa puissance magnétique, n'avait pas besoin de plonger dans le sommeil artificiel ceux sur qui il voulait opérer.

Ce que les suggestionneurs ou magnétiseurs n'obtiennent qu'après des expériences réitérées, le Christ l'obtenait immédiatement, même à distance.

Il imposait les mains, parlait ou regardait.

Il lui suffisait même de vouloir !...

Je donne ci-après quelques extraits du Nouveau Testament.

*
* *

Évangile selon saint Mathieu. Chapitre VIII

« Verset 1. — Quand Jésus fut descendu de la montagne, une grande multitude de peuple le suivit ;

« V. 2. — Et voici, un lépreux vint se prosterner devant ui et lui dit : Seigneur, si tu le veux, tu peux me nettoyer.

« V. 3. — Et Jésus, étendant la main, le toucha et lui dit : Je le veux, sois nettoyé ; et incontinent il fut nettoyé de sa lèpre.

*
* *

« V. 14. — Puis Jésus, étant venu à la maison de Pierre, vit sa belle-mère couchée au lit et ayant la fièvre ;

« V. 15. — Et il lui toucha la main, et la fièvre la quitta ; puis elle se leva et le servit.

Chapitre IX

« V. 18. — Comme il leur disait ces choses, un des chefs de la synagogue vint qui se prosterna devant lui et lui dit : Ma fille vient de mourir ; mais viens lui imposer les mains et elle vivra.

« V. 19. — Et Jésus s'étant levé, le suivit avec ses disciples.

« V. 20. — Et une femme, qui était malade d'une perte de sang depuis douze ans, s'approcha par derrière et toucha le bord de son habit.

« V. 21. — Car elle disait en elle-même : Si je puis seulement toucher son habit, je serai guérie.

« V. 22. — Jésus, s'étant retourné et la regardant, lui dit : Prends courage, ma fille, ta foi t'a guérie ; et cette femme fut guérie dès cette heure-là.

« V. 23. — Quand Jésus fut arrivé à la maison du chef de la synagogue et qu'il eut vu les joueurs de flûte et une troupe de gens qui faisaient grand bruit,

« V. 24. — Il leur dit : Retirez-vous ; car cette jeune fille n'est pas morte, mais elle dort. Et ils se moquaient de lui.

« V. 25. — Et après qu'on eut fait sortir tout le monde, il entra et prit par la main cette jeune fille, et elle se leva.

« V. 26. — Et le bruit s'en répandit par tout ce quartier-là.

« V. 27. — Comme Jésus partait de là, deux aveugles le suivirent, criant et disant : Fils de David, aie pitié de nous.

« V. 28. — Et quand il fut arrivé à la maison, les aveugles vinrent à lui, et Jésus leur dit : Croyez-vous que je puisse faire cela ? Ils lui répondirent : Oui, Seigneur.

« V. 29. — Alors il leur toucha les yeux en leur disant : Qu'il soit fait selon votre foi.

« V. 30. — Et leurs yeux furent ouverts...

Évangile selon saint Luc. Chapitre XIII

« V. 10. — Comme Jésus enseignait dans une synagogue un jour de sabbat,

« V. 11. — Il se trouva une femme possédée d'un esprit qui la rendait malade depuis dix-huit ans, et qui était couchée en sorte qu'elle ne pouvait point du tout se redresser.

« V. 12. — Jésus, la voyant, l'appela et lui dit : Femme, tu es délivrée de ta maladie.

« V. 13. — Et il lui imposa les mains ; et à l'instant elle fut redressée et elle en donna gloire à Dieu.

***

Chapitre IX

« V. 37. — Le jour suivant, comme ils descendaient de la montagne, une grande troupe vint au-devant de Jésus.

« V. 38. — Et un homme de la troupe s'écria et dit : Maître, je te prie, jette les yeux sur mon fils ; car c'est mon fils unique.

« V. 39. — Un esprit se saisit de lui, et aussitôt il jette de grands cris ; il l'agite violemment, le fait écumer et à peine le quitte-t-il, après l'avoir tout brisé.

« V. 40. — Et j'ai prié tes disciples de le chasser ; mais ils n'ont pu.

« V. 41. — Et Jésus répondant dit : O race incrédule et perverse, jusqu'à quand serai-je avec vous et vous supporterai-je ? Amène ton fils.

« V. 42. — Et comme il approchait, le démon le jeta contre terre et l'agita violemment ; mais Jésus reprit fortement l'esprit immonde, et guérit l'enfant, et le rendit à son père.

***

Chapitre XI

« V. 14. — Jésus chassa aussi un démon qui était muet ; et le démon étant sorti, le muet parla ; et le peuple était dans l'admiration.

Evangile selon saint Marc. Chapitre V

« V. 25. — Une femme dont la fille était possédée d'un esprit immonde, ayant ouï parler de lui, vint et se jeta à ses pieds.

« V. 26. — Cette femme était Grecque, Syrophénicienne de nation ; et elle le pria de chasser le démon hors de sa fille.

« V. 27. — Et Jésus lui dit : Laisse premièrement rassasier les enfants ; car il n'est pas juste de prendre le pain des enfants et de le jeter aux petits chiens.

« V. 28. — Mais elle répondit et lui dit : Il est vrai, Seigneur ; cependant les petits chiens mangent, sous la table, des miettes du pain des enfants ;

« V. 29. — Alors il lui dit : A cause de cette parole, va-t-en ; le démon est sorti de ta fille.

« V. 30. — Et étant de retour dans sa maison elle trouva que le démon était sorti de sa fille et qu'elle était couchée sur le lit.



CHAPITRE VIII

« V. 22. — Et Jésus étant venu à Bethsaïde, on lui présenta un aveugle qu'on le pria de toucher.

« V. 23. — Alors, il prit l'aveugle par la main et l'ayant mené hors du bourg, il lui mit de la salive sur les yeux et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose.

« V. 24. — Et l'homme ayant regardé, dit : Je vois marcher des hommes qui me paraissent comme des arbres.

« V. 25. — Jésus lui mit encore les mains sur les yeux et lui dit de regarder ; et il fut guéri et il les voyait tous distinctement.

EVANGILE SELON SAINT JEAN. CHAPITRE V

« V. 1. — Après cela, comme les Juifs avaient une fête, Jésus monta à Jérusalem.

« V. 2. — Or, il y avait à Jérusalem près de la porte des brebis, un réservoir d'eau, appelé en hébreu Béthesda, qui avait cinq portiques

« V. 3. — Où étaient couchés un grand nombre de malades, d'aveugles, d'impotents et de gens qui avaient les membres secs et qui attendaient le mouvement de l'eau.

« V. 4. — Car un ange descendait en un certain temps, dans le réservoir et en troublait l'eau ; et le premier qui des-

cendait dans le réservoir, après que l'eau avait été troublée, était guéri, de quelque maladie qu'il fût détenu.

« V. 5. — Or, il y avait là un homme qui était malade depuis trente-huit ans ;

« V. 6. — Jésus le voyant couché et sachant qu'il était malade depuis longtemps, lui dit : Veux-tu être guéri ?

« V. 7. — Le malade lui répondit : Seigneur, je n'ai personne pour me jeter dans le réservoir, quand l'eau est troublée ; car, pendant que j'y viens, un autre y descend avant moi.

« V. 8. — Jésus lui dit : Lève-toi, emporte ton lit et marche.

« V. 9. — Et incontinent l'homme fut guéri ; et il prit son lit et se mit à marcher...

*
* *

Chapitre XI

« V. 1. — Il y avait un homme appelé Lazare, qui était de Béthanie, le bourg de Marie et de Marthe sa sœur.

« V. 2. — Cette Marie était celle qui oignit le Seigneur d'une huile de parfum et qui essuya ses pieds avec ses cheveux ; et Lazare qui était malade était son frère.

« V. 3. — Ses sœurs donc envoyèrent dire à Jésus : Seigneur, celui que tu aimes est malade.

« V. 4. — Jésus, ayant entendu cela, dit : Cette maladie n'est point à la mort, mais elle est pour la gloire de Dieu, afin que le Fils de Dieu en soit glorifié...

. . . .

« V. 11. — Il leur parla ainsi, et après cela, il leur dit : Lazare, notre ami, dort, mais je m'en vais l'éveiller.

« V. 12. — Ses disciples lui dirent : Seigneur, s'il dort, il sera guéri.

« V. 13. — Or, Jésus avait dit cela de la mort de Lazare ; mais ils crurent qu'il parlait d'un véritable sommeil.

« V. 14. — Jésus donc leur dit ouvertement : Lazare est mort.

« V. 15. — Et je me réjouis, à cause de vous, de ce que je n'étais pas là, afin que vous croyiez ; mais allons vers lui.

« V. 16. — Thomas donc, appelé Didyme, dit aux autres disciples : Allons-y aussi, afin de mourir avec lui.

« V. 17. — Jésus étant arrivé trouva qu'il y avait déjà quatre jours qu'il était dans le sépulcre.

« V. 18. — Or, Béthanie était environ à quinze stades de Jérusalem ;

« V. 19. — Et plusieurs des Juifs étaient venus voir Marthe et Marie, pour les consoler de la mort de leur frère.

« V. 20. — Quand Marthe ouït dire que Jésus venait, elle alla au-devant de lui ; mais Marie demeura assise à la maison.

« V. 21. — Et Marthe dit à Jésus : Seigneur, si tu eusses été ici, mon frère ne serait pas mort ;

« V. 22. — Mais je sais que, maintenant même, tout ce que tu demanderas à Dieu, Dieu te l'accordera.

« V. 23. — Jésus lui dit : Ton frère ressuscitera.

« V. 24. — Marthe lui répondit : Je sais qu'il ressuscitera à la résurrection, au dernier jour.

« V. 25. — Jésus lui dit : Je suis la résurrection et la vie ; celui qui croit en moi vivra, quand même il serait mort.

« V. 26. — Et quiconque vit et croit en moi ne mourra point pour toujours ; crois-tu cela ?

« V. 27. — Elle lui dit : Oui, Seigneur, je crois que tu es le Christ, le fils de Dieu, qui devait venir au monde.

« V. 28. — Quand elle eut dit cela, elle s'en alla et appela Marie, sa sœur, en secret, et lui dit : le Maître est ici et il t'appelle.

« V. 29. — Ce que Marie ayant entendu, elle se leva promptement et vint vers lui.

« V. 30. — Or Jésus n'était pas encore entré dans le

bourg, mais il était au même endroit où Marthe était venue au-devant de lui.

« V. 31. — Alors les Juifs qui étaient avec Marie, dans la maison, et qui la consolaient, voyant qu'elle s'était levée si promptement et qu'elle était sortie, la suivirent, disant : Elle s'en va au sépulcre pour y pleurer.

« V. 32. — Mais Marie étant arrivée au lieu où était Jésus, dès qu'elle le vit, elle se jeta à ses pieds et lui dit : Seigneur, si tu eusses été ici, mon frère ne serait pas mort.

« V. 33. — Quand Jésus vit qu'elle pleurait et que les Juifs qui étaient venus avec elle, pleuraient aussi, il frémit en lui-même et fut ému ;

« V. 34. — Et il dit : Où l'avez-vous mis ? Ils répondirent : Seigneur, viens et vois.

« V. 35. — Et Jésus pleura.

« V. 36. — Sur quoi les Juifs dirent : Voyez comme il l'aimait.

« V. 37. — Et quelques-uns dirent : Lui qui a ouvert les yeux de l'aveugle, ne pouvait-il pas faire aussi que cet homme ne mourût pas ?

« V. 38. — Alors Jésus, frémissant de nouveau en lui-même, vint au sépulcre ; c'était une grotte, et on avait mis une pierre dessus.

« V. 39. — Jésus dit : Otez la pierre. Marthe, sœur du mort, lui dit : Seigneur, il sent déjà mauvais, car il est là depuis quatre jours.

« V. 40. — Jésus lui répondit : Ne t'ai-je pas dit que, si tu crois, tu verras la gloire de Dieu ?

« V. 41. — Ils ôtèrent donc la pierre du lieu où le mort était couché ; et Jésus élevant les yeux au ciel, dit : Mon Père, je te rends grâce de ce que tu m'as exaucé ;

« V. 42. — Je savais bien que tu m'exauces toujours, mais je dis ceci à cause de ce peuple qui est autour de moi, afin qu'il croie que tu m'as envoyé.

« V. 43. — Quand il eut dit cela, il cria à haute voix : Lazare, sors de là.

« V. 44. — Et le mort sortit, ayant les mains et les pieds liés de bandes et le visage enveloppé d'un linge. Jésus leur dit : Déliez-le et le laissez aller.

« V. 45. — Plusieurs donc des Juifs qui étaient venus voir Marie, et qui avaient vu ce que Jésus avait fait, crurent en lui. »

*
* *

J'ai essayé, dans ce paragraphe, de prouver la puissance du magnétisme au point de vue physique et moral. Le plus grand bien, comme le plus grand mal, peut en résulter.

J'ai donc présenté quelques-uns des bienfaits dont un homme, animé de sentiments philanthropiques, peut faire profiter, au moyen du magnétisme, ceux qui souffrent en leur esprit, et ceux qui souffrent en leur corps parce qu'ils souffrent en leur esprit.

Comme je l'ai dit, je m'abstiens, dans le cours de cet ouvrage, de traiter les questions exclusivement physiques ou matérielles. Cependant les choses de l'esprit m'amènent quelquefois à parler des choses de la matière, surtout quand le magnétisme est en jeu.

En effet, dans la pratique du magné-

tisme, lorsqu'il s'agit de l'action d'un incarné sur un autre incarné, pour arriver à l'esprit, il faut bien passer par la matière qui est l'enveloppe de l'esprit.

Je me suis surtout appliqué à démontrer la puissance du magnétisme sur l'esprit, par la puissance qu'il a sur la matière.

C'est ainsi que j'ai cité, parmi les miracles du Christ, les guérisons matérielles et les exorcisations spirituelles qu'il a obtenues par les moyens magnétiques.

Je n'ai rien à dire ici des guérisons matérielles ; elles s'imposent à l'étude des maîtres de la science médicale, partisans de la magnéto-thérapie. Je ferai seulement observer que beaucoup d'entre elles peuvent être aisément expliquées.

Quant à la résurrection de *Lazare*, elle demeure un mystère. Certains savants, discutant le fait, ont essayé de l'expliquer en disant que Lazare n'était pas mort, qu'il était simplement — ainsi que la *Fille du Centenier* — dans un état de syncope prolongée, ou en état de léthargie, dont l'action magnétique du Christ le fit sortir...

La prétendue odeur cadavérique dont parlait la sœur de Lazare ne serait provenue que de l'avarie des huiles et pomma-

des dont les Juifs oignaient leurs morts, en guise d'embaumement, avant de les mettre dans le sépulcre ! ...

Pour ce qui est de l'exorcisation (1), elle est la conséquence naturelle de l'action bienfaisante et libératrice, avec ou sans les moyens magnétiques, d'un esprit incarné sur un autre esprit incarné subissant la mauvaise influence, ou l'obsession, ou la suggestion, ou contraint de céder son corps à l'incarnation momentanée ou intermittente d'un mauvais esprit désincarné.

En effet, parmi les *démoniaques* et les *possédés*, s'il se trouvait quelques épileptiques, la plupart n'étaient certainement que des fous *spirituels*, c'est-à-dire des obsédés, des suggestionnés ou des médiums à incarnation.

Le Christ chassait les mauvais esprits.

J'ai donné *in extenso* le récit de quelques *miracles* opérés par le Christ, tels qu'ils nous sont rapportés par les Evangélistes, pour ne diminuer en rien la saveur originelle des premiers textes. Le lecteur pourra ainsi mieux apprécier la grandeur

1. Exorcisation. — Action de chasser un mauvais esprit ou démon qui obsède un médium ou qui s'est incarné dans l'organisme matériel d'un médium. — Voir chap. IV.

simple et majestueuse de Jésus et la foi vive qu'il *suggérait*, par ses paroles et ses actes, à l'humanité souffrante, assoiffée de consolation et d'espérance.

---

§ 4. — De la mauvaise influence d'un esprit incarné sur un autre esprit incarné avec les moyens magnétiques

---

Dangers moraux du magnétisme et de l'hypnotisme. — Exemples. — Récits anecdotiques. — Eyraud et la fille Bompard, assassins de l'huissier Gouffé. — *Le drame des Charmettes.* (Henri Demesse). — Le magnétisme doit devenir une science généralement et officiellement reconnue et enseignée.

Si l'homme est heureusement tout-puissant pour faire le bien par la bonne influence qu'il peut exercer sur son semblable avec les moyens magnétiques, il est aussi malheureusement tout-puissant pour faire le mal par la mauvaise influence qu'il peut exercer sur ce même semblable avec les mêmes moyens magnétiques.

D'innombrables crimes ont déjà été commis, dont les récits empliraient plusieurs volumes, qui attestent la force de l'arme terrible dont tout magnétiseur, animé du désir de faire le mal, peut faire usage au détriment de la santé, de la fortune, du moral, de l'honneur et même de la vie de ses victimes.

J'ai déjà démontré que, par la suggestion, un magnétiseur peut annihiler le libre arbitre, paralyser toute initiative, toute spontanéité, toute volonté, par conséquent diriger, à son gré, vers telle pensée, vers telle action qu'il voudra, l'esprit dont il s'est rendu le maître absolu.

De plus, il peut commander au sujet endormi de se souvenir ou d'oublier, au réveil, ce dont il veut qu'il se souvienne, ou ce qu'il veut qu'il oublie, et le sujet se souvient ou oublie au gré du magnétiseur.

Le magnétiseur peut aussi faire usage des procédés hypnotiques.

Donc, le magnétiseur hypnotiseur, malveillant et malfaisant, pourra capter la fortune qu'il convoite, donner la folie intermittente ou chronique, vicier, corrompre un esprit sain et vertueux, faire tomber dans ses bras la jeune fille ou la femme

qu'il veut posséder et qui lui résiste, faire commettre le mal, depuis la faute la plus légère jusqu'au crime le plus odieux, faire voler, incendier, assassiner qui bon lui semblera, par la main de son sujet inconscient.

Et tous ces abominables méfaits, il pourra, s'il est habile, les commettre avec la certitude de l'impunité immédiate ici-bas, et sans même éveiller le moindre soupçon.

N'y a-t-il pas là de quoi frémir d'horreur et d'épouvante ?...

Heureusement, de pareils crimes ne restent jamais éternellement impunis ; car si, tôt ou tard, la vérité peut, ici-bas, se faire jour, le crime peut rencontrer son châtiment. Mais si le scélérat, grâce à son astucieuse habileté, échappe aux regards, à la surveillance et au châtiment des hommes, il ne peut échapper au regard de Dieu qui voit tout, connaît tout et qui tient dans ses mains les balances de la justice universelle. Or, cette justice immanente veut que toute faute renferme en soi sa peine.

Donc, toute mauvaise action devant être expiée (1), la crainte du châtiment à subir

1. « L'esprit coupable est puni par les souffrances morales dans le monde des esprits, et par les peines physiques dans la

soit en ce monde, soit dans l'autre, arrête quelquefois le criminel le plus endurci dans l'accomplissement du forfait qu'il a prémédité. Malheureusement, cette crainte n'arrête que quelques-uns ; la plupart, niant l'existence de Dieu et l'immortalité de l'âme, ne redoutant pas les châtiments futurs, commettent habilement et cyniquement des crimes qui, en ce monde, restent impunis.

*
* *

Un homme ambitieux, avide d'honneurs et de richesses, à la conscience élastique, au sens moral perverti, a développé en soi la faculté de magnétiser et de provoquer le sommeil hypnotique. Il cherche et trouve dans son entourage celui ou celle qui, susceptible de subir son influence magnétique, sera capable, par sa situation dans la

vie corporelle. Ses afflictions sont la conséquence de ses fautes, c'est-à-dire de son infraction à la loi de Dieu ; de sorte qu'il sont à la fois une expiation du passé et une épreuve pour l'avenir : c'est ainsi que l'orgueilleux peut avoir une existence d'humiliation, le tyran une de servitude, le mauvais riche une de misère. » ALLAN KARDEC

société, de le servir dans la satisfaction de ses appétits.

Sous un prétexte quelconque ou à l'insu de sa victime, il l'endort ; pendant le sommeil, il lui suggère de lui faire obtenir par n'importe quel moyen une fonction, un emploi, des honneurs qu'il ambitionne, au détriment de gens plus méritants que lui ; car il se dit que s'il obtient ce qu'il veut, il pourra par la suite, exploiter à son profit la bonne foi ou la crédulité d'hommes bons, simples et naïfs.

Au même sujet ou à un autre, toujours pendant le sommeil magnétique, il suggère de lui confier, à une époque déterminée, la gestion de ses biens, ou de le coucher sur son testament. Bien entendu, il lui donne l'ordre d'obéir passivement et d'exécuter sa volonté sans se souvenir de qui, ni quand, ni comment il a reçu cet ordre. A l'état de veille, au moment voulu, le sujet, quel qu'il soit, obéit fatalement et fait le nécessaire pour mettre son suggestionneur en possession de ce qui lui a été demandé.

Le magnétiseur satisfait alors son ambition et sa cupidité aux dépens de nouvelles victimes, et, s'il est habile, il jouit impunément du bien mal acquis.

Heureux le sujet, s'il en est quitte à si bon compte et si le suggestionneur, pour se débarrasser de lui qui pourrait devenir embarrassant ou trop tarder à mourir, ne l'expédie pas, avant l'heure, *ad patres*, par les moyens magnétiques, comme dans l'exemple qui suit.

Ce même coquin, ou un autre également magnétiseur, a un parent, un ami, qui possède l'un de ses secrets et qui pourrait, d'un mot, lui faire perdre honneurs, richesses, et l'envoyer à la prison ou au bagne, ou qui occupe un poste qu'il sollicite en vain, ou bien encore qui est le fiancé, l'amant ou l'époux d'une femme qu'il convoite. Voilà un parent ou un ami bien gênant qu'il faut éloigner à tout prix, puisqu'on ne peut ou n'ose, par crainte des gendarmes, le supprimer violemment et immédiatement.

Et il ne suffit pas de l'éloigner, ce parent ou cet ami, il faut aussi le mettre dans l'impossibilité de dévoiler le secret, de s'opposer à l'obtention de ce que l'on convoite, à la satisfaction de la passion dont on est possédé.

Que faire de ce gêneur ? où l'envoyer ?...

C'est bien simple. Si l'on peut exercer

sur lui une influence magnétique, on en fait un fou et on l'envoie dans une maison de santé.

On lui suggère une monomanie quelconque. Des médecins assemblés et consultés déclarent que le malheureux est tombé dans la démence et le font interner. Sa monomanie est intermittente ou chronique ; en tout cas, elle dure toujours assez longtemps pour que le gredin magnétiseur puisse profiter de l'absence du dément. D'ailleurs, si celui-ci guérit, est rendu à la liberté et revient chez lui, réclamant et protestant, il peut retomber sous l'influence magnétique de son mauvais génie qui lui resuggère sa monomanie ou une autre. Cette fois, les mêmes médecins, de nouveau assemblés et consultés, déclarent qu'il est fou incurable ; on le colloque de nouveau dans un asile, et les verrous sont tirés sur lui jusqu'à la fin de ses jours.

Il y a alors des chances pour que le pauvre homme perde réellement et complètement la raison et s'endorme de son dernier sommeil, en ce monde, dans le lit d'un véritable aliéné.

*
* *

Un chevalier d'industrie, un escroc, a besoin d'un complice pour une opération malhonnête ; mais celui dont il désire la complicité est probre, intègre, et repousse ses infâmes propositions.

Un aventurier, un rastaquouère, a besoin de l'amour d'une femme qu'il veut exploiter et dont il pourra tirer un ignoble mais lucratif profit ; mais la femme est vertueuse et honnête et se défend avec indignation et énergie.

Si l'escroc et le rastaquouère sont magnétiseurs et si l'homme probe et la femme vertueuse sont magnétisables, le triomphe des deux sinistres malandrins est assuré, car leurs victimes sont sans défense.

*
* *

Un homme vicieux, dépravé, sans scrupule, mais qui sait cacher ses vices sous une apparence de vertu, est reçu dans une famille honorable. La fille de la maison est jeune et jolie, innocente et pure, mais nerveuse et impressionnable. Sa beauté, sa candeur et sa nervosité éveillent dans la pensée du misérable un désir odieux, celui

de posséder cette jeune fille, d'abuser d'elle, mais adroitement et sans qu'aucun membre de la famille ni personne puisse seulement soupçonner le crime dont il projette de se rendre coupable.

Bien entendu, il ne songe qu'à satisfaire ses sens ; son cœur n'est pour rien dans le viol qu'il prémédite, et il ne se soucie pas plus de l'honneur de sa victime que des conséquences morales de l'attentat qu'il veut commettre. D'ailleurs, il sait ce qu'il fera ; c'est un libertin expérimenté et prudent, et, lorsqu'il aura satisfait sa passion et qu'il se sera éloigné pour chercher et trouver de nouvelles victimes, il ne laissera derrière lui aucune preuve vivante de son crime.

J'ai dit que notre homme est habile ; il est donc charmant, distingué, discrètement familier avec les hommes, respectueusement réservé avec les dames, et personne ne se méfie de lui.

Après un laps de temps déterminé, quand il a conquis les bonnes grâces de tous, quand il est devenu l'ami intime de la maison, le misérable dresse ses batteries.

Un soir, incidemment, il parle des phé-

nomènes magnétiques dont il s'est, dit-il, beaucoup occupé ; il fait le récit de certains faits très intéressants dont il est l'auteur, et attise la curiosité générale à ce point qu'on lui demande une expérience. Il se défend d'abord avec modestie, puis finit par céder aux sollicitations unanimes ; il consent enfin, et seulement pour être agréable à ses hôtes, à tenter l'expérience. Mais qui sera sujet ?... Alors, sans même faire attention à la jeune fille, il promène un regard circulaire sur l'assistance et, s'arrêtant devant une dame quelconque, il lui propose de se laisser endormir. La dame accepte. Il se place devant elle, la fixe, fait des passes et semble ne pas douter du résultat. Cependant il a bien soin, si la dame paraît sensible à son influence, de ne pas laisser arriver le sommeil, car cela dérangerait son plan ; cependant, il produit un commencement d'effet, mais, tout à coup, cessant de magnétiser, il sourit gracieusement, avoue son impuissance et s'excuse.

— Pourquoi l'expérience n'a-t-elle pas réussi, lui demande-t-on ?

— C'est, répond-il, parce que Madame oppose une résistance nerveuse que je ne

pourrais vaincre ; je ne saurais l'endormir.

Et, d'un geste élégant, il dégage la dame de la torpeur qui commençait à l'envahir.

Désenchantement général, regrets de tous auxquels s'associe la dame non endormie. Pourtant, l'expérience avec succès est désirée, réclamée, on la veut, il la faut... Sur qui la tenter ? La jeune fille de la maison, nerveuse et impressionnable, par conséquent déjà impressionnée, s'offre spontanément et de bonne grâce. La mère hésite, mais le père et les autres personnes, sur l'affirmation du magnétiseur qu'il ne peut en résulter aucun mal, font cesser les hésitations de la mère, et l'expérience commence.

Au bout de quelques minutes, la jeune fille est endormie. Tout d'abord, le magnétiseur agit avec une grande réserve ; il fait se mouvoir, parler, chanter, rire, écrire son sujet, mais de façon à ne pas le fatiguer. Le sujet, en effet, ne paraît nullement souffrir ; il obéit passivement, mais presque joyeusement ; interrogé, il déclare se trouver mieux en état de sommeil qu'en état de veille. Le magnétiseur profite de cette déclaration pour le faire asseoir

en lui ordonnant de reposer tranquillement. Il se retourne alors vers l'assistance qui s'étonne, admire et complimente. Un instant après, il revient à la jeune fille, s'assied devant elle et lui saisit les mains. Le magnétiseur explique qu'il soulage ainsi le sujet d'un excès de fluide et qu'il rétablit les courants dans leur condition première d'équilibre.

En réalité, l'infernale machination commence. Agissant sur le système nerveux de la jeune fille, il porte le trouble dans ses sens ; mais, comme bientôt ce trouble devient manifeste, il rétablit immédiatement et réellement alors les courants dans leur condition normale et réveille le sujet.

On félicite l'opérateur et, l'expérience ayant vivement intéressé les assistants, on convient et décide de la renouveler les jours suivants.

Le lendemain, la jeune fille se présente en état d'excellente santé devant ses parents ravis. Cependant, intérieurement, elle est obligée de s'avouer que son sommeil a été agité, et elle a le vague souvenir de frémissements étranges qui l'ont secouée pendant la nuit. Néanmoins, elle ne s'en inquiète pas davantage et vaque, comme

auparavant, à ses occupations quotidiennes.

Mais, les jours suivants, les séances se succèdent, toujours dans les mêmes conditions, et l'odieux hypnotiseur continue son œuvre infâme, toujours sous les yeux des parents et amis qui ne peuvent deviner ni soupçonner son ignoble machiavélisme.

Maintenant, pendant la séance, il dirige, d'une façon précise, les effets de son influence. Endormie, la jeune fille s'y soumet avec un abandon complet ; de mystérieuses voluptés la font tressaillir, ses traits prennent une expression d'extase. Les assistants constatent, avec inquiétude, cet état extraordinaire que le magnétiseur se hâte d'expliquer en disant que, mentalement, il fait passer devant l'imagination de la jeune fille, le tableau d'une scène sacrée, et qu'il lui suggère qu'elle entend les accents d'orgues célestes... De là l'extase !... Parents et amis de s'extasier à leur tour, à leur façon, et de féliciter le prestigieux magnétiseur...

Quant à lui, sous prétexte de calmer l'exaltation du sujet, il lui reprend les mains et, plongeant sa volonté diabolique

dans l'esprit de la pauvre innocente, il lui ordonne de se souvenir au réveil des sensations de volupté qui l'ont charmée pendant le sommeil magnétique, de les désirer à l'état de veille et de les rechercher auprès de lui, tout en oubliant de qui et comment elles lui sont venues.

L'horrible suggestion produit alors son terrible effet. Lui, qui est devenu l'hôte indispensable de la famille, le compagnon accrédité et autorisé de la jeune fille, a ses grandes et petites entrées dans la maison ; il en use et abuse pour se trouver seul avec elle, pour observer, étudier, entretenir et multiplier les ravages physiques et moraux qu'il a produits.

Bientôt enfin, éperdue, folle, la vierge s'immole dans les bras de l'infâme !...

La pauvrette est déshonorée ! Corps et âme, tout appartient au monstre qui se repaît d'elle jusqu'à satiété...

Parlera-t-elle ?... Non. Toujours par la suggestion magnétique, le scélérat lui a commandé de se taire.

Elle se taira donc, enfouissant son secret dans le plus profond des silences.

Un jour, l'homme annonce qu'il est obligé de partir en voyage, pour affaires.

La famille, qui ignore tout, bien entendu, déplore son départ et souhaite son prochain retour. Dans une dernière entrevue, le vil séducteur étreint sa victime, lui jure qu'il reviendra, qu'il l'épousera... puis, il s'en va !...

Elle, se lamentant quand elle est seule, mais se contenant devant les siens, attend ! Mais il ne revient pas, il ne reviendra jamais !

Le temps passe. Ne recevant plus de nouvelles de l'absent, les parents finissent par l'oublier. Seule, la jeune fille se souvient et se souviendra toujours ! Que deviendra-t-elle ? l'épouse indigne d'un honnête homme ? Dévorée de désirs inassouvis, se jettera-t-elle dans les bras d'un nouvel amant ? Fuira-t-elle la maison paternelle ou conjugale pour mener une vie de honte qu'elle finira dans un lit d'hôpital ou sur le grabat d'un taudion ?

Nul ne le sait !...

. . . .

Eh bien, cher lecteur, que dites-vous de cette petite histoire, circonstanciée et détaillée, fabriquée de toutes pièces par mon imagination, mais qui, pour ne pas

être vraie, n'en est pas moins vraisemblable ?...

Voilà, n'est-ce pas, un épouvantable exemple de la mauvaise suggestion magnétique !

*
* *

Voici une autre anecdote, plus courte, aussi fausse, mais aussi sinon plus tragique que la précédente.

Une jeune et jolie femme est l'épouse d'un officier de marine parti pour un voyage qui durera au moins deux années. Elle est parisienne, l'officier est breton. Ils ont un enfant, un petit garçon âgé de cinq ans. Il y a un an que le mari est parti. C'est l'été.

Les grands-parents paternels ont demandé et obtenu que l'enfant passât quelques semaines auprès d'eux, en Bretagne, l'air de la mer étant favorable à sa santé.

Restée seule à Paris, la jeune mère que son fils consolait de l'absence de l'époux veut revoir le chérubin. Elle part ; elle prend un train express. Dans son compar-

timent de première classe est monté un voyageur ayant toutes les allures d'un parfait galant homme — c'est peut-être le scélérat dépravé de l'histoire qui précède —. Elle n'en a crainte et ne s'en donne garde. D'ailleurs, il est très réservé ; assis dans un coin opposé au sien, à l'autre extrémité du compartiment, il est plongé dans la lecture d'un ouvrage qui semble l'intéresser vivement. Ils sont seuls. Le train marche à grande vitesse ; deux heures au moins s'écouleront avant qu'il ne stoppe.

Le visage caché derrière les feuillets de son livre, l'homme essaye indirectement d'exercer une influence magnétique sur la jeune femme ; celle-ci est nerveuse et prédisposée à subir l'influence. Il réussit : la jeune femme s'endort.

Pour s'assurer qu'elle dort réellement du sommeil magnétique, l'homme lui donne mentalement l'ordre de prendre place devant lui. Elle obéit et vient s'asseoir en face de lui. Alors, toujours mentalement, il lui fait part de l'infâme désir qu'il a de la posséder, séance tenante, et lui suggère de se soumettre à ce désir. Le visage de la femme se contracte et exprime l'épouvante et l'horreur ; mais lui, dirigeant ses deux

mains vers le front de sa victime, combat et vainc toute résistance !...

. . . .

Le crime est accompli ! Toujours par la suggestion, l'homme intime l'ordre à la jeune femme toujours endormie d'oublier ce qui s'est passé.

Quelques instants après, il lui commande de reprendre sa place ; elle obéit. Plusieurs minutes s'écoulent. Il provoque le réveil.

La jeune femme ouvre les yeux, s'étonne de son sommeil, mais, l'attribuant à une lassitude passagère, elle ne s'en préoccupe pas.

Le voyage est terminé ; on se sépare et on ne se reverra jamais.

Quelques semaines se passent ; la jeune femme est revenue à Paris.

Un jour, elle constate avec stupeur les premiers symptômes d'une nouvelle maternité ! Elle n'y peut croire !... Ne se souvenant de rien, elle ne peut rien s'expliquer, rien comprendre. Alors elle consulte et acquiert la certitude de l'affreuse réalité. Terrifiée, elle en fait part à sa mère, protestant de son innocence ; mais sa mère ne peut la croire. Affolée, elle s'enferme

chez elle et, quelques mois après, elle est mère pour la seconde fois.

Elle met l'enfant en nourrice, loin d'elle. D'ailleurs, la famille désolée, tout en condamnant la jeune femme comme coupable, fera tout pour que le mari ignore son déshonneur. Son voyage est en effet près de se terminer, et il va revenir. Il revient, heureux de retrouver sa compagne fidèle et son fils adoré. La jeune femme s'efforce de se contenir ; mais, impuissante, elle laisse un torrent de larmes s'échapper de ses yeux.

Inquiet, le mari s'informe.

Bientôt, une indiscrétion le met sur le chemin de l'horrible vérité !...

La pauvre femme qui n'a, qui ne peut avoir aucun souvenir du lâche attentat dont elle a été victime, a beau jurer qu'elle n'est pas coupable. Ni mari, ni famille, personne n'ajoute, ne peut ajouter foi à ses serments, à ses protestations !...

C'est la ruine de l'honneur de toute une famille ! c'est l'effondrement du bonheur, l'existence brisée de quatre innocentes victimes !...

La cause de cet irréparable malheur ?

L'ignoble fantaisie d'un criminel magnétiseur.

*
* *

J'ai dit qu'un homme peut, au moyen de la suggestion magnétique, faire commettre par un sujet tous les délits et crimes imaginables, sans que l'on puisse seulement soupçonner qu'il en est le véritable auteur.

Je prends plusieurs exemples :

Un voleur du grand monde, qui passe pour un très honnête homme — il y en a beaucoup de ce genre — et qui, sans qu'on le sache, est habile magnétiseur, est reçu par une personne qui a chez elle, en dépôt, une forte somme.

Le magnétiseur connaît l'existence de ce dépôt qu'il veut s'approprier.

Le dépositaire a à son service une jeune domestique en qui il a pleine confiance, confiance absolument justifiée d'ailleurs.

Le magnétiseur, sous un prétexte quelconque, attire chez lui la domestique et, à son insu, la plonge dans le sommeil magnétique. Il suggère au sujet endormi de décou-

vrir, lorsqu'il sera en état de veille, l'endroit ou est cachée la forte somme, de s'en emparer discrètement, un jour déterminé, à une heure dite, de la porter dans un bois voisin et de l'enfouir au pied d'un gros arbre désigné par lui et connu d'eux deux.

Puis, il commande au sujet endormi de ne se souvenir que de l'ordre qu'il lui a donné et d'oublier qui le lui a donné et comment il l'a reçu.

Le magnétiseur sera ponctuellement obéi.

Au jour et à l'heure dits, la domestique, qui aura découvert la cachette, prendra la forte somme et la portera à l'endroit convenu, puis elle rentrera chez son maître qui ne se sera pas encore aperçu de la disparition de l'argent déposé chez lui.

Dès le lendemain, le voleur se rendra au pied du gros arbre, y trouvera le sac aux écus et l'emportera chez lui.

Bientôt, on découvrira le vol. Le dépositaire en fera la déclaration à qui de droit.

L'accusera-t-on ? Non ; il est au-dessus de tout soupçon. On interrogera la domestique qui avouera ce qu'elle a fait. On ira à l'endroit où elle aura dit avoir enfoui l'argent et, bien entendu, on ne trouvera

plus que la trace de l'enfouissement, mais d'argent, point.

Alors on demandera à la pauvre fille des explications qu'elle ne pourra donner. A toutes les questions elle ne pourra répondre qu'une chose, c'est qu'elle a agi sans savoir pourquoi, *parce qu'il le fallait !...*

On la mettra en état d'arrestation, on la jugera, et on la condamnera peut-être.

Et cependant elle aura été innocente !...

Voilà encore deux malheureux : le volé et la voleuse inconsciente.

Cette dernière n'a été que l'instrument du voleur conscient, de l'habile magnétiseur qui, à l'abri de toute suspicion, jouit impunément de son lâche méfait.

*
* *

Par les mêmes moyens de suggestion magnétique on peut faire voler des papiers compromettants, des testaments, des pièces de procédure, des valeurs, des objets précieux, des bijoux, que sais-je, en un mot tout ce que l'on convoite et que l'on veut s'approprier.

On peut, mû par un sentiment de jalousie, de haine, de vengeance, faire allumer l'incendie de moissons, de forêts, de maisons, etc.

De même, on peut faire assassiner quiconque dont on souhaite la mort. Qu'un magnétiseur suggère à un sujet d'aller planter un poignard dans le cœur d'un ennemi, d'un rival, d'un parent à héritage dont on veut se débarrasser, au jour et à l'heure dits, le sujet obéira passivement et il assassinera.

Ce sera toujours le magnétiseur qui commandera dans l'ombre et ce sera toujours le sujet qui obéira et agira à la lumière. Le magnétiseur, demeurant inconnu, passera pour innocent, restera impuni et profitera de son forfait ; le sujet sera accusé, déclaré coupable et condamné ; ou, si les médecins aliénistes, à l'examen de qui il pourra être soumis, à cause de l'étrangeté du crime, le déclarent irresponsable, constatant d'ailleurs son irresponsabilité sans pouvoir l'expliquer, le sujet sera interné comme dément dans une maison de fous, subissant ainsi la condamnation ou l'internement quoiqu'il ne soit ni coupable ni fou.

*
* *

Chacun a eu connaissance et se souvient de l'horrible assassinat de l'huissier Gouffé commis, en 1889, par Michel Eyraud et sa maîtresse Gabrielle Bompard ; je ne le raconterai donc pas ; mais je me permettrai quelques réflexions et observations sur le crime et la condamnation.

Au cours du procès, on a bien dit qu'Eyraud magnétisait la fille Bompard, qu'il se pouvait qu'elle eût été poussée au crime par les manœuvres magnétiques de son amant, que, par conséquent, sa part de responsabilité pouvait être sinon nulle du moins fort atténuée. Mais ni les juges ni les jurés n'ont admis cette hypothèse d'une suggestion possible. Alors, à leurs yeux, elle était donc responsable et coupable ?...

Or, Eyraud a payé de sa tête son crime, et c'était justice, et la fille Bompard n'a été condamnée, comme complice, qu'à vingt ans de travaux forcés. Etait-ce justice ?...

Certes, je ne viens pas dire que la fille Bompard était ou n'était pas responsable ; j'ignore le degré de son sens moral et quelle

influence plus ou moins magnétique Eyraud exerçait sur elle. Mais si l'on se rappelle le sang-froid ou l'audace, l'inconscience ou le cynisme dont elle a fait preuve dans l'accomplissement du crime, dans les confrontations, dans ses réponses à l'instruction et à l'audience, n'est-on pas en droit de se demander si la fille Bompard était un monstre n'ayant rien d'humain, mais conscient et responsable, que l'on devait conséquemment retrancher de la société par la mort, comme Eyraud, ou par la réclusion perpétuelle, ou un être suggestionné magnétiquement, c'est-à-dire inconscient et irresponsable que l'on devait conséquemment acquitter, soigner au point de vue mental, et rendre ensuite à la liberté ?

Au lieu de prononcer l'un de ces deux jugements relativement à la fille Bompard, la justice insuffisamment éclairée, incertaine, hésitante, a tergiversé et l'a condamnée comme coupable avec circonstances atténuantes !...

Or, il paraît que, pendant qu'elle subissait sa peine à la prison centrale de Clermont, son moral était excellent, sa conduite exemplaire et que rien, dans sa manière d'être, ne décelait la nature, l'es-

prit, le caractère, le tempérament d'une criminelle.

Après avoir déjà bénéficié d'une première réduction de sa peine, elle a été rendue à la liberté, en juin 1903, par une grâce présidentielle. Tout est bien qui finit bien.

Je fais simplement une remarque et je pose deux questions.

La fille Bompard, tant qu'elle est près d'Eyraud, est une scélérate éhontée, un être dénaturé. Du moment qu'elle est loin d'Eyraud, elle devient une femme bonne, honnête. Qu'elle échappe à l'infernale et pernicieuse influence d'Eyraud pour se soumettre à la douce et salutaire influence des religieuses, ses gardiennes, et elle est comme métamorphosée.

La fille Bompard n'a-t-elle pas subi, d'abord, la mauvaise suggestion magnétique d'Eyraud qui l'a poussée au crime ?

N'a-t-elle pas subi, ensuite, la bonne suggestion des sœurs de charité qui l'ont ramenée par le repentir au bien ?...

*
* *

Le Journal a publié, dans le courant de l'été 1906, un roman ayant pour titre *Le docteur Méphisto.* Ce roman, non signé, aurait été écrit à l'aide de *notes d'un ancien magistrat*, et son héros, le comte Dornizetti, aurait réellement vécu, commis et fait commettre les crimes épouvantables qui constituent l'intérêt capital de l'œuvre. Beaucoup de lecteurs, détracteurs ou ignorants du magnétisme et de sa puissance, ont taxé d'exagération, d'invraisemblance et même d'impossibilité les faits racontés. Ne leur en déplaise, je dois affirmer que ces faits, pour prestigieux qu'ils paraissent, si même ils n'ont existé que dans l'imagination de l'auteur, n'en sont pas moins ordinaires et vraisemblables parce que possibles. Peu importe qu'ils aient eu lieu ou non, qu'ils soient narrés d'une façon romanesque ; l'important est qu'ils soient une manifestation exacte et scientifique, au point de vue psychologique et physiologique, des phénomènes de la suggestion magnétique. Ils sont conformes aux lois naturelles ; les noms des illustres savants que je cite dans cet ouvrage peuvent en faire foi. Pour moi, j'ai été très heureux de la

publication du *Docteur Méphisto*, venue à l'appui de mes dires, et je me permets d'en féliciter hautement et sincèrement l'auteur anonyme ainsi que le *Le Journal* qui, lu dans le monde entier, a justement pensé qu'il ne pourrait qu'accroître l'universelle et méritée estime qu'il s'est acquise, en aidant ainsi à la divulgation et à l'étude de ce qui, pour un trop grand nombre de gens, est encore l'*inconnu*.

*
* *

Je ne voudrais pas lasser la bienveillante attention du lecteur par la narration de trop de crimes imaginaires ou réels ; qu'il me permette encore, cependant, de lui raconter, en quelques lignes, une pièce de théâtre, ayant pour titre *Le Drame des Charmettes*, dont l'auteur, M. Henri Demesse, a voulu montrer, au milieu de situations scéniques, palpitantes d'intérêt, la force terrible et l'effet abominable du magnétisme aux mains d'un homme entraîné par la passion et la cupidité à commettre et à faire commettre d'horribles attentats.

Voici les principaux faits de l'action présentée sur la scène par M. Henri Demesse, à qui je demande l'autorisation d'emprunter, pour la clarté de mon récit, quelques phrases mêmes de son texte.

*
* *

Un certain baron Raynard a commis un gros péché de jeunesse. A Paris, il a séduit une jeune fille, Jeanne, puis l'a abandonnée en apprenant qu'elle allait être mère. Le père du séducteur s'est alors empressé de donner à la pauvre fille une sorte de réparation ; il l'a envoyée en province, à la ferme des Ormes, dans l'un de ses domaines.

Celui qui dirigeait la ferme, Jacques Boncœur, homme loyal et honnête, devint bientôt le confident des peines et du malheur de l'infortunée Jeanne.

Il la prit en pitié, l'aima et, sans plus tarder, l'épousa. Peu de temps après, Jeanne mit au monde un garçon, le fils de son séducteur ; l'enfant, né dans le mariage, reçut le nom du mari de sa mère : il s'appela Rodolphe Boncœur. Le médecin du

pays, par amitié pour Jacques Boncœur, se chargea de l'éducation du jeune garçon. Rodolphe acheva ses études à Paris et se fit recevoir docteur en médecine.

Jacques Boncœur eut de sa femme Jeanne une fille, Mathilde.

Quant au baron Raynard, héritier de l'immense fortune de son père décédé, tout en assurant discrètement l'existence de son fils naturel, il se maria et eut un fils légitime, Georges. Il perdit la mère de ce fils et, quoique approchant de la cinquantaine, il épousa, en secondes noces, une jeune fille.

Rodolphe est resté à Paris, ignorant le secret de sa naissance. Elève de Charcot, il s'est livré à une étude approfondie de l'hypnotisme ; il a fait de nombreuses et intéressantes expériences à la Salpêtrière, et s'est acquis déjà une certaine réputation.

Le hasard, qui fait souvent mal les choses, lui a fait occuper un appartement dont les fenêtres donnent sur le parc d'un riche hôtel.

Dans ce parc, un jour, il aperçoit une belle jeune femme, et une passion subite s'empare de lui. Or, cette jeune femme se

trouve être la nouvelle épouse du baron Raynard, son père. Mais Rodolphe l'ignore.

Rodolphe est un être étrange, violemment porté par une nature ardente tantôt vers le bien, tantôt vers le mal. Partagé entre ses bons et ses mauvais instincts il a, dans la circonstance, comme par intuition, peur de lui-même ; il veut oublier cet amour qui le domine et qui l'effraye, sans qu'il sache pourquoi. Il ne plonge plus ses regards dans le parc ; il ne veut plus voir la jeune femme et, au lieu de passer ses vacances à Paris, comme il en avait d'abord formé le projet, il part pour se rendre, comme chaque année, à la ferme des Ormes, auprès de sa mère, Jeanne Boncœur. Mais voici que la première personne qu'il rencontre, aux environs de la ferme, une élégante amazone, n'est autre que la jeune femme aperçue à Paris et qu'il aime !...

Ici, seulement, commence le drame, car tout ce que je viens de raconter n'en est que l'exposé, quasiment le prologue.

Rodolphe arrive, épouvanté, chez sa mère ; il lui confie le secret de son cœur et il apprend que celle dont il est follement épris est la femme du baron Raynard.

Jeanne Boncœur exhorte son fils au courage et à la lutte contre sa passion.

Un jour, le baron entre précipitamment chez Jacques Boncœur. Pendant une promenade à cheval que faisait sa jeune femme en compagnie de son fils Georges, la monture de la baronne a pris peur, s'est cabrée et a précipité l'amazone à terre. La pauvre femme est là, sur la route, blessée, évanouie, et le baron vient réclamer les soins du docteur Rodolphe qu'il sait être chez ses parents.

Rodolphe, sur la demande du baron, s'est installé au château pour donner et continuer ses soins à la baronne. Celle-ci, quinze jours après l'accident, est complètement rétablie. Mais le baron, sentant tressaillir de plus en plus ses entrailles de père, veut garder son fils naturel auprès de lui ; il en fait le précepteur de son fils légitime, Georges, qui, par vocation, s'est aussi adonné à l'étude de la médecine.

Ce n'est pas tout, le baron Raynard veut assurer le sort de Rodolphe et il fait venir son notaire à qui il remet un testament sous enveloppe cachetée et donne lecture de la copie qu'il veut garder par devers lui.

Le baron a une fortune de vingt millions et il lègue au docteur Rodolphe Boncœur une somme de deux millions que ses héritiers devront lui verser, sur leur part respective, après sa mort. En outre, le testament contient la clause suivante: « En « cas de mort de mon fils Georges, toute « ma fortune reviendra à ma femme, et « réciproquement, en cas de mort de ma « femme, toute ma fortune reviendra à « mon fils Georges ; enfin, en cas de mort « de ma femme et de mon fils Georges, « le docteur Rodolphe Boncœur sera mon « légataire universel. »

Le notaire, qui a relu lui-même et approuvé la teneur du testament, en pose la copie sur une table et se retire, reconduit par le baron.

Arrive Rodolphe ; il aperçoit la feuille de papier, la prend et la lit... Il reste stupéfait ! Pourquoi tant de générosité ? Rodolphe résout de le savoir.

Mais voici que ses mauvais instincts se réveillent. Une ambition effrénée s'empare de lui : la cupidité l'emporte sur l'amour. Or, la passion qu'il a pour la baronne l'a entraîné à exercer sur elle, à l'insu d'elle, son influence d'hypnotiseur. Il sait la puis-

sance qu'il peut avoir sur la jeune femme et le voici qui médite un infernal projet.

Bientôt son plan est conçu, arrêté. Dans une conversation avec la baronne il ne craint pas de lui dire qu'il l'aime éperdument et que le baron étant le seul obstacle qui le sépare d'elle, il brisera cet obstacle. La baronne se récrie, mais Rodolphe, fixant son regard sur elle, la plonge dans une demi-défaillance qui la renverse en arrière, agenouillée... A ce moment, le baron paraît sur le seuil de la porte : la baronne, dans un suprême effort de résistance, se relève et s'enfuit ; le baron armé d'un revolver, ajuste Rodolphe, puis, il laisse retomber son bras :

— Malédiction, s'écrie-t-il, je ne peux pas tuer cet homme ! ...

— Pourquoi donc ?... se demande Rodolphe.

Rodolphe n'est plus au château ; il est rentré chez ses parents à la ferme des Ormes. Maintenant, dans son esprit, la mort du baron est résolue.

Un soir, il passe par une brèche du mur de clôture et s'introduit dans le parc du château ; il sait que la baronne vient souvent s'y promener et lire dans la serre ;

il y pénètre, se cache et attend... La baronne arrive sans le voir et prend un livre.

Rodolphe sort de la serre et, à distance, étend le bras vers la jeune femme ; celle-ci, qui a paru d'abord ressentir une vague inquiétude, se retourne et pousse un cri...

La lune éclaire la scène de sa pleine lumière. La baronne s'avance dans une attitude raide, les bras au long du corps, les yeux grands ouverts et fixes, et s'approche lentement de Rodolphe qui étend toujours le bras. Quand elle est près de lui, il lui met dans la main un flacon.

— Demain, lui dit-il, quand vous serez éveillée, je veux que vous donniez à boire à votre mari le contenu de cette fiole !... Vous obéirez, je le veux ! ! !

— Oui, répond la baronne à voix basse.

Rodolphe étend de nouveau la main et la baronne remonte vers la serre. Elle marche à pas lents, toujours dans la même attitude, et disparaît.

Il est utile de dire ici que toute cette scène a été vue par un garçon de ferme, Marc, qui, caché derrière un arbre, y a assisté sans y rien comprendre.

Le lendemain, après déjeuner, la famille Raynard est réunie dans le parc, devant

la serre, pour prendre le café. Un jeune magistrat, M. de Niors, juge d'instruction, qui a aimé et recherché en mariage la baronne, quand elle était jeune fille, fait partie de la réunion.

Bientôt s'engage un dialogue pendant lequel la baronne verse le café. Elle emplit une première tasse qu'elle offre à M. de Niors, puis une seconde ; elle s'arrête alors et paraît embarassée ; elle semble oppressée par une pensée douloureuse !... Enfin, elle fait un mouvement, tire de sa poche la fiole que Rodolphe lui a remise et en vide le contenu dans la tasse qu'elle a préparée pour le baron, après quoi elle jette la bouteille.

Pierre, le domestique, est arrivé à ce moment-là et a vu tout ce qu'a fait la baronne.

Le baron, son fils Georges et M. de Niors ne se sont aperçus de rien. La baronne donne la tasse au baron qui boit et passe sa tasse vide à Georges qui la porte sur un guéridon.

Subitement, le baron donne les marques d'une souffrance aiguë ; on s'empresse autour de lui.

Tout à coup, il jette un cri et se lève

brusquement ; puis, il retombe assis, la tête inclinée sur la poitrine. M. de Niors donne à Pierre l'ordre de chercher un médecin... M. Rodolphe.

Pierre s'élance et revient presque aussitôt, ramenant Rodolphe. Celui-ci examine froidement le baron :

— Le baron est mort empoisonné, dit-il avec véhénence.

— C'est impossible, répondent Georges et de Niors.

— Ce doit être vrai, dit Pierre, j'ai vu la baronne verser quelque chose dans la tasse de M. le baron... et tenez, voici la bouteille qu'elle a jetée... là...

Rodolphe prend la fiole ; il verse une goutte du liquide qu'elle contient encore sur l'ongle de son pouce et il la goûte :

— Je ne me suis pas trompé, affirme-t-il. Cette bouteille a contenu de la colchicine, un poison terrible et bien choisi, car il ne laisse pas de trace.

Pendant toute cette scène, la baronne a paru frappée de stupeur ; elle est restée debout, les yeux fixes, immobile, comme hébétée.

— Voyons, expliquez-vous, madame,

dit M. de Niors. Vous avez versé ce poison ?

— J'ignorais que ce fût du poison.

— Mais pourquoi ?...

— Je ne sais pas, répond la baronne éclatant en sanglots.

— Comment ?...

— Ne m'interrogez pas... Je vous répète que je ne sais pas... je ne comprends pas... je suis folle... Oui, j'ai versé le poison... mais, en vérité, je ne sais pas... je ne sais pas... Je vous dis que je ne sais pas !...

— Je ferai mon devoir, dit le magistrat. Madame, à partir de ce moment, vous appartenez à la justice.

Je suis obligé d'abréger la fin de ce récit qui n'a plus trait à la suggestion magnétique.

Il faut que justice soit faite, et justice sera faite.

Rodolphe, ce premier crime accompli, en médite un autre. Pour devenir le légataire universel, il faut que Georges Raynard meure aussi. La baronne n'est plus un obstacle, car sa condamnation qui est certaine entraîne la perte de ses droits civils.

Rodolphe dit à Jacques Boncœur que sa

fille Mathilde est la maîtresse de Georges Raynard. Jacques le croit et tire un coup de fusil sur Georges qui tombe blessé, mais non mortellement.

Enfin, dans le cabinet du juge d'instruction comparaissent Rodolphe, que des soupçons de M. de Niors ont fait mettre en état d'arrestation, Marc, le garçon de ferme, cité comme témoin, et la baronne qui nie toujours avoir agi consciemment :

— J'ai obéi à je ne sais quelle puissance, dit-elle. Je jure que je suis victime de quelque mystérieux événement. J'ai cédé à une irrésistible force qui m'ordonna de donner à mon mari le contenu de cette bouteille.

— Mais comment cette bouteille était-elle en votre possession ?

— Comment ? Je vais vous le dire, s'écrie Marc. J'ai vu M. Rodolphe dans le parc, la veille du crime. Il se tenait debout, le bras tendu, attirant à lui Mme la baronne. Celle-ci vint, marchant singulièrement. Il lui parla, la regarda fixement. Il tenait quelque chose à la main, tenez ! cette fiole qui est sur le bureau de M. le juge... C'est cette fiole que le docteur a remise à la baronne.

Immédiatement, la vérité se fait jour

dans l'esprit de M. de Niors. Rodolphe, convaincu de son crime, avoue. Il sera jugé, condamné, et paiera de sa vie son horrible forfait !...

Tel est ce drame saisissant qui, représenté au théâtre des Bouffes-du-Nord, en 1887, par des acteurs de talent, sous l'artistique direction de M. Abel Ballet, eut un grand succès, pas aussi grand cependant qu'il le méritait, à mon avis. L'œuvre de M. Henri Demesse est non seulement d'un auteur dramatique de grande valeur, mais aussi d'un profond érudit et d'un savant psychologue.

En ce qui me concerne, je suis très reconnaissant à M. Henri Demesse d'avoir fourni un si puissant argument à l'appui de la thèse que je présente aujourd'hui au lecteur, et je lui en adresse ici, avec mes chaleureuses félicitations, mes remerciements les plus sincères.

*
* *

Si, dans ce paragraphe, je me suis étendu en récits de faits vrais ou faux, en suppo-

sitions, observations et réflexions sur la mauvaise influence d'un esprit incarné sur un autre incarné avec les moyens magnétiques, c'est parce que je crois utile et nécessaire d'appeler l'attention de tous sur les terribles effets qu'elle peut produire.

Et qu'on ne dise pas, comme le craignait un ami à qui je lisais le manuscrit de cet ouvrage, que, par inadvertance, j'ai indiqué le moyen de mal faire.

Les mauvais savent et je ne leur apprends rien ; les bons ne savent pas et *il faut* les instruire.

Je prétends que, pour échapper à un danger et le fuir, *il faut* le voir et le connaître.

J'ai donc, *volontairement*, montré le danger auquel les individus prédisposés à subir l'influence magnétique se trouvent exposés.

J'ai montré le mal, *parce qu'il le fallait*, pour prémunir tous ceux qui ont charge d'âmes contre les embûches qui se dressent à chaque pas devant les êtres qu'ils ont mission de diriger dans les sentiers difficiles de la vie.

Enfin, j'ai essayé d'arrêter la pensée de tous ceux qui font les lois et de tous ceux

qui les interprètent et les appliquent, sur la responsabilité ou l'irresponsabilité des accusés qui comparaissent devant la justice.

Puissé-je avoir atteint le but que j'ai poursuivi!

Maintenant, j'ajoute que le magnétisme peut et doit être connu de tous, pour que ses bienfaits se répandent sur tous ceux qui peuvent en profiter, mais que, selon moi, une surveillance active devrait être exercée à l'égard de tous les magnétiseurs.

De plus, je souhaite que, grâce aux travaux et aux efforts des docteurs Charcot, Raymond, Jules Voisin, Bérillon, Liebault et autres savants autorisés, le magnétisme cesse d'être une science particulière, pour ainsi dire occulte et discutée, acceptée, approuvée et pratiquée par les uns, niée, condamnée et repoussée par les autres, et qu'il devienne officiellement l'une des branches de la science générale et de la philosophie universelle, afin que, étant officiellement et généralement reconnu, étudié et enseigné, il ne puisse servir à la satisfaction d'appétits plus ou moins criminels, et qu'il n'en soit fait usage que pour le bien de l'humanité.

CHAPITRE IV

De la suggestion exercée par un esprit incarné sur un esprit désincarné

Les incarnés peuvent aider les désincarnés à sortir du *trouble* et de la *souffrance*, ramener au bien les mauvais esprits. — Une exorcisation. — Une première incarnation humaine. — Le *Cercle Liégeois d'Etudes Spirites*. Conférences et expériences. M. Oscar Henrion.

Il peut sembler, au premier abord, qu'il y ait peu de choses à dire de la suggestion exercée par un esprit incarné sur un esprit désincarné.

Cette influence ne peut, en effet, émaner que de spirites convaincus, instruits et ayant assez d'autorité pour agir sur un désincarné.

Or, en fait de spiritisme, il y a encore malheureusement plus d'incroyants que de croyants. Le cas est donc plutôt rare. Cependant, l'action du suggestionneur est grande,

puissante et efficace s'il comprend et veut remplir son devoir de spirite.

Dans ce chapitre, je ne m'adresserai guère qu'aux croyants, seuls susceptibles de s'y intéresser, d'apprécier le résultat de mes observations et réflexions, et d'y puiser, s'il y a lieu, un enseignement quelconque.

Si, cependant, le lecteur incroyant veut bien accorder aux lignes suivantes un peu de curiosité, sinon d'intérêt, je lui en serai reconnaissant et, de plus, je m'en réjouirai, dans l'espérance que sa curiosité, satisfaite en la circonstance, en pourra éveiller d'autres qui feront naître l'intérêt, peut-être le désir de connaître, d'étudier la doctrine, enfin de devenir spirite... ce que je lui souhaite de tout mon cœur.

*
* *

L'influence exercée par un esprit incarné sur un esprit désincarné est toujours et forcément bonne. En effet, un spirite suggestionnant un désincarné ne peut agir que pour le bien de celui-ci.

La doctrine spirite dont les bases repo-

sent sur les sentiments d'amour et de charité ne peut inspirer à l'adepte que l'indulgence, s'il a affaire à un mauvais esprit, l'amour s'il a affaire à un bon esprit, en tout cas la charité à l'égard d'un désincarné quelconque.

Isolément ou en groupe, le spirite, s'il est médium ou, s'il ne l'est pas, avec l'assistance d'un médium, doit évoquer, ou accueillir s'ils viennent d'eux-mêmes, les esprits désincarnés mauvais ou peu avancés, ou qui sont dans le *trouble* (1) ou *souffrants* (2), et essayer de produire sur eux les effets d'une salutaire suggestion.

Il s'enquerra de l'état d'âme du désincarné, le lui fera connaître s'il l'ignore ou le méconnaît, et lui suggérera ce qu'il doit penser ou faire pour l'amélioration de son principe psychique selon les lois du progrès.

A mon avis, c'est surtout dans les groupes que cette suggestion peut-être exercée

1. *Trouble.* — Un esprit dans le *trouble* est un esprit qui, désincarné depuis peu, n'est pas ou n'est qu'imparfaitement dégagé des liens de la matière et qui n'a pas encore conscience de son état, du monde nouveau, dans lequel il vient d'entrer.

2. Esprit *souffrant.* — Esprit dans le trouble qui est tourmenté par les regrets ou les remords des fautes commises et dont l'expiation commence.

d'une façon efficace. Dans un groupe spirite composé d'éléments harmonieux, le désincarné bénéficiera de ce fluide réconfortant et améliorant qui se dégage d'une assemblée de plusieurs personnes unies entre elles par le désir de bien faire.

Dans les groupes où j'ai fréquenté, j'ai remarqué que des esprits mauvais, évoqués par nous ou conduits vers nous, dans leur intérêt, par leur *guide* (1) ou un esprit supérieur bienveillant quelconque, ou poussés par le désir de mal faire, se rendaient volontiers parmi nous, acceptaient presque avec reconnaissance notre ingérence dans leur état d'âme, et finissaient par renoncer à toute envie de nuire soit à eux-mêmes, soit aux autres.

Il en était de même des esprits peu avancés, ou étant dans le trouble, ou souffrants; qu'ils vinssent spontanément ou qu'ils fussent amenés parmi nous, leur développement psychique, le dégagement du trouble, l'apaisement ou la fin de leurs

1. *Guide.* — Le *guide* ou *esprit protecteur* est un esprit supérieur désincarné qui, soit par sympathie et volontairement, soit pour accomplir une mission à lui confiée ou imposée, est chargé de la protection morale de chacun de nous. Le *guide* est celui que les religions nomment l'*ange gardien.*

souffrances, étaient presque toujours les conséquences de notre commune suggestion.

Dans certaines réunions de spirites, j'ai moi-même fait des expériences et j'ai été le témoin d'autres du plus grand intérêt et dont les heureux résultats emplissaient nos cœurs de la joie et de la satisfaction d'avoir accompli une bonne œuvre.

Ainsi que je l'ai dit, le spirite, médium ou assisté d'un médium, peut aussi isolément agir avec efficacité sur un désincarné.

A mon avis, la plus facile, la plus directe et la plus complète suggestion qui puisse être exercée par un incarné sur un désincarné est celle qui est produite au moyen d'un médium à incarnation (1).

Il n'y a pas de suggestion utile, ni possible d'ailleurs, à produire sur un esprit désincarné supérieur, ou tout au moins qui n'est pas en état d'infériorité relativement à l'esprit suggestionneur.

Il est tout à fait inutile et d'ailleurs impossible de suggérer le bien et même le mal, au cas improbable où le sugges-

1. Médium à incarnation. — Voir Chapitre III, § 1.

tionneur serait animé de mauvais sentiments, à un désincarné relativement épuré et porté vers le bien.

La suggestion n'est donc utile et possible que si elle est produite sur un désincarné, ou mauvais ou peu avancé, ou étant dans le trouble ou souffrant, ou inférieur à l'incarné suggestionneur.

Les genres de suggestion diffèrent selon les genres d'esprits à suggestionner.

Les moyens sont toujours les mêmes. L'esprit désincarné s'incarne dans l'organisme matériel du médium, soit pendant l'état de veille, soit pendant le sommeil naturel, soit pendant le sommeil magnétique du médium, et se substitue momentanément à son esprit ; il parle et agit alors au moyen de l'organisme matériel dont il s'est emparé.

Je prends les différentes catégories d'esprits désincarnés, susceptibles d'être suggestionnés, énoncées plus haut.

L'esprit désincarné mauvais vient généralement vers le médium, de lui-même, sans être évoqué, attiré par le désir de mal faire, ou est amené par un guide ou un esprit supérieur bienveillant, pour être mis en présence d'un incarné suggestion-

neur capable de modifier sa nature perverse.

Le premier soin du suggestionneur, lorsque l'esprit mauvais s'est incarné dans le médium, est de prémunir celui-ci contre le mal physique qui pourrait être produit sur l'organisme matériel du médium. A cet effet, s'il y a commencement d'agitation ou de malaise dans l'organisme du médium, le suggestionneur doit combattre cette agitation ou ce malaise au moyen du magnétisme.

Il faut surtout qu'il mette le mauvais esprit dans l'impuissance de nuire, et qu'il s'en rende maître en cas de révolte, par la persuasion ou l'injonction.

Si ces deux moyens ne suffisent pas, il doit faire usage de sa force fluidique. Ce dernier moyen donne des chances de victoire, car le fluide de l'être moralement supérieur l'emporte sur celui de l'être inférieur. Si cependant le suggestionneur rencontre encore de la résistance, après l'emploi des trois moyens indiqués, et si le mauvais esprit continue de porter le trouble dans l'organisme du médium, il ne doit pas hésiter, il faut qu'il chasse le mauvais

esprit ; c'est le cas de l'exorcisation dont je reparlerai tout à l'heure.

Si le mauvais esprit, incarné dans le médium, laisse en repos l'organisme de celui-ci, soit par le fait de sa propre volonté, soit par le fait de la contrainte du suggestionneur, l'action qui peut lui être favorable doit seulement commencer.

Le suggestionneur interrogera d'abord l'esprit, lui demandera qui il est, d'où il vient, s'il y a longtemps qu'il a quitté sa dernière enveloppe matérielle, pourquoi il est mauvais, s'il obéit aux impulsions de sa propre nature ou s'il subit l'influence néfaste d'un autre désincarné plus mauvais que lui, s'il a souvent fait le mal dans sa dernière incarnation, quel genre de mal, etc., etc. Il tentera de le confesser, de le sonder, si je puis m'exprimer ainsi, jusque dans ses replis les plus obscurs. Selon les réponses de l'esprit, le dialogue se trouvera engagé dans un sens quelconque.

C'est alors que, si le suggestionneur parvient à gagner la confiance de l'esprit, il essayera de le moraliser, l'incitant à regretter les fautes commises, l'exhortant à la prière, lui suggérant enfin de fuir le mal pour ne rechercher que le bien.

Généralement, le mauvais esprit, à la suite de cette première... conversation, paraîtra disposé au repentir ; il demandera à revenir auprès du suggestionneur ou dans le groupe au milieu duquel il se sera rendu ; il exprimera sa reconnaissance et, de lui-même, se retirera du médium, cédant la place au propre esprit du médium qui rentrera dans son état normal.

L'esprit mauvais, ainsi amendé, reviendra souvent ; de nouvelles suggestions seront exercées sur lui, et, progressivement, il entrera dans la voie du bien.

L'œuvre de la suggestion sera accomplie.

*
* *

Parmi les nombreux méfaits que commettent les mauvais esprits désincarnés et sur lesquels je reviendrai dans le paragraphe 2 du chapitre V, il faut citer l'incarnation violente dans l'organisme matériel d'un médium inconscient, c'est-à-dire d'un être qui est médium, comme d'autres sont philosophes, sans le savoir. Subissant ainsi, involontairement, l'invasion de mauvais

esprits, les médiums peuvent se livrer à toute espèce d'excentricités de langage ou d'actions folles, inconvenantes, voire même criminelles. Du temps du Christ (1) c'était le cas des *démoniaques* ou *possédés du démon.* De notre temps, c'est encore le cas de quelques malheureux qui, considérés comme fous, traînent dans les maisons d'aliénés une lamentable existence, livrés, la plupart du temps, aux soins matériels de médecins matérialistes. Ceux-ci, dans leur aveuglement, ou plutôt, dans leur obstination à ne pas vouloir voir clair, ignorant la cause des souffrances de leurs patients, s'acharnent sur les pauvres victimes auxquelles il imposent des remèdes inefficaces, comme, par exemple, les douches d'eau glacée dont ils aspergent et inondent le corps des pseudo-déments.

Bien entendu, je ne parle ici que de cette catégorie de fous, ou réputés tels, que, dans mes *Causeries Spirites* et au chapitre III, §§ 1 et 3 de cet ouvrage, j'ai qualifiés de fous *spirituels.* Je ne reviendrai pas sur les différentes définitions et explications données à leur égard. J'affirme seulement

1. Voir chapitre III, § 3.

de nouveau que, parmi les malheureux qui peuplent les maisons d'aliénés, se trouvent des êtres dont la matière n'est pas malade, dont l'esprit seul est affecté par des causes diverses, obsédé ou remplacé momentanément par un esprit étranger, et que je ne les confonds pas avec les fous *matériels* qui appartiennent à la science médicale matérialiste et dont je n'ai pas à m'occuper ici.

Le Christ, dans sa haute science, savait distinguer ceux-là de ceux-ci et, quand il se trouvait en présence de fous *spirituels*, il les soignait comme tels et les guérissait.

C'est ainsi que, dans sa souveraine puissance d'être supérieur, par la seule force de sa volonté, il enjoignait au mauvais esprit, qu'on appelait alors *démon*, de se retirer, et le démon se retirait ; quand, par hasard, l'injonction ne suffisait pas, il étendait les mains et les imposait sur le médium, et, par la force de son magnétisme, il chassait le mauvais esprit.

Il *exorcisait*.

Dans la circonstance, on qualifiait de miracle ce qui n'était qu'une cure.

De nos jours, un médecin spirite peut obtenir, sinon aussi facilement que le Christ,

du moins aussi sûrement et complètement, les mêmes résultats. Un simple spirite magnétiseur, instruit, animé de la forte volonté de faire le bien et doué d'une puissance fluidique suffisante, peut également faire des exorcisations.

L'exorcisation ainsi produite par la volonté est encore une suggestion. L'homme bon et fort suggère à l'esprit mauvais de se retirer, et celui-ci, subissant l'effet de cette suggestion, abandonne sa victime.

Les incarnations violentes dont j'ai parlé plus haut sont heureusement fort rares ; elles sont quelquefois chroniques, et alors elles entraînent la mort du médium ; elles ne sont généralement qu'intermittentes. Ces invasions intermittentes se présentent sous l'aspect de l'état constaté mais inexpliqué par les matérialistes et que l'on nomme état de *crise*. Quand la crise se prolonge, c'est qu'elle revêt le caractère de la chronicité ; elle détermine alors à brève échéance la mort du médium. On dit vulgairement : « Ce fou est mort dans une crise. » La trop longue absence de l'esprit du médium hors de son corps a brisé le lien fluidique qui l'y rattachait et la mort

du corps a suivi. Quant à l'esprit envahisseur, il est retourné dans l'erraticité d'où il venait.

La suggestion peut encore et doit être exercée utilement lorsqu'il s'agit de défendre un être humain, médium ou non, contre l'obsession de certains mauvais esprits suggestionneurs. Dans le chapitre suivant, traitant de la suggestion exercée par un désincarné sur un incarné, je m'étendrai plus longuement sur l'étude de ce genre d'obsession. Je me contenterai ici de dire que le suggestionneur incarné a le devoir de lutter de toutes ses forces et avec tous ses moyens contre les obsesseurs suggestionneurs désincarnés, qu'ils s'attaquent soit à lui-même, soit à d'autres, médiums ou non. Il est de mauvais esprits pour qui l'obsession est un besoin de mal faire, ou un simple passe-temps, ou encore une vengeance posthume. Le suggestionneur incarné agira vis-à-vis de ces esprits comme je l'ai indiqué au commencement de ce chapitre ; mais il n'attendra pas qu'ils viennent d'eux-mêmes; il les évoquera et conversera avec eux par l'intermédiaire d'un médium à incarnation et, après les avoir moralisés et amendés, il leur sug-

gérera de renoncer à tourmenter leurs victimes. Avant d'avoir recours à un médium à incarnation, il peut d'abord essayer d'éloigner l'esprit obsesseur en s'adressant directement à lui, pendant l'obsession, soit verbalement, soit mentalement.

Le suggestionneur incarné devra, dans tous les cas, user de tous ses moyens de persuasion et, au besoin, de toutes les forces de son autorité morale et de sa puissance fluidique pour atteindre le but. Il l'atteindra sûrement, s'il est énergique, patient et animé de la ferme volonté de faire le bien.

*
* *

Parmi les esprits désincarnés, il en est beaucoup dont le principe psychique n'est pas encore développé ou avancé. Ces esprits, entrés depuis peu de temps dans l'humanité, n'ont pas eu assez d'incarnations, ou ont eu des incarnations de trop courte durée, ou, dans leurs incarnations, quelles qu'elles aient été, n'ont pas assez travaillé, peiné ou souffert pour pouvoir progresser. Or, l'incarnation est comme

un creuset où l'esprit s'élabore soi-même, d'après les lois du progrès universel, ou au contact des peines et souffrances qu'il endure. De Saint-Ange a dit : « *L'âme s'épure au creuset des revers.* »

Ces esprits vivent dans l'erraticité, sans grande conscience de leur état ; ils flottent dans le vague, ignorants de leur passé et de leur présent, sans conception de leur avenir.

Souvent il arrive que, conduits vers les groupes spirites par des esprits supérieurs bienveillants, ou attirés vers ces groupes par des fluides sympathiques, ils se communiquent aux médiums. Le spirite avancé, instruit, doit accueillir ces âmes encore dans l'enfance, s'y intéresser et, par le moyen de la suggestion, aider à leur développement. Il provoquera chez ces esprits ignorants le désir, le besoin de s'instruire ; il les conviera à se rendre assidûment aux séances des groupes où ils trouveront tous les éléments de leur instruction. Enfin, s'il a le temps et les moyens de faire une œuvre complète, il s'attachera l'un de ces esprits qui deviendra l'élève dont il se fera le professeur. Il l'évoquera régulièrement et lui fera un cours basé sur

un programme qu'il aura préalablement arrêté. Pour continuer ma comparaison, il ne pourra guère lui donner ainsi qu'une instruction élémentaire, primaire ; mais cette instruction, acquise à l'esprit par le moyen de la suggestion, le préparera aux cours supérieurs de l'avenir et lui permettra de gravir plus vite et plus sûrement les premiers échelons de la hiérarchie spirituelle.

*
* *

Les esprits dans le *trouble* sont comme engourdis, comme plongés dans une torpeur d'où ils sortiront d'eux-mêmes après un temps déterminé si, pendant ce temps, aucune *cause étrangère* ne les en fait auparavant sortir. L'état de trouble est d'une durée plus ou moins longue, selon le genre de l'existence que l'esprit a menée pendant son incarnation, selon le degré de son avancement, selon ses attaches plus ou moins fortes à la matière.

Les esprits *souffrants* commencent à expier par des souffrances morales les fautes dont ils se sont rendus coupables pendant leur incarnation. Ces souffrances ne leur donnent que des idées erronées sur

leur état. Ils ne croient pas avoir quitté leur enveloppe matérielle, s'imaginent être toujours sur la terre, continuer de commettre leurs méfaits, dont d'ailleurs leur conscience s'accuse et dont elle souffre, tourmentée par les regrets et les remords.

Si le lecteur me permet cette métaphore un peu vulgaire, je dirai que les esprits dans le *trouble* dorment, et que les esprits dans le *trouble* et *souffrants* dorment et ont le cauchemar.

Cet état de trouble et de souffrance, qui est exclusivement et uniquement moral, correspond à l'état de souffrances physiques et morales que subissent, dit l'Eglise, les pénitents dans le *purgatoire*, et les damnés dans l'*enfer*.

L'Eglise prétend que ces peines et châtiments sont temporels pour les pénitents dans le purgatoire, à la sortie duquel ils entrent purifiés dans le *paradis*, et qu'ils sont éternels pour les damnés dans l'*enfer* d'où personne ne sort.

Le spiritisme combat la croyance à l'éternité des peines, au feu matériel de l'enfer et à la personnalité du diable, croyance qui, imposée comme absolue, a fait et fera de tout temps des incrédules.

Le spiritisme affirme que ces peines et châtiments ne peuvent être que temporels, « car, dit Allan Kardec, Dieu, étant souverainement juste et bon, ne peut pas condamner ses créatures à des châtiments perpétuels pour des fautes temporaires ; il leur offre en tout temps les moyens de progresser et de réparer le mal qu'elles ont pu faire. Dieu pardonne, mais il exige le repentir, la réparation et le retour au bien ; de sorte que la durée du châtiment est proportionnée à la persistance de l'esprit dans le mal, que, par conséquent, le châtiment ne serait éternel que pour celui qui resterait éternellement dans la mauvaise voie ; mais, dès qu'une lueur de repentir entre dans le cœur du coupable, Dieu étend sur lui sa miséricorde. L'éternité des peines ne doit s'entendre que dans le sens relatif et non dans le sens absolu. »

A l'égard de ces esprits malheureux le spirite a donc une œuvre de bonne suggestion à accomplir ; il doit demander aux esprits supérieurs, aux guides de groupes, de lui amener ou de conduire dans les groupes les esprits troublés ou souffrants. Lui-même, après la perte d'un parent, d'un ami, devra évoquer leur esprit. Si

l'esprit ne vient pas à sa première évocation, c'est que son trouble est encore trop complet pour qu'il puisse *entendre la voix qui l'appelle* ou se rendre à l'invitation qui lui est adressée. Le spirite ne devra pas se rebuter. Il insistera, il réveillera, par ses appels réitérés, le dormeur ; il sera la *cause étrangère* qui fait sortir plus tôt l'esprit de la torpeur dans laquelle il est plongé.

De même qu'un homme, réveillé par une voix qui l'appelle de loin, se dirige instinctivement vers l'endroit d'où le son lui est venu, de même l'esprit évoqué se rendra auprès de l'évocateur.

C'est alors que pour le spirite commence l'œuvre de la suggestion.

Après s'être mis en communication avec l'esprit par l'intermédiaire du médium, il l'interrogera. Selon ses réponses, il le conseillera, l'instruira, l'éclairera sur sa situation, lui fera faire un retour sur lui-même, lui fera revivre son passé par le souvenir, lui inspirera le repentir de ses fautes s'il ne l'a pas, le consolera s'il l'a, l'exhortera à la prière qui relève le courage, fait naître et excite le désir de s'élever par la réparation, en un mot, lui suggérera tout ce

qu'il doit penser et faire pour sortir de son état de trouble et de souffrance.

L'esprit ainsi éclairé, amendé, fortifié, reviendra s'instruire d'une façon plus complète et, enfin, ayant conscience de lui-même, s'améliorant par le désir de fuir le mal et de faire le bien, goûtera, dans l'erraticité, un calme et un bonheur relatifs qui le prépareront à une prochaine *réincarnation.* (1)

1. *Réincarnation.* — Logiquement, la pluralité des existences et la *réincarnation* s'imposent comme des faits de nécessité absolue.

« Le perfectionnement de l'esprit est le fruit de son propre travail ; ne pouvant dans une seule existence corporelle, acquérir toutes les qualités morales et intellectuelles qui doivent le conduire au but, il y arrive par une succession d'existences, à chacune desquelles il fait quelques pas en avant dans la voie du progrès.

« A chaque existence corporelle, l'esprit doit fournir une tâche proportionnée à son développement ; plus elle est rude et laborieuse, plus il a de mérite à l'accomplir. Chaque existence est ainsi une épreuve qui le rapproche du but. Le nombre de ces existences est indéterminé ; il dépend de la volonté de l'esprit de l'abréger en travaillant activement à son perfectionnement moral, de même qu'il dépend de la volonté de l'ouvrier qui doit fournir un travail d'abréger le nombre de jours qu'il emploie à le faire.

« Lorsqu'une existence a été mal employée, elle est sans profit pour l'esprit qui doit la recommencer dans des conditions plus ou moins pénibles, en raison de sa négligence et de son mauvais vouloir ; c'est ainsi que, dans la vie, on peut être

A l'appui de ce qui précède, permettez-moi, cher lecteur, de vous faire le récit de certaines expériences, dont j'ai été l'auteur ou le témoin, et qui me feront peut-être mieux comprendre. Les idées générales émises sont souvent moins tangibles que les faits particuliers racontés ; en tout cas, ceux-ci intéressent davantage, surtout lorsqu'il s'agit de spiritisme, et l'incroyant me saura gré, je pense, de le faire assister à des faits qui, s'ils ne le convainquent pas, exciteront du moins et satisferont peut-être sa curiosité.

*
* *

astreint à faire le lendemain ce qu'on n'a pas fait la veille, ou à refaire ce qu'on a mal fait.

« L'esprit, en se *réincarnant*, apporte avec lui ce qu'il a acquis dans ses existences précédentes ; c'est la raison pour laquelle les hommes montrent instinctivement des aptitudes spéciales, des penchants bons ou mauvais qui semblent innés en eux. La diversité des aptitudes innées, morales et intellectuelles, est la preuve que l'âme a déjà vécu ; si elle avait été créée en même temps que le corps actuel, il ne serait pas selon la bonté et la justice de Dieu d'avoir fait les unes plus avancées que les autres. Pourquoi des sauvages et des civilisés, des bons et des méchants, des sots et des intelligents ? En disant que les uns ont plus vécu que les autres et ont plus acquis, tout s'explique. »

Allan Kardec

Du vivant du regretté capitaine Bourgès, ancien président de la *Société Parisienne des Etudes Spirites*, j'eus l'honneur de faire partie de son *Comité d'Etudes*.

Les réunions avaient lieu une fois par semaine. Avec l'assistance de médiums doués de médiumnités différentes, nous provoquions des phénomènes spirites dont nous recherchions et étudiions les causes et les effets.

Nous avions la bonne fortune d'avoir dans nos réunions une jeune fille, excellent médium à incarnation. Cette jeune fille, que j'apellerai M.., âgée de dix-huit ans, avait reçu une éducation très soignée ; instruite, intelligente, imbue des meilleurs principes, elle était pour nous un précieux instrument d'études. Sa mère l'accompagnait à chacune de nos séances. Les incarnations se produisaient chez elle pendant le sommeil magnétique provoqué par l'un de nous.

Un soir, je l'avais endormie et nous attendions la venue d'un esprit quelconque — car, dans nos études, nous faisions le moins d'évocations possible, afin d'éloigner de nos pensées toute espèce de préconception — lorsque, au bout de quelques minutes d'at-

tente, nous la vîmes, comme soulevée et mue par une action électrique, bondir hors de son fauteuil et courir droit, les yeux clos, à l'un des assistants. Elle s'arrêta à un pas de lui, croisa les bras et, parlant le langage d'un homme, se donnant le nom de *Pierre*, se mit à invectiver contre lui de la façon la plus grossière, en des termes d'argot faubourien qu'il n'est pas possible de rapporter ici. Nous comprîmes aussitôt qu'un mauvais esprit s'était incarné dans l'organisme matériel de M., et que ce n'était plus elle qui s'exprimait ainsi.

Si ordurières que fussent les paroles prononcées, nous écoutions sans interrompre, pour essayer de comprendre quels rapports pouvaient exister entre cet esprit et celui à qui il s'adressait ; mais, de ce côté, nous n'arrivâmes à rien savoir. D'ailleurs, sur les instances de la mère de M., que le langage tenu par la personne qu'elle croyait être sa fille offusquait et indignait, je m'approchai du médium et je posai mes mains sur ses épaules, voulant endiguer le torrent d'injures qu'il déversait gratuitement sur notre collègue. M. se retourna brusquement et, prenant une posture de gavroche parisien, me menaça d'un soufflet si je ne

lui procurais, sur-le-champ, une pipe bourrée de tabac, un verre d'absinthe et... sa maîtresse !

Si nous avions voulu rire, l'occasion était belle ; mais nous n'étions pas là pour nous amuser.

Je devais réduire au plus tôt l'esprit au silence et au calme ou le congédier. Étendant les mains vers le médium, j'ordonnai à l'espritde se taire. Au lieu de m'obéir, l'esprit entra dans une colère furibonde, jurant et blasphémant, me reprochant de l'avoir habillé en femme et faisant mine de vouloir se dévêtir.

Bien entendu, je saisis immédiatement les mains du médium pour l'empêcher de mettre son projet à exécution, mais il parvint à dégager sa main droite et m'envoya une maîtresse gifle que d'ailleurs j'évitai en baissant rapidement la tête.

C'était pitié vraiment que de voir le corps de cette douce et belle jeune fille s'agiter ainsi de façon inconvenante, et d'entendre sortir de sa bouche de vierge de si grossières paroles !...

Il fallait en finir, il fallait *exorciser*. Je ressaisis la main qui m'avait échappé ; usant de ma force, je contraignis le médium

à reprendre sa place dans le fauteuil, et je le mis dans l'impuissance de se mouvoir. Seulement, c'était tenir le loup par les oreilles, et ma situation était embarrassante. Je concentrai alors mon action magnétique dans le regard — le médium avait ouvert les yeux — et j'enjoignis à l'esprit de se retirer : la figure de M. grimaça et un sourire ironique fut la seule réponse. Au nom de Dieu, j'adjurai l'esprit de sortir du corps du médium : le visage de M. exprima un sentiment de froide et diabolique résistance, et l'esprit ne s'en allait pas ! Enfin, réunissant les deux mains du médium dans ma main gauche, de ma main droite je projetai d'abord du fluide à grandes passes sur tout le corps du médium, puis je posai la main sur sa tête, avec, cette fois, la volonté arrêtée et inflexible d'être obéi. Le calme se fit alors absolu. Au bout de quelques secondes, après avoir été secouée par un violent frisson, la jeune fille ferma les yeux pendant un instant ; puis, les rouvrant brusquement, elle nous regarda avec étonnement. Je la dégageai de tout fluide et je m'informai de son état ; elle répondit en souriant qu'elle n'éprouvait

ni souffrance ni fatigue, et, se levant, elle alla tranquillement rejoindre sa mère.

Elle n'avait aucune idée et, par conséquent, aucun souvenir de ce qui s'était passé, puisque son propre esprit n'y avait été pour rien, et elle n'en a jamais rien su, car nous recommandâmes à sa mère de ne jamais lui en parler.

J'ajoute, pour compléter ce récit, que l'esprit *Pierre*, un mois après, dans une de nos réunions, se communiqua à un médium *écrivain* (1). Il avoua avoir assisté, depuis le soir de l'incarnation, à toutes nos séances, non seulement du *Comité d'Etudes*, mais aussi de la *Société Parisienne des Etudes Spirites*, avoir suivi nos travaux, avoir regretté son acte, s'en être repenti comme de toutes ses fautes commises dans sa dernière existence terrestre, enfin se trouver amené à un sérieux amendement, ce dont il nous exprima toute sa reconnaissance.

1. Médium *écrivain* ou *psychographe*. — Médium doué de la faculté d'écrire, soit *mécaniquement* sous l'action fluidique et réelle, soit *intuitivement* sous la dictée mentale, soit *semi-mécaniquement* à la fois sous l'action fluidique et réelle et sous la dictée mentale d'un esprit désincarné.

*
* *

Dans un groupe intime de spirites, à Paris, je fus témoin d'une expérience très intéressante.

Un médium *écrivain mécanique* (1) que j'observais, assis à quelques pas de lui, écrivait lentement, à tâtons et d'une façon bizarre. Ce médium, dont les facultés étaient fort développées, qui recevait habituellement des communications d'esprits élevés et qui écrivait presque toujours très rapidement, semblait absolument stupéfait de ce que traçait son crayon sur le papier. Sa main, parvenue péniblement au bas de la page, eut un mouvement brusque et laissa s'échapper le crayon sur la table. Je m'approchai du médium et, tous deux, très intrigués, nous tâchâmes de déchiffrer les espèces d'hiéroglyphes que nous avions sous les yeux.

1. Le médium *écrivain mécanique* écrit sans que sa volonté y soit pour rien. Il n'a même pas conscience de ce qu'il écrit. Il peut fermer les yeux, ne penser à rien, ou penser à une chose étrangère à ce qu'il écrit : le fait médianimique ne s'en produit pas moins.

Je ne me souviens pas intégralement du texte, mais je me rappelle cette phrase : « Je suis entré pour la première fois dans l'humanité ! » L'esprit disait ensuite, dans un style étrange agrémenté d'une orthographe des plus fantasques, qu'il ne comprenait rien à ce que nous faisions et disions, mais qu'il voulait comprendre et s'instruire ; en la circonstance, il se félicitait d'avoir commencé à apprendre à parler et à écrire en français, au passage d'un missionnaire, ce qui lui avait permis de diriger la main du médium ; il avait été conduit vers nous, mais il ne pouvait dire par qui. Il ajoutait à cela quelques mots d'une grivoiserie plutôt inconvenante que je ne puis reproduire ici, accompagnés de réflexions presque incompréhensibles, et enfin signait d'un nom, d'une consonnance tout à fait exotique, composé d'une quinzaine de lettres dont la première était un Z. Sous le nom il avait écrit : « patagon ».

Cette peu ordinaire communication fut mise sous les yeux du président du groupe et devint l'objet d'une conversation générale. On en tira la conclusion que l'esprit qui s'était ainsi manifesté venait de faire sa première incarnation humaine au milieu

d'une tribu sauvage de la Patagonie. Il était forcément peu avancé.

J'ai su, depuis, que l'esprit Z. était revenu assidûment dans le même groupe, qu'il avait exprimé son ardent désir de se réincarner « pour son progrès » (*sic*), et que, suivant les sages conseils et acceptant la bonne suggestion du président du groupe, il était entré dans la voie de l'avancement que doivent tôt ou tard suivre tous les esprits.

*
* *

Dans un Cercle Spirite Liégois dont je reparlerai à la fin de ce chapitre, une dame, médium à incarnation, reçut, en ma présence, la visite d'un singulier esprit.

Le médium, assis devant une table, donnait depuis quelques moments, les signes non équivoques d'une possession. Le président du cercle s'approcha du médium, demanda à l'esprit qui il était, ce qu'il voulait, et le dialogue suivant s'engagea ainsi :

L'Esprit. — Qui je suis ?... Cela ne vous

regarde pas ! Ce que je veux ?... Je veux dormir. Laissez-moi dormir.

Le Président. — Alors, pourquoi êtes-vous venu parmi nous ?

E. — Je n'en sais rien !... Je crois qu'on m'y a conduit...

P. — Qui ?

E. — Ah ! vous m'en demandez trop ; laissez-moi dormir ; ou, si vous ne voulez pas me laisser dormir, donnez-moi la goutte (*sic*) ; voilà longtemps que je n'en ai bu, car je dors tout le temps.

P. — Savez-vous que vous avez quitté la terre ?

E. — Je n'ai pas quitté la terre, puisque je suis avec vous sur la terre !

P. — Quand je dis que vous avez quitté la terre, je dis que vous êtes mort, c'est-à-dire que votre esprit, actuellement *errant* dans l'espace, a quitté son enveloppe corporelle, laquelle est inhumée. Vous êtes à l'état d'esprit désincarné ; seulement, vous êtes encore dans le trouble ; vous croyez dormir et vous n'avez pas conscience de votre état.

E. — Que me racontez-vous là ?... Vous prétendez me connaître mieux que je ne me connais moi-même ?...

P. — Certainement. Mais qui croyez-vous être, un homme ou une femme ?

E. — Un homme !

P. — Eh bien, touchez vos vêtements.

E. — Tiens, c'est extraordinaire ! Pourquoi suis-je habillé en femme ?...

P. — Parce que votre esprit, conduit vers nous par un ami de l'espace pour que nous vous éclairions et vous aidions à sortir du trouble, s'est momentanément incarné dans le corps d'une femme, le médium, par les organes de qui vous êtes en communication avec nous.

E. — Alors je suis mort ?

P. — Votre corps est mort ; mais votre esprit, votre âme, si vous préférez, vit et vivra éternellement.

E. — Vous m'ouvrez les yeux !... C'est vrai ! je me rappelle maintenant... On a porté mon corps en terre ! Ah ! je vous remercie ! Mais, que faire pour ne plus me rendormir ?

P. — Il faut prier Dieu. Nous le prierons aussi pour vous. Mais vous devrez faire retour sur vous-même, sur votre passé, acquérir la notion exacte de votre état. Venez nous revoir à la prochaine séance ; nous vous aiderons à vous dégager des

liens de la matière qui enserrent encore votre pensée.

E. — Merci! Il me semble que ma pensée est déjà plus libre, que j'entre dans une vie nouvelle, que je n'ai plus envie de dormir... Merci !... je reviendrai... au revoir!...

Et l'esprit s'en alla. Mais il revint aux séances suivantes, s'incarna de nouveau dans le corps de la dame médium, fit part de son grand bonheur de ne plus dormir, sollicita et reçut d'autres conseils du président du cercle, acceptant ainsi la bonne suggestion exercée sur lui, à laquelle il dut de sortir promptement de son état de *trouble*.

*
* *

Dans une autre séance de ce même Cercle Liégeois, le même médium subit l'incarnation d'un esprit *souffrant*.

L'esprit s'étant incarné, le médium sembla agité et en proie à un violent chagrin. Le président du cercle s'adressa à l'esprit.

P. — Qui êtes-vous ?

E. — Je ne puis vous le dire... ne me le demandez pas !... Je souffre horriblement !

P. — Pourquoi souffrez-vous?

E. — Je ne puis le dire non plus ! Oh! c'est épouvantable !... Ils sont tous là, qui me poursuivent !... Ils ne me laissent pas un instant de repos ! J'ai beau fermer les yeux, je les vois toujours !... Ne les voyez-vous pas ?

P. — De qui parlez-vous ?

E.—De mes victimes ! Pauvres petits !!! Ils ne m'avaient rien fait !... Ah ! j'ai été bien coupable !

P. — Je crois vous comprendre. Vous avez dû commettre une faute grave, un crime peut-être ?

E.— Oui, un crime !.. Plusieurs crimes !.

P. — Y a-t-il longtemps ?

E. — Oui, il y a longtemps !... Mais, un certain jour, tous ces fantômes sont venus se placer devant moi et, depuis, ils me poursuivent et me maudissent !

P. — Ils vous poursuivent ainsi depuis que votre esprit a quitté son enveloppe matérielle ; vous n'êtes plus de ce monde terrestre.

E. — Quoi ? vous prétendez que je suis morte ?

P. — Ah ! vous avez été femme ?

E. — Oui, mais pourquoi dites-vous que je suis morte ?

P. — Parce que c'est la vérité. Recueillez-vous un instant et tâchez de reconnaître votre état.

E. — (Après une pause.) Oui, vous avez peut-être raison... Je crois que je suis morte, en effet : mais, si je suis morte, comment puis-je vous parler ?

P. — Votre esprit me parle par l'organe matériel du médium dont vous vous êtes emparée. Quant à votre corps, il est dans le cimetière. Allez le voir.

E. — (Après une pause.) Oh ! je l'ai vu !... c'est horrible ! Je l'ai reconnu !... Je me suis reconnue !... Oh ! que ce corps est devenu hideux !...

P. — Il subit le sort de la matière périssable. Il se décompose, par suite de la désagrégation des molécules qui le constituaient. Votre esprit seul est vivant, parce qu'il ne peut mourir.

E. — Mais pourquoi ces spectres s'acharnent-ils après moi ? Pourquoi souffré-je ainsi ?

P. — Vous souffrez ainsi parce que vous expiez vos crimes. Ces fantômes, ces spec-

tres dont vous parlez, n'existent pas réellement. Ce sont vos remords qui les créent, c'est votre conscience qui les place ainsi devant vous. C'est là votre châtiment. Mais repentez-vous sincèrement et priez Dieu. Dans sa miséricorde infinie, il vous pardonnera peut-être.

E. — Non, oh! non ! jamais il ne pourra me pardonner ! j'ai été trop coupable !...

P. — Priez, vous dis-je !

E. — Mais je ne sais pas prier...

P. — Eh bien, répétez après moi les mots de la prière que je vais dire pour vous.

Et le président du cercle prononça une prière que l'esprit répéta docilement.

P. — (Après une pause.) Souffrez-vous moins ?

E. — Je souffre toujours ; mais mes souffrances sont moins aiguës. Ah ! merci ! merci à vous qui m'apportez un peu de soulagement ! mais qui êtes-vous donc, vous qui avez pitié de moi ?

P. — Je suis un homme qui comprend vos souffrances ; j'ai pitié de vous, parce que c'est mon devoir. Tous ceux qui sont autour de moi ont également pitié de vous et prieront avec moi pour vous.

E. — Oh ! merci à vous, merci à vous

tous qui vous réunissez ainsi pour faire le bien ! me permettrez-vous de revenir parmi vous ?

P. — Certainement ; nous vous instruirons, nous vous aiderons à supporter courageusement votre expiation. Si vous suivez nos conseils, vous obtiendrez le pardon de Dieu qui vous permettra de réparer vos fautes dans une autre incarnation. Priez et espérez !

Et la pauvre âme *souffrante* se retira.

On sut plus tard que c'était l'esprit d'une sage-femme qui s'était livrée à des manœuvres abortives. La justice des hommes ne l'avait pas atteinte ; mais la justice de Dieu, laquelle veut que toute faute porte en soi son châtiment, avait frappé la créature pécheresse.

Le Cercle Liégois, par la bonne suggestion, en a peut-être abrégé les souffrances !...

*
* *

En terminant ce chapitre, je prie le lecteur de me permettre une petite digression.

Je veux rendre ici, publiquement, mon

hommage au *Cercle Liégeois d'Etudes Spirites* dont je viens de parler, ainsi qu'à son honorable président.

J'ai fait un séjour de quelques mois à Liège. Lorsque j'arrivai dans cette charmante et hospitalière ville, j'appris qu'une société de spirites allait se constituer en cercle d'études. Je me présentai à cette société qui me fit le plus bienveillant accueil.

Le cercle fut fondé par M. Oscar Henrion qui en fut nommé président par acclamation.

M. Oscar Henrion, ancien président de la *Fédération Spirite Universelle*, homme de lettres d'une grande érudition, psychologue d'une profonde science, dont j'ai aujourd'hui l'honneur d'être l'ami, sut grouper autour de lui des spirites de bonne volonté, ardents et fidèles propagateurs de la doctrine d'Allan Kardec.

Sur l'aimable proposition de M. Oscar Henrion, les membres du Cercle Liégeois voulurent bien me confier les fonctions provisoires de secrétaire, fonctions que j'acceptai avec reconnaissance, et dont j'eus le vif regret de me démettre, lorsque je quittai Liège.

Les séances avaient lieu régulièrement

le dimanche. Dans la première partie de la séance, une conférence des plus intéressantes et des plus édifiantes était faite par M. Oscar Henrion qui, fort gracieusement, ouvrait les portes du cercle à tout profane, attiré par la renommée d'éloquence du président et sincèrement désireux de s'instruire.

Dans la seconde partie de la séance, les membres du cercle, parmi lesquels se trouvaient quelques médiums remarquablement doués, se livraient, sous la direction de M. Oscar Henrion, à des études expérimentales.

Le cercle est actuellement en pleine prospérité. De bonnes œuvres, des œuvres de véritable solidarité, de fraternelle charité, ont été et seront encore accomplies par lui. Il peut être proposé en exemple à tous les groupes spirites.

Lorsque je fis mes adieux aux membres du cercle et à leur éminent président, celui-ci me proposa au vote de l'assemblée comme président honoraire, et je fus élu. C'était une manière délicate de me permettre de ne pas me séparer complètement de mes frères en croyance Liégeois. Je les

en remercie ; je suis et je serai toujours avec eux de cœur et d'esprit.

Ce m'est aujourd'hui un devoir bien doux et bien agréable que d'adresser à tous les membres du *Cercle Liégeois d'Etudes Spirites* et à leur cher président, M. Oscar Henrion, l'expression de ma cordiale gratitude et l'assurance de mon absolu dévouement.

CHAPITRE V

De la Suggestion exercée par un esprit désincarné sur un esprit incarné

Diverses influences

Dans ce chapitre, peut-être le plus intéressant de l'ouvrage au point de vue exclusivement spirite, je m'adresse, cependant, aussi bien au lecteur incroyant qu'au lecteur croyant. J'ose même dire que, dans ma pensée, c'est surtout pour l'incroyant que j'ai composé un faisceau d'études, d'observations et de dissertations, entouré de faits et d'exemples à l'appui, sur l'influence qu'un esprit désincarné peut exercer sur un esprit incarné : j'espère que, s'il veut bien y accorder quelque attention, le lecteur en pourra tirer quelque profit.

Me conformant, comme précédemment, à la grande loi naturelle qui divise tout en bien et en mal, j'ai divisé ce chapitre en

deux paragraphes traitant l'un de la bonne et l'autre de la mauvaise suggestion.

En général et, par conséquent, dans les deux cas de bonne et de mauvaise suggestion, ceux qui sont médiums y sont plus soumis que ceux qui ne le sont pas. En effet, l'être, dont la faculté médianimique quelle qu'elle soit, le met en relation directe avec les désincarnés, est plus susceptible que tout autre de recevoir leurs suggestions.

Cependant, nombreux sont les exemples qui prouvent qu'un être qui n'est pas médium peut subir l'influence que veut exercer sur lui un désincarné.

N'entendons-nous pas, à chaque instant, des gens dire qu'ils ont été bien ou mal *inspirés* ?

Le verbe *inspirer*, pris dans son sens étymologique, dérivé des mots latins *in*, dans, *spirare*, souffler, n'est-il pas donné dans le Dictionnaire de l'Académie comme explication, comme définition du verbe *suggérer* ?

Ces gens-là ont donc été *suggéré*s, mais par qui ? Personne, la plupart du temps, ne s'en soucie. Cependant, lorsque celui qui a eu une bonne ou une mauvaise

inspiration, n'a reçu aucun avis, conseil, en un mot aucune suggestion d'aucun parent, ami ou être quelconque vivant sur la terre, de qui a-t-il donc reçu cette inspiration, cette suggestion dont il parle ?

A cette question le matérialiste ne peut opposer que le silence... Le spirite peut répondre. Le spirite dit qu'il l'a reçue d'un esprit désincarné.

Si l'incroyant veut bien, pendant un moment, admettre comme hypothèse ce que je suis heureux de proclamer comme vérité, l'explication que j'en vais donner devient très acceptable.

Il est inutile, n'est-ce pas, cher lecteur, d'insister sur la signification du mot *inspirer* qui, par sa composition même, indique suffisamment que celui qui est *inspiré* ne peut puiser en soi une pensée qui est *soufflée en lui* par une cause extérieure.

Dire que l'on s'inspire soi-même serait un non-sens. Le libre arbitre produit la réflexion dont une pensée quelconque peut être le résultat. Mais alors cette pensée qui émane directement de nous a pour cause notre propre réflexion et n'est pas l'effet d'une inspiration.

Donc, chacun de nous, même s'il n'est

pas médium, peut recevoir une inspiration, une suggestion bonne ou mauvaise d'un esprit désincarné, et voici pourquoi et comment.

L'esprit d'un être que nous avons connu, aimé, est attiré vers nous par l'amitié ou par l'affection qui nous unissait à lui quand il était sur la terre. Cet esprit, s'il n'est pas dans le trouble (1), flotte autour de nous, veille sur nous d'une façon intermittente ou chronique ; dans ce dernier cas, s'il est un esprit supérieur, il peut devenir notre guide (2). Il est donc tout naturel qu'il s'intéresse à ce qui nous touche, et, comme il est animé du désir de nous être utile, il peut, étant forcément plus clairvoyant que nous, nous bien conseiller, nous donner une bonne inspiration, une bonne suggestion.

De même, un esprit mauvais ou hostile, animé du désir de nous nuire, peut nous mal conseiller, nous donner une mauvaise inspiration, une mauvaise suggestion.

Or, cette suggestion, bonne ou mauvaise, nous est donnée par le moyen de la com-

1. Esprit dans le trouble. — Voir chap. IV.
2. Guide. — Voir chap. IV.

munication qui peut s'établir entre un désincarné et un incarné, même à l'insu de ce dernier. Cette communication d'esprit à esprit est fluidique, émanant d'un principe fluidique pour en toucher un autre. C'est, permettez-moi la comparaison, comme une communication téléphonique. D'un bureau télégraphique à un autre, une communication peut être envoyée au moyen du fil électrique, sans que le bureau destinataire sache quel est le bureau envoyeur, si ce dernier ne se fait pas connaître. Il en est de même de l'inspiration, de la suggestion, envoyée par un esprit désincarné à un esprit incarné.

Pour étayer l'exposé de ce chapitre, j'ai pris l'exemple de la simple inspiration. Je vais maintenant examiner avec vous, cher lecteur, les différents genres de petite et grande, bonne et mauvaise suggestion qu'un esprit désincarné peut exercer sur un esprit incarné.

*
* *

§ 1. — De la bonne influence d'un esprit désincarné sur un esprit incarné

Inspirations. Intuitions. Avertissements. Pressentiments. — Les *inspirés* des temps anciens et modernes. — Jeanne d'Arc. Sa biographie (de Feller). Préface de *La Vie de Jeanne d'Arc racontée par elle-même* à Hermance Dufaux.

Je viens de parler de la bonne inspiration qui peut être donnée par un esprit désincarné. J'ajouterai que les genres de simple inspiration sont multiples et variés.

Dans les mille détails de toutes les circonstances au milieu desquelles s'écoule notre existence terrestre, notre seule pensée ne suffit pas toujours à régler notre conduite pour le mieux de nos intérêts, la conservation de notre santé et la satisfaction de notre conscience. C'est alors que, presque toujours à notre insu, l'assistance de nos amis de l'espace vient à notre aide, à notre secours. Cette assistance se manifeste de façons différentes.

Tantôt, c'est l'idée de vouloir, de faire, de dire une chose conforme à notre intérêt que notre *moi* ne nous donne pas et qui nous est suggérée par un esprit ; c'est le cas de l'*inspiration* simple.

Tantôt, c'est la notion exacte, instantanée de certains faits qui échappaient à notre pensée et dont nous n'avions pas la moindre conception, qui, en dehors de tout travail intellectuel personnel, nous est donnée subitement par un esprit ; c'est le cas de l'*intuition*.

Parfois, nous entendons des personnes s'exprimer ainsi : « Quelque chose me dit que je dois faire ceci, que je ne dois pas faire cela... » Ce *quelque chose* est la suggestion d'un esprit qui nous donne un *avertissement*.

Il y a encore le *pressentiment*. En dehors de toute réflexion et de tout raisonnement personnels, alors que rien, autour de nous, ne peut nous faire concevoir une espérance ou une crainte, une quasi-certitude s'établit dans notre pensée à propos d'une circonstance que nous ne pouvions même pas prévoir ; généralement, la chose espérée ou crainte arrive, et l'on dit alors, non sans orgueil : « Mes pressentiments ne me trom-

pent jamais. » Or, ce pressentiment nous est suggéré par un esprit désincarné qui, plus libre que nous dans ses perceptions, a la connaissance d'un événement heureux ou malheureux, nous intéressant, devant se produire, et nous en donne avis.

Il arrive souvent aussi qu'un esprit bienveillant, un *guide*, pour nous être utile, pour nous préserver d'un danger, nous empêcher de commettre le mal et nous contraindre à faire le bien, suggère à des personnes de notre entourage ou qui nous sont étrangères, certaines pensées, certains actes qui modifient, à notre avantage, les événements au milieu desquels nous nous mouvons ou sommes appelés à nous mouvoir. Les exemples de ce genre de suggestion abondent, et chacun de nous, s'il est observateur, a pu, en maintes circonstances, apprécier cette heureuse intervention de nos invisibles protecteurs.

Maintenant, combien d'écrivains de poëtes, de savants, médiums ou non, ne peuvent se livrer au travail, produire leurs œuvres, qu'avec l'assistance de leur *esprit familier*, comme disait Socrate de son *guide ?*

N'avons-nous pas vu Victor Hugo à

Guernesey, sur son rocher d'exil, faire placer à côté du fauteuil sur lequel il s'asseyait, un autre fauteuil dont il interdisait l'occupation à quiconque et qu'il réservait exclusivement à un *esprit ami* ? N'est-ce pas cet ami, cet esprit qui le consolait dans ses tristesses, qui l'inspirait dans ses écrits et qui soutenait sa pensée dans les audacieuses ascensions qu'elle osait entreprendre vers les sidérales altitudes ?

Ne savons-nous pas que, de nos jours, Victorien Sardou, l'illustre auteur dramatique, lorsqu'il veut doter notre littérature d'un nouveau chef-d'œuvre, s'en va chercher dans le mystère et le silence de son château de Marly la compagnie d'un collaborateur de l'autre monde ? D'aucuns n'affirment-ils pas que ce collaborateur invisible n'est autre que le grand Scribe ?...

Je me suis laissé dire — m'a-t-on induit en erreur ? — que le célèbre savant spiritualiste, Camille Flammarion — qui m'a fourni l'épigraphe de cet ouvrage, — trouve un précieux auxiliaire dans certains esprits qui l'assistent et le dirigent au milieu des arides et tortueux sentiers de la science.

Si nous voulons élargir le cercle de nos investigations dans le domaine de la sug-

gestion de désincarné à incarné, nous pouvons remonter aux légendes qui composent l'histoire religieuse des peuples de l'antiquité. Dans les diverses phases de de leur existence, nous constatons l'intervention des esprits. N'est-ce pas aux lois de Moïse que les Juifs doivent la force de cohésion qui les unit les uns aux autres et en fait une race à part, endurante, capable de toutes les résistances, que rien ne peut et ne pourra jamais anéantir. Or, c'est à la suggestion que Moïse, l'un des plus anciens et peut-être le mieux doué des médiums du monde connu, doit la conception du *Pentateuque* , de toutes les lois qu'il renferme et que seul, son esprit, si actif et si fécond qu'il fût, n'aurait jamais pu élaborer dans une seule existence. Feuilletons l'*Exode*, le *Lévitique*, les *Nombres* ; à chaque page, nous lisons cette phrase : « Et l'Éternel parla à Moïse disant... ». La poésie du texte hébraïque attribuait à Dieu lui-même des communications avec Moïse, mais nous devons comprendre que la voix que Moïse entendait sur le mont de Sinaï ne pouvait être que la suggestion d'esprits supérieurs qui lui dictaient les préceptes d'hygiène et de

morale conformes au tempérament et aux mœurs des enfants d'Israël.

Et les *Psaumes* de David, et les *Prophéties* d'Elie, d'Isaïe, de Jérémie, d'Ezéchiel, de Daniel, d'Osée, d'Habacuc, de Zacharie, de Malachie, et l'*Apocalypse* de saint Jean le Théologien, et les prédictions réalisées de tant d'autres *inspirés* ne sont-ils pas aussi des effets de la suggestion ?...

Lisons dans les Evangiles la vie du Christ : nous y trouvons, dans chaque chapitre, le phénomène de la suggestion, lorsque Jésus s'adresse à des esprits désincarnés ou incarnés.

Après sa mort, le jour de la Pentecôte, lorsque, esprit désincarné, il se communique à ses apôtres, n'est-ce pas encore par la suggestion qu'il les anime tous du désir de propager sa saine et pure doctrine, et qu'il leur donne les moyens de la répandre par toute la terre ?

Enfin, voici Mahomet, le célèbre Prophète, le fondateur et le chef de l'Islamisme.

Doué d'une intelligence supérieure, d'une énergie indomptable, d'une médiumnité prodigieuse, Mahomet, ou mieux Moham-

med (Ibn Abdallah Abou'l Cassem), puise dans les révélations qu'il reçoit de certains esprits la conception d'une nouvelle doctrine religieuse et la force morale nécessaire à sa fondation et à sa propagation.

Ce sont ces mêmes esprits qui lui suggèrent de quitter La Mecque pour se rendre à Médine où s'affermissent son pouvoir temporel et son autorité spirituelle, qui l'inspirent lorsqu'il écrit le *Koran*.

Les ignorants d'alors ont qualifié de crises épileptiques les extases pendant lesquelles il était en communication avec les esprits suggestionneurs. Les spirites d'aujourd'hui savent quoi penser de ces prétendues convulsions qui n'étaient, en réalité, que l'agitation physique, momentanée et plus ou moins violente, à laquelle sont soumis la plupart des médiums lorsqu'ils communiquent avec les désincarnés.

Il faudrait des milliers de volumes pour relater tous les phénomènes de la suggestion de désincarné à incarné, qui, depuis l'origine du monde connu, se sont produits dans l'existence des peuples.

En fin de paragraphe, pour n'en citer qu'un seul, lequel marque une époque glorieuse dans les annales de l'histoire de

France, permettez-moi, cher lecteur, d'arrêter, pendant quelques instants, votre bienveillante attention sur la grande héroïne du xve siècle, sur Jeanne d'Arc.

*
* *

« Jeanne d'Arc, ou du Lys, appelée ordinairement la *Pucelle d'Orléans*, dit le biographe de Feller, naquit, l'an 1410, à Domrémy, près de Vaucouleurs, en Lorraine, d'un paysan appelé Jacques d'Arc.

« A dix-sept ans, elle *crut* voir saint Michel, l'ange tutélaire de France, qui lui ordonnait d'aller faire lever le siège d'Orléans et de faire sacrer ensuite à Reims le roi Charles VII. Ces visions engagèrent ses parents à la présenter à Baudricourt, gouverneur de Vaucouleurs. Ce gentilhomme se moqua d'abord de la Pucelle et l'envoya ensuite au roi après avoir cru reconnaître en elle quelque chose d'extraordinaire. Elle prouve sa mission aux incrédules et au roi, en reconnaissant celui-ci, confondu dans la foule des courtisans, et en devinant ses plus secrètes pensées, et lui répète ce qu'elle avait dit à Baudricourt sur les

apparitions de l'archange saint Michel.

« Le parlement, à qui le roi la renvoya, la traita de folle et osa lui demander un miracle. Jeanne lui répondit qu'à Orléans, elle ne manquerait pas d'en faire. Les Anglais assiégeaient alors cette ville et étaient sur le point de la prendre. Charles VII qui, en la perdant, eût perdu sa dernière ressource, crut devoir profiter du courage d'une fille qui paraissait avoir l'enthousiasme d'une inspirée et la valeur d'un héros. Jeanne d'Arc, vêtue en homme, armée en guerrier, entreprit de secourir la place, parla à l'armée au nom de Dieu et lui communiqua la confiance dont elle était remplie. Elle marcha ensuite du côté d'Orléans, y fit entrer des vivres, et y entra elle-même en triomphe. Un coup de flèche qui lui perça l'épaule, dans l'attaque d'un des forts, ne l'empêcha pas d'avancer. « Il m'en coûtera, « dit-elle, un peu de sang, mais ces mal- « heureux n'échapperont pas à la main de « Dieu... » et, tout de suite, elle monta sur le retranchement des ennemis et y planta elle-même son étendard. Le siège d'Orléans fut bientôt levé ; les Anglais furent battus dans la Beauce. La Pucelle se montra partout une héroïne.

« Le premier article de sa mission rempli, elle voulut accomplir le second. Elle marcha sur Reims, y fit sacrer le roi, en 1429, et assista à la cérémonie, son étendard à la main.

« Charles, sensible comme il devait l'être aux services de cette fille guerrière, anoblit sa famille, lui donna le nom *du Lys* et y ajouta des terres pour pouvoir soutenir ce nom. La vertueuse bergère dit à l'archevêque de Reims et au comte de Dunois, après le sacre du roi : « J'ai accom-
« pli ce que Dieu m'a commandé, qui était
« de faire sacrer le gentil roi. Je voudrais
« bien qu'il me fît ramener auprès de mes
« père et mère et garder leurs brebis et
« bétail et faire ce que je voulais faire. »
Mais on s'opposa à sa retraite ; elle fut obligée de retourner à l'armée. Elle fut blessée à l'attaque de Paris et prise au siège de Compiègne, dans une sortie. Ce revers fit disparaître l'étonnement et la vénération dont elle avait pénétré tout le monde, jusqu'à ses ennemis. On s'avisa de l'accuser, suivant l'esprit du siècle, d'être sorcière. Les prédicateurs prêchèrent partout cette ridicule assertion ; l'Université de Paris la confirma. Cauchon, évêque de

Beauvais, cinq autres prélats français, un évêque anglais, un frère prêcheur, cinquante docteurs la jugèrent à Rouen. Mais il est à propos de faire observer qu'étant alors sous la domination anglaise, ils se crurent obligés de suivre les ordres qu'on leur donna. Dès qu'on eût fini les interrogatoires, on mena la Pucelle au cimetière de Saint-Ouen de Rouen, à la vue du peuple, et on la condamna, l'an 1431, comme « *sorcière, devineresse, sacrilège, idolâtre, blasphémant le nom de Dieu et des Saints, désirant l'effusion du sang humain, ayant dans tout dépouillé la pudeur de son sexe, séduit les princes et les peuples* », etc.

« Ses juges déshonorèrent leur raison et leur équité par son supplice ; car ils violèrent le droit des gens, en la condamnant tandis qu'elle était prisonnière de guerre.

« Jeanne montra sur le bûcher la même fermeté que sous les murs d'Orléans. On l'entendit seulement invoquer Jésus.

« Les Anglais eux-mêmes pleurèrent sa mort. Charles VII ne fit rien pour la venger ; il fit seulement intervenir ses parents dix ans après, pour demander au Saint-Siège la revision du procès. Calixte III réhabilita sa mémoire, et la déclara « *mar-*

tyre de sa religion, de sa patrie et de son roi ».

Tel est le rapide exposé de l'histoire de Jeanne d'Arc présenté par l'abbé de Feller.

Remarquez que celui-ci dit seulement que Jeanne *crut* voir saint Michel... Comme prêtre et comme historien, il avait le droit d'être réservé dans son récit.

Jeanne a dit que l'archange saint Michel lui était apparu en compagnie de sainte Catherine et de sainte Marguerite et lu avait parlé ?... C'est possible. Peut-être ne faut-il attribuer ces visions, auditions et dénominations d'archange et de saintes qu'aux idées pieuses de Jeanne et aux enseignements qu'elle avait reçus de l'Eglise.

A mon point de vue personnel et voulant, comme spirite, allier la raison à la foi pour la compréhension et la connaissance de la vérité, je crois pouvoir prétendre qu'il importe peu de savoir si c'est saint Michel, accompagné ou non de sainte Catherine et de sainte Marguerite, qui se communiqua à Jeanne, si Jeanne le *vit* et *entendit* sa voix.

A mon avis, l'humble bergère était sur-

tout un médium *intuitif* (1), et ce qu'elle appelait ses *voix* n'était peut-être que la communication mentale qu'elle recevait des esprits supérieurs, connus ou inconnus, qui se manifestaient à elle.

Cependant, Allan Kardec dit que certains médiums *voyants* et médiums *auditifs* voient et entendent les esprits. Il n'est donc pas impossible que Jeanne ait vu et entendu des esprits.

Quoi qu'il en soit, l'important est que Jeanne ait subi, par des moyens quelconques, la suggestion d'esprits désincarnés supérieurs, et cela, je crois pouvoir l'affirmer ; c'est ce qui explique comment cette humble et obscure fille de village devint la grande et illustre guerrière dont les pensées et les actes ont empli le monde entier d'étonnement et d'admiration.

A l'appui de ce que j'avance, je veux mettre sous les yeux du lecteur la préface de *La Vie de Jeanne d'Arc racontée par elle-même*, et communiquée par elle, très longtemps après sa désincarnation, à un esprit incarné.

1. Médium *intuitif*. — Médium dont l'esprit peut entrer en communication avec un esprit désincarné, par conséquent, recevoir mentalement ses révélations, ses conseils, subir sa suggestion bonne ou mauvaise.

Ermance Dufaux, jeune médium *écrivain* merveilleusement doué, reçut, à l'âge de quatorze ans, à Fontainebleau, sous le contrôle et la surveillance de son père et de plusieurs autres personnes dignes de foi, des communications émanant des esprits de *Louis IX*, de *Jeanne d'Arc* et de *Louis XI.*

Ces communications furent cooraonnées et publiées par le médium dans un ouvrage qui parut en 1855, sous le titre de *Vies dictées d'outre-tombe à Ermance Dufaux*, chez l'imprimeur Desrues, 2, boulevard Saint-Jean, à Melun.

Je prie le lecteur de remarquer le style simple mais élevé, empreint d'une poésie quasi céleste, de ces quelques lignes qui nous donnent l'expression exacte des sentiments de la modeste et chaste fille des champs, devenue, par la volonté de Dieu, l'héroïque guerrière et la sublime martyre que fut Jeanne d'Arc.

*
* *

Préface

de *La Vie de Jeanne d'Arc racontée par elle-même* à Ermance Dufaux

« Née d'un simple laboureur, ma vie eût dû être calme et paisible, comme le ruisseau inconnu qui coule sur le gazon ; il n'en fut pas ainsi : Dieu ne le voulut point. Ce ne fut pas l'ambition mais les ordres supérieurs du ciel qui me firent sortir de mon humble condition. A mes yeux les fleurs des champs étaient mille fois plus belles que les pierreries des rois, et je considérais la gloire comme un flambeau qui brûle le papillon qui ose s'en approcher.

« Je ne m'enorgueillis pas de ma mission, la regardant comme une goutte de rosée échue par hasard à un brin d'herbe qui la laisserait bientôt tomber pour se sécher comme ses semblables.

« A peine cette carrière m'eût-elle été ouverte que mille obstacles surgirent pour me décourager. Je doutai alors du Ciel et de moi-même ; mais Dieu ne m'abandonna pas ; de nouvelles apparitions vinrent me rassurer ; il voulait seulement me montrer

que, sans lui, je ne pouvais rien, que j'étais comme les roues qui font marcher le char, mais qui sont inutiles si une force étrangère ne leur donne le mouvement. Il voulait chasser de mon âme l'orgueil qui s'en fût indubitablement emparé si sa prévoyante sollicitude ne m'eût dévoilé ma faiblesse.

« Voir ma patrie libre des fers honteux qui la retenaient captive, c'était le plus doux rêve de ma jeunesse ; une vague tradition du foyer paternel disait qu'une femme le réaliserait, et le Tout-Puissant, par un miracle, m'apprenait que cette femme c'était moi !... Moi, l'humble vierge de Domrémy !... Quel être si parfait n'eût senti, à cette pensée, son âme tressaillir d'orgueil ?

« La révélation m'anéantit ; le démon m'attaqua ; Dieu le vainquit pour moi.

« Je m'attendais à trouver une route large et facile qui me mènerait au but au milieu de mille fleurs ; mais hélas ! des rochers, des précipices, à chaque pas, me barraient le passage. Tous mes efforts, toutes mes tentatives demeuraient inutiles. Dieu alors me prenait par la main ; il me faisait gravir les unes et franchir les autres. Je reconnus mon impuissance et j'appris à

tout attendre de lui, de lui seul. Je trouvai des épines où j'attendais des fleurs ; elles m'étaient pénibles, mais elles éloignaient mes pas de l'abîme que je côtoyais. Toujours le vent me faisait ployer, quand je croyais être assez forte pour le braver, mais la main qui m'avait placée au milieu de l'orage m'empêchait d'être brisée.

« Pour que je ne devinsse pas inutile, pour ne pas dire nuisible aux projets du Ciel, il fallait qu'un guide sûr me maintînt dans la bonne voie. Dieu permit à ses saints de tomber sous mes sens en prenant des formes visibles. Ces visions étaient pour moi comme l'aimant qui dirige toujours vers le nord l'aiguille de la boussole ; j'étais sûre de ne pas m'égarer en suivant leurs conseils ; que ne les ai-je toujours écoutés !...

« Devenue l'émule des Dunois, des La Hire, des Xaintrailles, je n'en fus pas plus heureuse. Le bonheur ne se trouve pas dans les palais comme les hommes le pensent, mais plus souvent dans les chaumières et dans le cœur des humbles. Les plaisirs mondains sont comme les fleurs de l'*Ephémère* ; mais ceux que donne le devoir

sont comme celles de l'*Immortelle* qui ne se fanent jamais.

« La levée du siège d'Orléans, la journée du sacre et les victoires remportées par les Français étaient pour moi des événements heureux ; mais ils ne donnaient pas ce bonheur pur que je goûtais dans la chaumière ; je regrettais mes couronnes de bluets et de pâquerettes et la quenouille que je filais à l'ombre des vieux noyers ; j'espérais revoir mes riantes montagnes !... Hélas ! ma mission accomplie, il fallut encore rester : les vœux du roi et de la France me retinrent... peut-être aussi les miens !... Prières, avis, menaces, mes célestes protecteurs n'épargnèrent rien pour me sauver. Hélas ! on eût dit qu'un fatal bandeau dérobait à ma vue le gouffre qui devait m'engloutir. Mon imprudence me donna de nouveaux droits à la gloire ; au titre de libératrice je joignis celui d'infortunée ; j'achetai l'un au prix de mon bonheur et l'autre au prix de ma vie. Le malheur sacre les héros comme le sang sacrait les élus du cirque ; sous un buisson d'épines, la gloire, comme la violette, paraît plus belle aux yeux de tous : épurée par le malheur, elle est, pour ainsi dire, entourée

d'un cercle de feu que le serpent de l'envie n'ose pas approcher.

« Si j'ai perdu sur la terre un bonheur passager, l'innocence de ma vie, les chaînes de la prison et les flammes du bûcher m'en ont acquis un qui ne passera jamais !... »

*
* *

Voilà donc cette modeste et ignorante paysanne de Lorraine qui, médium soit intuitif, soit voyant, soit auditif, ayant reçu d'esprits supérieurs la suggestion de partir en guerre pour délivrer son pays de l'ennemi envahisseur, devint *l'* « *émule des plus grands capitaines de son temps et les surpassa même par la sagesse de ses conseils et de ses actions* ».

Les exploits de Jeanne d'Arc ont paru miraculeux et inexplicables à certains hommes de nos jours qui sont allés jusqu'à les nier et dire qu'ils ne devaient leur prétendue existence qu'à une légende plus ou moins fantastique. Heureusement pour la mémoire de la grande héroïne et pour la vérité historique, les documents authen-

tiques qui attestent les faits, et le spiritisme qui les explique, sont là pour réduire au silence et à l'impuissance ceux qui voudraient retrancher de l'histoire de France l'œuvre de la *Pucelle*.

Jeanne d'Arc a vécu et, inspirée, suggestionnée et soutenue par des esprits supérieurs désincarnés, serviteurs de Dieu, elle a accompli sur terre une grande mission. Voilà ce qui est et que rien au monde ne saurait détruire.

Hommages et honneurs soient donc rendus, à travers tous les âges de l'humanité, à Jeanne d'Arc, l'illustre suggestionnée, l'héroïque libératrice de la France, la sublime martyre de sa foi !

---

§ 2. — De la mauvaise influence d'un esprit désincarné sur un esprit incarné.

Le serpent et Eve. — Les mauvaises inspirations. — L'obsession intermittente ou chronique. —Certains fous, ou réputés tels, ne sont que des victimes de mauvais esprits désincarnés. — Les délinquants et criminels irresponsables. — Eugénie Laroche. Mensonges des hystériques. Rapport à l'Académie de Médecine. (Salagnac). — Thouvenot, le fou assassin. — Vacher. Etait-il responsable ? La monomanie sanguinaire. (Félix Duquesnel). Rapports des médecins légistes et opinions des journaux avant la condamnation. Après l'exécution, autopsie de Vacher. Son cerveau. Rapports des médecins. Contradictions. — Sœur Saint-Fleuret. La possédée de Grèzes. (Jean de Bonnefon). Une lettre à la *Patrie*. (Docteur Séguret).

S'il faut en croire la mystique légende, la première victime de la *mauvaise suggestion* fut notre mère Eve. Satan, l'ange déchu, prenant la forme d'un serpent, lui suggéra de manger du fruit défendu, du fruit de l'*arbre de la connaissance du bien et du mal*. Eve, en ayant goûté, le trouva bon et, à son tour, suggéra à Adam d'en manger aussi. Adam en mangea !... Ce fut, dit l'Eglise, le *péché originel*, cause de

toutes les calamités qui affligent la pauvre humanité.

Sans nous arrêter à toutes les pensées coupables, à toutes les actions criminelles qui, depuis, à travers les âges, furent inspirées, suggérées aux hommes par les mauvais esprits, arrivons de suite à l'observation et à l'étude des effets produits, de nos jours, par les mêmes causes.

Les mauvais esprits sont nombreux dans l'espace proche de la terre. Empêchés par la grossièreté de leur nature fluidique de s'élever au niveau des bons esprits qui planent dans l'éther, ils infestent notre atmosphère et l'emplissent de leurs méfaits.

C'est ainsi que, poussés par le besoin de mal faire ou pour exercer une vengeance posthume, ils s'attaquent aux incarnés qui leur semblent une proie facile, s'en emparent et les conduisent au mal, depuis la faute la plus petite jusqu'au crime le plus grand.

Certes, les hommes ne sont pas tous soumis à leur désastreuse influence ; je crois même pouvoir affirmer, sans crainte de froisser la modestie de l'humanité, que c'est le petit nombre qui succombe à leur

entraînement. Parmi les esprits incarnés il en est plus de bons et capables de résister que de mauvais et vaincus d'avance. Mais, parmi nous, il s'en trouve qui, par leurs prédispositions physiques et morales, sont plus accessibles que d'autres aux pernicieuses suggestions. Par exemple, les médiums développés et ceux qui sont doués virtuellement de facultés médianimiques non développées sont plus exposés à l'influence des mauvais esprits que ceux qui sont dénués de toute espèce de médiumnité.

D'autre part, sans être médium, un esprit incarné peut, pour reprendre une comparaison déjà employée, recevoir une communication à lui envoyée par un mauvais suggestionneur, sans savoir d'où elle lui vient ; il peut donc être, à son insu, dirigé, poussé vers le mal.

En somme, les mauvais esprits procèdent par les mêmes moyens que ceux employés par les bons pour exercer leur influence sur les incarnés, mais ils arrivent forcément au résultat contraire.

Cela dit au point de vue général, examinons la mauvaise suggestion dans certains cas particuliers.

J'ai dit qu'un incarné, médium ou non, peut être simplement mal *inspiré* contre ses intérêts, sa santé ou sa conscience.

Que de fois nous entendons tel homme s'écrier : « La mauvaise inspiration que j'ai eue là ! » et se demander pourquoi et comment il a été amené à commettre l'acte qu'il regrette. Tel autre, naturellement et instinctivement bon, se sent poussé vers le mal ; mais il résiste et, fier de sa victoire, il avoue qu'il a été *tenté* — sans savoir par qui — de mal faire, et il se réjouit de n'avoir pas cédé à la *tentation*.

Ces mauvaises inspirations et ces tentations ne sont que la conséquence d'une mauvaise suggestion. Les mauvais esprits, lorsqu'ils ne réussissent pas par les moyens simples, ont recours aux moyens composés. Ils font choix, par exemple, d'une victime qui, sans être foncièrement mauvaise, n'est pas solidement *équilibrée* au point de vue moral, qui, soumise plutôt aux lois de la matière qu'à celles de l'esprit, semble prédisposée, par sa propre faiblesse, à subir certains entraînements vers le mal. Le mauvais esprit l'attaque d'abord par la simple inspiration. S'il échoue, il s'adresse à des incarnés bons

ou mauvais, mais passifs, faisant partie de l'entourage de la victime choisie, et leur suggère, à leur insu, des pensées ou des actes qui modifient les événements au milieu desquels elle se meut, de façon à déterminer sur elle une attirance fascinatrice. La pauvre créature, ainsi harcelée, circonscrite, fléchit et succombe au mal. L'œuvre du mauvais esprit est accomplie.

Puis, c'est le cas de l'obsession intermittente ou chronique. Certains incarnés ne peuvent s'affranchir de l'influence néfaste exercée sur eux par de mauvais esprits qui les obsèdent. Ceux-ci s'acharnent après leur proie, s'attachent à elle, pour ainsi dire, et ne lui donnent un peu de répit que lorsqu'elle est vaincue ; alors, maîtres absolus de l'esprit incarné, ils le lancent dans la direction mauvaise qui leur plaît. Un homme, ainsi obsédé, peut devenir, au gré du suggestionneur, voleur, incendiaire, assassin, tout en paraissant garder son libre arbitre et n'agir que sous l'impulsion de sa seule et propre volonté, puisque, en dehors de ses méfaits, il paraît absolument maître de sa pensée et de ses actes.

Tous ces coupables, petits ou grands,

délinquants ou criminels, que j'ai cités, victimes de la mauvaise suggestion exercée sur eux par de mauvais esprits, sont-ils responsables de leurs mauvaises pensées, de leurs délits ou de leurs crimes ? Qui oserait l'affirmer ?

Et cependant, ils n'échappent que rarement à la répression. Les magistrats, appelés à les juger, ignorants des choses du spiritisme et des phénomènes qui en sont la conséquence, convaincus, en leur âme et conscience, de la culpabilité, les condamnent presque toujours à la perte de leur liberté, quelquefois de leur vie !

Est-ce justice ?...

Reconnus, déclarés irresponsables par des psychologues expérimentés, confiés à leurs soins, ils récupéreraient, avec leur honneur et l'indépendance de leur esprit, la force de résister aux mauvaises suggestions à venir et seraient rendus à la considération et à l'estime de la société.

Tout homme, surtout s'il est médium, peut aussi, toujours sous l'influence de la mauvaise suggestion d'un désincarné, *extravaguer*, parler, agir d'une manière bizarre, fantasque, absurde ; on dit de cet homme qu'il est *fou*. Lorsqu'il échappe

à l'influence de la mauvaise suggestion, il parle, agit avec discernement et conformément aux lois de la raison ; on dit alors qu'il a des moments de *lucidité*. Néanmoins, il est considéré comme fou par la science officielle, interné dans une maison de santé et livré aux soins d'un médecin matérialiste qui lui applique des remèdes inefficaces, voire même nuisibles, et l'envoie quelquefois à la mort, tandis qu'un médecin spiritualiste et spirite, le délivrant de son obsession, le remettrait dans son état normal et lui rendrait ainsi *mentem sanam in corpore sano*, un esprit sain dans un corps sain.

Ces criminels et ces prétendus fous sont victimes de l'obsession *intermittente*.

Un esprit incarné, suggestionné d'une façon continue par un mauvais esprit, devient victime de l'obsession *chronique*. L'esprit obsesseur lui inculque une idée fixe et absurde quelconque et en fait un *monomane*. En dehors de cette idée, le prétendu fou parle et agit avec sagesse, avec discernement, conformément aux lois de la raison.

Un autre esprit incarné, également victime de l'obsession chronique et soumis à

l'influence continue de l'esprit suggestionneur, est dans un état de fureur continuelle, devient un être dangereux à qui l'on met la camisole de force et qu'on incarcère dans un cabanon.

Le mauvais esprit en a fait un *fou furieux*. Ces monomanes et fous furieux sont déclarés incurables par la science matérialiste et condamnés par elle à la détention perpétuelle dans un hospice.

Je n'ai cité que trois genres de folie, ne pouvant citer ici tous ceux qui sont la conséquence de la mauvaise suggestion.

Eh bien, ces *extravagants*, *monomanes*, *fous furieux* et autres obsédés, condamnés de bonne foi par les médecins matérialistes, ne sont cependant, pour la plupart, que ces fous que j'ai appelés *fous spirituels*. Confiés aux soins du docteur Jules Voisin ou d'un simple médecin spirite, ils recouvreraient bientôt la raison et la santé et seraient rendus à l'affection et au bonheur de leurs familles.

En regard du rapide exposé que je viens de présenter de la mauvaise influence d'un esprit désincarné sur un esprit incarné, et comme exemples à l'appui de tout ce que j'ai dit dans ce paragraphe, permettez-moi,

cher lecteur, d'examiner devant vous quelques faits connus qui, à mon sens, pourraient être la conséquence de la mauvaise suggestion.

Certes, je me garderai bien de donner une opinion affirmative. Dans certains cas, j'ai le droit d'avoir des certitudes, dans certains autres, je ne l'ai pas. Dans les cas suivants, je ne pourrai et ne voudrai être qu'un simple observateur.

Je me bornerai donc à mettre en parallèle les faits que je vais citer, avec l'étude que j'ai faite des phénomènes de la suggestion, et à chercher s'il n'y aurait pas entre eux une corrélation quelconque. J'émettrai simplement mon avis et je le soumettrai à la bienveillante attention des philosophes, des savants, des législateurs et des interprètes de la loi, m'estimant très heureux et me déclarant très reconnaissant s'ils veulent bien répondre à l'appel que j'ai l'honneur de leur adresser.

*
* *

Les journaux ont longtemps entretenu

leurs lecteurs de ce fameux procès qui amena la condamnation aux travaux forcés à temps, malgré leurs protestations d'innocence, de deux hommes accusés et *convaincus* d'avoir attenté à la pudeur d'une jeune fille, Eugénie Laroche, avec la complicité d'une domestique qui les avait, paraît-il, aidés à *perpétrer* leur crime et qui fut également condamnée.

Les deux coupables avaient été formellement dénoncés par la victime et par le père de celle-ci confiant dans l'accusation portée par sa fille.

Quelques années après, les condamnés étant toujours au bagne, Eugénie Laroche revint sur ses dires. Les parents des condamnés et la justice avertie s'émurent de ce changement dans les déclarations de la jeune fille. La revision du procès s'imposa. Eugénie Laroche déclara alors que c'était son père qui s'était livré sur elle à des actes attentatoires, qu'il la magnétisait et la terrorisait. La domestique, toujours détenue, fut interrogée de nouveau ; elle affirma qu'elle ne savait rien de l'affaire, qu'elle s'était laissé condamner par crainte de son maître. Laroche, accusé à son tour, dut s'expliquer devant un juge d'instruc-

tion, mais il réduisit sans peine les accusations de sa fille ainsi que les allégations de sa domestique.

Eugénie Laroche, revenant alors sur toutes ses déclarations antérieures, désigna, comme coupables, des personnes imaginaires sur lesquelles, bien entendu, la justice ne put jamais mettre la main. Bref, les trois condamnés furent remis en liberté, M. Laroche bénéficia d'une ordonnance de non-lieu et l'affaire fut classée.

Ainsi, voilà trois innocents condamnés et un père accusé injustement ! Pourquoi ? Parce qu'une jeune fille s'est prétendue la victime d'un crime qui, vraisemblablement, n'a été commis par personne. Soumise à un examen médico-légal Eugénie Laroche avait été reconnue vierge et pure de toute souillure. On déclara simplement qu'elle était atteinte d'hystérie, de la folie de la persécution, irresponsable de ses accusations, par conséquent irrecevable en ses dires et... ce fut tout !

Or, ou Eugénie Laroche était une folle *matérielle*, c'est-à-dire une jeune fille affectée dans son organisme matériel par l'hystérie qui portait le désordre dans son cerveau et, par conséquent, dans ses facul-

tés intellectuelles, ou elle était une folle *spirituelle*, c'est-à-dire un être dont l'esprit était malade, ou autosuggestionné, ou enfin une folle *spirituo-matérielle*, c'est-à-dire hystérique et subissant à la fois l'obsession intermittente d'un mauvais esprit désincarné qui lui suggérait des pensées erronées et la faisait parler et agir au gré de son funeste caprice.

N'est-il pas déplorable que son mal, soit *matériel*, soit *spirituel*, soit *spirituo-matériel*, n'ait pas été soumis à l'examen de spécialistes compétents et reconnu pour ce qu'il était, avant le jugement et la condamnation de trois innocents ?...

Dans l'un des trois cas on eût tenté, peut-être avec succès, de la guérir, et l'erreur judiciaire eût été épargnée à des magistrats intègres qui, esclaves de leur conscience et de leur devoir, avaient cru faire acte de vraie et bonne justice !...

Mon avis est qu'Eugénie Laroche était atteinte de folie *spirituo-matérielle*, c'est-à-dire qu'elle devait être à la fois hystérique et obsédée.

A l'appui de cette hypothèse, voici quelques lignes publiées, sous la signature de M. Salagnac rendant compte d'une séance

de l'Académie de Médecine, dans *Le Journal* du 8 juillet 1903.

« M. le docteur Paul Garnier communique un travail des plus intéressants sur les *hystériques accusatrices*. L'éminent aliéniste s'attache à démontrer le danger que constituent, pour la société, ces très curieuses malades qu'il a eu l'occasion d'étudier en très grand nombre dans son service de l'Infirmerie spéciale du Dépôt. Les conséquences des mensonges des hystériques sont, en effet, des plus redoutables, puisqu'il peut en résulter des accusations calomnieuses, des détentions préventives et même des condamnations.

« Après la relation de faits d'un très vif intérêt médico-légal, le docteur Garnier montre les analogies qui existent entre l'hystérie et l'enfant, sous le rapport de la tendance au mensonge. Appartenant tous deux au type *spinal cérébral postérieur*, ils empruntent à ce rapprochement psycho-psysiologique certaines ressemblances dans leur mentalité.

« L'imagination, par sa prédominance, les prépare déjà à l'*inventivité*. De plus l'*autosuggestion* trouve là un terrain de choix, et il en est de même de l'*hétérosug-*

gestion, que celle-ci soit intéressée ou simplement involontaire.

« Ce sont, dans tous les cas, des témoins terriblement suspects. Pour se prémunir le plus possible contre de lamentables erreurs judiciaires, le magistrat a le devoir, dit en terminant le docteur Paul Garnier, de s'entourer des plus minutieuses précautions, et l'expertise médicale apparaît bien comme l'un des principaux éléments de cet indispensable contrôle. »

SALAGNAC

*
* *

Lors d'une visite que je fis à l'hospice de Bicêtre et dont j'ai fait mention plus haut, je fus admis à visiter un dément, considéré comme dangereux, et avec qui je pus converser à travers les barreaux de sa cellule ; je veux parler de Thouvenot. Cet homme, jeune, célibataire, avait été subitement envahi par une idée étrange, terrible, par l'idée de tuer une femme quelconque, sans raison ni motif, bien entendu. Epouvanté, Thouvenot essaya de repousser

l'idée ; mais celle-ci revint à la charge et s'implanta fixement dans son esprit. Poursuivi par cette affreuse hantise, Thouvenot s'isolait, fuyait surtout la compagnie des femmes. Cependant, il lui fallait manger et, pour ne pas se trouver en leur présence, il évitait les restaurants où il aurait pu en rencontrer.

Un jour, il entre chez un limonadier-traiteur, croyant n'y avoir affaire qu'à un garçon ou au patron lui-même ; il prend place à une table déserte ; aux tables voisines, des hommes seulement. Mais, voici que le fatal hasard amène devant lui une servante, une jeune fille, qui vient prendre sa commande !... Thouvenot la regarde et, immédiatement, l'effroyable idée fixe tourmente son esprit. Il lutte cependant, il lutte avec énergie et triomphe un instant. Il commande son menu et tient obstinément la tête inclinée vers son assiette, ne voulant plus regarder la servante. Il parvient ainsi à la moitié de son repas. A une question de la jeune fille, il lève, malheureusement et malgré lui, les yeux sur elle ; c'est fait de lui !... Il ne peut plus les détacher ; sa main saisit brusquement son couteau de table, le brandit et le plonge dans le sein

de la pauvre enfant qui roule morte à ses pieds !

Arrêté, emprisonné, mis en présence du juge d'instruction, Thouvenot ne peut expliquer son crime : « Je ne sais pas, je ne « sais rien, dit-il, *il me fallait* tuer une « femme ! Une force supérieure à ma vo- « lonté m'y poussait et j'ai tué cette mal- « heureuse fille. Je ne sais rien de plus ! Je « ne peux rien dire de plus !... »

Soumis à l'examen d'un médecin aliéniste, Thouvenot fut déclaré fou, irresponsable, et fut interné à Bicêtre.

J'ai pu causer avec lui pendant quelques minutes. C'était un beau jeune homme, blond, à l'œil bleu, très doux. Il passait son temps à traduire des auteurs anglais pour, me disait-il en souriant tristement, « chasser l'ennui de la prison en attendant l'heure de la liberté ». Il paraît que depuis son internement il n'avait jamais été violent, soit en paroles, soit en actions. Silencieux et soumis, il paraissait jouir de toutes ses facultés intellectuelles ; il ne présentait aucun des caractères de la folie ; néanmoins, aucune allusion à l'affreux drame n'était faite ni par lui, ni par d'autres devant lui.

J'ignore ce qu'il est devenu ; j'ai appris seulement qu'il avait été extrait de Bicêtre et transféré dans une autre maison de santé.

Dans le cas présent, je suis heureux de constater que tous, juge d'instruction, médecins légistes, médecins et gardiens de Bicêtre, chacun selon ses lumières et sa conscience et conformément aux lois et règlements en vigueur, ont fait leur devoir. Mais je ne puis m'empêcher de regretter qu'aucun médecin spirite n'ait été commis pour étudier l'état psychique de Thouvenot.

Je crois pouvoir affirmer qu'il aurait rendu des conclusions semblables à celles que j'ose émettre et que ces conclusions eussent été d'un grand enseignement pour la science et la justice.

Selon moi, Thouvenot a subi l'influence intermittente d'un mauvais esprit obsesseur qui lui a suggéré son crime. Le crime accompli, l'esprit obsesseur a abandonné sa victime qui n'en a pas moins payé de sa liberté l'acte criminel qu'elle a commis.

C'est la seule explication, simple et plausible, que le spirite puisse et doive opposer au silence forcé du matérialiste.

On m'objectera, et à juste raison, que la société a le droit de se prémunir contre les agissements de ces êtres passifs, si faciles à suggestionner et qui tuent si facilement, sous l'influence d'une simple mauvaise inspiration ! D'accord, et je suis le premier à demander leur internement, mais dans une maison spéciale, pour y recevoir des soins spéciaux. Un fou *spirituel* — c'est, à mon avis, le cas de Thouvenot — est aussi curable qu'un fou *matériel*. Or, un fou guéri est rendu à la liberté. La détention perpétuelle de Thouvenot dans un cabanon grillé me paraît exagérée et peu conforme aux lois de la vraie et bonne justice.

*
* *

Tout le monde se rappelle avec horreur les nombreux et odieux crimes commis par Joseph Vacher, ce sinistre tueur de jeunes bergers et bergères. En présence de forfaits si épouvantables, accomplis dans des circonstances si atroces, d'une façon si méthodique, par des moyens si identiques, les hommes de loi, appelés à juger

Vacher, se sont demandé, à juste raison, s'ils avaient devant eux un monstre responsable ou un fou irresponsable, et ils ont commis des médecins légistes à l'examen physique et moral de Vacher. Les journalistes ont discuté l'affaire, émis leurs opinions différentes et rendu compte de l'examen auquel Vacher a été soumis.

Pour vous édifier, cher lecteur, je leur cède la place.

Je demande à M. Félix Duquesnel, le distingué physio-psychologiste déjà nommé et cité dans cet ouvrage, la permission de reproduire *in extenso* l'intéressant article qu'il publiait, le 18 octobre 1897, dans *Le Petit Journal* sous ce titre : *La Monomanie Sanguinaire*.

*
* *

La Monomanie Sanguinaire

« Ne semble-t-il pas que, quelles que soient les conceptions de l'imagination humaine, elles sont toujours au-dessous de la vérité, et qu'il vient toujours une heure où la réalité dépasse la fiction ?

« Zola nous a montré dans son admirable roman de la *Bête humaine* une sorte de maniaque de l'assassinat, un être presque normal dans sa vie coutumière qui, à certains moments, *voit rouge*, comme l'on dit, se sent pris d'un désir furieux de tuer, de faire couler le sang humain et assassine — *bête humaine* se transformant soudain en *bête féroce* —, sans que rien puisse arrêter le misérable, inconscient dans sa besogne fatale.

« On s'est récrié, on a dit : C'est absurde ! c'est invraisemblable !! Et, voici qu'aujourd'hui, on se trouve en face d'un criminel pour lequel l'assassinat semble n'avoir été que la satisfaction d'une passion singulière, d'un besoin irrésistible.

« Ici, d'ailleurs, il ne s'agit pas d'un fait isolé, mais d'une succession de crimes accomplis dans un laps de quatre ou cinq ans ; le nombre des victimes s'élève déjà à *huit* et la liste funèbre n'est pas encore au complet !

« Ce misérable — criminel ou aliéné, on ne saurait le dire encore — que le hasard a livré, le hasard, le plus dévoué collaborateur de la justice, — est une sorte de chemineau, d'errant, Joseph Vacher, un

pauvre être malingre, rachitique, nerveux et grimaçant.

« Il y a un mois, traversant la commune de Champis, dans l'Ardèche, il est arrêté par la gendarmerie de Tournon, pour voies de fait et tentative de violence sur une femme qui ramassait du bois mort. Mené devant M. Garcin, juge d'instruction, il est renvoyé par celui-ci à son collègue de Belley (Ain), M. Fouquet, sur des indications de signalement un peu vague — le signalement d'un individu innommé, qu'on supposait, sans preuve certaine, auteur ou complice d'une série d'assassinats commis, depuis plusieurs années, dans les départements du Rhône, de la Côte-d'Or, de l'Ain et de l'Ardèche —. Ce juif-errant du crime passait d'un département à l'autre, ne laissant autre trace que le sang répandu !

« Chemin faisant, il tente d'échapper aux gendarmes qui le conduisent, se précipite en dehors du train en marche et, probablement, eût été broyé, s'il n'avait été rattrapé par le pied et réintégré dans le wagon.

« Cette tentative d'évasion — ou de suicide — éveille les soupçons du juge qui pousse à fond son instruction, interroge,

reconstruit, obtient des aveux, qu'il arrache peu à peu, et voici huit assassinats reconstitués, en attendant les autres.

« Ces assassinats, ils se ressemblent tous, comme des jumeaux sanglants. — On dirait des *accidents de route* : les victimes sont de malheureux bergers — le plus souvent jeunes gens ou jeunes filles — que le misérable égorge et mutile sur son passage. Il les massacre, les hache de coups, leur ouvrant le ventre ou la poitrine — ainsi que fait, depuis des années, dans le vieux quartier de Londres, le sinistre et introuvable Jack l'éventreur —, et, bien que l'assassin soit dans une misère profonde, vivant parfois de légumes crus arrachés dans les champs, le vol n'est pas son mobile. Ses crimes s'adressent le plus souvent à aussi pauvres que lui. Ce qui semble l'avoir attiré, c'est le besoin de tuer, c'est la satisfaction de cette instinctive férocité, cette soif de sang humain, que les aliénistes appellent la *momomanie sanguinaire*.

« Et, de même qu'on a reconstitué la genèse de ses assassinats, on reconstitue l'histoire de sa vie, on établit ses antécédents : il est né à Beaufort, canton de

Roybon (Isère), d'une famille de paysans aisés ; il a été élevé jusqu'à dix-huit ans, chez les Pères Maristes, à Saint-Genis-Laval (Rhône). Il a fait ensuite son service militaire, soldat irréprochable, et sous-officier après deux ans de service. Il se fiance, alors, à une jeune fille de Baume-les-Dames, qu'il aimait passionnément ; mais, au moment de sa libération, elle le repousse et reprend sa parole. Affolé de désespoir, il lui tire quatre coups de revolver qui, d'ailleurs, ne l'atteignent pas, et se loge à lui-même deux balles dans la tête. Une seule put être extraite ; il ne mourut pas, mais fut frappé d'aliénation mentale. Interné d'abord à l'asile d'aliénés de Dôle, puis transféré, en décembre 1893, à l'asile de Saint-Robert (Isère), on lui en ouvre les portes, *comme guéri*, le 1er avril 1894.

« C'est à partir de ce moment que commencent sa vie errante et la série inexplicable de ses crimes qui se continuent, ininterrompus, jusqu'à ce que le hasard vienne y mettre un terme.

« Ici se pose donc cette question de responsabilité morale que la sagacité des

magistrats a la délicate mission de résoudre.

« Cet homme est-il un criminel, au sens de la loi, ou bien l'état de sa raison en fait-il un irresponsable ?

« Il n'est pas que je sache plus grande torture pour la conscience du juge que la solution de ce problème ; car, ce juge, il a le devoir de protéger le corps social contre les attaques de ses membres en révolte ; mais il a aussi le devoir, non moins étroit, de protéger l'*irresponsable*, quelle qu'ait été l'apparence de ses crimes.

« Seulement, où finit la responsabilité des actes, où commence leur inconscience ?

« Cet homme est-il un assassin, ou un fou atteint de la *monomanie sanguinaire ?...*

« Qui peut oser le dire ?

« Puis, cette *monomanie sanguinaire* doit-elle être considérée comme *irrésistible* ? Est-ce un penchant auquel l'homme peut se dérober par une résistance énergique, ou bien est-ce au contraire une *force hypnotique* absolue contre laquelle se brise la volonté humaine ?

« Lorsque le criminel a eu un motif appréciable de commettre le crime, lors-

qu'il l'a préparé dans le loisir de la préméditation, lorsqu'il en a profité par le vol, il ne saurait y avoir doute sur la culpabilité.

« Le misérable peut être une simple brute comme Dumollard, celui qu'on appelait *l'assassin des bonnes*, qui exagéra son abêtissement jusqu'au gâtisme pour éviter la mort, mais qui avait combiné et préparé ses crimes avec une sorte de malice relative — malice cousue de *fil gris*, comme disent les bonnes gens, à laquelle se laissèrent prendre de pauvres filles trop simples — et dont le vol était le vrai mobile. Dumollard était absolument responsable et c'est avec raison qu'au mois de février 1861 il paya sa dette de sang à la société.

« Il en fut de même du célèbre Troppmann, sept fois assassin, exécuté à Paris le 19 janvier 1870, qui feignit aussi la folie sans en imposer à personne, ses crimes ayant été préparés et prémédités de longue main.

« Mais, si l'on remonte plus loin dans l'histoire criminelle, il est deux assassins, au contraire, dont les crimes furent absolument inexplicables, commis à l'impro-

viste, sans préméditation possible, sans mobile appréciable, avec une férocité tellement instantanée et imprévue qu'après plus d'un demi-siècle on peut encore se demander si ceux-ci ne furent pas de véritables fous et s'ils ne succombèrent pas à une attaque irrésistible de la *monomanie sanguinaire*.

« Je veux parler d'Antoine Léger, à qui son crime immonde, oublié aujourd'hui, mérita le surnom d'*Anthropophage* et souleva, en 1824, un sentiment d'horreur qui gagna la France entière. Ce monstre à figure humaine ayant rencontré, dans les champs, une pauvre fillette d'une douzaine d'années, — la petite Constance Debully — l'étrangla, puis, lui ayant ouvert les veines, lui *suça le sang* et lui *dévora le cœur !*... Ce crime parut tellement effroyable et d'une si singulière folie que le président des assises posa au jury la question d'aliénation mentale ? Le jury, cédant à un sentiment de dégoût, ne voulut rien entendre, repoussa cette hypothèse *à l'unanimité*, et le misérable fut exécuté à Versailles le 1er décembre 1824.

« Et, aussi, de Papavoine, dont le nom a acquis une triste célébrité dans les fastes

criminels. Celui-là, qui était un homme instruit, de bonne extraction, de passé irréprochable, égorgea, dans le bois de Vincennes, de sang-froid, en plein jour, sans motif explicable, deux jeunes enfants qu'il ne connaissait pas, et sous les yeux mêmes de leur mère.

« Devant les assises, ce vampire argua d'une irrésistible démence qui, disait-il, l'avait entraîné au crime contre et malgré sa volonté.

« Le procureur général Bellart, qui occupait alors le siège du ministère public, fut inexorable : il se refusa à admettre cette démence. « Rien ne la prouve, dit-il, rien « ne prouve que sa raison ne soit, en géné- « ral, de la nature de celle des autres « hommes. Il suffit de le voir, de l'enten- « dre, pour être convaincu que ce n'est « pas un être désorganisé, qu'il est un « homme qui pense, parle et agit comme « un autre, et qui a assez de raison pour « être éclairé, s'il veut consulter cette rai- « son. Mais il se peut aussi que celle-ci ne « soit pas la plus forte et qu'il la subor- « donne à ses passions... Il se peut qu'il y « ait dans le secret de son organisation « triste, sombre, atrabilaire, quelques ins-

« tincts de férocité native, quelques goûts « de cruauté bizarre, quelques caprices de « misanthropie poussés jusqu'à la rage ; « mais c'était à lui-même à lutter contre « ses instincts mauvais, de toutes les forces « de son libre arbitre. Il est permis d'être « incertain sur la vraie cause du crime, on « ne saurait l'être sur le crime lui-même ; « le reste est entre Dieu et la conscience « du coupable : la justice humaine en sait « assez pour défendre la société. »

« Papavoine, qui avait d'abord attribué son crime à la passion politique — l'excuse était de logique médiocre, on en conviendra —, finit par dire qu'il ne comprenait rien à ce qui s'était passé, qu'il avait cédé à une frénésie inexplicable, qu'il se croyait fou ! Malgré les efforts de Me Paillet, qui plaida la *monomanie sanguinaire*, il fut condamné à l'unanimité et exécuté, en place de Grève, le 25 mars 1825.

« Il nous a paru intéressant de rappeler ces deux criminels célèbres qui ne sont pas sans analogie avec le misérable Joseph Vacher, à propos duquel va se poser à nouveau la délicate question d'irresponsabilité.

« C'est aux juges qui sont d'honnêtes

gens et ne relèvent que de leur probité judiciaire, à s'entourer de toutes lumières, de faire appel à la science, à s'interroger eux-mêmes, en s'abstenant de toute influence extérieure, à descendre dans leur conscience pour prendre, en connaissance de cause, un parti suprême, celui d'envoyer l'assassin coupable à l'échafaud, ou de diriger l'aliéné irresponsable vers le cabanon, d'où, peut-être, il n'aurait jamais dû sortir. »

FÉLIX DUQUESNEL

*
* *

Le journal L'*Eclair*, dans le numéro du 11 septembre 1898, publiait l'article suivant :

VACHER

Rapport des médecins légistes
et la responsabilité relative

L'état mental du tueur de bergers. — Est-il responsable ? — L'avis des hommes de science. — Un doute et une affirmation. — A l'école de Lyon. — Le collaborateur du docteur Lacassagne.

« Vacher, le tueur de bergers, a été

transporté, hier, de la prison de Belley à la prison de Bourg. Le moment de comparution aux assises est proche. La science a observé ce sanguinaire maniaque, et, pour l'honneur de l'espèce, n'a pas cru devoir conclure à son irresponsabilité.

« Toutefois, M. le docteur Lacassagne et ses collègues ont admis que cette responsabilité n'était que relative. Qu'est-ce qu'une responsabilité qui n'est pas entière ? Comment peut-on être réputé coupable quand on ne jouit pas pleinement des moyens de ne pas succomber au crime? A-t-on jamais abordé de front ce problème qui doit si profondément troubler l'âme des jurés et des juges ?

« Cette affirmation d'une demi-responsabilité impliquant des demi-fautes que frapperaient des demi-peines, est pour dérouter notre jugement.

« Nous ne pouvons songer à nous éclairer sur ce point auprès des éminents praticiens qui ont rédigé le rapport sur l'examen mental de Vacher — ils sont liés par le secret professionnel —, mais il nous était permis de commencer notre enquête par un des membres les plus distingués de l'Ecole de Médecine de Lyon qui a fait de

remarquables travaux sur l'anthropologie criminelle, et la psychologie normale et pathologique.

« Collaborateur des maîtres qui ont examiné Vacher, le docteur Etienne Martin était admirablement qualifié pour prendre le premier la parole dans le débat que, si les circonstances le permettent, nous nous promettons de continuer à cette place.

« Le docteur Etienne Martin explique dans le remarquable article qui suit ce qu'il faut entendre par la responsabilité atténuée, soit de Vacher, soit de tout autre criminel de son espèce.

La responsabilité atténuée

« Pour comprendre ce que les médecins « désignent sous la dénomination : *res-* « *ponsabilité limitée* ou encore *partielle*, « il est nécessaire tout d'abord de définir « ce que l'on entend par : *responsabilité* « *criminelle*.

« Je n'ai pas besoin, pour élucider cette « question, de discuter les théories de la « responsabilité et de prendre parti pour la

« théorie spiritualiste positiviste ou pour « une des théories intermédiaires qui ont « été édifiées par les philosophes. Ce sont « là discussions d'écoles dans lesquelles le « médecin-expert n'a pas actuellement droit « d'entrer. Ce qu'il doit avoir, c'est une « idée pratique répondant aux nécessités « du régime social et à l'esprit des lois qui « régissent les hommes.

« Les légistes et les jurisconsultes admet« tent, sans le démontrer, le *libre arbitre*. « Le droit entier est édifié sur cette base. « Mais le législateur a dit qu'il fallait que « l'individu, pour être capable de discerner « le bien du mal, eût acquis par l'expé« rience un certain nombre de connais« sances indispensables pour apprécier la « valeur sociale d'un acte quelconque : je « veux dire le préjudice ou le dommage « qui peut résulter pour autrui de telle ou « telle action.

« La loi admet qu'il y a un âge où il ne « peut y avoir imputabilité : elle ne punit « pas l'accusé âgé de moins de seize ans « qui a agi sans discernement.

« L'article 64 du Code pénal dit qu'*il n'y « a ni crime, ni délit lorsque le prévenu « était en état de démence au temps de l'ac-*

« *tion ou lorsqu'il a été contraint par une*
« *force à laquelle il n'a pu résister.*

« On peut donc admettre d'après les « juristes : est responsable l'individu qui a « atteint un développement complet de ses « facultés mentales ; est irresponsable celui « dont le développement organique est « incomplet ou qui présente des troubles « dans le fonctionnement de son cerveau.

« Voilà à quoi se réduit la question posée « par le magistrat qui commet un médecin « pour examiner l'état mental d'un inculpé. « Il veut une réponse suffisamment affir- « mative pour qu'il lui soit permis d'appli- « quer la loi.

« Ces conditions posées, le médecin « peut-il toujours se prononcer catégori- « quement sur l'état cérébral d'un indi- « vidu ?

« S'il trouve des symptômes bien accu- « sés, caractéristiques d'une maladie men- « tale, il conclut à l'irresponsabilité ; si le « prévenu n'en a pas présenté, il conclut à « la responsabilité : l'un et l'autre termes « n'ayant d'autre valeur que de schémati- « ser le résultat de l'examen qu'il a prati- « qué des organes et du cerveau du pré- « venu.

« Il y a des cas où les désordres céré-
« braux sont très apparents. Ils se tradui-
« sent par la démence ou la fureur. Dans
« d'autres cas, l'idiotie ou l'imbécillité sont
« tellement accusées par les tares physi-
« ques de l'individu que le bon sens
« public, de lui-même, catégorise la mala-
« die. On rencontre chaque jour de ces
« crétins goitreux dont le front fuyant, les
« yeux égarés, les lèvres pendantes, le
« *facies* osseux et la démarche particulière
« sont connus de tous. Ces gens diffèrent à
« un tel point des hommes qui vous entou-
« rent et que vous considérez comme nor-
« maux qu'il n'est pas besoin de médecin,
« comme disait un président de chambre,
« pour reconnaître la folie.

« Malheureusement, les distances ne
« sont pas toujours aussi tranchées. Dans
« la hiérarchie humaine, de l'homme supé-
« rieur à l'idiot dont je viens de parler, on
« trouve une série d'organes cérébraux dont
« le développement diffère. Où est la nor-
« male ? Où sont les frontières de la folie ?
« On parle même depuis longtemps de
« *folie lucide*. Autant de problèmes qui
« sont loin encore d'être tranchés scientifi-
« quement.

« Les uns, par exemple, rangeront « volontiers le génie dans les formes de « la folie. D'autres, avec une argumenta- « tion tout aussi précise, réfuteront cette « opinion. Je dis cela pour montrer qu'il « y a encore dans ce que l'on a appelé « *les maladies de l'esprit* un vaste champ « ouvert aux investigations des savants. « Quoi qu'il en soit, le magistrat veut une « opinion sur ces cas limités, et c'est là « que la tâche de l'expert devient singu- « lièrement délicate.

Une comparaison

« Pour vous donner une idée du raison- « nement qui le guide, je vais prendre une « comparaison. Je suppose que vous ayez « une domestique qui fasse son service « parfaitement. Elle est atteinte d'un trem- « blement assez accusé des mains et, « cependant, vous êtes tout disposé à la « conserver auprès de vous. Un beau jour, « elle touche un objet qui vous est pré- « cieux. Son tremblement, exagéré par

« l'émotion, fait qu'elle le laisse choir.
« L'objet se brise sur votre parquet.
« Immédiatement vous vous fâchez, vous
« lui reprochez sa maladresse. Allez-vous
« sévir, lui faire payer sa faute d'une
« façon ou d'une autre ?

« Eh bien non ; cette pauvre fille est
« atteinte de tremblement, vous dites-vous
« en vous-même, elle n'est pas tout à fait
« responsable, vous *atténuez sa responsa-*
« *bilité*.

« Cette solution, que le bon sens dicte
« tous les jours au maître qui a conscience
« des faiblesses de ses serviteurs, est
« employée par le médecin qui, sans pou-
« voir nettement la spécifier, aperçoit dans
« un organisme une de ses défectuosités
« qui en entravent parfois le fonctionne-
« ment.

« Il dit au magistrat : Cet homme n'est
« pas un irresponsable. Je ne veux pas
« lui donner un brevet d'irresponsabilité
« dont on pourrait plus tard se servir
« contre lui, ou dont lui-même pourrait
« faire un mauvais usage. Ce n'est pas non
« plus un responsable et vous ne devez pas
« le frapper comme un coupable ordinaire.
« Sa responsabilité est partielle ; appli-

« quez-lui la loi, mais en usant envers lui « d'une certaine indulgence.

NORMAL OU ANORMAL ?

« Tous les jours nous entendons dire « autour de nous : un tel a commis tel ou « tel méfait ; rien d'étonnant, sa mère est « morte dans un asile d'aliénés, ou bien, à « un moment donné, on a dû l'enfermer « dans une maison de santé. Cette simple « remarque montre, d'après ce que je viens « de dire, que la conscience publique « limite, de ce fait, la responsabilité du « criminel en question. Il n'est donc pas « étonnant que le médecin, instruit des per- « turbations que peut amener, chez les des- « cendants, l'aliénation ou toute autre tare « pathologique observée chez les parents, « connaissant aussi combien sont signifi- « catives, pour caractériser un état men- « tal, ces crises passagères de folie qui « nécessitent un internement momentané, « en tienne compte dans l'appréciation « qu'il doit porter.

« Il déclare que la responsabilité d'un

« coupable est atténuée, même si les cir-
« constances dans lesquelles il a accompli
« ses crimes montrent qu'il a agi à cette
« époque avec discernement.

« Sa responsabilité est complète dans
« les actes qui lui sont reprochés, mais
« elle est atténuée du fait de ses antécé-
« dents héréditaires ou maladifs.

« Le terme de la *responsabilité atté-*
« *nuée* est donc tout bonnement une for-
« mule en usage entre médecins et magis-
« trats pour exprimer que, si un prévenu
« n'est pas un irresponsable, c'est-à-dire
« ne doit pas échapper au coup de la loi,
« il ne présente pas non plus tous les attri-
« buts d'un être normal. »

*
* *

Vacher, déclaré responsable et condamné à mort, a été exécuté. Le *Petit Journal* publiait, le 4 janvier 1899, après l'exécution, les lignes qui suivent :

L'AUTOPSIE DE VACHER

« Le docteur Toulouse, médecin en chef

de l'asile d'aliénés de Villejuif, a reçu avant-hier matin le cerveau de Vacher. Il a partagé les circonvolutions du cerveau en un certain nombre de fragments qu'il a placés dans des fioles renfermant un liquide conservateur. Ces fragments seront remis à des spécialistes et examinés au micrographe. Le docteur Toulouse comparera ensuite les opinions de chacun et rendra son verdict, peut-on dire, dans quatre ou cinq semaines. Les médecins qui ont assisté à l'autopsie à Bourg ont dit que les méninges n'étaient pas adhérentes, ce qui prouverait que Vacher n'était pas atteint de folie. Cependant, le docteur Toulouse affirme avoir trouvé, d'ores et déjà, des signes certains de l'adhérence des méninges. »

*
* *

Quelques jours après, on lisait encore dans le *Petit Journal* : « Nous avons dit que la tête de Vacher, confiée au docteur Laborde, le savant professeur de l'Ecole de médecine pratique, avait été

envoyée au service anthropologique pour être moulée. Cette opération du moulage s'est terminée vendredi et c'est hier seulement que M. Laborde a commencé ses observations.

« On ne connaîtra donc pas avant quelques jours le résultat des études de diverses natures auxquelles on s'est livré sur le corps et le cerveau du supplicié.

« Le docteur Toulouse, aliéniste d'une pratique éprouvée, a examiné l'hémisphère gauche du cerveau. Il est convaincu que Vacher était fou. Le docteur Manouvrier, dont les travaux scientifiques sont depuis longtemps connus, s'est livré à un minutieux examen sur le même hémisphère gauche. Il n'a trouvé aucune lésion, aucune dépression et il admet la responsabilité complète du tueur de bergers.

« Nous voilà bien avancés !...

« Mais il reste à connaître encore les avis de Lombroso, des docteurs Klippel et Philippe, qui se sont partagé les fragments de l'hémisphère droit.

« Après tant d'avis divers, il faut craindre que le doute ne subsiste. »

*
* *

« M. Laborde a présenté mardi à l'Académie de médecine le moulage de la tête de Vacher, le tueur de bergers. L'éminent physiologiste qui, nos lecteurs ne l'ont pas oublié, s'est livré à une étude approfondie du crâne et du cerveau de ce monstre, a rappelé à l'Académie les antécédents nerveux, héréditaires et personnels de ce criminel qui, dit-il, à n'en pas douter, était un malade. Passant ensuite à l'examen du cerveau de Vacher, M. Laborde constate que cet organe présentait des caractères de *cerveau supérieur*.

« Comme conclusion, M. Laborde pense que, *placé dans d'autres conditions, Vacher eût pu être un grand orateur et un grand citoyen*.

« MM. Mottet et Fournier prennent l'un et l'autre la parole à ce sujet et demandent qu'en présence de ces conclusions, sensiblement opposées à celles des experts commis par le tribunal de Lyon, de M. Lacassagne notamment, la discussion reste ouverte et que nos experts soient admis à la tribune, pour défendre leur rapport.

« Cette proposition a été adoptée. »

*
* *

Enfin, le 17 novembre 1899, le *Petit Journal* disait, en guise d'épilogue :

Le cerveau de Vacher

« Vacher, le sinistre chemineau, était-il fou et, par conséquent, irresponsable ? C'est à cette grave question que le docteur Laborde répond par l'étude psycho-physiologique et anatomique du monstre et de son cerveau.

« Dans son cours d'avant-hier, à l'Ecole d'anthropologie, le docteur Laborde a développé, devant un nombreux auditoire, les conclusions résultant de ses travaux. Et, tout d'abord, le savant professeur s'est nettement défendu de vouloir réhabiliter Vacher.

« Ce point bien établi, le docteur Laborde fait les constatations suivantes : la systématisation du criminel portant presque toujours son choix sur des êtres jeunes, dans des conditions d'isolement toujours les mêmes ; l'égorgement accompli chaque fois avec la même sauvagerie pour empêcher les cris ; puis, la préméditation qui lui faisait porter dans son baluchon

les effets de rechange et, enfin, cette faculté déambulatoire grâce à laquelle il traversait tout un département pour mettre un immense espace entre sa victime et lui. Pour le professeur, préméditation, systématisation et conscience, loin d'augmenter la responsabilité du tueur de bergers, renforcent le caractère délirant de son esprit.

« Il conclut donc que Vacher était un dégénéré, un malade, un fou, conséquemment un irresponsable et, pour expliquer les conclusions des médecins qui l'ont examiné, le docteur Laborde admet qu'ils n'ont peut-être pas su s'abstraire suffisamment et échapper à la pression de l'opinion publique légitimement indignée.

« En terminant, le professeur constate d'ailleurs que nos maisons de santé n'offrent point des garanties suffisantes pour qu'un individu, aussi dangereux que Vacher, leur soit confié, ce qui atténue bien, dit-il, la responsabilité des médecins qui eurent à se prononcer sur le cas du sinistre tueur de bergers. »

*
* *

Certes, si Vacher était un coupable *responsable*, c'était un monstre immonde dont les juges et les jurés avaient le devoir de délivrer la société, et bonne justice a été faite lorsque sa tête est tombée sous le couperet.

Mais, était-il *responsable* ?

On n'est pas d'accord là-dessus !

Il pouvait donc ne pas l'être ?...

M. Félix Duquesnel, dans son remarquable article, posait, avant la condamnation de Vacher, la vraie question : « Cet homme « est-il un assassin ou un fou atteint de la « *monomanie sanguinaire* » ?

Puis il ajoutait : « Cette *monomanie* « *sanguinaire* doit-elle être considérée « comme *irrésistible* ? Est-ce un penchant « auquel l'homme peut se dérober par « une résistance énergique, ou bien est-ce, « au contraire, une *force hypnotique* abso- « lue contre laquelle se brise la volonté « humaine ? »

Cette deuxième question, conséquence de la première, ouvrait le chemin aux philosophes spiritualistes et spirites !... Aucun ne s'y est engagé, parce que, sans doute, aucun ne l'a osé. Les savants matérialistes, seuls, ont parlé, par devoir, parce qu'ils y

étaient requis, ou par complaisance, parce qu'ils en étaient priés.

L'un d'eux, collaborateur des experts qui ont examiné Vacher, le célèbre docteur Etienne Martin, concède que « dans ce que l'on a appelé les *maladies de l'esprit*, il y a encore un vaste champ ouvert aux investigations des savants ». Mais il s'arrête là ; il ne saurait aller plus loin, il est circonscrit par ses idées matérialistes !... Et c'est grand dommage ! Si l'illustre maître qu'est le docteur Etienne Martin voulait bien seulement franchir les limites du domaine de la *matière* et jeter un regard dans le domaine de l'*esprit*, je crois qu'il n'hésiterait pas ; émerveillé par tout ce qu'il verrait, il irait de l'avant, marchant à pas sûrs dans cette route nouvelle, soutenu par sa force d'intelligence et sa puissance de méthode et de logique. Puis, convaincu et convaincant, il reviendrait pour révéler, de sa voix autorisée, au monde des savants, les prodigieux phénomènes qu'il aurait découverts et, bientôt suivi par le docteur Lacassagne et par d'autres éminents confrères, il s'élancerait, résolument et définitivement, dans le vrai chemin du Progrès, pour sa

plus grande gloire et pour le plus grand bonheur de l'humanité !

*
* *

Quant à Vacher, les médecins légistes, après avoir bien et dûment examiné son organisme matériel, ne l'ont pas déclaré *irresponsable*, mais ils ont conclu à une responsabilité *relative !* Les juges et les jurés, absolument déroutés, mais cédant à l'opinion publique et à leurs propres sentiments d'indignation, ont envoyé le misérable à l'échafaud.

Etait-ce justice ? L'avenir le dira peut-être.

En attendant, après avoir examiné et étudié dans toutes ses parties le cerveau du supplicié, M. le docteur Toulouse affirme que Vacher était fou, donc irresponsable ; M. le docteur Manouvrier proclame la responsabilité complète, et M. le docteur Laborde déclare que Vacher, quoique possédant un cerveau « présentant les caractères de *cerveau supérieur* », était un dégénéré, un fou, par conséquent un irresponsable.

Que conclure de toutes ces contradictions ?...

Or, Vacher était fou ou ne l'était pas. S'il ne l'était pas, ce monstre épouvantable, responsable de ses pensées et de ses actes, a justement payé de sa vie, je le répète, ses abominables forfaits. Mais, s'il était fou, il était forcément, pour me servir de mes expressions, ou fou *matériel*, ou fou *spirituel*, ou fou *spirituo-matériel* (1).

S'il était fou *matériel*, son esprit, quoique fort, sain, non obsédé, non suggestionné, ne pouvait agir en liberté sur un cerveau malade, mal conformé et dans un organisme défectueux. Dans ce premier cas, Vacher était déjà irresponsable.

S'il était fou *spirituel*, son cerveau bien conformé, n'ayant aucune lésion, n'étant atteint d'aucun mal, c'était son esprit seul qui était faible, malade, ou obsédé ou suggestionné. Dans ce deuxième cas, Vacher était encore irresponsable.

S'il était fou *spirituo-matériel*, son esprit et son cerveau étaient tous deux malades.

1. — Voir chap. III, § 1.

Dans ce troisième cas, Vacher était toujours irresponsable.

Enfin, même si Vacher n'était pas fou, ne pouvait-il subir, dans les conditions que j'ai précédemment indiquées, l'influence, l'obsession, la *suggestion d'un mauvais esprit ?...*

Si oui, Vacher n'était pas plus responsable que dans les trois cas précités.

Alors ?...

Alors, pourquoi la *science officielle*, lorsqu'elle se trouve impuissante, n'élargit-elle pas la sphère de ses connaissances ? Pourquoi cette science, ayant longuement étudié la *matière* et l'ayant vainement interrogée, n'étudie-t-elle pas et n'interroge-t-elle pas aussi l'*esprit* qui, certainement, lui répondrait ?...

Je soumets mes questions à qui de droit.

Ai-je besoin d'ajouter que je n'ai jamais eu l'intention ni même la pensée de prouver que Vacher n'était pas coupable, ou de me défendre d'avoir essayé, en écrivant ces lignes, de le réhabiliter ? Non, n'est-ce pas, cher lecteur. Je suis persuadé que vous ne voyez dans toutes les études, observations et réflexions que j'ai l'honneur de mettre sous vos yeux, que mon ardent

désir d'apporter au grand travail de la pensée humaine ma collaboration, si faible qu'elle soit, et de vous intéresser, par tous les moyens possibles, à la recherche et à la diffusion de la vérité.

*
* *

Dans les premiers mois de 1902, le bruit d'un phénomène — très explicable pour le spirite — parvint à l'oreille des foules et provoqua une vive émotion dans le monde religieux et dans le monde savant.

Il s'agissait de la sœur Saint-Fleuret, du Couvent de Grèzes.

Cette jeune femme — ou plutôt cette jeune fille — était, disait-on et disait-elle, depuis douze ans, *possédée du diable !...*

A son sujet, chacun donna son avis ; je donnerai le mien à la fin de ce chapitre.

M. Jean de Bonnefon, l'intéressant rédacteur au *Journal*, profond penseur et psychologue émérite, rendit compte, dans le numéro du 23 juin 1902, de la visite qu'il fit à la possédée.

Je lui cède la parole.

*
* *

La Possédée de Grèzes

« Je l'ai vue, et longuement. — Il faut dire cela d'abord et tout le reste après.

« Une possédée ! Vous vous imaginez un visage dur, un masque terreux, une vieille sorcière, enfin ; et voici le charme infini que j'ai gardé dans les yeux.

« — Vous ne la verrez pas ; on ne la montre pas, m'avait-on dit à Capdenac, puis à Rodez, puis à Laissac.

« Et la supérieure, ronde comme bille, fine comme jade, me dit avant tout :

« — Voulez-vous voir notre malade ?

« Deux minutes d'attente dans le parloir nu. Je vois sœur Saint-Fleuret descendre le large escalier découvert qui est en face du parloir, dans la cour. D'un geste charmant, elle lève sa robe de bure marron et choisit la place des marches où la pluie n'a pas laissé de traces. D'un œil d'oiseau effarouché, elle essaye de voir qui l'attend dans le parloir. Elle entre dans l'ombre large de la supérieure.

« Elle n'a pas trente ans, elle n'en paraît pas vingt : sa robe est de la grosse étoffe

que les capucins ont rendue populaire! une guimpe blanche encadre le visage et descend sur la poitrine. Un voile noir couvre la tête la plus religieusement belle que j'aie vue.

« Sœur Saint-Fleuret évoque l'idée d'une fleur. Mais ce n'est pas le lys, il est trop droit. Mais ce n'est pas la rose, elle est trop orgueilleuse. C'est le pâle nénuphar dont les grands yeux couvent sur l'eau claire un rêve immobile.

« Les yeux de sœur Saint-Fleuret sont immenses, pâles ou foncés selon la minute, mais toujours miroitants d'or. Sur ces deux yeux qu'on n'ose fixer et qui n'osent se fixer, les paupières s'ouvrent et se ferment brusquement sans jamais s'arrêter.

« Pour le surplus, la tête est un idéal pâle, un portrait d'ange par Burne-Jones. Le cou tendu montre des veines bleues. Le teint est délicatement jaune et si fin qu'on croirait un albâtre avivé d'une lumière intérieure.

« Les traits sont d'un dessin très net avec une pureté antique. La ligne du sommet du front jusqu'à l'extrémité du nez reste droite comme dans une statue de Corinthe. Mais les narines sont fougueuses

et battent comme des ailes d'oiseau blessé.

« Les cheveux sont emprisonnés dans la coiffe, mais je sais par le médecin qu'ils sont d'un or éclatant et fou.

« Le corps ressemble à un arbre dont les rameaux seraient cassés. Les bras, maigres comme des sarments, semblent détachés, prêts à tomber. Les mains mystiques sont jointes sur la robe, mais remuent sans interruption. Elles sont d'une blancheur mortuaire et les doigts fins, très longs, se terminent par des ongles qu'on croirait peints tant ils sont roses. Ces doigts, sortant des manches avec ces ongles enflammés, font songer à des cierges blancs sur un chandelier de bois, avec une flamme d'or rouge.

« Sœur Saint-Fleuret parle d'une douce voix morte, qui dit lentement des mots fanés. Tout à l'heure, elle ramassait des fraises, en attendant de souffrir. Tandis qu'elle raconte l'emploi des heures sans torture, un rayon de soleil entre par la haute fenêtre et revêt la bure sombre de la robe. A cette caresse de la lumière, sœur Saint-Fleuret tressaille.

« Je voulais lui poser des questions. Mais je n'ai pas osé et je crois que per-

sonne n'oserait. Elle semble si douloureuse, si dolente, elle regarde la porte par où s'enfuir d'un regard si envieux que la supérieure donne le signal.

« Sœur Saint-Fleuret disparaît et va se remettre, là-bas, au fond du jardin, parmi les fraises, dans lesquelles elle s'enfonce et disparaît tout entière, couchée presque.

« La supérieure du couvent qui a fondé l'Ordre et l'Orphelinat, dans sa maison natale, est une vieille femme d'art très flamand, au torse épais, à la figure circulaire. La robe de laine rugueuse est ajustée sur elle, avec des airs d'armure en bois. Le nez court, un peu de barbe, le sourire très bon, l'œil très malin et gris-perle, des prudences de langage et des sincérités voilées, telle est la fondatrice des Franciscaines de Grèzes.

« — Je suis très émue, dit-elle, qu'après « douze ans la maladie de notre petite sœur « fasse un tel éclat. Sœur Saint-Fleuret est « entrée ici à quatorze ans. Je puis dire « qu'en dehors de ses crises, elle est l'âme « la plus blanche de la communauté. Jamais « elle n'a donné une minute de mécontente- « ment. Mais le mal qui la travaille est ter- « rible. »

« — Croyez-vous ce mal naturel ou surnaturel ?

« A cette question nette la supérieure bondit : elle ne veut pas parler ; elle veut que l'autorité épiscopale se prononce. Il ne lui appartient pas d'indiquer ses croyances.

« Ce qui n'empêche pas la supérieure de reconnaître que tout le pays religieux croit, avec elle, à une possession. Ce qui n'empêche pas la supérieure de combattre un à un les arguments des Charcot, des Bourneville, « de ces gens qui veulent voir de l'hystérie partout ».

« — Il est inexact que sœur Saint-Fleu-
« ret vole en l'air ou parle les langues
« qu'elle ne sait pas. Mais elle a compris
« les parlers lointains des missionnaires,
« le caraïbe avec Mgr Livinhac, le chinois
« avec Mgr Vic.

« Nous avons montré notre malade à des
« médecins illustres, notamment pendant
« une épidémie de fièvre typhoïde qui a
« sévi sur le couvent. Tous sont restés
« étonnés devant les phénomènes. Pour
« moi, conclut la supérieure, l'hystérie
« n'explique pas tout. »

« Les sœurs franciscaines ont désiré une

enquête régulièrement menée ; le cardinal Bourret l'aurait peut-être ordonnée. Mais il est mort. Mgr Germain, nommé archevêque de Toulouse, n'a guère eu le temps. Quant à l'évêque actuel, Mgr Franqueville, un des premiers en France pour la netteté de l'esprit et la sûreté du savoir, il est venu au couvent, mais n'a pas soufflé mot de sœur Saint-Fleuret.

« Au fond des mots, derrière les réticences, paraît très nettement la pensée de la supérieure. Elle voudrait que l'autorité ecclésiastique prît un parti. Elle n'est pas seule en son vouloir. Tout le bas clergé de l'Aveyron s'occupe de cette affaire. Les prêtres des campagnes croient à la possession diabolique et le peuple partage cette opinion.

« J'ai demandé à la sœur Saint-Fleuret si elle serait contente de guérir, d'être soignée par de grands médecins ?

« — Je ne veux faire de peine à personne, a répondu la malade. »

« C'est la seule question que j'aie osée devant la martyre. Mais en sortant de la ferme qui monte parmi les verdures et dont les bâtiments irréguliers s'étalent en plein émail de verdure, j'ai vu le docteur

Séguret qui n'a aucune réticence, et qui, en belle humeur et gaie franchise, a dit :

« — Je connais, j'ai suivi la malade « depuis douze ans. C'est l'hystérique dé- « monomane la plus intéressante qui se « puisse imaginer. Chez elle, la psychopa- « thie est complète. L'imagination seule « est malade. Le corps amaigri est d'une « *sanité* rare. Il résiste depuis douze ans « aux crises les plus épouvantables, les « plus répétées (tous les jours), les plus « longues (quatre et cinq heures), sans que « l'état physique s'aggrave. Au contraire, « la sœur Saint-Fleuret se porte mieux, « physiquement, qu'au début de sa mala- « die.

« Elle est née à Bézouls, dans un milieu « pauvre et pieux. Son jeune frère est vi- « caire à Bournazels. Elle est entrée dans « l'orphelinat de Grèzes à quatorze ans. « *Je puis affirmer que pas une mauvaise* « *pensée volontaire n'a effleuré cette vir-* « *ginité absolue.* Et pourtant la malade « présente des phénomènes que l'on ne voit « que chez des femmes usées, lasses, « ayant traversé tous les accidents de la « vie, dans les grandes villes. Ainsi, sœur « Saint-Fleuret est fréquemment atteinte

« du phénomène de la cécité mentale ; elle « ne voit pas certaines personnes. Il y a « des êtres qui sont en face d'elle, à côté « d'autres êtres ; elle voit les uns, n'aper- « çoit pas les autres.

« La dualité de la personne est aussi « complète que possible ; il est rare de noter « un tel dédoublement. Le vol de la patène « à Lourdes qui a été raconté dans tous « les journaux, marque cette dualité. La « sœur, incapable du plus léger mensonge « à l'état de veille, est menteuse en accès. « Douce d'ordinaire, elle est féroce contre « les personnes qu'elle aime le mieux, quand « elle est en proie à ses hallucinations.

« A Lourdes, où elle a été conduite plu- « sieurs fois, elle a jeté l'épouvante par ses « hurlements pendant le voyage et pendant « l'immersion dans la piscine.

« Mais sœur Saint-Fleuret est par-dessus « tout une martyre, martyre de sa vertu, « de sa pudeur. La chasteté gouverne les « mouvements de sa vie, et, depuis douze « ans, elle passe ses nuits à lutter contre « le démon *qui veut la violer*. Le fantôme « du diable emplit ses bras chastes, se cou- « che sur cette poitrine vierge de tout, « même de désirs, et c'est ainsi que sœur

« Saint-Fleuret s'use en défenses imaginai-
« res. Parfois, le démon lui paraît être une
« statue d'ébène vêtue d'or rouge, et elle a
« peur de l'aimer !

« L'autorité religieuse, depuis la mort du
« cardinal Bourret, refuse de se mêler à
« cette affaire.

« Le petit exorcisme a seul été tenté par
« des prêtres ou des missionnaires.

« Quand elle n'est pas en crise, elle ne
« veut pas aller à l'église, parce qu'elle se
« croit la plus grande criminelle du monde,
« parce qu'elle croit que le démon est en
« elle.

« Mon opinion de médecin est qu'une
« seule tentative de salut reste : il faudrait
« changer la malade de pays et surtout de
« milieu. Sa maladie est épidémique. »

« — N'y a-t-il pas eu d'autres cas d'hystéric ou de démonomanie dans la maison ?

« Le docteur ne s'est pas cru autorisé à répondre. Mais d'autres sont plus affirmatifs. Il a fallu faire partir en hâte trois sœurs qui se sont guéries ailleurs.

« Enfin, un jeune prêtre, d'une grande austérité et d'une piété enflammée, qui était à Grèzes, a dû s'en aller. Le mal le guettait.

« Le docteur, muet sur ces points, avoue

volontiers qu'il est sans aucune influence morale sur la malade et qu'il a renoncé à toute intervention.

« Il affirme aussi qu'en état de crise — *mais seulement alors* — sœur Saint-Fleuret distingue les objets consacrés de ceux qui ne le sont pas : hostie, eau bénite, etc.

« Telles sont les choses vues et entendues dans la belle vallée de Lainac, qui est un paradis au bout d'un pays d'enfer. Car la route est dantesque de Capdenac jusqu'ici. Elle grimpe à travers le pays noir ; c'est Decazeville et sa fumée ; c'est ensuite le cratère de l'Aveyron. Puis, vient la vallée, étroite comme un gouffre. Enfin c'est Rodez sur sa fière terrasse de granit et sa cathédrale en pierre rouge avec sa haute tour isolée qui a des airs de sentinelle en armes. Cette cathédrale de Rodez, avec son hautain parvis et la couleur infernale de ses murs, serait un beau cadre pour un grand exorcisme. Il ne manquerait peut-être que le diable dans le tableau... »

JEAN DE BONNEFON

*
* *

Le docteur Séguret n'a rien retiré de ce qu'il a dit à M. Jean de Bonnefon ; mais, répondant à un autre article, relatif aussi à la *Possédée de Grèzes* et publié, paraît-il, dans *Le Matin*, il écrivit à *La Patrie*, le 28 juin 1902, la lettre qui suit :

Monsieur le Rédacteur,

« L'article fantaisiste publié par un journal au sujet de la prétendue possédée de l'orphelinat de Grèzes a provoqué une certaine émotion et, le colportage aidant, les suppositions les plus extraordinaires ont été admises. Le fait a, du reste, été présenté avec une apparence d'ombre et de mystère qui devait piquer la curiosité de tout le monde, en attendant que vinssent les explications franches auxquelles le public s'attendait et que fût détruite la *légende* créée autour d'une pauvre malade qui n'a rien d'extraordinaire et qui serait bien étonnée si elle avait connaissance du bruit que l'on fait autour d'elle.

« Car il faut bien le savoir et le dire une fois pour toutes : la sœur Saint-Fleuret est une malade, et son cas a été et est encore tellement fréquent que je ne puis pas m'expliquer la curiosité qu'il a provoquée.

« La littérature spéciale, en effet, fourmille de cas bien plus extraordinaires que celui qui nous intéresse et il aurait suffi de vouloir bien se donner la peine d'y jeter un rapide coup d'œil pour se rendre compte que notre prétendue possédée n'est même pas comparable à celles que l'on a observées à Morzine, lors d'une épidémie très connue et très minutieusement rapportée.

« Ces explications sont fournies d'une manière différente.

« Dans le monde ecclésiastique on paraît très disposé à croire que le démon peut, réellement, par une permission divine, s'emparer du corps d'une personne et lui faire commettre, à certains moments, des actes anormaux.

« J'avoue n'avoir pas les connaissances théologiques nécessaires pour discuter cette opinion.

« Je pense, quant à moi, que les malades de cette catégorie ont une maladie de l'imagination qui leur fait croire à la possession. Il en est d'elles comme de certains maniaques qui se croient rois ou empereurs et qui se mettent parfaitement dans la peau de leur personnage. Elles voient leur diable comme d'autres voient un jambon au

nez, et leur hallucination paraît une réalité aux personnes qui observent sans avoir la connaissance de faits de la même nature très souvent cités par nos meilleurs auteurs.

« Quoi qu'il en soit, il reste un fait acquis, c'est qu'il y a à Grèzes une sœur malade qui guérira, sans doute, dans un avenir qu'il serait téméraire de fixer.

« Le rédacteur au *Matin* m'a fait dire à ce sujet des choses inexactes qui, interprétées d'une certaine manière, donneraient lieu à confusion.

« Je n'ai pas dit que l'éducation de la sœur Saint-Fleuret fût mauvaise, mais qu'elle avait subi un entraînement religieux trop intense qui l'avait sans doute prédisposée aux terreurs de l'enfer.

« Je ne pense pas non plus qu'il faille l'envoyer au loin, j'ai voulu dire que le *changement de milieu*, pendant quelque temps, pourrait avoir une influence heureuse sur la marche de la maladie. J'ai ajouté que l'orphelinat de Grèzes était un établissement de bienfaisance qui rendait de très grands services et que la haute moralité et les intentions de ses fondateurs étaient hors de soupçons. Il est mal-

heureux qu'un journal ait cru devoir conclure de ce récit que la sœur Saint-Fleuret est un triste et lamentable jouet entre les mains de gens qui ont une volonté supérieure. Rien n'est plus faux. La malade reçoit tous les soins que comporte son état et possède sa pleine et entière liberté.

« Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, l'assurance de ma considération distinguée. »

Dr SÉGURET

Au milieu de ces affirmations et rectifications, il appert que la sœur Saint-Fleuret se croyait possédée du démon et qu'elle était soumise à des crises *intermittentes* pendant lesquelles elle paraissait cesser d'être *elle-même* pour devenir une *autre* personne.

L'autorité ecclésiastique, au nom de la religion, crut à la possession, mais, n'osant se prononcer, elle ne prit aucun parti.

Le Dr Séguret, au nom de la science, affirma, lui, que la sœur Saint-Fleuret était une malade, mais il avoua qu'il était sans influence morale sur elle. Il concéda cependant que « *le corps était d'une sanité rare* » et que « *l'imagination seule était*

malade ». Sœur Saint-Fleuret, selon lui, n'était qu'une psychopathe et l'explication qu'il donna tendit à faire penser que sœur Saint-Fleuret était une victime de l'autosuggestion.

Certes, l'opinion de M. Séguret était très plausible et je suis loin de la combattre. Je remercie même le savant docteur d'avoir ainsi apporté un puissant argument de plus à mon Chapitre VII sur l'autosuggestion.

Il était très possible que sœur Saint-Fleuret fût une autosuggestionnée. Cependant, tel n'est pas mon avis.

Je pense, quant à moi, que sœur Saint-Fleuret, médium à incarnation (1), était réellement possédée et obsédée, d'une façon *intermittente*, non par le diable ou le démon, quelle que soit la dénomination que l'on donne au soi-disant roi du soi-disant enfer, mais par un mauvais esprit.

A mon sens, pendant certaines crises, lorsqu'il y avait possession, ce mauvais esprit s'incarnait dans le corps de la religieuse aux lieu et place de l'esprit de celle-ci et, pour se donner une importance dans

1. Médium à incarnation. — Voir chap. III, § 1.

le monde religieux et faire parler de lui, il faisait et laissait croire qu'il était le diable. C'est en cette qualité qu'il accomplissait tous les méfaits dont le diable est capable.

Pendant d'autres crises, lorsqu'il n'y avait qu'obsession violente sans incarnation, l'esprit de sœur Saint-Fleuret devenait la proie, l'esclave de l'esprit obsesseur. Celui-ci lui suggérait tout ce qu'il voulait ; elle ne voyait, ne savait, ne comprenait, ne disait que ce que l'esprit lui permettait de voir, de savoir, de comprendre, de dire. La nuit, pendant son sommeil, la pauvre religieuse, dont la pudeur et la chasteté étaient attestées par tous ceux qui la connaissaient, luttait, imaginativement, contre les tentatives de viol du démon. C'est le mauvais esprit qui, par la suggestion, lui faisait croire qu'il était le *diable* et qu'il voulait attenter à sa virginité.

Lorsqu'il n'y avait pas crise, elle était dans l'état où M. Jean de Bonnefon la trouva, lors de sa visite à Grèzes, c'est-à-dire troublée, inquiète, comme le sont certains médiums — réputés fous —, après ou avant l'incarnation ou l'obsession d'un mauvais esprit.

Telle est, je crois, l'exacte explication de la maladie de la sœur Saint-Fleuret.

A mon point de vue, la sœur Saint-Fleuret était victime de *la mauvaise influence d'un esprit désincarné*.

Des essais d'exorcisation furent faits, paraît-il, mais par des prêtres, c'est-à-dire au moyen d'eau bénite, sans doute, ou de paroles plus ou moins canoniques. Ce genre d'exorcisme, qui n'a rien de commun avec celui du Christ et celui des spirites, ne pouvait être d'aucune efficacité.

Je souhaitais ardemment, en 1902, que le mauvais esprit qui tourmentait sœur Saint-Fleuret renonçât à ses agissements néfastes et que, de lui-même, il cessât de torturer sa victime, ou, sinon, qu'un médecin spirite eût le courage et la possibilité de donner ses soins à la sœur Saint-Fleuret. Par sa puissance fluidique, il eût chassé le mauvais esprit et rendu la tranquillité morale et physique à la pauvre martyre. Il eût ainsi contribué, par des moyens probants, à la propagation de la grande vérité philosophique et scientifique qui se dégage du spiritisme.

J'ai appris, depuis, que la sœur Saint-Fleuret était guérie. Je l'en félicite vive-

ment. A mon avis, le mauvais esprit s'est retiré volontairement, puisque, de l'aveu même du docteur Séguret, aucun soin spécial n'a été donné à la religieuse pour la délivrer de son mal.

CHAPITRE VI

De la suggestion exercée par un esprit désincarné sur un autre esprit désincarné

Rapports des désincarnés entre eux. — Les *missions*. — Les esprits supérieurs assistent les faibles, les *troublés*, les *souffrants*. — Les bons moralisent les mauvais.

On ne connaît guère ce qui se passe parmi les habitants de l'autre monde que par les révélations des esprits et, en ce qui concerne les rapports qu'ils ont entre eux, ils sont généralement peu communicatifs.

Il ne me sera donc pas possible de donner à ce chapitre de grands développements.

Néanmoins, dans les groupes spirites, j'ai été à même d'adresser aux esprits quelques questions sur l'influence bonne ou mauvaise qu'ils peuvent exercer les uns sur les autres, et leurs réponses m'ont

suffisamment édifié pour que je livre à votre curiosité quelques renseignements capables de la satisfaire.

J'ai parlé des bons et des mauvais esprits ; ils diffèrent essentiellement les uns des autres.

De plus, il paraît que les bons et les mauvais esprits ne vivent pas dans les mêmes sphères. Leur nature fluidique différente s'oppose à la cohabitation, si j'ose m'exprimer ainsi, dans une même partie de l'espace. De même, dans l'atmosphère, toute substance fluide, plus légère que l'air, est forcée de s'élever dans l'air, et toute substance, plus lourde que l'air, est forcée de descendre vers la terre.

Puis, la sympathie unit les bons aux bons, les mauvais aux mauvais, et l'antipathie sépare les bons des mauvais.

Il peut donc sembler d'abord que l'influence de la suggestion ne peut être exercée que par un bon esprit sur un autre bon esprit et que par un mauvais esprit sur un autre mauvais esprit. Cependant, la suggestion existe, émanant d'un bon esprit pour influer sur un mauvais esprit ; mais aucune suggestion ne peut être exercée par un mauvais esprit sur un bon

esprit. Dans le monde des désincarnés, le bien l'emporte toujours sur le mal et le mal est toujours impuissant contre le bien ; la loi qui le veut ainsi est la loi du *Progrès spirituel.*

Ce progrès, c'est la marche en avant, vers le bien, vers la perfection, vers Dieu ; il ne peut donc pas être entravé par le mal. C'est pourquoi, dans l'erraticité, les mauvais esprits n'ont aucune influence sur les bons. Par contre, et toujours pour satisfaire à la même loi, les bons esprits peuvent influer et influent sur les mauvais.

Ce serait une erreur de croire que les esprits flottent et planent dans l'espace, inactifs, librement et sans but. L'existence des désincarnés n'a rien de comparable à celle des incarnés. Nous autres incarnés ne pouvons donc établir aucune comparaison entre nos actes et ceux des désincarnés.

Les spirites savent que chaque esprit, sorti du *trouble*, se meut, s'agite, pense et agit d'après les lois déterminées qui régissent le monde des invisibles. C'est, par parenthèse, ce qui explique que, sou-

vent, un esprit même *dégagé* (1) ne peut se rendre, dans nos réunions, à une évocation.

Parmi les occupations auxquelles sont astreints les désincarnés, ou qu'ils sollicitent, il en est une que les esprits nomment *mission*.

La mission est presque toujours imposée ou sollicitée comme moyen d'expiation ou d'avancement. Sans entrer dans de plus grands détails sur la mission, je dirai seulement que, en ce qui concerne les rapports d'esprit à esprit, elle a pour but, le plus souvent, soit d'aider au dégagement ou au soulagement de ceux qui sont dans le trouble ou souffrants, soit d'amener au bien ceux qui sont endurcis dans le mal. C'est ainsi que certains bons esprits ont la mission d'assister certains autres esprits, aussitôt après leur désincarnation. J'ai dit, précédemment, que l'esprit, lorsqu'il vient de quitter son enveloppe matérielle est, quelquefois, dans un état particulier qui le met dans l'impossibilité d'avoir conscience et de lui-même et de ce qui l'entoure. Dans ce cas, la mis-

1. *Dégagé.* — Esprit qui est sorti du trouble.

sion de l'esprit dégagé consiste à faire sortir l'esprit troublé de la torpeur, de l'engourdissement dans lequel il est plongé.

Lorsqu'il l'a réveillé — permettez-moi l'expression —, il lui fait connaître sa situation, l'instruit de sa nouvelle existence et des devoirs nouveaux qui lui incombent; en un mot, il lui *suggère* comment il doit penser et agir conformément aux lois de Dieu et du progrès.

En d'autres circonstances, les bons esprits ont la mission de se mêler aux mauvais pour les amener, si possible, au bien.

Certains esprits, même dégagés, vivent dans les ténèbres, ignorant le bien qu'ils ont toujours fui, ne connaissant que le mal dans lequel ils se complaisent. Les bons esprits viennent alors au milieu d'eux, comme le Christ est venu sur la terre au milieu de nous, pour les éclairer, les arracher à leur perversité, et leur inspirer le désir de s'amender, de se corriger par le repentir, la prière et l'expiation.

Enfin, la suggestion entre bons esprits est celle qui est exercée par un esprit supérieur sur un esprit relativement inférieur, quoique bon. Elle consiste généralement

en encouragements au bien, en exhortations au travail de l'avancement, en une sorte d'éducation qui aide au développement spirituel.

Quant aux mauvais esprits, ils s'incitent réciproquement au mal ; mais c'est peine perdue. Tôt ou tard, ils devront être instruits, moralisés, devenir bons, s'améliorer encore et grossir la phalange des esprits heureux qui gravissent les échelons du progrès pour se rapprocher de Dieu.

C'est tout ce que je puis vous dire aujourd'hui, cher lecteur, de la suggestion entre désincarnés. Plus tard, quand vous et moi nous serons dans l'autre monde, nous connaîtrons mieux ce qui s'y passe et si, comme je le souhaite, nous nous y rencontrons, nous pourrons en causer plus à l'aise.

CHAPITRE VII

De l'autosuggestion ou de la suggestion exercée par un esprit incarné sur lui-même

Définitions et étymologies. — Causes et effets différents.

Je remercie le lecteur, spiritualiste ou non, d'avoir bien voulu me suivre jusqu'à ce dernier chapitre et je suis heureux de lui témoigner ma reconnaissance en lui soumettant, à la fin de cet ouvrage, l'essai d'une étude sur une question capable, à mon sens, d'intéresser tout le monde et de me concilier, par conséquent, un plus grand nombre de suffrages favorables.

Le sujet de cette étude me paraît, en effet, intéressant, car chacun de nous peut reconnaître son cas dans l'un des quelques exemples que je vais citer du phénomène de l'*autosuggestion*.

Le mot *autosuggestion* ne se trouve pas dans le Dictionnaire de l'Académie paru

en 1835. Il n'en est pas moins aujourd'hui consacré par l'usage.

Il a une étymologie grecque et latine : il est dérivé de l'adjectif démonstratif grec αὐτός, lui-même, soi-même, et du substantif latin *suggestio*, suggestion, dérivé lui-même du verbe *suggerere*, suggérer.

L'autosuggestion est donc l'action par laquelle on se suggère à soi-même quelque chose par l'imagination, on se persuade soi-même d'une idée nouvelle quelconque.

L'autosuggestion est une cause, puisqu'elle produit des effets ; mais elle est elle-même un effet, puisqu'elle a pour antécédent d'autres causes.

Ces causes sont ou physiques ou morales.

Les causes physiques sont les bonnes ou mauvaises dispositions du corps, le bon ou le mauvais état de l'organisme matériel, les événements, les faits qui se produisent autour de nous.

Les causes morales sont les bonnes ou mauvaises dispositions de l'esprit, les qualités ou les défauts de l'intellect, les pensées et les idées qui s'expriment autour de nous.

Ces causes, d'un genre différent, peuvent également, ainsi que je l'ai dit au chapi-

tre I, diminuer, supprimer, ou développer, augmenter, ou modifier le libre arbitre, et donner naissance, dans l'imagination, à l'idée nouvelle, bonne ou mauvaise, dont on se persuade soi-même, qui constitue l'autosuggestion, cause, à son tour, des effets que nous constatons.

Considérant donc, de nouveau, l'autosuggestion comme cause, et uniquement comme cause morale, je vais présenter quelques-uns de ses effets.

Les effets de l'autosuggestion sont ou physiques ou moraux, c'est-à-dire que tout en émanant toujours d'une cause intellectuelle, ils se produisent sous la forme ou d'un acte ou d'une pensée.

Ici, comme ailleurs, lorsque mes observations philosophiques me mettront en présence d'une question scientifique, je n'aurai garde de prétendre développer cette question et de la résoudre scientifiquement. Je me bornerai à la constater et à la présenter au lecteur en priant qui de droit de vouloir bien l'étudier et d'en trouver la solution.

Au point de vue matériel, je signale les faits aux savants matérialistes. A eux de les expliquer.

Au point de vue spirituel, je signale les

faits aux savants spiritualistes, mais je me permets de leur offrir ma collaboration et de leur soumettre le résultat de mes études personnelles.

*
* *

§ 1. — Des effets physiques de l'autosuggestion

Maux guéris, anesthésie obtenue par l'autosuggestion. — Les pèlerins de Lourdes. — Influence du moral sur le physique. (F. Régnault). — Un timide devenu un héros. — Les Fakirs et les Aïssaouas. — Impressions et suggestions maternelles. (Docteur Ox). — Maux occasionnés par l'autosuggestion. — Le malade imaginaire. — Le cas de M[me] T. — Ceux qui *croient que c'est arrivé :* acteurs et spectateurs. L'excès de la conviction. (Félix Duquesnel). — La femme au lézard. (Fernand Hauser). — Un bon jugement. (Marréaux Delavigne). — Expérience à New-York : un condamné à mort, croyant être électrocuté, tué par l'autosuggestion. — L'art de dormir. (Docteur Grégoire).

Produire des actes ou obtenir des faits qui sont la conséquence d'une idée, créée par l'imagination et dont on s'est persuadé soi-même, est un effet *physique* de l'autosuggestion.

Je prends quelques exemples.

Un homme est matériellement souffrant, atteint, en son organisme, d'un mal léger

quelconque ; il peut, si sa volonté est assez forte, si sa puissance sur lui-même est assez grande, se persuader qu'il ne souffre pas et, en effet, ne plus souffrir, quoique le mal subsiste encore en soi-même.

C'est ainsi que l'on voit des gens atteints de migraine, de douleurs névralgiques ou autres, étant contraints, par une cause impérieuse quelconque, de ne plus être sous la domination de leur souffrance, s'imaginer, se persuader qu'ils n'ont ni migraine ni douleurs névralgiques ou autres, réagir, comme on dit, et, en effet, perdre la sensation du mal.

Je viens de parler d'un mal léger ; je suppose maintenant un mal grave qui serait, si vous voulez, la conséquence d'une blessure produite par le fer, le feu, ou par la morsure d'un animal quelconque. Toujours avec l'aide de la même forte volonté, du même grand pouvoir sur soi-même, l'homme qui souffre peut ne plus souffrir, quoique le mal subsiste encore. C'est ainsi que les martyrs de la foi religieuse, au milieu des plus atroces tortures, gardaient un visage serein, bénissaient leurs bourreaux et chantaient les louanges de leur Dieu.

C'est ainsi que, sur le champ de bataille, de fiers soldats, blessés, mutilés, continuent de se battre, malgré leur faiblesse physique, ou subissent l'amputation d'un membre, insensibles à la souffrance, inconscients de leur état, sans paraître s'apercevoir que leur sang coule et que, souvent même, la mort les a déjà touchés du doigt.

Ce genre d'anesthésie est l'une des conséquences de l'autosuggestion. Sous l'empire de la volonté, de l'exaltation, de la foi, ou de l'enivrement du combat, l'insensibilité physique devient presque absolue.

J'ai dit tout à l'heure que dans cette lutte contre la sensation du mal, et cette victoire remportée sur la douleur physique, l'homme souffrant *réagissait*. Dans les cas précités, la réaction est purement morale — puisque le mal subsiste en soi-même —, partielle et momentanée ; nous allons voir que, dans certains autres cas, cette réaction, poussée à l'extrême, sous l'influence d'une volonté énergique et tenace, ou d'une persuasion entière et absolue, ou d'une foi vive et ardente, peut devenir physique, complète et durable par le fait de la réelle disparition du mal.

Il arrive, en effet, et cela à chacun de

nous, que, si nous souffrons, par exemple, d'un mal de tête, d'une douleur légère quelconque, non seulement nous n'avons plus, par le fait de la volonté, pendant un temps déterminé, la sensation du mal qui subsiste encore en soi-même, mais aussi, après le temps où nous sommes restés insensibles, le mal lui-même a complètement disparu.

La réaction a donc été absolue, morale et physique.

Mais que dirons-nous de certains pèlerins qui s'en vont à *Lourdes* sur une civière et qui en reviennent sur leurs pieds ? ...

Loin de moi la pensée de vouloir en rien froisser les pieux sentiments de ceux qui attribuent à l'eau de la fameuse fontaine les miraculeuses vertus de la panacée universelle. J'ai le respect de toutes les convictions. Qu'il me soit cependant permis, en raison même du respect que je professe pour l'opinion des autres, de réclamer le même respect pour la mienne, et, en présence d'un fait évident, tangible, palpable, quoique paraissant incompréhensible, de l'émettre librement.

Eh bien, je ne crois ni à la propriété curative — je ne dis pas qu'elle n'existe pas

— de l'eau de Lourdes ni à sa bienfaisante action sur les malades, et j'estime que l'autosuggestion est, dans la circonstance, le seul et grand remède.

Je ne veux pas, bien entendu, parler ici de gens dont les membres sont cassés, les yeux crevés, ou qui sont atteints de maladies réellement incurables. Ceux-là n'appartiennent qu'à la chirurgie ou à la mort. Je veux parler de gens malades, mais susceptibles d'une guérison.

Or, parmi les pèlerins physiquement malades, celui qui, animé d'une foi vive, ardente, est absolument convaincu que l'eau de Lourdes lui rendra la santé, et s'y plonge avec cette conviction, peut, en effet, obtenir la guérison.

Comment ?

Par la réaction !

Pourquoi et comment s'opère cette réaction ?

La parole est à la science médicale.

Je constate le fait, je ne l'explique pas; mais je le constate parce qu'il existe, certain, évident, palpable, parce que l'expérience l'a prouvé.

Seulement, à mon avis, le même malade, pieux et croyant, prendrait son bain dans

n'importe quelle cuve, emplie de n'importe quelle eau jouissant de la même réputation merveilleuse, que l'effet serait absolument le même. C'est le cas de répéter cette grande vérité : « Il n'y a que la foi qui sauve » !

Dans cet ordre d'idées, les expériences d'autosuggestion abondent.

L'intéressant chroniqueur, Thomas Grim, parlant, dans *Le Petit Journal*, de l'opium et du haschich, nous dit : « L'imagination ajoute quelque chose aux phénomènes réels de ces deux drogues. On raconte qu'un médecin connu invita quelques amis à une soirée de hachich et leur servit, pour s'amuser, des pilules verdâtres qui n'étaient faites que d'une herbe innocente. Presque tous les convives n'en partirent pas moins dans le pays des hallucinations et rentrèrent chez eux, emportant de leur soirée un mal de tête épouvantable. »

M. F. Régnault, traitant dans la *Revue* (ancienne *Revue des Revues*) de *l'influence du moral sur le physique*, a écrit : « On cite des cas de vierges et même d'hommes qui ont pu allaiter !

« L'histoire suivante qui m'a été contée

par une personne digne de foi, montre bien cette influence suggestive.

« Sainte Agathe passe pour favoriser la sécrétion lactée ; une chapelle lui est consacrée à Langon (Ille-et-Vilaine), où les nourrices vont en pèlerinage. Un garçon de ferme, esprit fort du village, fit, par dérision, la neuvaine à la sainte. On le plaisanta, le doute le prit, puis la crainte, et enfin l'effet habituel se produisit.

« On s'explique de même les cas de guérison de faux cancer du sein. Les névropathes qui redoutent un cancer de cet organe y éprouvent des douleurs névralgiques, puis voient se développer dans les conduits galactophores de petites nodosités (J. Voisin). Le sein grossit ; les ganglions eux-mêmes se prennent (docteur Anacleto). La peau peut devenir rouge et luisante ; le moindre contact détermine de vives douleurs ; qu'il se produise une ulcération et on aura le tableau clinique du cancer du sein.

« On comprend alors la guérison rapide de ces faux cancers sous l'influence de neuvaines. L'observation de Carré de Montgeron sur le cas de guérison de la demoiselle Coirin, portée sur le tombeau

du diacre janséniste Pâris (1731), a été ainsi expliquée par Charcot ; celui-ci a montré le premier que l'œdème dur et bleu de l'hystérie pouvait très bien, s'il siège au sein, simuler une tumeur maligne. »

Voici un autre exemple de genre différent. Un de mes amis, B., célibataire, très jeune encore et grand amateur de bonnes fortunes, tombait, depuis quelque temps, dans des accès de profonde mélancolie. Je lui en demandai la cause. Il me répondit qu'un défaut de confiance en lui-même déterminait chez lui certaines appréhensions et que ces appréhensions l'exposaient parfois, dans certaines circonstances, à certaines situations ridicules, ce dont il se trouvait fort attristé.

Je promis de lui apporter, quelques jours après, un remède de ma composition, infaillible, qui devait rendre nul l'effet de ses appréhensions et le réhabiliter dans son estime propre et dans celle des personnes des bonnes grâces de qui il croyait avoir démérité.

Rentré chez moi, j'emplis un flacon d'eau pure dans laquelle je versai simplement deux gouttes de menthe verte et une pincée

de sel gris ; puis, je bouchai et cachetai le flacon avec soin.

Au jour dit, j'apportai triomphalement à B. la merveilleuse drogue promise, tout en lui recommandant, très gravement, vu l'énergie de son action, de n'en absorber, dans chaque circonstance, que la contenance d'une cuiller à café.

La semaine suivante, B. se précipitait chez moi, radieux, et, se jetant dans mes bras, m'appelait son sauveur, son unique et sincère ami !...

Il paraît qu'avec la savante combinaison chimique que je vous ai dite, j'avais fait d'un timide un héros !

Parlerai-je des Fakirs de l'Inde qui restent des mois entiers sans boire ni manger, dans des postures d'équilibre instable ou exigeant la dislocation des membres et qui, instantanément, recouvrent l'usage de leurs facultés physiques ?

Vous dirai-je les exploits des Aïssaouas, secte religieuse de l'Orient, qui transpercent leur langue avec des poignards sans ressentir la moindre douleur et sans qu'une plaie marque l'endroit où la langue a été transpercée, qui mâchent et avalent des

scorpions vivants, sans dégoût et sans danger d'empoisonnement (1) ?

Ne sont-ce pas là des effets, si extraordinaires qu'ils soient, de l'autosuggestion, combinée, je dois le dire, avec une sorte d'hystérie qui facilite et complète l'anesthésie ?

*
* *

Je prendrai encore au docteur Ox la *Causerie* suivante qui parut, dans *Le Matin*, le 28 mai 1900.

Impressions et suggestions maternelles

« Le professeur Lannelongue a présenté l'autre jour, à l'Académie de Médecine, un monstre double *sternopage*. Je ne vous en ferai pas la description. C'est un spectacle peu plaisant à l'œil, bien que le succès des frères Siamois et de Millie-Cristine prouve que beaucoup de gens se complaisent de ces curiosités tératologiques. Mais

1. Je fais ici allusion, bien entendu, aux véritables Fakirs et aux véritables Aïssaouas qu'il ne faut pas confondre avec leurs grossiers imitateurs qui s'exhibent sur les places publiques.

je ne voudrais pas être accusé un jour, par quelques lectrices impressionnables, d'être pour quelque chose dans la confection d'un phénomène *xiphopage* ou *pygopage*.

« C'est, en effet, une croyance populaire très ancienne que les anomalies de formation et de développement résultent d'une impression fâcheuse subie par la mère pendant la grossesse. Cette croyance populaire était, du reste, jadis, celle des médecins. Et les vieux livres de médecine sont remplis d'histoires pareilles à celle-ci, par exemple.

« Une femme, au troisième mois de sa grossesse, se rencontre, tout à coup, avec une autre femme, et se heurte violemment à elle, front contre front. Six mois après, elle donnait naissance à deux jumeaux opposés face à face, ventre à ventre et soudés par le front, particularité qui les classait parmi les monstres *métopages*.

« Scientifiquement, ces idées n'ont aucune base sérieuse. Les monstruosités natales ne sont pas propres à l'espèce humaine. Elles sont assez communes chez les poissons, dont l'imagination n'est pas précisément la faculté dominante. Et tous les pisciculteurs nous diront qu'il n'est pas

rare d'observer des petits poissons à deux têtes et à un seul ventre. D'autre part, Dareste, en troublant de différentes façons le développement des œufs de poule, a réussi à produire, artificiellement, toutes sortes d'anomalies embryonnaires. Ici encore, sûrement, l'imagination n'est pour rien.

« En dépit de ces faits d'expérimentation, la croyance populaire compte encore des partisans, même parmi les médecins et surtout parmi les médecins américains.

« Un docteur de New-York a réuni plus de deux cents cas qui, d'après lui, démontrent l'influence des impressions maternelles sur les vices de développement ou les difformités présentés par l'enfant. Il dit que son attention avait été attirée sur ce point par l'observation d'un enfant dont la mère avait été gravement brûlée sur le corps et les bras par de l'eau bouillante, peu de temps avant d'accoucher. L'enfant présentait, aux points correspondant aux brûlures de la mère, de larges taches livides.

« Un autre médecin américain, après avoir cité plusieurs faits de ce genre, termine par la profession de foi suivante :

« Je crois beaucoup à l'influence des im-
« pressions maternelles et j'en porte moi-
« même les marques. Ma mère, pendant sa
« grossesse, eut une grande frayeur d'un
« chien enragé qui pénétra jusque dans sa
« chambre. J'ai une oreille et une dent qui
« ressemblent à celles d'un chien ; cepen-
« dant, ajoute gravement l'auteur, je n'ai
« jamais aboyé. »

« Mais la palme, en cette question, me paraît appartenir à un médecin de Chicago qui raconte ceci : « A la suite d'une vio-
« lente discussion, la mère, pendant sa
« grossesse, était restée plusieurs semai-
« nes sans adresser la parole à son mari.
« Lorsque l'enfant commença à parler, on
« remarqua qu'il ne s'adressait jamais à
« son père. Ni remontrances, ni punitions
« ne purent jamais lui arracher un mot.
« L'enfant a maintenant dix ans et, bien
« qu'il ne soit pas « en mauvais termes »
« avec l'auteur de ses jours, il lui est
« encore impossible de lui dire un mot. »

« L'étude des phénomènes de suggestion et d'autosuggestion est venue ajouter un nouveau terme au problème ou du moins permettre de revêtir l'idée populaire d'une apparence scientifique. Le docteur Lié-

beault, le fondateur de l'Ecole de Nancy, voit dans ces faits d'impressions maternelles un exemple de suggestion inconsciente de la mère au fœtus. Il a rapporté plusieurs observations à l'appui de sa thèse. Mais, comme elles ont trait, pour la plupart, à des *taches de vin ou à des envies*, qui sont des difformités d'une occurrence assez banale, je préfère vous citer le fait suivant que j'emprunte encore à un auteur américain. Sur ce point, les journaux américains sont inépuisables. L'action de l'autosuggestion y paraît assez nette et M. Liébeault pourrait l'invoquer en faveur de son interprétation.

« Il s'agit d'une jeune femme qui, ayant eu son premier enfant bien conformé, aux yeux et aux cheveux noirs, reçut, pendant sa seconde grossesse, une boîte contenant un joli rat albinos au poil blanc et aux yeux rouges.

« Elle fut fort frappée à la vue de ce rat, et, dès ce moment, déclara qu'elle aurait un enfant albinos.

« La chose se passa comme elle l'avait prédit et elle mit au monde un petit garçon, albinos parfait.

« Une nouvelle grossesse étant surve-

nue, la mère qui s'était faite à son petit albinos, déclara qu'elle ne serait pas fâchée d'avoir la paire, et, de fait, elle donna naissance à une petite fille non moins albinos que son frère.

« Troisième grossesse, quelque temps après. Cette fois, la mère aurait bien voulu un enfant qui n'eût pas les yeux rouges ; mais elle ne pouvait se débarrasser de l'idée du rat fatal, et un troisième albinos fut mis au jour.

« A la quatrième grossesse, elle déclara qu'elle en avait assez et prit la ferme résolution d'avoir un enfant brun aux yeux noirs. Elle affirma qu'il en serait ainsi. Elle éloigna ses trois enfants albinos. Elle tendit sa volonté vers le but de ses désirs. Elle ne pensait qu'à son enfant brun : elle en rêvait la nuit, elle en parlait le jour. Et, quand le moment fut venu, elle dit à son médecin : « Et maintenant, « je suis sûre qu'il sera brun. » Et elle mit au monde, en effet, un bel enfant aux yeux et aux cheveux noirs.

« Le comble de l'autosuggestion, ce serait qu'elle eût accouché d'un petit négrillon ! »

Docteur Ox

*
* *

Les effets physiques de l'autosuggestion sont bons ou mauvais. Parmi les mauvais, il en est dont certaines conséquences sont simplement désagréables, et d'autres sont dangereuses et parfois même terribles puisque mortelles.

Par l'autosuggestion, de même qu'un homme malade peut se guérir, un homme bien portant peut se rendre malade.

J'ai eu pour camarade de collège un jeune garçon dont le courage à l'étude n'était pas précisément la qualité dominante et qui, pour ne pas apprendre une leçon ou ne pas écrire un devoir, se disait souffrant, alors qu'il jouissait, au même moment, d'un parfait état de santé. Pour le persuader aux autres, il se persuadait si bien lui-même qu'il était affligé d'un mal quelconque que, lorsqu'il se présentait devant le médecin, ainsi qu'il y était contraint, il se trouvait réellement indisposé : mal de tête, fièvre, rien ne manquait à son indisposition. Reconnu malade, il était envoyé à l'infirmerie où il passait quelques bonnes heures dans un doux *farniente*.

Etant au régiment, j'ai connu un jeune soldat, pris parfois d'une légère paresse qu'une certaine expression d'argot traduit fort éloquemment, qui, pour éviter une corvée désagréable ou un exercice pénible, se faisait porter malade et gardait le lit. Le lendemain matin, il arrivait pâle et grelottant devant le major qui, après avoir bien et dûment constaté son malaise *réel*, le renvoyait à la chambrée et l'exemptait de tout service pendant vingt-quatre heures.

Ces petits jeux, pour innocents qu'ils paraissent, peuvent devenir très nuisibles, surtout en temps d'épidémie. Le corps, affaibli par une indisposition légère, voulue mais réelle, peut donner prise à une maladie grave, non voulue alors et dangereuse.

Il est des personnes bien portantes qui, sans but déterminé, par manie et, le plus souvent, par suite d'un défaut d'équilibre dans l'esprit, s'imaginent qu'elles sont souffrantes, se condamnent à un repos énervant, absorbent des drogues — nocives puisqu'elles sont sans objet — et deviennent ainsi réellement malades. C'est le cas du *malade imaginaire* si spirituellement dépeint par Molière.

L'autosuggestion fait aussi des victimes d'un autre genre. Certaines personnes en voyant d'autres souffrir, ou supposant qu'elles souffrent, s'imaginent qu'elles souffrent elles-mêmes, et un désordre réel jette le trouble dans leur état de santé. Je citerai Mme T..., une femme très distinguée, très intelligente, à l'abord plutôt froid, très réservée dans ses sympathies, qui, à l'Opéra, lorsqu'elle entend un chanteur émettre une longue suite de sons sans respirer, à la mer, lorsqu'elle voit une baigneuse plonger longuement, à la ville, lorsqu'elle regarde quelqu'un trop chaudement vêtu, à son avis, pour la température, est oppressée au point de perdre la respiration et d'étouffer. Lorsque le chanteur finit sa phrase musicale, lorsque la baigneuse reparaît à la surface de l'eau, et si la personne trop chaudement vêtue se découvre, Mme T... pousse plusieurs soupirs de grand soulagement et se retrouve dans son état normal.

Quelques-uns, à l'audition d'un récit comique ou dramatique, ou faisant eux-mêmes ce récit, entrent si bien dans la situation présentée, se pénètrent si complètement des sentiments exprimés, qu'ils

finissent par *croire*, comme on dit, *que c'est arrivé*. Ils rient, ils pleurent très sincèrement ; se substituant à des êtres imaginaires, ils passent réellement par leur gaieté ou leur tristesse, par leurs joies ou leurs souffrances. C'est le cas de certains spectateurs dans un théâtre et, surtout, celui de certains acteurs. Parmi ces derniers, il en est qui ne peuvent jouer un rôle sans *entrer*, pour me servir d'une expression de coulisse, *dans la peau* de leur personnage. Ils se suggèrent à eux-mêmes qu'ils sont réellement les êtres qu'ils représentent, et c'est ainsi que, sur la scène, ils rient, pleurent, jouissent et souffrent réellement. La preuve en est dans l'influence que cette interprétation vécue des rôles exerce souvent sur leur allure, leur caractère et leur santé. Certains tragiques au geste noble, au regard sévère, au visage pâle, n'ont pas le joyeux embonpoint de certains comiques aux allures libres, à l'œil rieur, aux joues fraîches et roses.

Un acteur de ma connaissance, après avoir joué pendant près d'un mois le rôle de Coupeau dans *L'Assommoir* — drame tiré par M. Busnach du roman d'Emile Zola —, avait perdu onze livres de son

poids ; ses traits s'étaient altérés, ses mains tremblaient ; il avait presque l'aspect d'un alcoolique !... Quelques jours de repos lui furent nécessaires pour rentrer dans son état normal.

Puisque l'on n'emprunte qu'aux riches, je vais encore emprunter à M. Félix Duquesnel, à propos de théâtre, une de ses *Chroniques du Lundi*, dans *Le Petit Journal* du 27 octobre 1900, persuadé que vous m'en serez, cher lecteur, très reconnaissant.

*
* *

L'excès de la conviction

« Le comédien Samson, qui fut un professionnel des plus documentés et qui analysa l'art du comédien qu'il enseignait avec la recherche la plus scrupuleuse, disait que la première nécessité de cet art, c'était la *sincérité*, si vous le préférez, la *conviction*.

« Il est certain que le théâtre vit de *fiction* et que, précisément, le talent du comédien consiste surtout à faire oublier au spectateur qu'il se trouve devant une

aventure imaginaire, à le rendre, tout un soir, inconscient de la réalité, et à lui faire accepter pour vrai ce qui n'est qu'illusion.

« Pour accomplir ce miracle des sens, qui est une sorte d'hypnotisme moral, il est nécessaire que le comédien, tout le premier, en subisse l'atteinte. Comment persuaderait-il, s'il n'était persuadé lui-même, et si, selon l'expression d'un critique fameux, il ne se *grisait d'illusion?* C'est précisément ce phénomène psychique qu'on appelle la *conviction dramatique*, la *sincérité scénique*, et c'est elle qui fait que certains comédiens, alors qu'ils jouent un rôle, s'imaginent si bien être entrés dans *la peau du bonhomme*, c'est-à-dire être le personnage qu'ils représentent, que parfois la conviction les suit, même en dehors de la scène, jusque dans la vie privée, où ils perdent, pour ainsi dire, la notion de leur *moi*, et agissent comme poussés par une force extérieure.

« J'ai ouï raconter par mon père, qui avait été grand amateur de théâtre, que l'acteur Gobert, dont le masque n'était pas sans vague ressemblance avec celui de Napoléon Ier, et qui avait pour emploi spécial de représenter l'empereur dans les

pièces du Cirque, avait fini par se prendre au sérieux, s'imaginant qu'il était bien un peu l'empereur lui-même.

« Il reproduisait à la ville et dans la vie privée ses gestes du théâtre, portait, dans la journée, des costumes qui se rapprochaient de ceux qu'il endossait le soir, marchant le front penché, soucieux, comme accablé sous le poids des préoccupations, les mains croisées derrière le dos, dans l'attitude familière à Napoléon. Il pinçait l'oreille des invalides, leur demandant à quelle bataille ils avaient perdu le membre absent ? La manie était innocente, on en riait.

« On connaît aussi le cas du comédien Marais, mort, il y a quelques années déjà, en pleine jeunesse, en plein talent. Marais, qui était la conscience même, fut une victime de cette sincérité qui ne l'abandonnait jamais, même en dehors du théâtre où il semblait continuer, dans la vie, le rôle qu'il jouait à la scène.

« C'est ainsi que, lors de la mort d'Alexandre II, assassiné, en 1881, par les nihilistes, il porta le deuil gravement. Il jouait alors, au Châtelet, le rôle de *Michel Strogoff*, le courrier du tsar, et il avait pris son personnage tellement au

sérieux qu'il se présenta en uniforme à l'église russe de la rue Daru, où l'on célébrait un service funèbre.

« Il paraît que lorsque Eléonora Duse, l'actrice italienne, la plus admirable comédienne de notre temps, joue le dernier acte de la *Dame aux Camélias*, où l'héroïne, Marguerite Gautier, meurt de la poitrine, elle y apporte une telle conviction que, le plus souvent, elle est sans connaissance, alors que baisse le rideau.

« Cette sincérité qui fait le vrai comédien n'est cependant pas, il faut en convenir, sans inconvénient, sans danger. Ainsi on raconte que le célèbre tragédien anglais Macready tua un de ses camarades en jouant Macbeth avec trop de passion et que, lorsque Garrick jouait Othello, il se ruait sur Desdémone avec une telle brutalité, l'étranglant à demi, qu'on ne pouvait plus trouver d'actrice consentant à lui donner la réplique et à risquer sa vie !

« La liste des accidents qui proviennent de ces excès de sincérité serait longue ; elle commencerait au loin, s'il faut en croire Victor Fournel, qui raconte la scène la plus étrange en ce genre, une scène sanglante, telle qu'elle constitue, à elle seule, le plus

effroyable drame avec mort et effusion de sang. Celle-là remonte, je crois, au XIIIe siècle, et vaut la peine d'être contée :

« On représentait, devant le roi de Suède Jean II, les *Mystères de la Passion*. Le roi assistait à la représentation avec sa cour et un grand concours de peuple. Le drame était joué par des acteurs très aimés du public de l'époque. Celui qui représentait Jésus-Christ venait d'être mis en croix, et le centurion Longus, qui devait le toucher du bout de sa lance, emporté par la chaleur de l'action, frappa le malheureux crucifié avec une telle violence que la lance lui traversa le corps. Le coup avait été terrible Jésus-Christ poussa un cri de douleur, un grand soupir, lâcha la croix, et son cadavre — car il était mort — tomba si lourdement sur la Vierge agenouillée à ses pieds que celle-ci mourut à son tour, écrasée. Le roi Jean, indigné, s'élança sur la scène, saisit Longus par les cheveux et lui trancha la tête. Mais ce ne fut pas tout. Les spectateurs qui s'étaient enthousiasmés pour le jeu de Longus — il avait témoigné d'un certain *réalisme !!!* — se saisirent du roi et, pour venger leur comédien favori, mirent Jean II en pièces.

« Ici, on peut voir que la trop grande sincérité du comédien fut partagée par les spectateurs ; il y eut illusion des deux parts, et même une illusion fâcheuse... D'ailleurs, je ne saurais garantir l'exactitude de ce récit — peut-être vrai, tout est possible ! — car il y a un contrôle difficile à exercer à huit cents ans de distance.

« Plus près de nous, il est vrai, on cite l'exemple de l'ambassadeur français, Gaubier de Banault — singulier exemple du désordre cérébral que peut causer l'illusion scénique —. Gaubier de Banault, assistant à Séville à une représentation de la *Bataille de Pavie*, et voyant un officier espagnol terrassant sur la scène un officier français et l'obligeant à demander grâce, à genoux, se sentit tellement humilié dans son amour-propre national, qu'il passa son épée au travers du corps de l'acteur trop consciencieux qui faisait l'officier espagnol.

« Maintenant, le cas est moins rare qu'on ne le suppose, de l'artiste qui emprunte l'âme du personnage qu'il incarne, se prend lui-même à la fiction de l'auteur et, inconsciemment, la continue parfois loin de la scène, dans son existence propre, où il mène un peu la vie d'un halluciné.

« J'en sais un exemple, et celui-là, j'en puis garantir l'authenticité. Il remonte au lointain de ma jeunesse. J'ai connu les personnages du drame et je crois qu'il en est encore de survivants aujourd'hui.

« C'était dans un des théâtres de la banlieue de Paris. Là, vivait un bon ménage d'artistes. Le mari, un très brave homme, jouait, à la scène, le rôle des maris trompés, mais ne le jouait qu'à la scène, car sa femme était la plus honnête du monde. Celle-ci, elle, tenait l'emploi des *grandes amoureuses ;* c'est ainsi que s'appellent les héroïnes de drame. Elle n'était ni jolie, ni laide, plus toute jeune, déjà du mauvais côté de la quarantaine, créature la plus *popote* et la plus tranquille qu'on puisse imaginer.

« Or, dans le même théâtre, il y avait un jeune comédien, tout jeune ; il n'avait guère plus de vingt ans. Celui-là jouait les amoureux, les *Antony*, les *Ruy Blas*, les personnages romantiques, ce qui l'obligeait, tous les soirs, à *déclarer sa flamme*, en termes hyperboliques, à la dame en question qui lui donnait la réplique. Peu à peu, il se laissa griser par l'alcoolisme de la littérature dont il débitait les tirades

incandescentes, prit son rôle au sérieux et en arriva à s'imaginer qu'il avait en réalité un amour violent pour la *grande amoureuse*, ultra-quadragénaire, qui eût pu aisément être sa mère.

« Un soir que, par hasard, il ne jouait pas, il s'introduisit dans la chambre de sa camarade, à son insu, bien entendu, se cacha sous son lit et attendit. Quand celle-ci arriva dans la nuit, rentrant du théâtre avec son mari, il sortit brusquement de sa cachette, saisit le mari à bras-le-corps et le poignarda.

« Aux cris de la victime, on accourut et on arrêta le meurtrier.

« L'affaire vint en Cour d'assises, et le principal témoin fut le mari qui vint déposer, encore tout pâle de sang perdu, à peine guéri, ses blessures n'étant même pas cicatrisées.

« J'ai dit que c'était un brave homme, mieux encore, un sage, un vieux philosophe. Il ne chargea donc pas — bien au contraire — son meurtrier, qui avait été son camarade de planches et pour lequel il avait eu de l'amitié.

« — Messieurs, — dit-il, ou à peu près,

« — ce malheureux est moins coupable « que vous ne le supposez et il mérite la « pitié. Il a agi sous l'influence d'une obses- « sion professionnelle que nous subissons « tous, malgré nous, et qui est comme la « continuation, dans la vie, du personnage « que nous jouons sans cesse sur la scène. « C'est, d'ailleurs, cette conviction, cette « sincérité à outrance qui fait la chaleur, « l'emportement, la réalité du comédien. « S'il n'a pas la foi, il est fatalement mau- « vais acteur. Mais, hélas, s'il a la foi, il « est menacé de folie ! Ce n'est qu'à la lon- « gue, peu à peu, à force d'expérience, qu'on « parvient à ne vivre son personnage que « tant qu'on est sur les planches et rede- « venir soi-même, quand on n'est plus « devant les feux de la rampe. Celui-ci est « un jeune homme, un enfant ; il a été pris « de fièvre, il n'a pas su résister à l'accès. « En sortant d'ici, car vous l'acquitterez, « comme on acquitte celui qui a agi sans « discernement, il sera certainement guéri « et aura retrouvé le sang-froid de la vie ; « mais il aura perdu la passion, la sincé- « rité, la folie, qui sont les éléments néces- « saires au théâtre. Ce sera — car c'était « — un honnête homme, j'en suis per-

« suadé, mais ce ne sera jamais qu'un « acteur médiocre... »

« L'horoscope tiré par le vieux comédien se réalisa en effet. Sa bienveillante plaidoirie — c'en était bien une — valut un acquittement au pauvre diable d'accusé. Le jury est toujours indulgent pour un crime passionnel, ou réputé tel.

« Mais, quand il rentra au théâtre, il devint timide, n'osa se livrer. Sa fougue, sa passion, sa sincérité s'étaient éteintes dans les réflexions qu'il avait faites, durant ses quatre mois de prison préventive ; aussi il dut quitter l'emploi des héros de mélodrame pour prendre celui des *raisonneurs*.

« Il est certains *cas* criminels où l'intervention de l'infirmier-doucheur serait plus en à-propos que celle du juge d'instruction. »

FÉLIX DUQUESNEL

Avec la permission de M. Félix Duquesnel, je traduirai *Excès de conviction* par *Autosuggestion*, et il me restera à le remercier d'avoir si éloquemment et si spirituellement plaidé ma cause.

*
* *

M. Fernand Hauser, dans *Le Journal* du 24 mai 1906, a raconté le curieux cas d'autosuggestion qui suit.

*
* *

La Femme au Lézard

« — J'ai un lézard dans le ventre !

« C'est en ces termes que Mme Lemaître écrivit ces jours-ci sa *maladie* au professeur Richelot, chirurgien à l'hôpital Cochin. L'éminent professeur, vous le pensez bien, eut un haut-le-corps.

« — Un lézard dans le ventre ! Diable ! Et comment l'avez-vous avalé ?

« — Dame, je n'en sais rien, fit la malade ; tout ce que je sais, c'est qu'il me dévore depuis longtemps. C'est un *saurien* vorace ; il a trente centimètres de long, et il me fait joliment souffrir ; il faut me l'enlever...

« Le professeur Richelot vit tout de suite qu'il avait devant lui une malade imaginaire, et il se persuada très vite que, autosuggestionnée comme elle l'était, il fallait la guérir par la suggestion.

« — Il faut m'enlever cet animal de

dedans le ventre, clamait Mme Lemaître : il me gêne trop ; il est large comme ma main ; il a la tête et le corps d'une salamandre, la queue d'un crocodile, et ses pattes sont armées d'ongles qui me déchirent les entrailles...

« — Eh bien, fit le professeur, nous allons l'extirper.

« Le lendemain, Mme Lemaître fut endormie ; on lui fit une légère incision qui entama à peine l'épiderme ; un pansement bien appliqué ; c'était fini.

« Quand Mme Lemaître s'éveilla, on lui présenta le lézard qui avait troublé ses jours et ses nuits, un ravissant petit lézard que le professeur Richelot avait acheté dans une boutique du boulevard Saint-Michel.

« — Ah ! mon saurien ! mon vilain saurien ! s'écria la malade, soudain soulagée.

« Puis, inquiète :

« — Vous êtes sûr, docteur, qu'il n'a pas laissé des œufs dans mon ventre et qu'il ne naîtra pas des petits ?

« — Non, madame, fit le professeur en souriant ; c'est un mâle...

« Mme Lemaître, rassurée, s'endormit ; elle était *guérie*.

« Mais elle a voulu garder son saurien ; et, en attendant sa sortie de Cochin, elle l'a confié à un crémier de ses parents, qui le soigne et le dorlote avec amour.

« Tous les habitants du quartier défilent chez ce crémier qui leur montre *le lézard qui était dans le ventre de sa cousine.*

« Et chacun de caresser l'animal qui a vécu pendant si longtemps dans le ventre d'une femme.

« — Il n'a pas trop souffert, dit-on.

« — Parbleu, réplique le crémier, il mangeait tout ce que ma cousine avalait ; il profitait...

Chez le professeur Richelot

« M. le professeur Richelot est très ennuyé à la pensée qu'on a ébruité l'histoire du lézard de Mme Lemaître.

« C'est ce qu'il m'a dit hier soir.

« — Mme Lemaître se porte très bien
« aujourd'hui, m'a fait observer l'éminent
« professeur ; mais maintenant, j'éprouve
« des craintes pour l'avenir ; le secret aurait
« dû être gardé sur cette affaire ; il était
« indispensable, en effet, que la malade ne

« sût jamais comment je l'avais guérie,
« c'est pourquoi j'avais prié les journalistes
« de ne pas dire un mot ; vous avez fort bien
« compris cela, puisque vous n'avez rien
« dit ; mais d'autres ont été indiscrets ; quel
« ennui ! Si la malade apprend un jour
« que je ne lui ai jamais ouvert le ventre,
« elle est capable de s'imaginer qu'elle vit
« toujours avec son lézard, et elle souffrira
« des mêmes troubles nerveux qu'aupa-
« ravant.

« Quand Mme Lemaître s'est présentée à
« moi et m'a dit que, depuis quarante ans,
« elle avait un lézard dans le ventre, je
« l'ai examinée ; j'ai vu, tout de suite, que
« j'étais en présence d'une personne ner-
« veuse et autosuggestionnée, je l'ai écou-
« tée sérieusement et, dès lors, elle était
« convaincue que je la croyais ; c'est ce
« qu'il fallait.

« Elle me conta qu'elle ne pouvait boire
« du lait, « *le saurien aimait ce liquide et*
« *quand elle en prenait, il montait jusqu'à*
« *sa gorge pour l'avaler, et elle étouffait* ».
« A la vérité, Mme Lemaître ne pouvait
« boire du lait et, dès qu'on lui en faisait
« avaler une goutte, elle était prise de
« malaises terribles et de sueurs froides.

« Elle me montrait, d'autre part, son ven-
« tre, me disant : « Tâtez, vous l'entendrez
« respirer. » Ce n'était pas le saurien qui
« respirait ; Mme Lemaître, comme beaucoup
« de femmes nerveuses, avait tout simple-
« ment des battements de l'aorte. J'étais
« en face d'une névropathe caractérisée
« qu'on ne peut guérir par des moyens
« ordinaires.

« J'employai une médication particu-
« lière, je la persuadai que je la croyais,
« je fis mine de l'opérer et je lui montrai
« le lézard sorti de ses entrailles. Depuis,
« elle est guérie ; elle n'a plus de bat-
« tements de l'aorte ; elle boit du lait sans
« éprouver de malaises ; elle n'éprouve plus
« aucune des douleurs qui la torturaient.

« Vous pensez qu'une malade, guérie ainsi
« par suggestion, doit, sous peine de re-
« chute, toujours croire que je lui ai ouvert
« le ventre et que j'en ai retiré un lézard
« vivant.

« Je vais faire en sorte qu'elle ne lise pas
« les journaux, que nul, dans son entou-
« rage, ne la détrompe ; j'écrirai à son mé-
« decin, en le priant de la laisser croire à
« la fable du lézard. Car, si jamais elle
« apprend qu'elle a été trompée elle retom-

« bera dans son erreur et redeviendra « névropathe ; c'est ce que je dois éviter.

« Songez qu'à Cochin, tout le monde « croyait que je lui avais sorti le lézard du « ventre. Le directeur de l'hôpital, lui« même, le croyait ; des médecins de mes « amis sont venus me voir, pour me deman« der si vraiment j'avais sorti du ventre « d'une malade un lézard vivant !...

« Vous pensez bien qu'autant je tenais à « guérir ma malade, autant je tenais à « ne pas laisser s'accréditer dans le monde « médical une fable; et je répétais à tous « mes confrères ce que je vous ai dit à vous« même.

« Je suis navré, vraiment, que les jour« naux se soient occupés de cette affaire, « parce que, je vous le répète, si ma malade « apprend que je n'ai jamais sorti le lézard « de son ventre, elle conclura que ce « lézard est toujours son locataire et elle « l'entendra de nouveau respirer, ce qui « sera, pour elle, fort gênant.

« Ainsi me parla le professeur Richelot, et j'avouai, pour une fois, que les indiscrétions de la presse offrent, dans certains cas, quelques dangers. »

Fernand Hauser

Je ne crois pas être plus indiscret que M. Fernand Hauser, qui n'a pas cru l'être plus que ses confrères de la presse. En tous cas, souhaitons tous que Mme Lemaître, absolument guérie, si elle apprend jamais qu'aucun lézard n'a vécu dans ses entrailles, s'en trouve plutôt heureuse et jouisse aussi longtemps que possible de la bonne santé que le célèbre docteur Richelot lui a si ingénieusement rendue.

*
* *

On lisait dans les *Nouvelles Judiciaires* du *Journal* du 19 juillet 1902 :

« Une expertise qui sort un peu de l'ordinaire est celle que vient d'ordonner la chambre du tribunal correctionnel, présidée par M. Paul Bernard.

« Il s'agissait d'une affaire d'accident : un ouvrier forgeron avait été grièvement blessé à l'épaule et à la jambe par une grosse pierre détachée de la maison sur le trottoir de laquelle il travaillait.

« Les médecins avaient constaté une ankylose du genou consécutive à la blessure. Une première fois, le tribunal, sur le

vu des certificats, avait accordé une provision de 3.000 francs et avait commis M. Vibert, médecin-expert, à l'effet d'examiner le malade et de dire quelles seraient les conséquences définitives de l'accident pour pouvoir statuer également, d'une façon définitive, sur l'indemnité.

« L'affaire revenait hier. Or, il résulte du rapport de M. Vibert que l'ankylose, dont on a constaté l'existence, ne serait que le résultat d'une sorte d'autosuggestion du blessé et qu'elle disparaîtrait si le blessé en arrivait à se convaincre qu'il a été en réalité moins sérieusement atteint qu'il ne le croit.

« On a plaidé, Me Albert Clémenceau se présentant pour la victime, partie civile, et Me Flamand pour le prévenu.

« Et le tribunal a rendu un nouveau jugement par lequel MM. Vibert et Rémond devront faire subir à l'ankylosé par l'autosuggestion un traitement approprié. »

MARRÉAUX DELAVIGNE

Voilà un bon jugement !

Mes compliments les plus sincères à

M. le docteur Vibert et à M. le président Paul Bernard.

Il serait à souhaiter que tous les médecins-experts et tous les magistrats fussent doués de la même perspicacité et du même sentiment de justice.

*
* *

Un terrible exemple de la puissance de l'autosuggestion fut donné, il y a quelques années, en Amérique. Personne n'ignore que, aux Etats-Unis, les condamnés à mort sont exécutés par l'électrocution.

Le patient est assis, solidement garrotté et complètement immobilisé, sur un fauteuil dont les pieds l'isolent de tout corps conducteur de l'électricité. On coiffe le condamné d'un casque de cuivre en contact avec une électrode et l'on fait une déchirure à la jambe du pantalon, ce qui permet de mettre aussi le mollet en contact avec une autre électrode. Chacune des deux électrodes, de la tête et du mollet, contient une éponge trempée d'eau salée. A un signal donné, le commutateur est mis en mouvement ; généralement, au premier

courant, l'homme perd connaissance, au second il est mourant, après le troisième il est mort. C'est l'affaire de quelques secondes.

Or, une expérience d'autosuggestion des plus intéressantes fut tentée, à New-York, sur un condamné à mort.

Le jour fixé pour l'exécution étant arrivé, le misérable fut prévenu, le matin, à l'heure réglementaire, que le moment était venu pour lui de payer sa dette à la société. Après toutes les opérations d'usage, l'homme fut conduit dans la chambre du supplice. Lorsqu'il fut assis et lié sur le fauteuil fatal, lorsqu'il fut coiffé du casque de cuivre et qu'on eut fait l'échancrure à la jambe du pantalon, le médecin, chargé de présider à l'exécution, donna, à haute voix, les trois ordres pour établir, d'abord le premier courant, ensuite le deuxième et enfin le troisième. Puis, on s'approcha du patient et... l'on constata qu'il était mort ! Or, *aucun courant électrique n'avait été établi !!!* C'était en cela que consistait l'expérience. L'homme avait bel et bien passé de vie à trépas sous la *seule* influence de l'autosuggestion.

Cette expérience, officiellement faite en

présence de témoins autorisés, n'est-elle pas concluante ?

Je n'ajouterai à ce récit aucun commentaire ; la parole est aux hommes de science.

*
* *

Pour terminer ce paragraphe, je ne puis mieux faire que de donner la reproduction d'une chronique didactique du docteur Grégoire, ayant trait à l'autosuggestion et qui parut dans *Le Journal* du 13 février 1903, sous le titre : *L'art de dormir*.

C'est un régal littéraire, scientifique et humoristique dont je me reprocherais de priver le lecteur, et qui le reposera certainement de la laborieuse déglutition qu'il veut bien faire de ma prose.

*
* *

L'art de dormir

« Pour se livrer au sommeil, la plupart des gens ne se mettent pas martel en tête et font comme la *mollesse* de Boileau qui

« Soupire, étend les bras, ferme l'œil et s'endort. »

« Or, il existe une technique du sommeil que l'on peut dégager des récents travaux des hygiénistes et des psychologues.

« Et, d'abord, considérons rapidement la chambre où nous dormirons ; en déterminer les meilleures conditions physiques, c'est préparer un sommeil réparateur et des songes riants.

« La pièce doit recevoir le soleil qui est un des plus puissants et des plus pratiques microbicides. Arloing a montré que le bacille de la pustule maligne, un des germes les plus vivaces, ne résiste pas à une exposition de deux heures. Mais un soleil intense, dans les mois caniculaires, échauffe trop l'atmosphère de la chambre et rend le sommeil agité. L'exposition préférable est celle du levant.

« Point de tapis, évidemment ; et le moins possible de tentures, nids à germe.

« On doit dormir la fenêtre ouverte ou entrebailllée, selon la saison. Car c'est la nuit que l'atmosphère du dehors se purifie dans le calme du soir, et le citadin a grand besoin de remplir ses poumons d'un air

moins corrompu que celui respiré dans la journée.

« Un air oxygéné est — dans les villes — un aliment précieux, le meilleur peut-être, celui dont on ne peut abuser, et certainement le plus nécessaire pour lutter contre la tuberculose, dont la fréquence est en proportion de la densité de la population.

« Par la ventilation, il devient possible de ramener constamment le rapport de l'acide carbonique exhalé par les poumons à un taux bien inférieur à celui de 5 oo/oo, au-dessus duquel il peut nuire et provoque des cauchemars.

« Il est préférable de ne pas chauffer la chambre à coucher : le sommeil est plus calme et plus reposant dans une atmosphère fraîche.

« Dans la chambre, pas de gaz, ni bec, ni tuyau à travers lequel le gaz passe insensiblement et peut fatiguer ; car c'est ainsi, en s'épanchant incessamment vers la terre, qu'il tue les arbres des boulevards.

« On s'est demandé si le lit ne devait pas avoir une orientation déterminée, de manière à faire traverser le dormeur par les effluves magnétiques que suivent cer-

tains courants. Quoi qu'il en soit, le lit doit être métallique et plutôt un peu dur.

« Pour les couples partageant la même chambre, les deux lits jumeaux permettent cette vie à la fois commune et sauvegardant la liberté individuelle que notre civilisation tend à organiser partout, même dans l'alcôve. De la sorte, les rêves de l'un ne réagissent pas sur l'autre par l'agitation qu'ils provoquent.

« Voilà la chambre et le lit faits. A quel heure doit-on se coucher ? Pas moins de deux heures après le repas, pour ne pas troubler la digestion, et pas après minuit. A ce moment, l'obscurité, le silence et l'augmentation de l'humidité, qui permet à l'électricité atmosphérique de se perdre dans la terre, favorisent le repos.

« Couchez-vous du côté droit, pour ne pas comprimer le cœur et pour favoriser le passage des aliments de l'estomac dans l'intestin.

« Mais le moment est venu d'organiser ce que l'on pourrait appeler la préparation psychologique du sommeil. Que toute excitation des sens soit supprimée, la lumière surtout et le bruit — s'il est possible —. Ou, sinon, ayez une pendule aux batte-

ments sonores dont le tic tac masque les autres bruits et dont la monotonie puisse aider le sommeil à venir.

« Le repos sensoriel est la meilleure condition du sommeil. C'est ainsi que chez un individu observé par Strümpell, borgne et sourd d'un côté et anesthésique total, l'occlusion de l'œil et de l'oreille sains provoquait involontairement un sommeil profond.

« Une lecture de quelques instants dispose à l'assoupissement. On a remarqué que les pensées agréables y conduisent plus facilement que les idées pénibles : ne faites donc pas vos comptes en vous couchant.

« Mais il arrive que l'on ne dort pas. Que faire alors? Rien, avoir de la patience, ne pas se remuer et attendre. Compter mentalement est un moyen qui réussit à certains.

« L'habitude est une seconde nature, et solliciter le sommeil aux mêmes heures est un moyen efficace de l'obtenir.

« Il en est du sommeil comme de toutes les sensations : l'attente les provoque. « On sait, dit Hack Tuke, qu'il suffit à bien « des gens d'attendre le sommeil pour

« qu'il vienne, qu'à d'autres il suffit qu'ils « soient pénétrés de l'idée que le sommeil « ne viendra pas pour qu'ils restent dans « l'insomnie pendant de longues heures. »

« Quand le sommeil est apparu plusieurs fois en même temps qu'une idée, cette idée devient provocatrice du repos et son rappel aide à s'endormir.

« Mais si le sommeil est rétif, il faut une préparation plus savante.

« Le docteur Paul-Emile Lévy, qui a écrit un livre très curieux sur *L'Education rationnelle de la Volonté*, formule ainsi les principes de cette préparation :

1° « *Faire en sorte que l'esprit, le « moment de s'endormir venu, puisse se « concentrer suffisamment pour se suggé- « rer sans peine le sommeil.* » Eviter, par « conséquent, une trop grande activité « qui excite l'esprit et rend peu à peu inca- « pable de se reposer, comme chez les sur- « menés. Dans d'autres cas, il faut com- « battre, au contraire, une certaine atonie « intellectuelle ; et c'est ainsi — d'une « manière apparemment paradoxale — « qu'agissent, en les poussant au som- « meil, des doses modérées de café ou de

« thé chez des personnes épuisées ou neu-
« rasthéniques.

2° « *S'arranger pour que l'idée ou « impression dominante dans l'esprit, au « moment de l'entrée en sommeil, ne soit « pas triste, désagréable, pénible.* Si l'on « s'endort de suite après une course fati- « gante et dans le sentiment de fatigue qui « l'accompagne, on se réveille plus fati- « gué encore, tandis que si l'on s'était « reposé avant de s'endormir, on aurait « trouvé un délassement parfait. Au con- « traire, tel excité fera bien de marcher « un peu avant de se livrer au sommeil « pour calmer son énervement. »

« Il est encore possible de traiter l'insomnie par l'autosuggestion. Le docteur Lévy donne l'exemple suivant : « Préoccupé, le « soir, je m'endors cependant, mais je me « réveille à trois heures du matin, avec « cette préoccupation qui reparaît en « même temps... J'essaie d'abord d'écar- « ter cette préoccupation en la niant et de « me suggérer le sommeil. Mais je ne puis « me tenir plus longtemps à cette pensée « de calme et de repos, et mon esprit « revient presque aussitôt à ses préoccu- « pations. Peu à peu, cependant, en con-

« tinuant sans me lasser, j'arrive à me « sentir plus calme. Je ne dors pas, mais « je suis dans un certain état de som- « nolence, de quiétude où j'écarte sans « grand'peine ces ennuis et me sens repo- « ser fort bien. Enfin, je finis par m'endor- « mir complètement. »

« Parfois, on peut agir en se donnant une suggestion à distance, en se disant et en se répétant, par exemple, le matin, que l'on dormira bien le soir.

« Et l'on arrive souvent ainsi à jouir d'un repos souvent plus réparateur qu'un mauvais sommeil.

« Ainsi donc, l'éducation de la volonté peut permettre de dormir à sa guise. On cite souvent Napoléon, qui s'endormait et se réveillait quand il le voulait. En cela, chacun peut chercher à imiter Napoléon, sur un champ de bataille plus pacifique.

« Mais, en cas d'insomnie rebelle, il ne faut pas se laisser aller tout de suite à prendre des hypnotiques, surtout les opiacés, le laudanum, la morphine, car on entre alors dans un cercle vicieux. Le médicament, à mesure que l'accoutumance force à en accroître les prises, détermine une plus grande excitabilité, laquelle amène l'insomnie, qui,

à son tour, nécessite l'augmentation des doses. Et c'est ainsi que les malheureux, qui entrent dans ce cercle funeste, en arrivent à prendre, pour goûter quelque repos, des quantités énormes de morphine, de laudanum, de sulfonal et autres drogues malsaines.

« Dans des crises passagères, qui troublent le sommeil, le chloral est encore le meilleur hypnotique et le moins dangereux chez ceux tout au moins qui ne souffrent pas de troubles cardiaques. On l'absorbe alors le soir, en se couchant, à la dose de 1 à 2 grammes, dans une tasse d'infusion de tilleul. Le bromure de potassium s'emploie aussi, aux mêmes doses et de la même manière.

« Les anciens employaient contre l'insomnie des moyens curieux. Ils faisaient des frictions répétées sur une des parties de la peau et ces frictions agissaient sans doute par leur monotonie, comme le bruit causé par l'eau s'écoulant d'un robinet, autre moyen dont ils usaient encore.

« Dans bien des cas — mais nous entrons alors dans le domaine des maladies —, l'insomnie est causée par une digestion incomplète et l'accumulation des déchets

qui intoxiquent le patient. C'est alors que ce dernier se trouve bien de faire un repas du soir plus léger, et même de le remplacer par du lait. Le docteur Huchard a souvent fait cesser de la sorte des crises d'angine de poitrine nocturnes, avec insomnie consécutive.

« Mais ce n'est pas tout de dormir et de bien dormir. Il faut chercher encore à avoir des songes aimables. Est-il possible de se les procurer ? Oui, en occupant sa pensée d'idées reposantes, en chassant, par un effort de volonté, les souvenirs pénibles.

« Maury, qui a fait sur lui-même de très curieuses études, a montré que l'on peut arriver à modifier ses rêves dans un sens agréable ou désagréable. Il chargeait une autre personne de lui faire, pendant son sommeil, certaines excitations. Ainsi on faisait vibrer près de son oreille une pincette, sur laquelle on frottait des ciseaux d'acier, et il rêvait qu'il entendait des cloches, le tocsin, et croyait ensuite être dans une émeute. L'odeur de l'eau de Cologne le transportait dans la boutique d'un parfumeur, puis il était au Caire, où il lui arrivait des aventures extraordinaires. Une légère pince de la nuque lui donnait l'illu-

sion qu'on lui posait un vésicatoire. Un fer chaud, tenu près de la figure, lui montrait des chauffeurs qui s'introduisaient dans la maison et forçaient ceux qui s'y trouvaient, en approchant leurs pieds d'un brasier, à déclarer où était leur argent. Une lumière entourée d'un papier rouge allumait des éclairs et déchaînait l'orage. Une goutte d'eau sur le front l'emmenait en Italie, où il avait chaud et buvait du vin d'Orviette.

« Dans le même ordre d'idées, Franklin, qui inventa le paratonnerre, a écrit une page pleine d'observations ingénieuses sur les moyens à employer pour avoir des rêves agréables, et conclut par cette remarque :

« Il est un cas où l'observation la plus « ponctuelle des règles données sera tota- « lement infructueuse. Ce cas est celui où « la personne n'aura pas pris soin d'avoir « ce qui est plus nécessaire que toutes cho- « ses : une bonne conscience. »

« N'est-ce pas que le sommeil devient, compris de la sorte, tout un art ? Et l'on peut dire qu'il en est des dormeurs comme des mangeurs : les gourmets sont rares. Or, cela vaut la peine d'apprendre à dormir et à rêver ; car, lorsque, dans un sommeil

réparateur, on a des songes agréables, on reprend sur le néant un tiers de son existence, et l'on vit dans un monde facile, où rien ne fait obstacle aux désirs. »

DOCTEUR GRÉGOIRE

§ 2. — Des Effets moraux de l'Autosuggestion

Effets profitables ou nuisibles. — L'homme mauvais peut devenir bon. — Les passions et les vices vaincus. — Exemples. — Celui qui se ment à soi-même. — Celui qui croit à ce qui n'est pas. — Celui qui se croit criminel. — Dangers de l'imagination. — Moyens de remédier aux mauvais effets moraux de l'autosuggestion. — *Connais-toi toi-même !*

Accepter toutes les idées qui sont la conséquence d'une idée antécédente, créée par l'imagination et dont on s'est persuadé, et y croire, est un effet *moral* de l'autosuggestion.

Les effets moraux de l'autosuggestion sont profitables ou nuisibles.

Je vais examiner avec vous, cher lecteur, ces bons ou mauvais effets.

Il est des hommes qui se suggèrent volontairement à eux-mêmes une idée vraie en remplacement d'une idée fausse, qui s'imposent, par la force de la volonté, la direction de pensées, l'accomplissement d'actes dont, antérieurement, ils n'étaient pas coutumiers ou qui leur étaient étrangers.

C'est ainsi qu'un méchant peut devenir bon, qu'un vicieux peut devenir vertueux.

Chez aucun homme la conscience n'est morte. Elle est quelquefois endormie, souvent d'un sommeil profond, mais elle vit toujours.

Il arrive qu'un homme méchant ou vicieux, se complaisant dans sa propre méchanceté ou dans son propre vice, s'indigne de la méchanceté et du vice qu'il constate chez un autre. Le fait se produit surtout au théâtre où l'on voit l'acteur, chargé du rôle de *traître*, encourir les malédictions d'un spectateur dont la vertu est plus ou moins certaine.

De là, quelquefois, chez l'homme méchant ou vicieux, un dégoût si complet de soi-même, un regret si absolu des fautes commises, qu'un repentir sincère réveille la conscience endormie.

L'homme repentant prend alors en horreur sa méchanceté ou son vice, il s'en *suggère à soi-même* l'expiation et la réparation ; il entre dans une voie nouvelle. C'est pour lui, au point de vue moral, le salut.

Un autre renonce au mal par crainte du châtiment, immédiat ou futur. Il a vu autour de lui des hommes punis pour des fautes légères ou graves du genre de celles qu'il a commises, lui, impunément. La terreur s'empare de lui ; il fuit le mal et s'attache au bien ; il est aussi sauvé. Tel un fumeur, ou un buveur, ou un morphinomane, qui renonce à fumer, à boire, à user de la morphine, par crainte de l'intoxication, prend en dégoût ses funestes passions et recouvre une santé qu'il croyait à jamais perdue.

Mais pour cette sorte de conversion, déterminée par l'autosuggestion, il faut une énergie, une puissance sur soi-même dont peu d'hommes sont capables. Cependant, il ne faut jamais désespérer. L'homme est heureusement contraint, si je puis ainsi dire, de progresser ; tôt ou tard, il faut qu'il s'amende ; l'autosuggestion peut quelquefois l'y aider.

Je n'insiste pas sur les bons effets moraux de l'autosuggestion, c'est à faire à chacun de nous, dans la mesure de ses moyens, de les multiplier et de les développer en vue de son perfectionnement et de son bonheur.

*
* *

Les mauvais effets moraux de l'autosuggestion se présentent sous des aspects bien différents les uns des autres. Ils peuvent composer des catégories multiples et bien dissemblables. Je me bornerai, ici, à en citer quelques-uns, à montrer les dangers auxquels ils exposent, et à indiquer le moyen de se prémunir contre eux.

Procédons encore par des exemples.

Un homme, dans une circonstance et pour des motifs quelconques, fait un mensonge ; chaque fois qu'il est appelé à parler, en la même circonstance et pour les mêmes motifs, il refait le même mensonge. Il le répétera ainsi et toujours dans les mêmes conditions, pendant plusieurs années, d'abord sciemment, puis insciemment. Vous verrez qu'au bout d'un certain temps, cet homme en arrivera à se

demander s'il a menti, s'il ment réellement. S'il parvient à un âge avancé, au moment où les facultés intellectuelles commencent à s'affaiblir, il y a gros à parier que notre homme ne distinguera plus la vérité de l'erreur et qu'il croira sincèrement n'avoir jamais menti, toujours, bien entendu, dans la même circonstance et pour les mêmes motifs. Par le fait de l'autosuggestion, il aura fini par *se mentir à soi-même*.

Un autre pense à une chose possible mais qui n'existe pas, qui lui plaît ou lui déplaît, qu'il espère ou redoute, qui l'attire ou le repousse. A force d'arrêter son esprit sur cette chose, il commence par se demander si elle n'existe pas, continue à douter de sa non-existence et finit par être persuadé qu'elle existe. Alors, selon que la chose lui est agréable ou désagréable, il vit dans un monde d'illusions, heureux ou malheureux, jusqu'au jour où la vérité éclate, lui démontre la non-existence de la chose, l'inanité de ses pensées, et lui rend la perception exacte de la réalité. L'erreur qui a occupé son esprit pendant quelque temps est encore un effet de l'autosuggestion.

Un troisième a lu dans les feuilles publi-

ques le récit d'un crime épouvantable. Son sens moral en est plus ou moins indigné, mais son imagination en est fortement frappée. Le jour, il y pense et s'en attriste ; la nuit, il en rêve et a des cauchemars affreux. Enfin, il est tant et si bien obsédé que, un beau matin, il se réveille en sursaut, s'habille à la hâte et court chez un commissaire de police à qui il se dénonce comme auteur du crime. Le fait s'est souvent présenté. Son aberration étant constatée, il est conduit dans une maison de santé, où il passe quelques jours ; le calme revient bientôt dans son esprit ; alors, avec sa raison, il recouvre sa liberté.

Le danger que présentent ces mauvais effets moraux de l'autosuggestion consiste dans la possibilité de tomber dans la monomanie, légère d'abord, grave ensuite, par conséquent, dans la folie et, peut-être, par suite, d'en mourir.

L'homme qui s'est menti à soi-même est déjà un monomane. La monomanie est légère et, cependant, elle a déjà jeté le trouble dans ses facultés intellectuelles puisqu'elle ne lui permet plus de discerner le vrai du faux : il est déséquilibré.

Pour ce qui est de l'autre qui finit par

croire réelle une chose qui n'est que possible, s'il ne rencontre pas sur sa route la vérité qui le désabuse, il est menacé de la folie et du cabanon. C'est le cas des rêveurs qui tombent dans la folie des grandeurs ou des persécutions.

Quant à celui qui s'imagine être un criminel, il est devenu fou, puis a été guéri ; mais si, au lieu de se rendre chez le commissaire de police, il croit devoir se faire à soi-même justice, il se suicide !...

Un dernier exemple d'un autre genre.

Il est des hommes qui ont des passions et qui ne les assouvissent pas, par courage, parce qu'ils veulent dominer et dominent en effet ces passions, ou par crainte, parce qu'ils redoutent les conséquences de l'assouvissement. Fiers de ce qu'ils considèrent comme une victoire sur eux-mêmes, ils ne croient pas mal faire en caressant l'illusion, puisqu'ils se sont abstenus de la réalité ; ils emplissent leur pensée de cette illusion; ils en jouissent, imaginativement, sans se rassasier jamais... Les malheureux ! Ils ignorent qu'ils vont droit à la déchéance morale et physique. C'est d'abord la folie — mal *spirituel* —, puis l'anémie cérébrale — mal *matériel* —, bien-

tôt c'est l'atrophie générale, et enfin, presque toujours, à brève échéance, c'est la mort !...

Parmi les fous que j'appelle fous *spirituels*, il y a donc beaucoup d'autosuggestionnés, et les monomanes y sont nombreux.

Comme on le voit, chacun de nous, s'il ne se tient pas sur ses gardes, peut ainsi, par le fait d'une simple déviation de la pensée, s'exposer à des dangers plus ou moins grands.

Nous ne devons mentir ni à nous-mêmes ni aux autres, ni rêver éveillés, ni laisser notre pensée aux prises avec ce qui n'est pas — quoique possible —, ou avec ce qui ne peut être. Je le répète, les conséquences en sont nuisibles, souvent dangereuses, quelquefois mortelles !

*
* *

L'autosuggestion produit donc de bons et de mauvais effets. Il faut rechercher les uns qui sont profitables et fuir les autres qui sont nuisibles.

Si l'on est victime de ses mauvais effets,

il importe que l'on s'en affranchisse au plus tôt.

Trois moyens se présentent pour délivrer un esprit incarné de l'autosuggestion désagréable, nuisible ou dangereuse.

D'abord, la réaction de l'esprit sur soi-même, s'il est assez conscient de son état pour y porter remède par un effort d'énergique volonté.

Puis, ainsi que je l'ai dit précédemment, l'intervention d'un incarné, médecin ou ami, qui use de sa bonne influence sur l'autosuggestionné, en se servant de la suggestion, avec ou sans les moyens magnétiques.

Enfin, la suggestion d'un désincarné bienveillant, évoqué ou venu spontanément, qui influe sur l'autosuggestionné de façon à l'arracher à la pernicieuse affection.

Grâce à l'un de ces trois moyens, ou avec les trois réunis, employés par l'autosuggestionné, par son médecin ou ami, ou par un esprit désincarné, l'incarné, atteint de la mauvaise autosuggestion, en sera délivré et recouvrera, avec son libre arbitre, la perception et l'intelligence exactes des réalités.

Observons les hommes qui nous entourent ; étudions-les ; tirons de nos observations et de nos études des enseignements qui soient profitables. Mais, dans l'intérêt général, veillons sur nous en particulier ; pour favoriser le progrès des autres, progressons nous-mêmes les premiers ; pour progresser, observons-nous, étudions-nous et mettons en pratique le précepte du grand philosophe grec : Γνῶθι σεαυτόν, *Connais-toi toi-même !*

CHAPITRE VIII

Conclusions

Appel à la bienveillante attention de tous lecteurs : savants, philosophes, législateurs, magistrats, etc. — La suggestion peut rendre les plus grands services à l'humanité. — Il faut semer pour récolter. Tous les grains ne sont pas perdus. — La *Mutualité*. Union des intérêts de l'esprit et de ceux de la matière. — La *Solidarité*. Le *Progrès social* favorisé par la suggestion. — Conseils à tous d'après la moralité qui se dégage de cet ouvrage. — Vers la *Terre Promise !...*

Dans cet ouvrage, j'ai essayé de présenter au lecteur, sous quelques-unes de ses faces, la suggestion exercée par des esprits, soit incarnés, soit désincarnés, sur des esprits soit incarnés, soit désincarnés, et par un esprit incarné sur lui-même. J'en ai cherché et montré les causes, les effets, les moyens et les résultats bons et mauvais, et, passant ainsi en revue quelques-uns des bienfaits et méfaits de la

suggestion au point de vue physiologique et psychologique, j'en ai examiné et fait connaître les conséquences heureuses et malheureuses.

C'est sur ces conséquences que je me permets d'appeler l'attention des savants et des philosophes, des gouvernants, des législateurs et des magistrats, de tous ceux qui fouillent les mystères de la matière et de l'esprit, et de tous ceux qui détiennent en leurs mains les destinées d'un peuple ou les balances de la justice.

Je prie les médecins du corps comme ceux de l'esprit, les chefs de famille, tous les directeurs de conscience, quels qu'ils soient, d'arrêter leur pensée sur mon étude.

J'adjure les uns et les autres d'envisager la question au quadruple point de vue physique, psychique, moral et social, de l'étudier, de leur côté, d'une façon approfondie, avec leur autorité personnelle, leur compétence spéciale, afin d'en tirer des enseignements profitables à toute l'espèce humaine.

Par extension, et sans sortir du domaine des effets obtenus et à obtenir par la suggestion, j'ai découvert, aux yeux du lecteur, le vaste champ d'explorations et d'études

qui s'offre non seulement à ceux qui ont mission et devoir de favoriser le bonheur de l'humanité par le développement de l'éducation et de la moralisation des peuples, mais aussi à chacun de nous, dans ses rapports avec la famille dans laquelle il est né, avec la patrie à laquelle il appartient, enfin avec tous les hommes — quelles que soient leur nationalité, leur religion et leur condition sociale —, au milieu de qui il vit, et qu'il doit considérer comme ses frères, puisque, comme lui, ils sont tous enfants de Dieu.

Allan Kardec a dit : « Les maux qui affligent les hommes sur la terre ont pour causes l'orgueil, l'égoïsme et toutes les mauvaises passions. Par le contact de leurs vices, les hommes se rendent malheureux et se punissent les uns par les autres. Que la charité et l'humilité remplacent l'égoïsme et l'orgueil, alors les hommes ne chercheront plus à se nuire ; ils respecteront les droits de chacun et feront régner entre eux la concorde et la justice. »

Eh bien, quand les chefs d'États, quand ceux qui font les lois et ceux qui les appliquent, quand les savants, diplômés ou non, convaincus de la haute responsabilité qui

leur incombe, du bien qu'ils peuvent faire, du mal qu'ils peuvent empêcher, dépouillant tout faux orgueil, jetant à l'ornière les vieilles routines, chercheront et accepteront tous les moyens, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent, de dégager la vérité de l'erreur ; quand les hommes de toutes les classes et de tous les rangs, comprenant la nécessité qui s'impose à eux, pour leur propre bonheur, de favoriser et de développer le bonheur de leurs semblables par tous les moyens que leur offrent les sciences et les philosophies, s'appliqueront à mettre en pratique, dans l'accomplissement de leurs devoirs les uns envers les autres, les grands principes d'équité, de justice et de fraternité, alors le *Progrès général* aura fait un grand pas ; car alors l'erreur, l'égoïsme, la haine et le vice seront étouffés par la vérité, la charité, l'amour et la vertu ! Ce sera le triomphe du bien sur le mal, de la paix sur la guerre ; ce sera le commencement d'une ère nouvelle et heureuse pour l'humanité !...

Quelques-uns de mes lecteurs sourient, peut-être, et me traitent de rêveur, d'utopiste, pour le moins m'accusent d'exagéra-

tion dans cette conception d'un bonheur universel émanant de l'étude d'une idée physio-psychologique.

Quelques autres m'objectent, peut-être aussi, que cette idée que je présente aujourd'hui n'est pas neuve, qu'elle date des temps les plus reculés, que d'autres penseurs, beaucoup plus autorisés que moi, à la voix plus puissante et plus éloquente que la mienne, ont indiqué les mêmes moyens de moralisation et de perfectionnement sans atteindre le but qu'ils poursuivaient et que, par conséquent, je prêche dans le désert...

Aux uns je dis que, certes, je n'ai pas la vaine pensée d'opérer un miracle, de renverser les barrières qui s'opposent et s'opposeront sans doute longtemps encore à la complète et durable félicité du genre humain ! Mais, lorsque l'on cherche à atteindre un but, doit-on s'arrêter parce que des obstacles s'interposent ? Ne doit-on pas, au contraire, s'efforcer de les aplanir? N'est-il pas du moins permis de préconiser un moyen de les surmonter?...

Aux autres je réponds que je n'ai pas la ridicule prétention d'avoir trouvé la pierre philosophale, mais que je crois sim-

plement qu'il était de mon droit de reprendre une idée dont la découverte appartient à d'autres, de mon devoir de la tirer de l'abandon dans lequel l'insouciance et l'incurie des hommes la délaissent, et de la faire valoir, enfin de prier les gens de bien et de bonne volonté de s'associer à mes efforts, sinon pour la faire triompher, du moins pour l'empêcher de disparaître, et pour la transmettre fortifiée et grandie aux physiologues, psychologues, moralistes et sociologues de l'avenir.

*
* *

Il faut semer pour récolter, dit-on ; mais il faut aussi soigner le germe et le préserver de la mort.

Certainement, avant moi, humble penseur, de grands philanthropes ont semé ; beaucoup de grains ont été perdus sans doute ; cependant quelques-uns ont germé. Me reprochera-t-on d'essayer de donner à ces derniers la culture nécessaire qui leur fera porter leurs fruits ? Est-il inadmissible d'espérer que ces fruits donneront eux-mêmes, plus tard, une autre semence,

laquelle recueillie et multipliée par d'autres hommes, produira enfin, avec le temps, la récolte abondante dont les générations futures feront leur profit, conformément aux lois qui président au développement de l'esprit et de la matière ?

Ayant encore recours à la pensée de Charles Debacq, le mathématicien que j'ai nommé à la première ligne de mon *Avant-Propos*, je citerai ces autres phrases du modeste savant : « Aucune science ne s'établit tout d'un jet. Un inventeur découvre l'origine de telle ou telle branche des connaissances humaines, puis il meurt. Mais il a marqué l'entrée dans la voie à parcourir. Ses successeurs, alors, animés d'une foi vive, pénètrent avec ardeur, avec ténacité dans la voie préparée. Ils y pénètrent assez avant pour encourager ceux qui observent leur marche avec attention. Un certain nombre s'y engagent à leur suite : dès lors, la voie est déblayée sur un parcours suffisant pour que le grand nombre s'y lance avec confiance. »

Il en est de la philosophie comme de la science, et les psychologues comme les savants du présent ont le devoir de suivre la route tracée par leurs prédécesseurs, de

l'élargir et de la déblayer pour que leurs successeurs la parcourent ensuite librement et, par elle, atteignent le but désiré.

*
* *

Avant de finir, une simple réflexion. Le *Progrès social* continue lentement mais sûrement son chemin, précédé par les ardents et hardis pionniers de l'avant-garde, suivi par les sages et prudents philanthropes qui entraînent derrière eux la foule des indécis et des réfractaires. De là une cohésion qui relie entre elles les différentes forces du mouvement général vers l'avant.

Aujourd'hui, l'un des principaux éléments attractifs de cette cohésion est la *Mutualité*.

La mutualité c'est « l'association créatrice de vie et mère des libertés qui décuple les forces de la nature humaine et vaincra la misère ».

Ainsi s'exprimait éloquemment l'ancien président de la Chambre des députés, M. Paul Deschanel, devant plus de cent sociétés de secours mutuels, en présence

du comte Skarzinski, représentant de la mutualité russe, dans la grande fête de la fraternité qui avait lieu à Nantes le 23 juillet 1900.

Or, la mutualité n'est pas seulement l'union des intérêts de la matière, elle est aussi l'union des intérêts de l'esprit. Si elle unit les hommes contre la ruine et la misère, elle les unit aussi contre l'égoïsme et la haine, et les attache moralement les uns aux autres par les liens indissolubles de la *Solidarité*.

Eh bien, les sentiments d'association et de solidarité ne sont-ils pas *suggérés* aux foules par ces courageux et dévoués propagateurs de grandes idées, qui apprécient et veulent mettre en pratique la fameuse devise : « *L'union fait la force* » ?

La suggestion peut donc encore revendiquer sa part de collaboration dans l'œuvre de la mutualité, laquelle tend à devenir et deviendra bientôt l'une des plus solides bases des sociétés humaines.

*
* *

Acceptons et recherchons les bonnes

suggestions, d'où qu'elles viennent, mais détournons-nous des mauvaises, si attirantes qu'elles soient parfois, et défions-nous du méchant.

Sachons discerner le vrai du faux, distinguer l'innocent du coupable et attribuer à chacun la part de responsabilité qui lui incombe.

Faisons bonne justice, mais soyons indulgents et compatissants : soutenons le faible, instruisons l'ignorant, ramenons l'égaré, et aidons les uns et les autres à gravir les degrés de l'échelle spirituelle et sociale.

En toutes circonstances, assistons notre semblable, soyons-lui de bon conseil, et utilisons à son profit tous les dons spirituels et matériels que Dieu a bien voulu nous départir.

Aimons-nous les uns les autres et corrigeons-nous les uns par les autres.

Observons-nous nous-mêmes et étudions-nous, afin de nous connaître et de nous prémunir, tout en défendant les autres, contre nos propres faiblesses et erreurs.

Enfin, n'écoutant que la voix, la *suggestion* de notre conscience qui nous dit : « Ceci est bien, cela est mal », pensons et voulons, parlons et agissons de manière

à favoriser, selon les lois du *Progrès,* le perfectionnement moral et physique de l'humanité.

Unis ainsi dans le bien par la concorde, la charité et l'amour, nous suivrons, de par les mondes, sous le regard et la direction de Dieu, le chemin qui conduit à la *Terre Promise*, dans les régions de l'idéal et éternel bonheur !...

FIN



TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE IV

CHAPITRE V

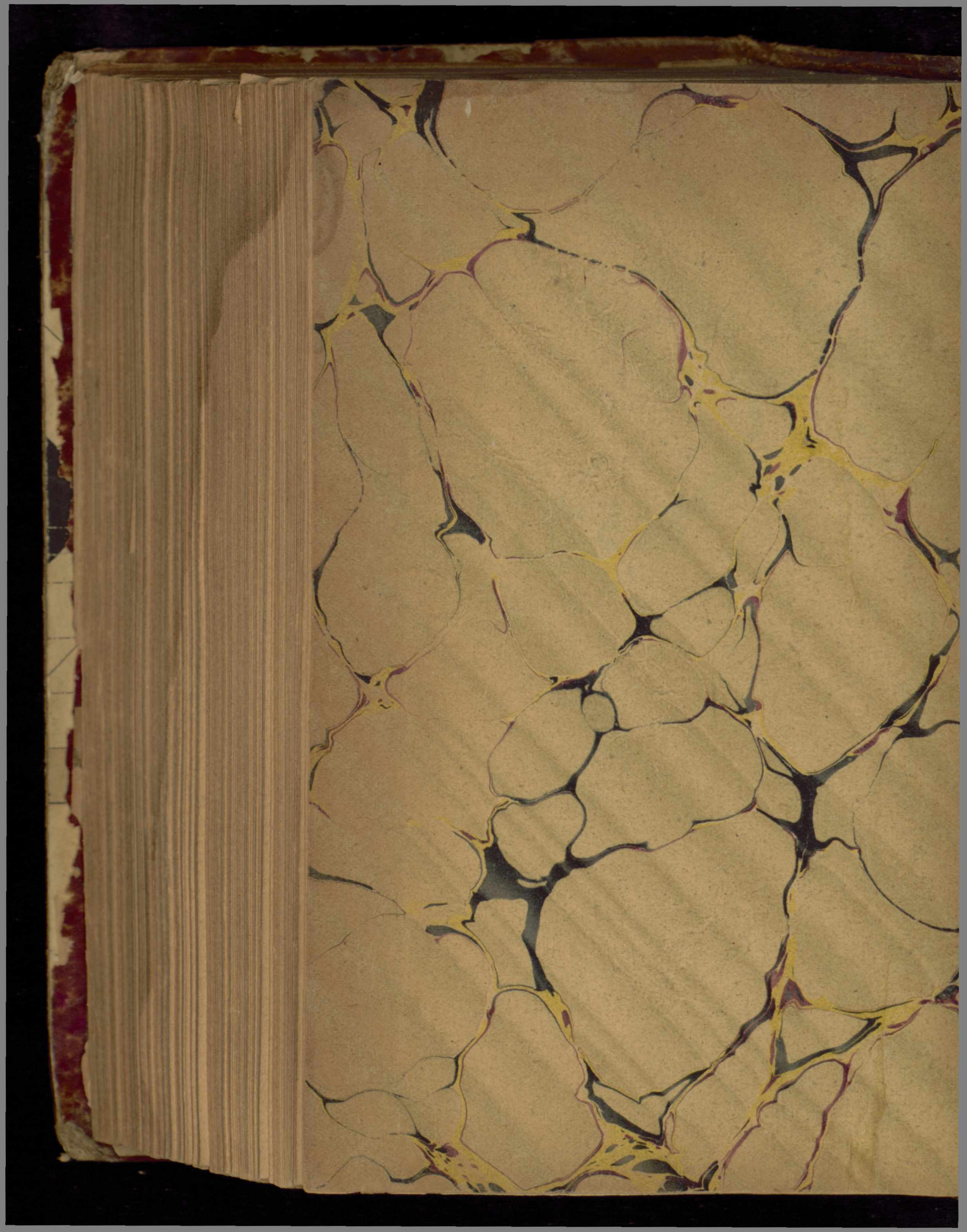
CHAPITRE VI

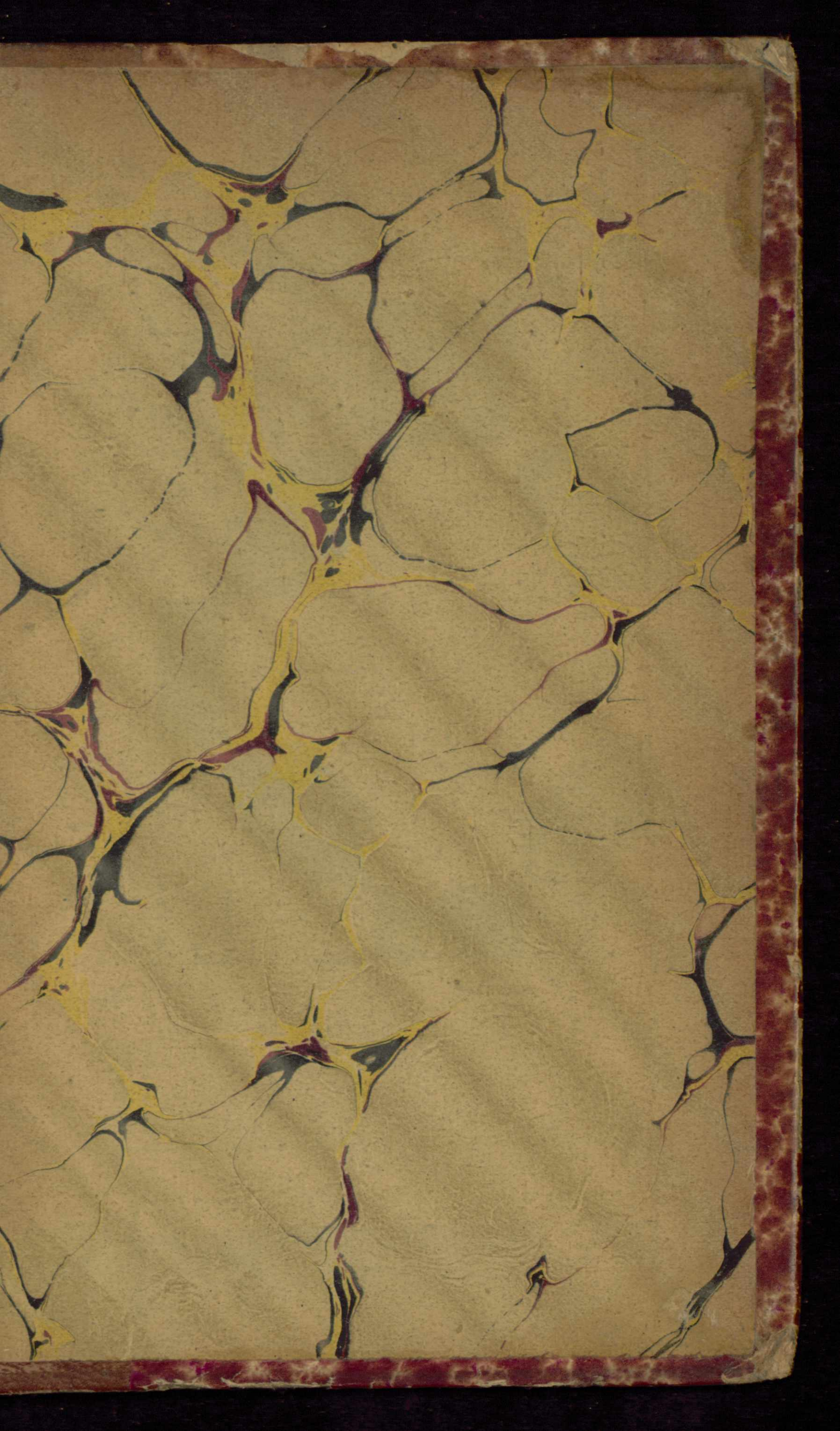
CHAPITRE VII

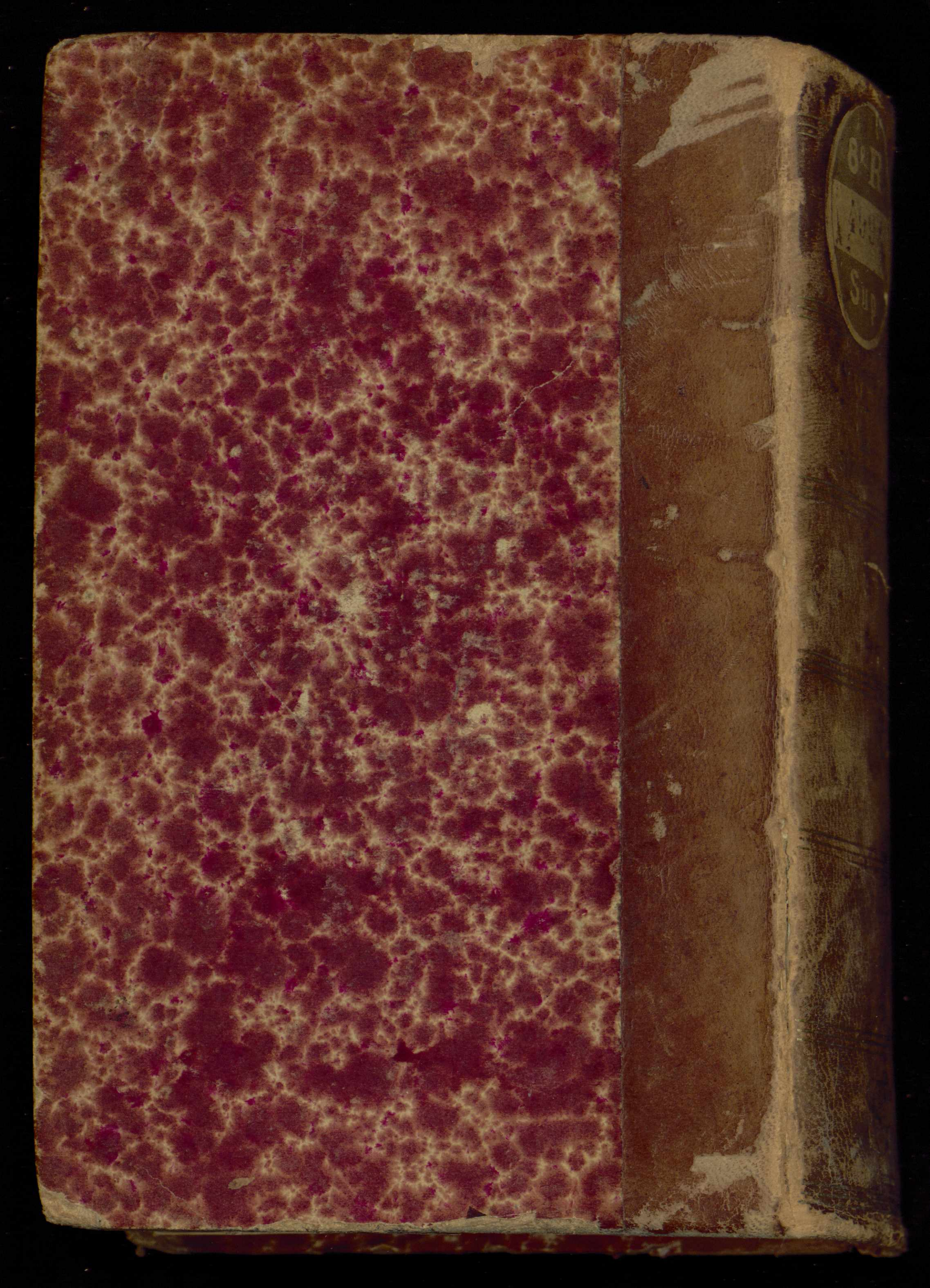
CHAPITRE VIII



Imp. Bonvalot-Jouve, 15, rue Racine, Paris.






8° R
Sup



